

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinions

Droits de l'homme L'hiver moscovite

Il est révolu le beau temps de l'ère brejnevienne où pour quelques poignées de dollars et de blé supplémentaires, Moscou donnait un peu de mou à la corde passée au cou des dissidents.

Au nom de la détente et de l'esprit d'Helsinki.

Au nom surtout d'intérêts politico-économiques réciproques bien compris.

Aujourd'hui, la lourde patte de l'ours s'est refermée pour bâillonner ceux qui, en Union soviétique, ont la prétention de penser et de parler hors des chemins balisés par la rhétorique du Parti.

Dans son lieu d'exil, Andreï Sakharov observe depuis le 2 mai dernier une nouvelle grève de la faim. Pour tenter d'obtenir que sa femme, cardiaque et confinée elle aussi à Gorki, puisse aller se faire soigner à l'Ouest.

Il a fallu six jours pour que l'on prenne connaissance de cette nouvelle action du Prix Nobel de la paix. Et cela grâce à une autre dissidente, Mme Irina Kristi, dernier lien qui subsistait entre le physicien contestataire et le reste du monde.

Un imparfait de circonstance. Depuis lundi, Mme Kristi, une mathématicienne de 46 ans, se trouve virtuellement en état d'arrestation à son domicile moscovite.

Malade, affaibli, Sakharov peut mourir d'un jour à l'autre. Sans même qu'on le sache.

Alors, l'Occident s'émeut. Feignant de découvrir une soudaine aggravation des atteintes aux droits de l'homme en URSS.

Cela fait pourtant quatre ans que l'étau se resserre. Quatre ans que les procès et internements se multiplient, que le nombre de visas de sortie se réduit comme une peau de chagrin.

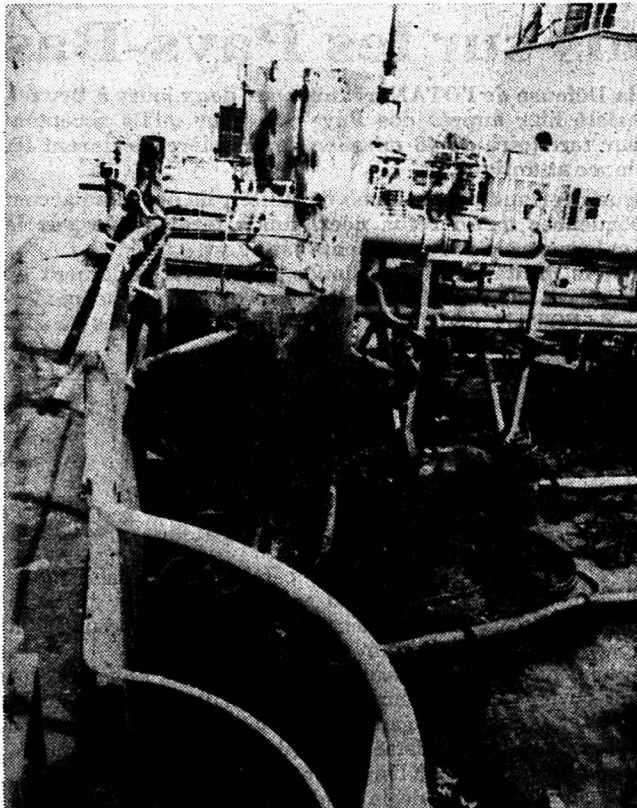
Une évolution parallèle à celle qui, au niveau des relations Est-Ouest, a depuis l'invasion de l'Afghanistan mené le monde de la détente aux faubourgs de la guerre froide.

Est-ce à dire que la longue maladie puis la mort de Leonid Brejnev sont venues fâcheusement interrompre un processus de libéralisation désiré par l'ancien maître du Kremlin?

Il est certain que la politique brejnevienne d'appâter le poisson occidental avec le leurre des droits de l'homme déplaçait à certains dirigeants soviétiques qui y voyaient une déshonorante ingérence étrangère dans les affaires intérieures de l'URSS. Ce mécontentement a peut-être favorisé l'élection de M. Andropov.

Page 2 Roland GRAF

Après l'attaque d'un pétrolier dans les eaux séoudiennes Golfe Persique: menace d'embrasement général



Attaqué dimanche, le pétrolier koweïtien «Al Bahrah» est arrivé dans le port de Shuwaikh, où il sera réparé.

(Photo Keystone)

L'attaque aérienne dont a été la cible hier un pétrolier géant dans les eaux territoriales séoudiennes porte la guerre dans le Golfe à un niveau proche de l'embrasement général de la région, estiment les observateurs à Téhéran, où les autorités officielles se sont jusqu'à présent refusées à tout commentaire.

Ce pétrolier, le «Yanbuh Pride», qui a été pris sous le feu d'un avion non-identifié, est le cinquième pétrolier attaqué dans les eaux du Golfe depuis dimanche, après deux navires koweïtiens, un iranien et un panaméen. C'est aussi le troisième pétrolier séoudien attaqué depuis le 25 avril.

Un incendie a éclaté à bord du «Yanbuh Pride», qui jauge 212.000 tonnes, mais il a pu être maîtrisé, selon les milieux maritimes de Bahrein. Un porte-parole de l'armateur, «Arabian International Maritime Company» dont le siège est à Djeddah a déclaré qu'il n'y avait pas de blessé parmi l'équipage. Le pétrolier, qui a jeté l'ancre, se trouve près de l'île de Al-Juryad au nord du principal terminal pétrolier séoudien de Ras Tanura, au nord-ouest de Bahrein.

L'annonce de l'attaque du «Yanbuh Pride» survient quelques heures après que le représentant de l'imam Khomeiny au Conseil supérieur de défense iranien, l'hodjatoleislam Hachemi Rafsanjani, eut réaffirmé que l'Iran était déterminé à paralyser tout le trafic pétrolier dans le Golfe si l'accès à son terminal pétrolier de Kharg était rendu impossible par l'Irak. «Le golfe Persique sera sûr pour tous ou pour personne» a-t-il déclaré.

Le Koweït a accusé hier l'Iran d'être responsable des attaques dont ont été la cible, dimanche et lundi, ses deux pétroliers «Oum Kabassa» et «Al Bahrah».

Page 2

Investiture démocrate pour les présidentielles américaines Duel au finish entre Mondale et Hart

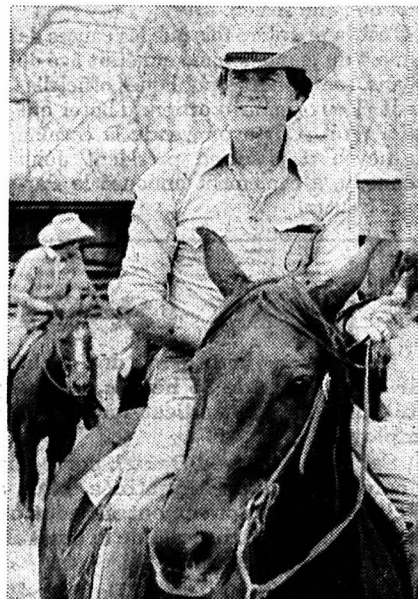
La double victoire hier de Gary Hart dans les primaires du Nebraska et de l'Oregon laisse prévoir une âpre bataille pour le 5 juin où se tiendront les dernières élections avant la Convention du parti démocrate.

Le sénateur du Colorado va probablement réussir son pari d'empêcher l'ancien vice-président Walter Mondale d'arriver à la Convention de San Francisco le 16 juillet prochain avec l'investiture démocrate en poche.

En dépit des quatre victoires remportées récemment, M. Hart dispose d'un nombre très inférieur à celui de son principal adversaire. Il lui faudra donc dans les prochaines semaines convaincre les démocrates qu'il représente le meilleur candidat pour battre le président Reagan au mois de novembre.

Les résultats obtenus au Nebraska et dans l'Oregon lui donnent d'excellents arguments. Il a recueilli deux fois plus de voix dans ces deux Etats que M. Mondale, chiffre dont l'importance psychologique dépasse de beaucoup les 67 délégués désignés au cours de ces primaires. «C'est exactement ce que nous espérons», a déclaré M. Oliver Henkel, qui dirige la campagne électorale de M. Hart.

A trois semaines des dernières primaires, on se refuse dans les deux camps à faire des pronostics. (ap)



Gary Hart: remis en selle par ses succès dans l'Oregon et le Nebraska.

Les programmes TV se trouvent à la page 56

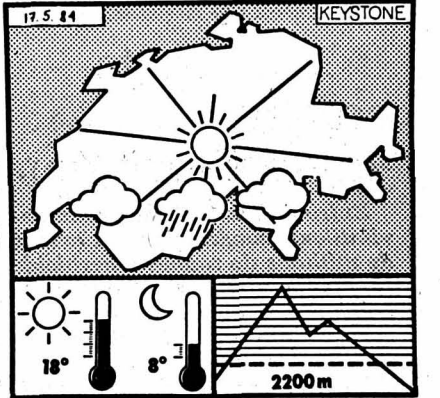
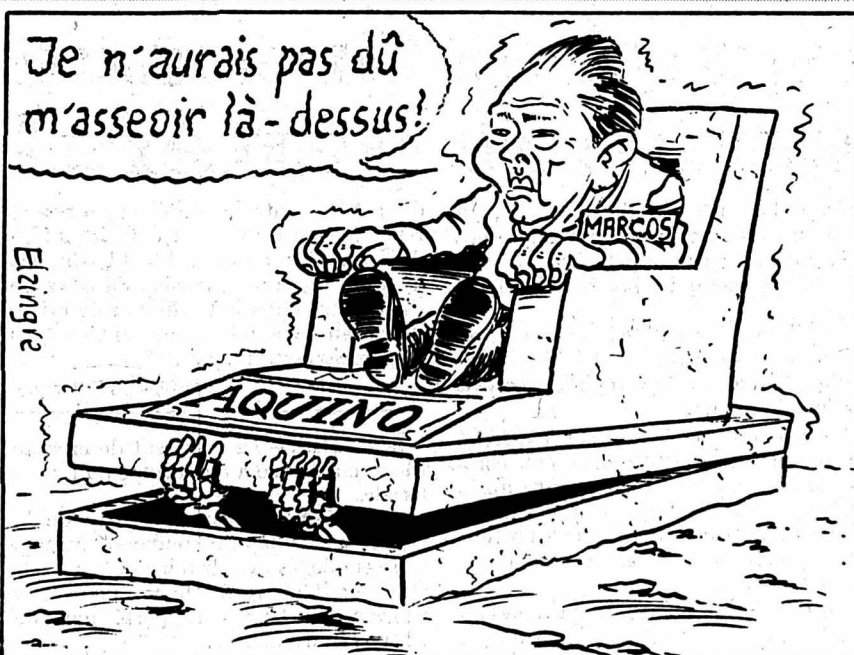
Elections législatives aux Philippines Le régime du président Marcos ébranlé

Plusieurs ministres du président Ferdinand Marcos paraissent devoir perdre leurs sièges à la suite des élections législatives de lundi dont les résultats complets et définitifs ne sont pas attendus avant plusieurs jours.

Le ministre de l'Agriculture, M. Arturotanco, a déjà admis sa défaite devant un candidat de l'«Unido», le principal parti de l'opposition légale. Cinq autres membres du gouvernement au moins risquent aussi de perdre leurs sièges.

Selon les résultats partiels et officiels connus, le mouvement pour la nouvelle société (KLB) du président, qui détenait plus de 90 pour cent des sièges dans l'assemblée sortante, est en tête dans 83 circonscriptions. Mais les candidats de l'opposition et les indépendants le sont dans 86 autres. La seule «Unido» paraît devoir emporter au moins 65 sièges, dont 15 des 21 qui étaient en jeu à Manille.

(reuter)



M

météo

La vaste zone de basse pression, centrée sur le sud de l'Allemagne, ne se déplace guère. En altitude, l'afflux d'air maritime persiste de la Méditerranée centrale aux Alpes.

Ouest et nord-ouest de la Suisse, sud des Alpes: le temps sera partiellement ensoleillé, cependant des averses ou des orages sont encore possibles l'après-midi et le soir.

Evolution probable jusqu'à lundi: dans l'est, foehn jusque vers samedi, partiellement ensoleillé. Dès dimanche, variable et quelques pluies. Dans l'ouest et le sud, généralement très nuageux et pluies temporaires. Au sud, amélioration possible lundi.

Jeudi 17 mai 1984
20e semaine, 138e jour
Fêtes à souhaiter: Pascal, Pascale

	Jeudi	Vendredi
Lever du soleil	6 h. 54	6 h. 52
Coucher du soleil	21 h. 03	21 h. 04
Lever de la lune	—	0 h. 02
Coucher de la lune	7 h. 20	8 h. 10
	Mardi	Mercredi
Lac des Brenets	750,86	750,78
Lac de Neuchâtel	429,54	429,54

S

sommaire

Davantage de vacances pour certains travailleurs SUISSE Page 4

SECE Cortaillod Holding SA: l'accent sur la qualité ECONOMIE Page 9

R

région 2e cahier

La Chaux-de-Fonds Bell SA redimensionne PAGE 17

NOTRE «SPÉCIAL ÉLECTIONS NEUCHÂTELOISES» Pages 33 à 44

LUDI clôtures



038 31.76.78.

MONDE

E

entre autres

Bérets verts contre «agent orange»

Entre 1965 et 1971, les avions ravitailleurs américains ont arrosé de millions de tonnes d'herbicide la jungle vietnamienne afin de transformer en un immense désert ce qui était le champ de bataille naturel des troupes d'Hanoi. Parmi les défoliants utilisés se trouvait un produit chimique redoutable: l'«agent orange», contenant de la dioxine.

Avec une guerre chimique pratiquée sur une telle échelle, on ne pouvait pas, bien sûr, toujours choisir ceux qui allaient être exposés; le hasard des batailles amenant forcément des combattants des deux camps sur les mêmes territoires. On admet qu'environ 20.000 bérets verts ainsi que des milliers d'alliés sud-vietnamiens ont ainsi été en contact avec l'«agent orange».

De retour au pays, un nombre considérable de soldats ont été victimes de cancer et d'autres maladies dévastatrices. La relation avec l'exposition à ces produits chimiques n'avait alors pas été faite...

Il a fallu attendre, dans ce pays où tout se paie un jour, que de nombreux vétérans du Vietnam demandent des comptes aux sept fabricants du produit chimique en cause - avec à leur tête les deux géants Dow Chemical et Monsanto - et revendiquent des dédommagements globaux pour toutes les souffrances endurées.

Au prix de tractations aussi subtiles que brillantes, l'avocat des vétérans est parvenu à soutenir aux entreprises concernées une somme de 180 millions de dollars; une facture que les chimistes honoreront plus par peur d'un procès que par soucis humanitaires. Ils ont néanmoins affirmé que rien n'était en mesure de prouver que l'«agent orange» était cancérigène. Les 15.000 cas recensés aux Etats-Unis - en oubliant les Vietnamiens... - ne seraient donc pas suffisants pour que l'on parle de certitude?

Ce qui surprend le plus dans ce règlement à l'amiable est que les industriels de la chimie auraient pu se retrancher derrière l'obligation qui leur avait été faite par le gouvernement d'alors de livrer ces produits toxiques pour un usage militaire précis.

Derrière cet imbroglio juridique ne se cachera-t-il pas l'autre dialogue, celui qui met en question aujourd'hui encore l'utilisation de toute arme chimique? Les apprentis sorciers que sont les chimistes ne rachèteraient-ils pas leur «accident» mal contrôlé à titre privé en indiquant là clairement leurs limites? Des limites qui ne semblent émouvoir ni les dirigeants de l'Ouest, ni ceux de l'Est...

Mario SESSA

Allemagne fédérale: projet d'amnistie fiscale retiré Le chancelier Kohl lâché par les libéraux

A cause de la défection de ses partenaires libéraux, le chancelier Helmut Kohl a dû renoncer hier à un projet d'amnistie fiscale fort controversé, dont auraient bénéficié quelque 1800 contribuables qui ont soustrait de leurs revenus imposables des contributions versées à divers partis politiques.

Ce projet, qui avait été rendu public le 3 mai au terme d'une réunion des dirigeants de la coalition au pouvoir, avait soulevé aussitôt des tempêtes de protestation en RFA, et plus particulièrement dans l'opposition social-démocrate et dans les rangs écolo-pacifistes.

D'après le Parquet de Bonn, ce projet d'amnistie aurait bénéficié de nombreuses personnalités politiques, dont deux ministres du gouvernement, et non les moindres, puisqu'il s'agit du ministre de l'Economie le libéral Otto von Lambsdorff, et du ministre de l'Intérieur, le social-chrétien Friedrich Zimmermann. En outre, 17 députés font l'objet d'une enquête à ce propos.

Dans la plupart des cas, le processus de la fraude s'appuyait sur une disposition de la loi fiscale qui veut qu'un contribuable est autorisé à déduire de ses revenus imposables des sommes allouées aux églises et à certaines organisations charitables, mais pas les sommes versées à des partis politiques.

Certains fraudeurs donnaient donc des sommes à des organisations charitables qui les reversaient ensuite à des partis. Le projet d'amnistie prévoyait d'annuler les poursuites pénales contre ces fraudeurs, mais pas leurs dettes envers le Trésor public.

A l'origine, le parti libéral (FDP) avait donné son aval au projet. Mais devant l'ampleur des protestations - un sondage a révélé pendant le week-end que 76 pour cent des Allemands y étaient hostiles - le FDP a finalement changé d'avis.

Les chrétiens-démocrates ont expliqué qu'ils avaient dû reconnaître à regret qu'il n'y avait plus au Bundestag la majorité nécessaire pour faire passer la loi, compte tenu de la décision du FDP. Le projet, a commenté le porte-parole

du gouvernement M. Jurgen Sudhoff, sera tout de même débattu au parlement le 24 mai.

Jusqu'à présent, le chancelier Kohl

s'est abstenu de fustiger la volte-face libérale, qui constitue le premier accroc grave dans le contrat de coalition, qui lie les trois partis au pouvoir depuis 18 mois (libéraux FDP, chrétiens-démocrates CDU et sociaux chrétiens CSU).

Mais le chef du parti social chrétien, M. Franz Joseph Strauss n'a pas ménagé M. Genscher: «Sans aucun doute, le manque de respect de Genscher à la parole donnée et la volte-face du FDP sont le plus grave accident dans la coalition jusqu'à présent». (ap)

Déploiement des euromissiles Pressions sur les Pays-Bas

Les ministres de la Défense de l'OTAN, réunis pour deux jours à Bruxelles, ont vivement insisté hier auprès des Pays-Bas pour qu'ils acceptent l'implantation sur leur territoire de 48 missiles de croisière, déclarent les responsables de l'Alliance atlantique.

Devant leur collègue néerlandais, M. Jacob de Ruijter, ils ont mis l'accent sur les graves conséquences qu'un refus néerlandais ferait peser sur la solidarité de l'OTAN et le contrôle des armements est-ouest.

Par ailleurs, les chefs militaires de l'Alliance atlantique réclament au moins 10 milliards de dollars au cours des six prochaines années pour moderniser les installations de l'OTAN, mais la plupart des pays membres ne sont même pas disposés à souscrire la moitié de cette somme. (ats, reuter)

Sud-Liban: camp palestinien investi par l'armée israélienne

Les forces israéliennes ont pénétré dans la nuit de mardi à hier dans le camp palestinien d'Ain Heloue, dans la banlieue sud de Saïda (chef-lieu du Sud-Liban, à une centaine de kilomètres au sud de Beyrouth) et ont ouvert le feu avec des chars sur les habitations, indiquant-on à l'UNRWA (Office d'aide aux réfugiés des Nations Unies) à Beyrouth.

Selon l'UNRWA, il y a eu un certain nombre de blessés, mais aucun mort n'a été recensé. L'armée israélienne a en outre arrêté 50 habitants du camp. De même source, on indique que - contrairement aux informations rapportées par la radio officielle libanaise - les forces israéliennes n'ont pas dynamité les habitations du camp.

La radio avait par ailleurs affirmé que l'opération avait commencé à minuit (23 heures HEC) mardi et pris fin à 5 heures (4 heures HEC) hier. Selon elle, les forces israéliennes ont encerclé le camp avec leurs chars et leurs véhicules blindés avant de le ratisser. Il y aurait eu 40 personnes tuées ou blessées et une soixantaine de personnes arrêtées.

Totalement détruit lors de l'invasion israélienne de juin 1982, le camp d'Ain Heloue avait été presque entièrement

reconstruit par les 35.000 habitants - dont 140 anciens prisonniers du camp israélien d'Ansar - qui l'occupent à l'heure actuelle.

Au cours des dernières semaines, des heurts ont opposé les membres de la «garde nationale» formée et armée par Israël à ceux de la «résistance nationale» à l'intérieur du camp. Plusieurs membres de la garde nationale ont été tués ou blessés.

Gouvernement libanais: pas d'accord

Des désaccords continus sur la réforme de l'armée et la politique étrangère ont empêché hier l'adoption par le nouveau Cabinet d'unité nationale libanaise d'un programme destiné à ramener la paix dans le pays.

Le Cabinet composé des seigneurs rivaux de la guerre n'a pas réussi à parvenir à un accord à l'issue d'une réunion de deux heures, en dépit des avertissements du premier ministre Rachid Karamé sur le danger que représentait pour le gouvernement la poursuite des combats à Beyrouth, a-t-on appris de source ministérielle.

Les Sakharov à l'article de la mort?

Le couple Sakharov pourrait être proche de la mort, a déclaré hier à Paris Tatyana Yankelevitch, fille de Elena Bonner, l'épouse du physicien dissident soviétique Andreï Sakharov, qui observe depuis 14 jours, dans son exil de Gorki, une grève de la faim pour obtenir que sa femme soit autorisée à se rendre à l'Ouest pour être traitée de troubles cardiaques.

A Washington, le département d'Etat a estimé hier que l'attitude des autorités soviétiques à l'égard du couple et de sa grève de la faim était «inhumaine et pratiquement incompréhensible».

Prenant la parole hier devant une commission spécialisée des Nations Unies, M. Alan Keyes, représentant les Etats-Unis, avec rang d'ambassadeur, a exhorté tous les membres de l'Organisation mondiale à ne rien ménager pour faire pression sur Moscou afin que Mme Sakharov soit autorisée à quitter l'URSS.

(afp, reuter)

David Kennedy avait absorbé diverses drogues

David Kennedy, fils de l'ancien ministre de la Justice assassiné Robert Kennedy, est mort le mois dernier dans sa chambre d'hôtel à la suite d'une absorption simultanée d'un analgésique, le demerol, d'un puissant calmant, le melaril, et de cocaïne, a annoncé hier le parquet de Palm Beach.

C'est la première fois que les causes de la mort du jeune homme qui était âgé de 28 ans, sont rendues publiques officiellement. Deux jeunes portiers d'hôtel ont été arrêtés pour avoir vendu la cocaïne au neveu de l'ancien président John Kennedy, a également annoncé le Parquet. (reuter)

RFA: la grève s'étend

Le mouvement de grève déclenché par les «métallos» allemands pour obtenir la semaine de 35 heures, s'est étendu hier à l'usine Mercedes-Benz de Stuttgart, où le syndicat local a lancé un ordre de débrayage aux 32.000 employés.

Selon M. Manfred Dautel, porte-parole de l'IG Metall à Stuttgart, la grève a commencé dans la matinée. Mais au siège du syndicat, à Francfort, on déclare que le mouvement ne peut officiellement commencer avant d'avoir reçu l'aval des dirigeants de la centrale. On ignorait quelle serait l'attitude de l'équipe de l'après-midi.

En tout état de cause, Daimler-Benz a annoncé, dans un communiqué, d'importantes réductions de production, à compter d'aujourd'hui, à l'usine de voitures de Sindelfingen et à la chaîne de montage de camions de Woeth am Rhein, par suite d'une pénurie d'approvisionnement, due à la grève dans l'industrie métallurgique.

Par ailleurs, le conflit qui touchait jusqu'alors la métallurgie et l'imprimerie, s'est étendu hier à la banque, le Syndicat du commerce, de la banque et des assurances (HBV) ayant lancé des grèves d'avertissement par solidarité avec les ouvriers métallurgistes. (ats, afp)

En bref

● TUNIS. - La Tunisie a rappelé son ambassadeur en Libye pour protester contre les tentatives de Tripoli de l'impliquer dans le récent coup de force contre le colonel Khadafi.

● LUANDA. - La province d'Uige, au nord de l'Angola, étant troublée par la guérilla de l'UNITA, les missionnaires suisses ont été regroupés dans la capitale Luanda.

● PARIS. - Un tribunal a ordonné l'expulsion des grévistes qui occupent deux usines Citroën dans la banlieue parisienne. Le mouvement, lancé par la CGT, prend de plus en plus l'allure d'une épreuve de force entre les communistes et le gouvernement.

● STOCKHOLM. - Le président Mitterand est arrivé hier en Suède pour une visite officielle de 48 heures.

● SANTIAGO DU CHILL. - Une vingtaine d'attentats à l'explosif ont été perpétrés dans la nuit de mardi à mercredi, dans la capitale chilienne.

● TEL AVIV. - Pour la première fois en Israël, un juif oriental, M. Israël Kessar, 56 ans, a été élu au poste de secrétaire général de la principale centrale syndicale histadrout.

● SAN SALVADOR. - Le nouveau président élu du Salvador, M. Duarte, se rendra samedi aux Etats-Unis afin d'examiner avec l'administration Reagan la situation dans son pays.

Golfe Persique: menace d'embrasement général

Page 1

«Il se confirme que les avions qui ont attaqué les deux pétroliers avaient décollé d'un aéroport iraniens», précise une déclaration diffusée à l'issue d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres. Le conseil a en outre annoncé que les ministres des Affaires étrangères du Conseil de coopération du Golfe (CGC) se réuniront pour examiner cette «agression iranienne», sans préciser la date de cette réunion.

Selon le quotidien koweïtien «Al Watan» et l'hebdomadaire «Al Majaless», qui citent tous deux une source bien informée du Golfe, un des deux appareils iraniens chargés de l'attaque du «Bahrah» s'est posé lundi sur un

«aéroport d'un pays arabe du Golfe», qui n'est pas cité, après que son pilote eut refusé de tirer sur le pétrolier. C'est le second appareil qui a bombardé le bâtiment.

Le pilote et le copilote iraniens du premier appareil ont demandé l'asile politique dès leur arrivée à l'aéroport, précisent les deux journaux.

Les prix du pétrole brut sur le marché au comptant de Rotterdam ont commencé à monter rapidement après l'annonce de l'attaque du «Yanbuh Pride», qui est considérée par les opérateurs comme la plus grave enregistrée jusqu'ici.

En fait, les dernières attaques aériennes dans le Golfe ont provoqué un gel

des affrètements de pétroliers pour cette région, selon les milieux maritimes londoniens. Par ailleurs, les Llyods ont annoncé hier une extension de la «zone de danger» dans le Golfe où une prime d'assurance spéciale «pour hauts risques de guerre» est appliquée.

(ats, afp, reuter)

● PARIS. - Le président de la secte Moon en France a été inculpé de fraude fiscale.

● PEKIN. - Dans le centre de la Chine, un tribunal a condamné à mort trois employés des chemins de fer. Leur crime était un trafic de charbon et de wagons qui leur a rapporté plus de 720.000 francs suisses.

opinion

Page 1

Droits de l'homme L'hiver moscovite

L'argument tourne court avec l'avènement de M. Tchernenko. Dauphin de M. Brejnev, par ailleurs très concerné par les accords d'Helsinki à la signature desquels il a activement participé, le nouveau tsar rouge ne manifeste en effet nullement l'intention de lâcher du lest. L'épisode Sakharov le démontre clairement. Il serait temps que l'Occident cesse de se faire des illusions sur sa capacité d'infléchir la ligne

doctrinale de Moscou. De par sa nature même, le système soviétique est en contradiction fondamentale avec la conception occidentale des droits de l'homme. Une contradiction qu'aucun des hommes qui se succèdent au Kremlin ne cherchera à aplanir. Par conviction idéologique déjà. Et parce que cela mettrait en cause la légitimité même de son pouvoir.

L'intermède printanier qui, dans les années septante, vit se desserrer quelque peu l'étrémité de contraintes destinées à étouffer toute velléité de non conformisme était bien un fruit de la détente.

Un fruit tentateur offert à la naïveté de l'Occident pour l'inciter à aider une économie russe souffreteuse.

Mais un fruit parfaitement stérile.

Roland GRAF

Canon



T70 Multiprogram

annonce l'ère de l'ordinateur à images

Canon est depuis toujours en avance sur le futur et présente l'appareil T-70 multiprogram. Les différents programmes facilitent la photographie et permettent plus de créativité.



Canon - en avance sur le futur.



Demandez des prospectus détaillés
Canon Optics SA
Max Högger-Strasse 2
8048 Zurich
Tel.: 01/ 64 20 60

153-332646

Les nouveaux types H.



Maintenant chez nous: Honda Prelude, la race.

H comme hors catégorie. **Prelude:** 1,8 l, 103 ch DIN, 12 soupapes, 2 carburateurs à effet de venturi, 0-100 km/h en 9,6 sec., 5 vitesses. Version EX avec toit ouvrant et lave-glaces électr., direction assistée, radio-cassettes-stéréo, sur demande Hondamatic-4. Version EX-ALB avec système de freinage antiblocage sur les 4 roues. Hautement recommandé: un essai. **Dès Fr. 17 950.-.**

Garage Williman-Monnard

Rue de la Serre 110 - ☎ 039/23 46 81

2300 La Chaux-de-Fonds

44-13025

HONDA
AUTOMOBILES



La ligne bleue

... d'une démocratie plus vivante

- favoriser une représentation équitable des différentes forces politiques dans les institutions communales.
- informer les citoyen(ne)s sur leur droit de recours contre les décisions de la commune.
- améliorer l'exercice des droits démocratiques.

... de la scolarité obligatoire

- mettre sur pied des classes de devoirs surveillés et de soutien aux élèves en difficulté.
- informer régulièrement les parents sur l'école et l'enseignement.
- permettre à tous les enfants d'avoir accès à la médecine scolaire et aux traitements dentaires.

Resp. J. Studer



Elections communales 84
19 et 20 mai

Si vous oubliez de faire de la
publicité
vos clients vous oublieront

POP VOTEZ POP la liste du POP et Unité socialiste

A la veille des élections communales, nous nous permettons de nous adresser aux électrices et électeurs chaux-de-fonniers qui nous ont, tant de fois, fait confiance et nous ont soutenus dans les luttes menées pour l'amélioration des rentes AVS, les 3 semaines de vacances, les allocations familiales, d'autres encore, luttes où souvent notre parti était seul à mener le combat. A tous nous recommandons la liste grise No 4 du POP et d'Unité socialiste.

En votant pour cette liste vous manifestez votre attachement à notre ville et à ses traditions de progrès, d'ouverture aux idées généreuses et de respect des individualités dans l'entente et le dialogue.

Pour maintenir la majorité de gauche et avec elle la volonté de résoudre tous les problèmes dans un sens social, humain et démocratique, il faut assurer le succès de la liste grise No 4 du Parti Ouvrier et Populaire et d'Unité socialiste.

Marcelle CORSWANT,
Charles ROULET, Jean STEIGER,
Maurice VUILLEUMIER (Zipette)

13339



POP Votations fédérales Initiative sur les banques

Cette initiative est une bonne occasion de faire un peu plus de lumière sur le rôle des banques suisses en Suisse et dans le monde. C'est pourquoi les solutions proposées doivent être soutenues. Elles visent à une plus grande transparence dans le domaine économique, politique et de la fiscalité, problèmes qui intéressent tous les travailleurs.

VOTEZ OUI

Initiative bradage du sol national

Nous sommes contre le bradage du sol et contre les spéculateurs qu'ils soient suisses ou étrangers. Cette initiative de l'Action Nationale ne vise qu'une petite partie de la spéculation. Elle est inspirée par la xénophobie. Elle est une mauvaise solution à un problème mal posé.

VOTEZ NON

Parti Ouvrier et Populaire neuchâtelois

Resp. G. Berger

13330

SUISSE

Séance du Conseil fédéral Davantage de vacances pour certains travailleurs

Très bonne nouvelle pour des centaines de travailleurs et d'apprentis: le Conseil fédéral a décidé hier de mettre en vigueur le 1er juillet prochain le nouveau régime légal des vacances. Dès cette date, chaque travailleur aura droit au minimum à quatre semaines de vacances par année et même à cinq s'il est âgé de moins de vingt ans.

La mise en vigueur du nouveau minimum légal ne devrait pas poser de problèmes particuliers, a déclaré mercredi le vice-chancelier de la Confédération Achille Casanova. Pour la Confédération en tout cas, la nouvelle norme ne change pratiquement rien, la plupart des fonctionnaires bénéficiant déjà d'au moins quatre semaines de vacances. La seule modification concerne les jeunes apprentis de la Confédération, des PTT et des CFF notamment: ils auront droit cette année à deux jours et demi de vacances supplémentaires (une semaine divisée par deux, vu que l'ancien régime prévalait durant le premier semestre). Il en ira de même pour les jeunes apprentis au service des administrations cantonales, à l'exception toutefois de ceux de Lucerne, Glaris, Schaffhouse et Neuchâtel, cantons qui sont encore en-dessous de la nouvelle norme.

Pour les employés du privé, il est pratiquement impossible de dire le nombre des personnes qui auront droit à un bout de vacances supplémentaires, déclare-t-on au siège central de l'Union syndicale suisse (USS). Les contrats sont trop divers d'un secteur économique à l'autre. Pourtant, les travailleurs et apprentis de moins de vingt ans employés dans les arts graphiques (sans la reliure), l'industrie du papier et de la cellulose, les machines, la métallurgie, l'horlogerie, la construction, la chimie et les bureaux d'architectes ne subiront aucun changement. Ils bénéficient déjà de cinq semaines de vacances par année.

En ce qui concerne les travailleurs adultes, les employés des secteurs suivants ont intérêt à se renseigner sur leurs nouveaux droits: habillement, équipements en cuir, ferblanterie et installations sanitaires, bois, alimentation, horticulture, garages, camions et taxis, hôtellerie et restaurants, cabinets et laboratoires dentaires.

Relevons enfin que le Conseil fédéral n'a pas encore décidé quand l'initiative

de l'USS sur les vacances serait soumise à l'avis du peuple et des cantons. Ce texte, qui prévoit les mêmes conditions que le nouveau régime mis en vigueur mercredi avec en plus un minimum de cinq semaines de vacances pour les travailleurs âgés de plus de quarante ans, n'a en effet pas été retiré (décision de l'USS du 9 avril dernier).

Autres décisions

Par ailleurs, en l'absence de M. Alphonse Egli, actuellement à la Valette (Malte) pour la conférence des ministres européens responsables des sports, le Conseil fédéral a également pris les décisions suivantes:

● **ULM:** le gouvernement se rendra sur un aérodrome pour apprécier de visu les avantages et désavantages de ce type d'avions. Ce n'est qu'après qu'il rendra son verdict sur leur sort.

● **Diplomatie:** un crédit de 16,4 millions de francs est demandé pour une nouvelle ambassade à Kinshasa. La construction de la résidence de l'ambassadeur suisse à Tokyo nécessite, elle, un rallonge d'un million.

● **Aide au développement:** un montant de 10 millions de francs est mis à la disposition du Soudan. Ce pays pourra ainsi réduire quelque peu le fort déficit de sa balance commerciale.

● **AELE:** la réunion semestrielle des ministres de l'AELE aura lieu le 22 mai à Visby, en Suède. M. Kurt Furgler emmènera la délégation suisse.

● **Constitutions:** la garantie fédérale devrait être accordée à trois constitutions cantonales récemment révisées. Obwald, Schaffhouse et Thurgovie sont concernés.

● **Parlement:** les réponses gouvernementales à 195 interventions personnelles de parlementaires sont prêtes. Parmi elles, 71 motions, 57 postulats et 67 interpellations.

● **Nomination:** M. Rainer Gut, PDG du Crédit Suisse, fait son entrée au Conseil de banque de la Banque Nationale. Il succède à M. Hans Strasser, PDG de la SBS.

● **Nomination (bis):** M. Walter Müller, un Thurgovien, est le nouveau directeur de la Station fédérale de recherches en arboriculture, viticulture et horticulture de Waedenswil. Il succède à M. Robert Fritzsche.

● **Couleur 3:** le troisième programme de la Radio romande pourra émettre jusqu'au 31 octobre 1986, comme sa consœur allemande DRS 3. Cela permettra une appréciation globale des deux essais.

● **Funiculaire:** la concession du funiculaire Schöneck-Zugerberg a été renouvelée pour 50 ans. Le bénéficiaire reste la société anonyme du Chemin de fer et des bus zouglois. (ats)

Pétition contre la répression du commerce du sexe à Zurich

La «Ligue suisse pour la défense des droits civils», la SFB (implantée en particulier à Zurich) se prépare à récolter les signatures pour adresser une pétition au Conseil d'Etat zurichois. Objectif: demander que cesse la répression à Zurich dirigée contre le commerce du sexe. Le texte de la pétition sera déposé dans une centaine de cinémas de la Suisse allemande. Pour le responsable de la SFB, Ernst Dünenberger, entre 10.000 et 25.000 signatures devraient être récoltées.

«L'intolérance et l'arbitraire des fonctionnaires s'étendent sur presque tout le pays et remplacent un peu plus chaque jour la liberté et la responsabilité du citoyen. Décrets officiels concernant les mœurs, ordres de mise sous tutelle, répression concourent à déresponsabiliser les gens» dit le texte de la pétition. «Cette politique répressive commence par des mesures de censure frappant des

films non conventionnels pour finir par une répression latente de la liberté sexuelle», dit encore la pétition.

Interrogé, Ernst Dünenberger, estime qu'il ne s'agit pas de laisser une entière liberté au développement du commerce du sexe. Dans ce domaine, notamment, les prostituées auraient également le droit d'être entendues, avant que l'on statue sur leur sort. Mais les autorités ont précisément laissé cette question de côté. La SFB a choisi de s'adresser au gouvernement zurichois puisque, en matière juridique, dans le canton, il a la haute surveillance. A cet égard, afin de fournir aux autorités un partenaire acceptable à la discussion, la SFB a fondé le mois dernier à Zurich, la «Ligue des femmes libres». Selon M. Dünenberger, les 40 femmes qui y ont adhéré seraient prêtes à chercher et à accepter des solutions au problème de la prostitution. (ats)

Pour l'Office suisse d'expansion commerciale

Le creux de la vague est passé

«Il semble bien que le creux de la vague a été passé durant le premier trimestre de 1983», a déclaré M. Heinz Haas, président de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC), devant la 56e assemblée générale tenue hier, à Lausanne, en présence du conseiller fédéral Kurt Furgler, qui a fait un exposé sur la nécessité de promouvoir les exportations.

M. Haas a fait un constat modérément positif de l'évolution de la conjoncture économique en Suisse l'année dernière. Le commerce extérieur helvétique a connu des développements inégaux; les exportations vers les pays en développement se sont réduites de 5,5 %, alors que

celles vers les pays de l'OCDE ont augmenté de 3,5 % en Europe, de 10 à 12 % aux Etats-Unis, au Canada et au Japon. Si les exportations ont été stables en termes réels, les importations ont progressé de 5 %. Malgré l'important déficit de la balance commerciale, la balance des revenus est restée nettement positive.

Les années de croissance exponentielle sont passées, a ajouté M. Haas. Nous vivons une époque de changement des structures dans laquelle l'équilibre, le maintien des circuits naturels et une utilisation prudente de l'énergie sont primordiaux. Peut-être nous sentirons-nous mieux si, sous la pression des événements, nous modifions notre échelle des valeurs. «Les dommages écologiques croissants indiquent que certaines limites pourraient déjà être dépassées. Je suis convaincu que notre pays ne supporterait plus une croissance économique générale comme celle des années 50 et 60; chez nous, la nature est déjà trop atteinte. L'économie ne peut plus être ressentie comme une fin en soi», a-t-il ajouté.

M. Heinz Haas, président de l'OSEC depuis 1978, a cédé sa place à M. Rudolf

Schmid, ancien délégué du groupe Sulzer.

M. Kurt Furgler, chef du Département fédéral de l'économie publique, s'est adressé à l'assemblée de l'OSEC pour souligner que l'augmentation de la production en Suisse nécessite des débouchés supplémentaires à l'étranger. Une certaine croissance reste indispensable au maintien de notre niveau de vie et à nos engagements sociaux. Notre bien-être actuel et futur appelle une promotion des exportations: c'est un défi permanent à la concurrence internationale en même temps que le signe de notre appartenance à la communauté mondiale, a-t-il souligné. (ats)

M. Pellegrini démissionne de la présidence de la SRT/Valais

M. Hermann Pellegrini, rédacteur en chef du «Nouveliste et Feuille d'Avis du Valais», a fait part de sa démission de la présidence de la SRT/Valais, ou Société de radiodiffusion et de télévision du canton du Valais. M. Pellegrini occupait la présidence depuis la fondation de la société en mars 1980. Son successeur sera désigné lors de l'assemblée générale en septembre prochain. (ats)

Offre surabondante de laitues

Une offre surabondante de laitue pommée et de radis, ainsi que de laitue romaine, caractérise le marché des légumes cette semaine. Selon l'Union maraîchère suisse (UMS), 3,6 millions de laitues pommées remplissent les étagères à légumes, soit deux par ménage - une situation sans précédent.

«Pas vraiment prévues», cette abondance s'explique selon l'UMS par des récoltes intervenant simultanément dans les petits et les grands tunnels et dans les champs recouverts de films plats.

Aux consommateurs de profiter de la situation, car elle ne durera pas longtemps.

L'offre de radis reste également abondante: cette semaine, elle se chiffre à plus d'un demi-million de bottes. (ats)

L'or des Incas à votre portée

Le Pérou à Onex? Pas tout à fait; mais presque puisque le 2 juin prochain aura lieu dans cette commune genevoise le tirage de la 542e tranche de la Loterie romande. Un tirage en forme d'Eldorado puisque plus de 8 kilos d'or en lingots de diverses tailles seront attribués. De quoi faire des détenteurs de billets de la Loterie romande les dignes successeurs des Incas, cet ancien peuple du Pérou qui a laissé le souvenir d'admirables orfèvres, habiles à travailler l'or.

En prenant un ou plusieurs billets de la Loterie romande, chacun à la possibilité d'obtenir sa part de Pérou. A quoi s'ajoute encore la satisfaction de participer à une œuvre charitable de longue haleine qui répartit l'intégralité de son bénéfice entre divers organismes romands d'entraide. Un investissement modeste qui peut rapporter gros. Et qui, même s'il ne sort pas gagnant, profitera de toute façon à ceux qui en ont besoin. (Comm.)

En raison du mauvais temps

Les hirondelles sont affaiblies

A cause du mauvais temps de ces dernières semaines, les hirondelles et les martinets ne trouvent qu'avec peine de la nourriture, c'est-à-dire des insectes. L'Institut ornithologique suisse de Sempach donne les conseils suivants pour soigner les oiseaux affaiblis:

- Les oiseaux doivent être mis dans des cartons à chaussures, recouverts d'un linge absorbant et ayant la même température que les chambres. Les oiseaux pourraient s'enchevêtrer dans de la paille ou autre matière de texture similaire.

- La nourriture qui convient le mieux aux hirondelles et aux martinets est la viande hachée maigre et humide, qui doit être donnée, pendant le jour, une à

deux fois par heure et en deux à trois portions.

- Pour nourrir l'oiseau, il faut le tenir entre le pouce et l'index et ouvrir le bec avec l'autre main, en tirant le bec inférieur vers le gosier. Il faut que le bec soit suffisamment ouvert pour qu'une allumette, sur laquelle on a disposé un peu de viande hachée, puisse entrer dans le gosier.

- Dès que l'oiseau a recouvré ses forces, il faut lui redonner la liberté par un matin d'un jour ensoleillé.

L'Institut rend attentif sur le fait qu'il y a actuellement de nombreux oisillons qui quittent leur nid. Ces jeunes oiseaux, encore nourris par leurs parents, ne devraient pas être touchés. (ats)

Les chômeurs bâlois revendiquent

Déguisés en fantômes, une dizaine de membres du comité des chômeurs de Bâle ont remis hier à Berne à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) une pétition portant quelque 1500 signatures. Celle-ci demande que Bâle-Ville soit déclaré canton de crise en raison de son taux de chômage élevé, et qu'en conséquence la durée de versement des indemnités de chômage y soit prolongée.

Bien que son taux de chômage de 2,7% le place au troisième rang des cantons suisses, Bâle-Ville ne figure pas parmi les cantons où le Conseil fédéral a porté de 85 à 170 le nombre d'indemnités maximum. (ats)

FAITS DIVERS

En Argovie: un caissier disparaît avec deux millions

Joli coup que celui qu'a réalisé le week-end dernier le caissier de la succursale de Zurzach de la Banque hypothécaire et de commerce. Vendredi soir, le caissier, un jeune homme de 21 ans, prenait congé de ses collègues de travail, en toute simplicité. Ce qu'il ne leur a pas dit, c'est qu'il partait en vacances en emportant deux millions de francs de la banque. On ne l'a plus revu depuis.

De quelle manière a-t-il pu mettre la main sur cet argent? Avait-il un complice? Ces questions restent pour l'heure sans réponse. La Police cantonale argovienne a confirmé hier le vol mais, d'entente avec la banque, sans faire de commentaires ni donner de précisions.

Selon le quotidien «Badener Tagblatt», le caissier devait, à la fermeture des guichets, transporter dans la chambre forte dans le sous-sol de la banque quatre caissettes d'argent. Quelque part, entre les guichets et la chambre forte, les caissettes ont disparu. On ignore comment l'argent a pu être sorti de la banque.

VOITURE CONTRE UN ARBRE: PASAGÈRE TUÉE

Mme Madeleine Thoma, 44 ans, de Shwarzenbach (SG), a été tuée mardi soir dans un accident de la circulation près d'Oberuzwil (SG). Selon la police, la voiture dans laquelle elle se trouvait est sortie de la route dans un virage et s'est jetée contre un arbre. Sa conductrice et un autre passager ont été hospitalisés dans un état grave.

CONDAMNATION DES OCCUPANTS DU CONSULAT DU HONDURAS À ZURICH

Cinq membres des Jeunesses socialistes révolutionnaires, organisation de jeunesse du parti socialiste ouvrier (ps), ont été condamnés mercredi par le Tribunal de district de Zurich à deux jours d'arrêt. Ils avaient occupé le 8 avril de l'année dernière le consulat général du Honduras à Zurich afin de protester contre la politique de ce pays en Amérique centrale.

ACCIDENT MORTEL EN LÉVENTINE

Une femme de 27 ans, Mme Daniela Mihajlevic de Giornico, est décédée hier à Bodio dans un accident de la circulation. La voiture de la jeune femme a subitement été déportée sur la voie gauche de la chaussée et est entrée en collision avec un camion, puis avec une deuxième voiture. A la suite de cet accident, la circulation a été interrompue pendant plusieurs heures.

AUTOMUTILATION À GENÈVE: LE DÉTENU RESTE EN PRISON

Le condamné d'origine roumaine qui s'était coupé deux doigts en prison pour clamer son innocence a demandé hier matin une nouvelle fois aux juges de la Chambre d'accusation de Genève sa mise en liberté provisoire.

Celle-ci lui a été refusée. Son recours en cassation sera examiné lundi prochain. (ats)

PUBLICITÉ

Boire **CONTREX** c'est boire utile.

EAU MINÉRALE NATURELLE SULFATÉE CALCIQUE

circuits

bulletin mensuel
du touring club suisse
section
jura neuchâtelois



Votre voiture à l'heure d'été...



«Le printemps est de retour...» telle est la chanson. Mais pour les voitures, c'est une autre chanson ! Certes, plus de routes enneigées, glissantes, dangereuses pour les automobilistes.

Est-il concevable maintenant d'aborder la belle saison avec un véhicule qui a subi, pendant le rigoureux hiver, les pires maux sans s'en préoccuper ? NON ! Il est grand temps de songer à effectuer la cure printanière à votre voiture.

Il serait faux de croire qu'une fois les routes sèches que votre voiture ne nécessite aucun traitement: le sel qui s'est déposé dans les recoins de la carrosserie continue à ronger la tôle, même pendant l'été. Il est donc recommandé de faire le nettoyage de printemps.

La plupart de ces travaux peuvent être effectués par le propriétaire lui-même, il économise ainsi de l'argent et apprend à mieux connaître sa voiture et son état.

Carrosserie

- rincer soigneusement le bas de caisse: dans la plupart des cas, ce travail doit être confié à un spécialiste qui dispose d'installations nécessaires (lift). De plus, il pourra contrôler la protection antirouille et éventuellement la réparer.

- laver à fond la carrosserie.
- traiter la carrosserie avec de la cire: si la peinture est neuve, il suffit d'utiliser une cire normale que l'on trouve dans le commerce sous la dénomination de produit de conservation ou WAX. Si la peinture est légèrement mate, utiliser un produit de conservation additionné d'une substance abrasive (polish, pâte à polir, etc.). Une peinture sérieusement attaquée peut être traitée avec une véritable pâte à polir abrasive. Ce produit doit être utilisé avec prudence. Une peinture traitée de cette manière doit ensuite être conservée avec une cire dure.

Des tests ont démontré que les produits dits de longue durée sont trois fois plus chers que les cires normales et ils ne sont pas meilleurs !

- réparer immédiatement les petits points de rouille, le mieux avec de la peinture à appliquer avec un petit pinceau. Si les taches de rouille sont importantes, faire vérifier la voiture par un spécialiste.

Moteur

- nettoyer la cage du moteur, car elle aussi, souffre de projections d'eau salée.

- les automobilistes effectuant chaque année moins de 15.000 km. feront bien de vidanger l'huile deux fois par année. Les saisons les plus indiquées sont le printemps et l'automne (huile multi-grade 15 W-50 ou 10 W 30 pour l'hiver et 20 W 50 pour l'été).

- vérifier tous les niveaux, soit, le liquide de frein; l'acide de batterie (n'ajouter que de l'eau distillée); l'eau de refroidissement (on peut sans autre laisser l'antigel dans le circuit, car il ne gêne pas le refroidissement du moteur en été) et le lave-glace.
- il est également recommandé de faire régler le volume du CO (oxyde de carbone) du gaz d'échappement et le ralenti du moteur.

Châssis

Les freins sont exposés également aux projections d'eau salée. Le piston peut gripper de même que la mécanique de transmission, ce qui entraîne des grincements ou alors fait que les freins tirent d'un côté ou de l'autre.

ATTENTION: pour votre sécurité nous vous recommandons de confier votre véhicule à un spécialiste pour les travaux sur le circuit de freinage.

Pneumatiques

En règle générale, on peut dire que la dernière heure de la saison a sonné pour les pneus neige (...). Cependant, si le profil a moins de 4 mm de profondeur, vos pneus seront inefficaces l'hiver prochain et peuvent donc être «finis». Attention toutefois sur les routes mouillées !

Quelques conseils encore

- aérer et faire sécher l'habitacle et le coffre. Enlever les tapis de

fond afin de permettre à l'humidité de s'évaporer.

- huiler les charnières de porte, nettoyer les surfaces de glissements de serrures et les enduire d'une mince couche de graisse. Recoller les joints de caoutchouc arrachés.

- les temps difficiles pour la batterie sont terminés. Contrôler le niveau du liquide et nettoyer les crosses.

- les balais d'essuie-glace sont souvent endommagés après avoir collé à cause du gel sur le pare-brise. Il est conseillé de les remplacer, vous n'en serez que gré !

- penser également à vos chaînes à neige qui ont servi et net-

toyez-les dans de l'eau très chaude et ensuite les suspendre pour le séchage. Pour les conserver, frottez-les avec un chiffon légèrement huilé.

En plus de ce nettoyage printanier, nous vous rappelons que vous pouvez également faire contrôler gratuitement votre voiture, dans le cadre de nos contrôles techniques qui auront lieu du 4 au 22 juin prochain au garage von Bergen du Crêt-du-Loche (voir page 3).

Pour les automobilistes qui désirent effectuer un contrôle plus approfondi de leur véhicule, nous vous conseillons le centre technique TCS de Fontaines qui se tient à votre disposition. (pc)

Assista: nouvelle prestation

La protection juridique du TCS, Assista, offre dès maintenant, la possibilité aux sociétaires du club uniquement, de s'assurer en protection juridique privée.

En contractant cette nouvelle assurance, vous êtes couvert pour les cas suivants:

- litige relatif à des prétentions en dommages-intérêts fondées sur le droit de la responsabilité civile;
- litige avec des institutions d'assurance privées ou publiques;
- litige découlant d'un rapport contractuel;
- litige avec votre voisin que vous ne pouvez régler à l'amiable;
- litige avec la police, le juge pénal ou une autorité administrative.

Vous êtes assuré en tant que personne privée, membre de l'armée suisse, de la Protection civile ou des pompiers. Pour votre famille, votre conjoint est couvert, ainsi que vos enfants pour autant qu'ils ne soient pas mariés

et qu'ils n'aient pas d'activité lucrative. Pour cette prestation, le concubinage est reconnu.

Nous vous rappelons qu'Assista privée est réservée exclusivement aux membres du TCS alors qu'Assista circulation est ouverte à tous. Pour la couverture en Suisse, la prime est de Fr. 75.- (Europe Fr. 85.-). De plus en contractant simultanément une assurance protection juridique privée et de circulation, vous bénéficiez d'un RABAIS DE COMBINAISON DE Fr. 15.-.

Pour tous renseignements, adressez-vous à votre office.

juniors

Vacances

En Italie, à Misano, sur les côtes ensoleillées de l'Adriatique, notre hôtel, le Mariolina, vous attend.

Trois séjours de 15 jours sont prévus: du 8 au 21 juillet, Fr. 590.-, du 22 juillet au 4 août, Fr. 640.-, du 5 au 18 août, Fr. 640.-. Pour de plus amples informations, notre office se tient à votre disposition.



La valse des pneus...

memento



- 19 mai
Cours «Bien conduire» No 1
- 4 au 22 juin
Contrôles techniques au garage von Bergen du Crêt-du-Loche
- 9 au 11 juin
Course de Pentecôte, en voiture privée au Tessin
- 22 et 23 juin
Assemblée ordinaire des délégués du TCS à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds
Le programme de nos manifestations paraît également dans le journal «Touring» chaque semaine sous la rubrique «Section Jura-neuchâtelois».
Retenez ces dates et participez à la vie de votre club!



CIRCUITS

PARAIT DIX FOIS L'AN, le 3e jeudi de chaque mois, sauf juillet et août.

Dernier délai pour la remise des annonces: une semaine avant la parution.

ADMINISTRATION: Office du TCS, Pascal Capt, secrétaire, av. Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 11 22.

ÉDITEUR: Section Jura neuchâtelois du TCS, Delson Diacon, président, Charrière 55, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 84 77.

RÉDACTION: Commission du bulletin, Léopold-Robert 88, tél. 23 11 22

RÉGIE DES ANNONCES: Publicité Matthey, av. de l'Hôpital 18, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 42 83.

Prochaines parutions: édition spéciale Assemblée: 22 juin; édition normale: 28 juin.

*Salon Dames -
Pierrette Fleury*

Actuel Coiffure

Avenue Léopold-Robert 6 - ☎ 039/28 42 36 - 2300 La Chaux-de-Fonds

HEUS & CHRISTEN SA

☎ 039/23 81 88

Pour vos installations

ÉLECTRICITÉ + TÉLÉPHONE

Daniel-JeanRichard 11 La Chaux-de-Fonds

Diététique LA HUCHE

Mme E. Röhrig

Av. L.-Robert 76 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 26 02

Efficace est une CURE, grâce au suc SCHONENBERGER extraits de la plante fraîche: ortie - bouleau - dent-de-lion font merveille Renseignements et prospectus gratuits Centre de diététique BIONA

Hertig Vins s.a.

Agents de

Bouchard Père & Fils

Au Château-Beaune

Rue du Commerce 89 Tél. 039/26 47 26

vente + réparations mécanique toutes marques et électricité

GARAGE des STADES

A Miche & B Helbling

Chaux-de-Fonds - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 68 13

Bar La Rucho

Léopold-Robert 108

Spécialités de thé

Menus fast-food

Arlette Girard, ☎ 039/23 28 44

TESTEZ-LES

Passez donc chez nous: la nouvelle Peugeot 305 GT vous attend: brillante, confortable et économique. Brillante! Nouveau moteur de 1600 cm³, 93 CV-DIN, boîte 5 vitesses 0-100 km/h en 11,7 s, vitesse de pointe: 170 km/h. Confortable! Sièges sport revêtus de tweed, vitres teintées, lave-vitres électriques, verrouillage centralisé. Économique! Consommation incroyablement basse: 5,7 l/100 km. - norme OGB. Fr. 16 890.-.

PEUGEOT 305 GT

ENTILLES SA GARAGE ET CARROSSERIE

La Chaux-de-Fonds (039) 26 42 42 - Le Locle (039) 31 37 37

GARAGE TALBOT VOILÀ DES AUTOMOBILES

CERCLE ITALIEN

Spécialités italiennes

Pizzas au feu de bois

Viandes au grill

Parc 43, ☎ 039/23 13 33

Beau choix permanent de voitures d'occasion

Réparations toutes marques

DÉPANNAGE JOUR ET NUIT

J.-F. STICH SPORTING

GARAGE-CARROSSERIE

La Chaux-de-Fonds - Crêts 90 ☎ 039/26 44 26

Des menus les plus simples...

BAR Restaurant BEL-ETAGE

M. et D. Moretti, Immeuble Moreau

RÔTISSERIE Au Fir Bec

L.-Robert 45, ☎ 039/23 64 65

... à la cuisine gastronomique

Samedi 19 mai

Fêtez avec nous

nos 18 ans!

CONFISERIE mirabeau

TEA-ROOM

Rue Neuve 7 ☎ 287950

Elles sont arrivées, les Mercedes 190/190 E.

Les dernières-nées de la gamme Mercedes sont arrivées chez nous: les 190 et 190 E. Elles vous attendent pour un premier essai sur route. Venez nous voir et vous ferez connaissance de ces Mercedes résolument nouvelles et différentes.

Elles représentent la synthèse idéale de compacité sportive et de technologie d'avant-garde. Sans négliger pour autant tout ce que l'on est en droit d'attendre de chaque Mercedes. Venez vous en convaincre en nous empruntant une Mercedes 190 ou 190 E. Peut-être cet essai se transformera-t-il en adoption définitive?

80.1.83 F Mercedes-Benz

Garage P. Ruckstuhl s.a.

Rue Fritz-Courvoisier 54 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 28 44 44

Sur le point de partir.

Il n'est pas nécessaire de bourrer son porte-monnaie pour partir en vacances...

à part quelques billets de banque indispensables pour régler de petites dépenses, l'UBS vous propose des moyens de paiement particulièrement pratiques et sûrs: Swiss Bankers Travellers Cheques, Eurochèques ou Euro-card. Et, pour connaître les us et coutumes de votre pays de destination, demandez nos notices de voyage.

Pendant votre absence, déposez vos objets de valeur à l'UBS dans un compartiment de coffre-fort.

UBS Union de Banques Suisses

La Chaux-de-Fonds, Le Locle Les Ponts-de-Martel

NOS OCCASIONS

DATSUN Cherry 1,2, bleu métal, 1981, 21 000 km., Fr. 7 500.-

MAZDA 323 1,3 GL, brun métal, 1980, 54 000 km., Fr. 6 900.-

MAZDA 323 1,3 GL, brun métal, 1981, 43 000 km., Fr. 7 500.-

MAZDA 323 1,5 GLS, aut., bleu métal, 1981, 40 500 km., Fr. 8 500.-

GARAGE DE L'AVENIR

R. et A. Charnaux Progrès 90, ☎ 039/23 10 77 La Chaux-de-Fonds

AU VOLANT, LA VUE c'est la vie!

LUNETTERIE CENTRALE

Jacques-E. Mahéas Daniel-JeanRichard 15, ☎ 039/23 22 00, La Chaux-de-Fonds

FIAT Panda Super brune, 10 000 km., 1983

CITROËN GSA Pallas blanche, 47 000 km., 1981

VOLVO 343 DL bleu mét., 43 000 km., 1980

PEUGEOT 305 blanche, 41 000 km., 1981

RENAULT 9 TSE bleue, 19 000 km., 1983

Garage de la Ronde

☎ (039) 28 33 33 rue Fritz-Courvoisier 55 2300 La Chaux-de-Fonds

Nous vous recommandons nos literies de marques suisses aux meilleures conditions:

Superba - Elite - Bico - Happy - Roviv - Ressorta, etc...

INTER-MEUBLES

meubles - habitation - tapis - rideaux

Place du Marché 2 et 4 + Collège 15 - ☎ 039/28 52 81 - La Chaux-de-Fonds

Messmer Willy

Orthopédie Moderne Tél. 039/23 26 10

A votre service

LA CHAUX-DE-FONDS Daniel-JeanRichard 44, ☎ 039/23 26 10

Vive la collection d'été...
... d'une parfaite distinction pour votre séduction

BOUTIQUE COQUELINE

Av. L.-Robert 11, ☎ 039/23 15 62 La Chaux-de-Fonds

PUMP'S BOUTIQUE

Balance 10, ☎ 039/28 24 20



sociétaires

Assistance à l'étranger

A l'étranger, la circulation se fait de plus en plus dense, dangereuse même. Les automobilistes roulent différemment que dans notre pays; les risques d'être confrontés à des problèmes sont accrus par le comportement des gens qui toute l'année rêvent vacances et qui, enfin, peuvent s'évader. Souvent nerveux, précipités, ils en oublient leur self-contrôle qui au volant de quelque véhicule que ce soit est capital. Au lieu d'accroître leur attention, ils la relâchent et, la moindre petite inattention peut compromettre tout un rêve de vacances qui se réalisait enfin. Mais il y a également ce tragique destin qui frappe et gâche tout. Là contre, l'être humain ne peut rien!

QUELQUES CHIFFRES

L'année dernière, 30.000 sociétaires ont bénéficié des nombreuses prestations du livret ETI. Quelque 7500 véhicules ont été rapatriés ainsi que leurs occupants. 4200 personnes ont utilisé les lettres de crédit (avances financières). Suite à des problèmes juridiques, Assista s'est occupée de 2500 dossiers.

PRÉSENTATION

Dès sa fondation, le Touring-Club Suisse a voulu se préoccuper de ses sociétaires qui voyagent à l'étranger. Il a été mis au point un service d'assistance spécialement adapté aux problèmes qui pourraient se poser au cours d'un voyage à l'étranger, que ce soit par n'importe quel mode de transport. D'année en année, le livret ETI a été corrigé, amélioré et adapté à l'évolution constante du tourisme par de multiples prestations. La centrale d'alarme de Genève fonctionne 24 h. sur 24, dimanches et jours fériés inclus. Un important dispositif est prêt à venir en

aide aux sociétaires en détresse où que ce soit et rapidement. Deux couvertures territoriales existent: EUROPE, recouvrant tous les pays méditerranéens jusqu'à l'Oural (exclus Suisse, Liechtenstein et territoires outre-mer des pays européens) et MONDE (exclus Suisse et Liechtenstein). En dehors de la validité du livret ETI Europe, toutes les prestations ayant trait au véhicule tombent (p. ex. dépannage, rapatriement du véhicule). En contractant le livret ETI, vous ne couvrez pas seulement votre véhicule mais également tous les membres de votre famille qui vivent en ménage commun avec vous et qui, même s'ils voyagent séparément sont également couverts. Par contre, le concubinage n'est pas reconnu. En cas d'accident, le livret ETI rapatrie aussi les autres occupants de la voiture, non titulaires de ce document et, ceci gratuitement. Chose importante, le livret ETI ne vous couvre pas seulement si vous vous déplacez en voiture, mais pour tous les modes de transport (avion, bateau, vélo, moto, train et même à pied). Si vous avez une caravane, munissez-vous de la carte

complémentaire au livret ETI Europe pour tous véhicules tractés (caravanes, remorques) et pour tout autre équipement transporté sur le véhicule ou la remorque tel que bateau ou planche à voile.

PRIX

Le livret ETI est une prestation réservée exclusivement aux membres du club. Son prix très avantageux est fixé comme suit:

EUROPE: Fr. 51.— par année ou Fr. 40.50 par année mais en abonnement de 3 ans (20 % de rabais).

MONDE: Fr. 90.— par année ou Fr. 79.50 par année mais en abonnement de 3 ans (20 % de rabais).

EXTENSION MONDE sur la base d'un livret ETI Europe existant: Fr. 39.—

CARTE COMPLÉMENTAIRE pour véhicules tractés: Fr. 15.— par année.

Ne manquez le mois prochain de lire votre «Circuit», car nous vous présentons les prestations du livret ETI.

Contrôles techniques

Dans le cadre de notre lutte contre les accidents, nous vous invitons à faire expertiser gratuitement votre véhicule du 4 au 22 juin 1984 au garage «Von Bergen», au Crêt-du-Loche.

Ces contrôles sont gratuits à raison d'un véhicule par carte de membre. Une taxe de Fr. 10.— sera perçue par véhicule supplémentaire. Non-membre: Fr. 15.—.

Course de Pentecôte du TCS

du 9 au 11 juin 84

Le Tessin en voiture privée

Selon la tradition, votre Club organise un voyage en voiture privée durant les fêtes de Pentecôte. En voici un bref résumé. Les personnes inscrites recevront un programme détaillé avec le plan de la course.

SAMEDI 9 JUIN

07.00 Départ de la Place de la Gare à La Chaux-de-Fonds. Neuchâtel, Yverdon, Lausanne, Brigue, Domodossola, Centovalli, Pique-nique facultatif ou repas au

12.00 Restaurant «Oscella» à Danta-Maria-Maggiore». Locarno, LUGANO.

Logement dans un bon hôtel du centre de la ville, chambre avec bain ou douche

19.00 Repas dans un restaurant typique.

DIMANCHE 10 JUIN

C'est le jour de repos pour les voitures.

10.00 Départ en bateau pour Brusino puis téléphérique pour Serpiano. Repas de midi.

15.35 Retour par le téléphérique puis bateau.

16.10 Arrivée à Lugano.

19.00 Repas du soir dans une «Grotto».

LUNDI 11 JUIN

08.00 Retour par Luino, Laveno, on traverse le lac en bac, Domodossola, Brigue.

12.00 Ernen (raclette) Gletsch, Grimsel, Meiringen, Berne.

19.00 Marin (filets de perche)

PRIX PAR PERSONNE: Fr. 250.—.

Suppl. chambre 1 lit: Fr. 40.—, suppl. non-membre: Fr. 30.—. Tout compris, sauf le repas de midi le premier jour et le bac Laveno-Intra (lire it. = 1600 par personne et 6000 env. pour la voiture selon la longueur).

Inscriptions jusqu'au 31 mai à l'office du TCS, 88, av. Léopold-Robert (039) 23 11 22.

service

Notre office vous propose...

TCS-Voyages suggère

New York inédit du 12 au 20 octobre 1984

Prix: 1650.—

comprenant:

- train de votre domicile à Zurich Klotten retour
- vol direct Zurich - New York et retour par vol DC 10 Balair
- transferts
- 7 nuits à l'hôtel Edison — chambres à 2 lits
- tour de Manhattan en bateau
- taxes et services

Demandez notre programme détaillé!

ALGARVE	1 se. dès Fr.	680.—
ANDALOUSIE	1 »	825.—
ÎLES CANARIES	3 »	891.—
MAROC	1 »	896.—
TUNISIE	2 »	628.—
MAJORQUE	1 »	490.—
SARDAIGNE	1 »	775.—
CORSE	1 »	645.—
YOUGOSLAVIE	2 »	668.—
GRÈCE	1 »	730.—
GRAND NORD	1 »	1640.—
LES ANTILLES	2 »	1876.—
BRESIL	2 »	2688.—
KENYA	2 »	1525.—
ÎLE MAURICE	2 »	3521.—
SRI-LANKA	2 »	1634.—
THAÏLANDE	1 »	2218.—

Il s'agit de quelques destinations parmi tant d'autres, au prix minimum, selon la date du départ et l'hôtel.

Nous prenons les inscriptions, sans aucun frais pour notre clientèle, pour toutes les agences organisatrices de voyages, telles que: AIRTOUR, HOTELPLAN, KUONI, UNIVERSAL, AFRICAN-SAFARI, JELMOLI, POPULARIS, DANZAS, WAGONS-LITS, CLUB INTERSPORT, CLUB MÉDITERRANÉE, CARS MARTI, BURRI, ETC.

Pour un week-end prolongé, demandez nos programmes des vols «CITY».

Et pourquoi pas UNE CROISIÈRE? Pour les vacances horlogères, nous vous conseillons de ne pas trop tarder.

VOTRE CLUB = VOTRE AGENCE DE VOYAGES
88, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-fonds
(039)23 11 22

VOYAGE LECTEURS MEMENTO



CROISIÈRE SUR LE MISSISSIPPI ET VISITE DE LA FLORIDE
du 22 novembre au 8 décembre 1984
dès Fr. 5800.—

De Memphis à New Orleans; une semaine sur le plus beau et le plus confortable bateau du fleuve, le «Mississippi Queen». Deuxième semaine en Floride avec visite de Disney World et Cap Kennedy.

Nos prestations:
● Vols de ligne au départ de Genève ● Hôtels de 1ère catégorie ● Croisière avec pension complète ● Transferts et excursions ● Accompagnateur TCS.

ATTENTION
Rabais important de Fr. 300.— pour toute inscription avant le 3 juillet 1984

Membre de la Fédération suisse des agences de voyages

Camping au TCS ... avantages nombreux

Savez-vous que le fait d'être membre campeur du TCS vous offre de multiples prestations, souvent inconnues pour beaucoup de personnes. En devenant membre campeur, vous êtes directement affilié au CCMN (Camping-Club des Montagnes neuchâteloises). Tout au long de l'année, celui-ci vous propose de nombreuses manifestations tels que rallies, stamms, soirées dansantes ou théâtrales, toutes animées d'un bel entrain.

Ce que nous vous offrons

Pour tout nouvel adhérent, deux possibilités se présentent: soit il fait déjà partie du TCS dans une autre catégorie

(cotisation Fr. 22.—) ou simplement devient campeur du club. Dans ce cas, la cotisation s'élève à Fr. 32.— par année (une taxe d'entrée de Fr. 20.— est perçue). Dans cette catégorie de Téciistes, la distinction est faite entre campeur et caravanier.

Nombreuses et diversifiées, les prestations sont les suivantes:

- droit de participation à la vie du Camping-Club (CCMN);
- réduction de 20 % sur les terrains du, ou gérés par le TCS et réservation privilégiée sur ceux-ci;
- carnet de camping international qui constitue un document d'identité sur la plupart des terrains de camping en Suisse et à l'étranger;

- assurance matériel (caravanes exclues). Jusqu'à Fr. 2000.— par année (franchise de Fr. 50.— par cas). En plus du matériel de camping habituel, les montres et radios sont comprises jusqu'à Fr. 3000.—. Moyennant une prime supplémentaire, la somme assurée peut être augmentée (Fr. 2.50 pour Fr. 1000.—).
- RC Camping: pour le membre et les personnes qui l'accompagnent sur les terrains de camping en Suisse et à l'étranger (Fr. 1 million pour les dégâts corporels et matériel).
- journal des campeurs, «Freizeit-Loisirs» vous informe sur tous les problèmes du camping ou caravaning: sports, écologie, bancs d'essai sur le matériel de plein air, conseils pratiques, etc.

Profitez de notre offre, adhérez au TCS camping, car de par les prestations proposées, vos intérêts n'en sont que mieux défendus! N'hésitez pas, retournez-nous le bon ci-dessous de Fr. 10.— à l'adresse suivante: TCS, 88, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds (☎ 23 11 22).

Fr. 10.— de réduction valable pour 1984
Je soussigné, désire devenir membre campeur du TCS. Veuillez me faire parvenir une demande d'admission.

Nom:

10.— Prénom:

Adresse:

juniors

Clôture du cours 1983-84

Le 6 avril, le cours 1983-84 s'est terminé par la séance de clôture dont le thème s'intitulait «l'alcool au volant». Plusieurs personnes ont effectué volontairement le test du bréthäliser, suivi d'un exposé et de films présentés par deux policiers de la gendarmerie. A relever, le peu d'intérêt de certains Juniors face au problème toujours d'actualité de l'alcool au volant.

En remontant le cours jusqu'à son début, on peut constater que celui-ci fut diversifié: 3 séances de conduite sur la place d'aviation avec des moniteurs d'auto-école; 2 séances dans la salle des cours sur la théorie de circulation avec tests.

Le 1er mars, plus de 40 participants et trois accompagnants partirent en car visiter la fabrique d'automobiles Peugeot à Sochaux, suivi d'un lunch à Courchavon.

De la fin janvier à début février, les Juniors s'initiaient, au Technicum neuchâtelois, aux «secrets» de la technique automobile, mécanique et petits dépannages.

Le mois de janvier fut consacré aux cours de sauveteurs donné par la Société des samaritains, qui donne droit à l'attestation pour le permis d'élève-conducteur. Le 16 décembre, la soirée fut réservée à la visite du centre de police à Marin, celle-ci fut agrémentée par un exposé et des diapositives sur les accidents de la route. Le 12

décembre, les Juniors furent informés sur les problèmes de l'automobiliste face à la justice. En novembre, ils s'initiaient à des cours de théorie sur les règles de la circulation routière.

Ces cours ont duré 5 mois environ et ont été donnés par: des professeurs du technicum; des policiers; un avocat; l'Association neuchâteloise des samaritains; des experts automobiles et des moniteurs d'auto-école. Je saisis cette occasion pour remercier, sans les nommer, toutes les personnes qui m'ont aidé et contribué à la réussite du cours

1983-84. Cette année, le record de participation est tombé avec 51 Juniors. L'ambiance fut bonne et tout s'est passé sans trop de problèmes. Déception à l'égard de certains jeunes qui tout au long de ces soirées, ne se sentaient pas trop concernés et perturbèrent les cours; dommage pour eux! Pour les autres, j'espère qu'ils en garderont un bon souvenir, que les leçons porteront leurs fruits et, qu'ils deviendront de bons usagers de la route.

W. Calame,
président de la commission



Visite du Centre de police de Marin

30^e ANNIVERSAIRE

roger blaser sa Porcelaines, cristaux
l'ensemblier de la table

2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 02 12

vous invite à visiter son **EXPOSITION SPECIALE**
en son magasin de l'avenue Léopold-Robert 35

avec la participation de:

CHARLES PAREL
Antiquités
Restauration et brocante
Grenier 22, La Chaux-de-Fonds

GALERIE DU TAPIS d'ORIENT
38, rue de la Serre,
La Chaux-de-Fonds

Deux fois plus
d'expérience
= deux fois
moins de
problèmes.

Voici la signification précise (et complète) de la phrase ci-dessus:
Deux fois plus d'expérience (et complète) de la phrase ci-dessus:
Si vous introduisez le deuxième pilier (LPP) dans votre entreprise
en faisant confiance à VITA, vous bénéficierez également du
savoir-faire et de l'expérience de la «Zurich»: le deuxième pilier
peut donc être soigneusement adapté à l'assurance maladie et
accidents.
Ce qui implique l'élimination des lacunes aussi bien que celle
d'une double couverture.
Cela signifie aussi que tout ce qui vous paraît assez complexe peut
être réglé assez simplement.
VITA et la «Zurich». Des solutions totales, pas des demi-mesures..



90-2458

Café du Patinage
Collège 55, ☎ 039/28 25 76
demain soir
souper amourette
(ris de veau et moelle épinière)
Prière de réserver
13225



Dimanche 20 mai, 1 j.
COURSE SURPRISE
à travers les vergers en fleurs
Fr. 30.- par personne

Dimanche 27 mai, 1 j.
Course aux narcisses au
PAYS D'EN-HAUT
Fr. 35.- par personne

ASCENSION 31 mai, 1 j.
Course dans l'Oberland bernois
Beatenberg
Prix spécial Fr. 35.- par personne

Voyages 1984
PENTECÔTE 1.6-15.6, 15 j.
ou du 8.6- 15.6, 8 j.
SÉJOUR À LA COSTA BRAVA
8 j. Fr. 410.- par personne
15 j. Fr. 650.- par personne
tout compris

VACANCES HORLOGÈRES
SÉJOURS À CAORLE
sur la côte vénitienne
divers hôtels et pensions à choix
Départs les 14 et 21 juillet
Séjours de 8 ou 15 j.
1 semaine dès Fr. 500.-

SÉJOUR AU TYROL DU SUD
du 17 au 21 juillet, 5 j.
Fr. 450.-

Programmes détaillés à disposition
Inscriptions et renseignements
☎ 039/41 22 44 - ST-IMIER



Samedi 19 mai
Marché à Intra
54.-*
Train et car 67.-

Samedi 26 mai
Marché du vin à Chardonne
37.-*

Excursion au Mont-Pélerin - Dégustation
gratuite - Divertissement folklorique 47.-

Jeudi 31 mai (Ascension)
Einsiedeln **46.-***
Train, circuit en car postal 61.-

Jeudi 31 mai (Ascension)
Ile de Mainau - Meersburg **51.-***
Entrée à l'île de Mainau comprise 64.-

Dimanche 3 juin
Tour de la Furka
46.-*
Temps libre à Andermatt 61.-
* avec abonnement 1/2 prix

Programme détaillé, inscription et
retrait des billets jusqu'à la veille du
départ à 15 heures. 13337

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 62 62

20% de réduction
avec les billets
d'excursion
pour les plus
belles destinations
Prospectus aux guichets de gare
et dans les agences de
voyages

Stalder & Suter

ECONOMIE

100e assemblée générale de la future SECE Cortailod Holding SA L'accent sur la qualité et le profit mesuré au lieu de l'expansion accélérée

L'histoire des Câbleries de Cortailod est exemplaire à plus d'un titre. Histoire d'un succès, comme nous l'avons écrit par ailleurs, qui repose essentiellement sur deux éléments. Le premier est le degré et la richesse d'ingéniosité, de créativité, d'inventivité de l'un des trois fondateurs François Borel, à qui l'on doit les premiers câbles électriques dignes de ce nom et utilisés dans le monde entier, durant près de cent ans, ainsi que les machines et procédés de fabrication. La liste de ses inventions est si longue que même ses historiographes ont dû renoncer à la dresser! Second élément: la ténacité des fondateurs et des actionnaires.

C'est ce qu'a tenu à rappeler M. André Jacopin, président de la Société d'exploitation des câbles électriques de Cortailod, en préambule à son allocution prononcée à l'occasion de la 100e assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui a eu lieu hier après-midi au siège de la société.

«L'événement ne serait qu'anecdotique, a souligné l'orateur, s'il n'était révélateur du courage et de la fidélité des premiers actionnaires. Nombre d'entre eux en effet avaient subi des pertes non négligeables ensuite des revers de la Société anonyme des câbles électriques Berthoud, Borel & Cie, créée à Paris en 1881, avec la déconfiture de la banque de l'entreprise et un incendie qui rendait inéluctable sa liquidation.

Cet échec n'entama guère la confiance des anciens partenaires dans les destinées de la câblerie. La plupart d'entre eux participèrent en effet à la fondation de l'actuelle société. Le capital de cette dernière s'élevait à 600'000 francs... Ce n'est qu'en 1892 qu'un modeste dividende de 5% avait pu être attribué...»

1898, 1914, 1920, 1962, 1963, 1970, 1972, autant de millésimes marquant pour les câbleries le départ de futurs développements. Ayant gagné et affirmé sa dimension nationale, les actions de Cortailod étaient cotées à la Bourse de Zurich dès juillet 1973. Et, on le sait, n'entre pas en Bourse qui veut!

NAISSANCE DE SECE CORTAILLOD HOLDING SA

Voilà pour la centième assemblée sous son aspect historique, commenté et détaillé par le président du conseil. Nos lecteurs connaissent par ailleurs l'ampleur prise par le groupe et diversité de ses activités industrielles dans le peloton de tête de la technologie. Avoir remémoré la philosophie de continuité régissant la société, n'était pas un acte simplement commémoratif. Il soulignait un fait précis: la raison sociale ne recouvre plus sa réalité économique et financière. Si la câblerie reste l'activité principale du groupe, elle n'en constitue plus qu'un élément sous sa forme moderne.

C'est ainsi que l'assemblée a été appelée à ratifier cette proposition du conseil d'administration de modifier - en même temps que certains points des statuts - la raison sociale des câbleries et la formulation d'un but social destiné à dissiper des ambiguïtés actuelles et futures.

La Société d'exploitation des câbles électriques devient donc la SECE Cortailod Holding SA.

filiales. Nous veillerons plutôt à leur conserver une taille raisonnable en mettant davantage l'accent sur la qualité de leurs prestations que sur leur volume.

Rubrique économique:
Roland CARRERA

Nous rechercherons un profit mesuré de préférence à des chiffres d'affaires marginaux. Le maintien des postes de travail sera une des préoccupations de la gestion de nos affaires, mais ne sera pas érigé en dogme. La création d'emplois ne sera pas prioritaire. Les branches mortes seront élaguées, quoiqu'il puisse en coûter d'orgueil. D'autres créneaux seront prospectés. Nous saurons être circonspects, mais pas timorés. L'avenir de notre groupe qui a toujours su marier la tradition et l'innovation est à ce prix. Telle a été la conclusion de l'allocution présidentielle, dont il paraît évident que la dernière partie concernait les activités du groupe.

DIVIDENDE INCHANGÉ

Le capital social de Cortailod est actuellement de 7 millions de francs. Les actions nominales de 100 francs sont cotées en Bourse cette semaine à quelque 1450 francs. Elles se sont révélées stables dans leurs cotations. Dividende brut par action inchangé par rapport à l'année dernière: 75 francs brut par action.

● Les représentants de 200 instituts bancaires, membres et actionnaires de la Banque des lettres de gage, ont été accueillis à l'occasion de l'assemblée générale du 10 mai à Yverdon par le conseiller d'Etat vaudois Pierre Duvoisin. Selon un communiqué publié hier, la Banque des lettres de gage a émis au cours de 1983 pour 874 millions de francs de lettres de gage. Leur total a augmenté de 575 millions de francs à 5,272 milliards de francs. La banque paie de nouveau le dividende statutaire maximum de 5% sur le capital-actions libéré. Elle augmente son versement à la réserve d'un million à 3 millions de francs.

● Le compte d'exploitation de Brown Boveri (BBC) enregistre de légers mieux mais cela n'empêchera pas le groupe argovien de l'électro-mécanique de poursuivre sa restructuration. Près de 1000 emplois vont encore être supprimés en 1984 en Suisse.

PRÉOCCUPATION: LES POSTES DE TRAVAIL

Avant de passer au vote, M. André Jacopin a commenté également l'environnement économique, politique, fiscal et social dans lequel doit se mouvoir, si possible vers l'avant, toute entreprise industrielle aujourd'hui.

«Dans cet environnement, il est évident que nous ne saurions escompter une expansion accélérée des ventes de nos

Fibres optiques: boom prévu

Le marché de la fibre optique et de ses composants et produits - câbles, transmetteurs, récepteurs, etc. - est actuellement en pleine expansion. On parle d'un développement frénétique.

En 1984, on estime le chiffre d'affaires mondial à 800 millions de dollars (chiffres de Kessler Marketing Intelligence, Industry et estimations d'experts US). En 1986 ce chiffre devrait atteindre 1750 millions de dollars, en 1988: 3000 millions de dollars et en 1990, 4500 millions de dollars.

C'est l'une des diversifications où Cortailod est particulièrement bien placé. Un exemple entre plusieurs autres.

A l'Institut de physique de Neuchâtel Valtronic SA: des idées et des hommes

La région bouge. A l'heure où des Américains, venus notamment de Silicon Valley, étaient reçus par les délégués cantonaux à la promotion économique, une entreprise que l'on peut sans crainte qualifier de modèle, Valtronic SA, Les Charbonnières (Vallée de Joux), se présentait hier après-midi à l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel.

Fondée par un ingénieur suisse, M. G. Rochat, ancien du LSRH, il y a deux ans, elle est active dans les composants et circuits électroniques de base et «à la carte». Elle occupe déjà 140 personnes, réalise un chiffre d'affaires de 15 millions de francs suisses et possède des filiales aux USA, en France et en Allemagne. C'est une expérience vécue qui a été illustrée par M. Rochat qui a parlé du milieu dans lequel il peut se passer quelque chose, des hommes qui créent le succès, avec plusieurs exemples choisis aux USA où des géants de

l'électronique sont nés dans un garage ou avec pour tout capital le prix d'une voiture vendue d'occasion.

Ce qui est possible là-bas ne l'est pas forcément ici. Même avec les hommes qu'il faut, les processus de démarrage sont bien plus longs et compliqués chez nous.

C'est donc l'histoire d'une aventure industrielle sur laquelle nous reviendrons demain en détail qui a été racontée, commentée et qui a servi de base à un débat qui a roulé sur le financement en Suisse, la commercialisation et la nécessité pour les économistes de mieux comprendre la technique. Ainsi que pour les ingénieurs de ne pas dédaigner les impératifs commerciaux. Avoir une idée c'est bien, la réaliser c'est mieux, savoir vendre ses produits issus de la créativité et de sa concrétisation c'est encore mieux... A suivre.

R. Ca

Un taux de croissance de 4% prévu dans les pays de l'OCDE

M. Emil van Lennep, secrétaire général de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), a déclaré hier que la croissance économique dans les 24 pays membres devrait être de l'ordre de 4% en moyenne. Les prévisions précédentes de l'OCDE donnaient un chiffre de 3,5%.

M. van Lennep, qui s'adressait à des

journalistes à la veille de la réunion ministérielle de deux jours de l'organisation, a précisé que le principal facteur de cette accélération de la reprise était la vigueur de la croissance économique aux Etats-Unis. La croissance pourrait ralentir à 3% ou un peu moins en 1985, a-t-il ajouté.

Le taux de croissance dans les pays européens devrait être de l'ordre de 2% pour les deux prochaines années, celui du Japon entre le taux européen et celui des Etats-Unis.

Par ailleurs, le ralentissement de l'inflation dans les pays de l'OCDE en mars, laquelle a atteint 0,4% contre 0,5% en février et 0,6% en janvier, reflète le relâchement de tous les composants de l'indice.

Parmi les sept principaux pays membres, seule la France a connu un accroissement de son taux d'inflation, qui est passé à 0,7% en mars contre 0,6% le mois précédent, tandis qu'un fort ralentissement était noté aux Etats-Unis, au Japon, en Italie et au Canada. Le Japon et la RFA connaissent le taux annuel de hausse de prix le plus bas avec 2,5% et 3,2% respectivement. (ats, reuter)

83-345

Fin et svelte
image
de son époque

ORMOND junior

vous offre toute
la saveur des
grands cigares
de la tradition
ORMOND.

BOURSE

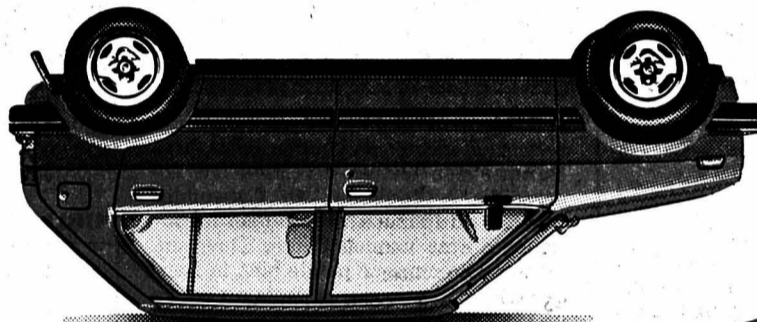
NEUCHÂTEL		W'thur n.		1890		1880		Honeywell		122.50		122.50		Daimler Benz		467.-		471.-		Mobil corp		29.-		29.-		Eisai		1040		1050	
Cr. Fonc. Ne.		A		B		Zurich p.		18100		17975		Inco ltd		27.-		26.75		Degussa		306.-		308.-		Fuji Bank		1010		1010			
La Neuchâtel.		530		670		Zurich n.		10675		10500		IBM		255.50		255.50		Deutsche Bank		308.-		310.-		Fuji photo		1640		1650			
Cortailod		-		-		Atel		1370		1350		Litton		154.-		153.50		Dresner BK		138.-		140.-		Fujisawa pha		790		820			
Dubied		175		175		BBC I-A-		1375		1365		MMM		172.-		171.50		Hoechst		142.50		144.-		Fujitsu		1180		1170			
						Ciba-gy p.		2360		2380		Mobil corp		66.-		65.50		Mannesmann		118.50		119.-		Hitachi		883		876			
						Ciba-gy n.		995		1015		Owens-Illin		80.-		78.75		Mercedes		403.-		406.-		Honda Motor		1130		1130			
						Ciba-gy b.p.		1775		1780		Pepsico Inc		91.75		91.-		Rwe ST		132.50		134.-		Kangafuchi		489		476			
						Jelmoli		1810		1820		Pfizer		75.25		74.50		Schering		278.-		282.-		Kansai el PW		1280		1290			
						Hermes p.		320		320		Phil Morris		148.50		149.-		Siemens		322.-		325.-		Komatsu		465		484			
						Globus p.		3000		3015		Phillips pet		93.50		92.25		Thyssen AG		67.75		68.50		Makita elct.		1030		1010			
						Roche 1/10		10200		10250		Proct Gamb		109.50		112.-		VW		157.-		158.50		Marui		1210		1200			
						Asuag		35		35		Rockwell		59.50		59.75								Matsush el I		1800		1790			
						Kuoni		6500		6500		Schlumberger		113.50		114.50								Matsush el W		733		730			
						Astra		1.80		1.80		Sears Roeb		71.-		70.75								Mitsub. ch. Ma		281		282			
												Smithkline		124.50		124.50								Mitsub. el		405		404			
												Sperry corp		87.-		87.50								Mitsub. Heavy		247		246			
												STD Oil ind		127.50		128.50								Mitsuco		365		363			
												Sun co inc		121.50		121.-								Nippon Music		627		627			
												Texaco		89.-		88.-								Nippon Oil		1090		1100			
												Warner Lamb.		66.25		66.25								Nissan Motor		652		651			
												Woolworth		82.-		79.25								Nomura sec.		790		780			
												Xerox		90.25		90.75								Olympus opt.		850		871			
												Zenith radio		64.75		64.25								Rico		990		985			
												Alcoa		69.25		69.75								Sanyo		682		691			
												Amro Bank		46.50		47.50								Sanyo élect.		509		510			
												Anglo-am		38.50		38.50								Shiseido		1140		1110			
												Amgold		256.50		258.50								Sony		3450		3440			
												Mach. Bull		9.-		9.-								Takeda chem.		690		699			
												Cons. Gold I		24.-		24.75								Tokyo Marine		599		577			
												De Beers p.		16.25		16.75								Toshiba		398		391			
												De Beers n.		16.-		16.50								Toyota Motor		1390		1380			
												Gen. Shopping		267.-		267.-															
												Norsk Hyd n.		188.50		185.-															
												Phillips		35.25		35.50															
												Rio Tinto p.		19.25		20.-															
												Robeco		47.-		46.75															
												Rolingo		46.-		45.75															
												Royal Dutch		116.50		117.-															
												Sanyo elect.		5.-		4.95															
												Aquitaine		68.50		70.25															
												Sony		34.25		34.25															
												Unilever NV		192.-		192.-															
												AEG		79.-		79.50															
												Basf AG		134.-		135.-															
												Bayer AG		139.-		141.-															
												Commerzbank		138.-		140.-															

Achat 100 DM 82.20	Devises	Achat 100 FF 26.55	Devises	Achat 1 \$ US 2.2450	Devises	LINGOT D'OR 27150 - 27400	INVEST DIAMANT Mai 1984, 520 - 215
(A = cours du 15.5.84) (B = cours du 16.5.84)							
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques				IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1150.34 - Nouveau: 1153.16			

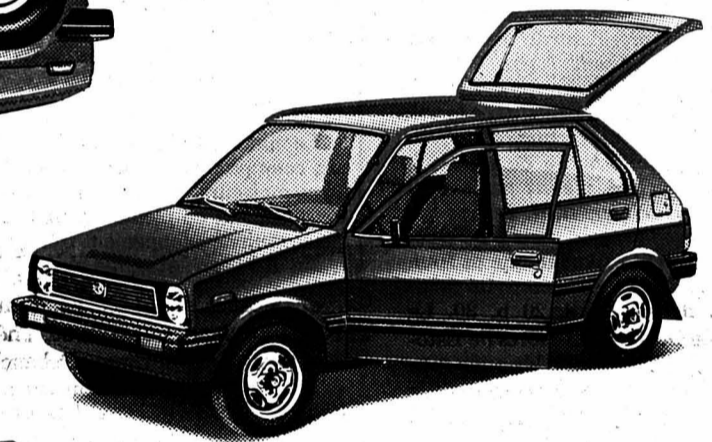
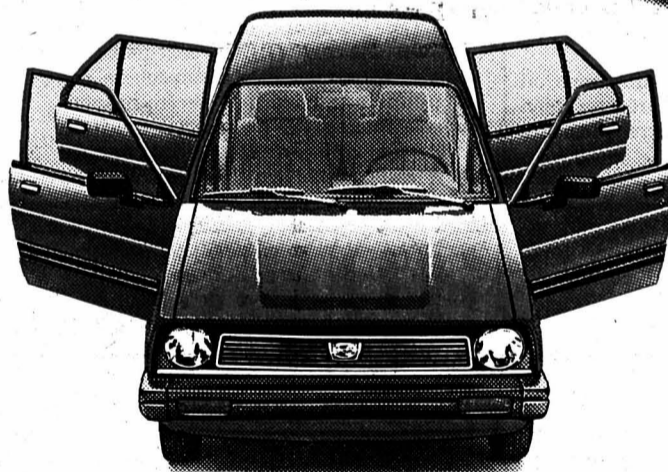
TOURNEZ-LA COMME VOUS VOULEZ - ELLE RESTE LA PLUS GRANDE.



Depuis ce côté, vous regardez dans un coffre qui, grâce aux dossiers des sièges arrière se rabattant séparément, se transforme graduellement en un compartiment de chargement d'une capacité allant jusqu'à 800 litres. A propos: le hayon est muni d'un support hydraulique.



Si vous la tournez comme ceci, vous voyez une suspension à roues indépendantes à l'avant et à l'arrière et des freins à disques à l'avant.



Ici, vous voyez très nettement que la SUBARU 700, bien que très facile à parquer avec sa longueur extérieure de 329 cm, est dotée de quatre larges portes latérales, qui permettent un accès aisé. Et lorsque vous y avez pris place, vous avez le sentiment de vous trouver dans une voiture de catégorie moyenne. Démarrez - et le moteur 2 cylindres avec ses deux arbres à contrepoids d'équilibrage vous surprend par son tempérament et sa marche régulière. Et puis réglez le poste de radio OUC/OM monté de série sur votre émetteur préféré et contemplez de temps à autre, à travers les vitres teintées, les nombreuses stations d'essence qui défilent sous vos yeux.

LA PETITE SUBARU 700

Technique de pointe du Japon.

FR. 9'650.-



MAGAZINE

expression

8e Biennale du Théâtre populaire romand, du 29 mai au 24 juin

Danse - théâtre - musique, traditions et modernités

Les artistes, qu'ils soient comédiens, danseurs, musiciens, font éclater les barrières entre les genres, les publics, les pays. L'éclatement des langages est inéluctable, il commence un peu partout, c'est le prélude à une conception nouvelle du théâtre et de ses rapports avec les arts, et vice versa.

Le problème n'est pas si simple, les frontières sont imprécises et les étiquettes, au fond, important peu. Le rôle d'une manifestation comme la 8e Biennale de La Chaux-de-Fonds, organisée par le TPR, est de servir de médiatrice, d'éveiller l'attention, de tenir au courant, de provoquer cette circulation d'échanges, de proposer une pratique artistique, cette dernière se manifeste par les stages à l'attention du public, (Shiro Daimon, Larrio Ekson, Anne Dreyfuss, Louis-J. Rondeleux). Les conditions matérielles sont réunies. A Beau-Site, où la plupart des manifestations auront lieu, l'agencement permet de confronter théâtre, danse, musique, d'être le cadre

relationnel idéal entre différentes esthétiques. Pourtant il n'est pas question de confiner la Biennale dans un lieu ou sur un parcours limité, elle s'en ira, pour un soir, à La Grange, au Locle, puis au Théâtre de la Ville.

Traditions, Shakespeare, Marivaux, Genet, modernités, de grands noms, de grandes compagnies, ainsi s'élabore la fête de l'art en marche et, pour donner sa personnalité à la 8e Biennale, tout au cœur du théâtre, un rêve avec lequel le TPR vivait ces dernières années, «Blaise Cendrars», poème dramatique sur des textes de l'auteur. Une place privilégiée à Peter Wyssbrod tandis que les auteurs suisses se verront consacrer un véritable panorama à l'époque de Pentecôte.

Lorsque autant de paramètres coexistent et se complètent harmonieusement c'est la réussite. Souhaitons à la 8e Biennale de nombreuses réussites et quelques chefs-d'œuvre.

D. de C.



Larrio Ekson et Juliet Naylor.

Programme

Ma 29 mai, 20 h. 30, Beau-Site: Jean-Luc Bideau: *L'élocution de Benjamin* et me 30 mai, 20 h. 30, Beau-Site: *Franklin*, de Steve Spears (en collaboration avec «Mai en ville»). Ve 1er juin, 20 h. 30, Théâtre: Peter Wyssbrod: *Hommage au théâtre*. Sa 2, 20 h. 30, Beau-Site: L'Atelier Lyrique du Rhin: *La vie de Robert le Diable, d'Ahmed Essyad (théâtre-musical)*. Di 3, 15 h., Beau-Site: TPR: *Blaise Cendrars*. Me 6, 20 h. 30, Beau-Site: Shiro Daimon et 5 danseurs: *La Ka Ka - Fou, feu, danse*. Ve 8, 20 h. 30, La Grange: Le Grupo Contadores de Estorias, Brésil: *Le Locle: Mansamete*, marionnettes (en collaboration avec La Grange du Locle). Sa 9, 20 h. 30, Théâtre: Peter Wyssbrod: *Entracte*. Di 10, 20 h. 30, Beau-Site: TPR: *Blaise Cendrars*. Lu 11, 20 h. 30, Beau-Site: Pierre Favre, percussions et Tamia, voix. Je 14, 20 h. 30, et ve 15, 20 h. 30, Beau-site: L'Atroupement de Lyon: *La tempête* de Shakespeare. Sa 16, 20 h. 30, théâtre: Larrio Ekson: solo chorégraphié par Maurice Béjart et duo avec Juliet Naylor: *Saturday matinee*, chorégraphié par Larrio Ekson. Di 17, 11 h., Beau-Site: Récital poétique de Pierre Debauche: 15 h., Beau-Site: TPR: *Blaise Cendrars*; 20 h. 30, Théâtre: Compagnie Pierre Debauche (CDN du Limousin) *La Fausse suivante et L'île des esclaves*, de Marivaux. Je 21, 20 h. 30, Beau-Site: TPR: *Blaise Cendrars*. Ve 22, 20 h. 30, Beau-Site: Alche Lhamo, groupe himalayen: *Drouva Sangmo* ou le jeu du miracle tibétain Swayambou. Sa 23, 20 h. 30, Beau-Site: Facets Performance Ensemble de Chicago: *Maidisplay*, d'après «Les Bonnes» de Genet. Di 24, 20 h. 30, Beau-Site: Compagnie Anne Dreyfuss: danse contemporaine et dimanche 10 et samedi 16 juin: Performance de Peter Wyssbrod. 29 mai - 24 juin: exposition *Images*, de P. Wyssbrod, Beau-Site, 9, 10 et 11 juin: Rencontre d'auteurs suisses. Stages pour le public avec Shiro Daimon, Larrio Ekson, Anne Dreyfuss, et Louis-Jacques Rondeleux.

● Jean-Luc Bideau: L'Elocution de Benjamin Franklin

Le célèbre comédien genevois joue en création française, dans une adaptation de Peter Cummings, une pièce d'un jeune auteur australien inconnu ici, Steve Spears. La pièce met en scène un comédien raté devenu professeur de diction par nécessité plus que par goût.

Un prodigieux voyage au bout de la nuit! (En collaboration avec «Mai en ville».)

● Peter Wyssbrod: Hommage au théâtre - Entracte - Performance (spectacle de rue) - Exposition images

Le TPR est particulièrement heureux de proposer pour la 8e Biennale de La Chaux-de-Fonds une large place à Peter Wyssbrod, artiste complet s'il en est: graphiste, peintre, auteur de théâtre, metteur en scène, clown, mime, comédien.

«D'abord chapeau bas. Wyssbrod est de ceux qui se servent de Shakespeare non pas pour se regarder au travers ou pour se sublimer à la lumière de sa grandeur, mais pour mettre à mal la lourdeur des conventions qui président au culte shakespearien. Après avoir rencontré Wyssbrod, on ne peut plus vraiment se prendre au sérieux devant Shakespeare, comme d'ailleurs devant n'importe quel classique.»

● L'Atelier Lyrique du Rhin, Colmar: La vie de Robert le Diable

L'Atelier Lyrique du Rhin, groupe permanent de six chanteurs solistes professionnels, auxquels peuvent s'adjoindre des solistes et des instrumentistes invités, est l'unique théâtre musical permanent en France. Il assure, outre les créations de théâtre musical, un programme de concerts et un constant travail d'atelier. Ainsi, constitue-t-il progressivement son propre répertoire.

«Robert le Diable» est un récit du Moyen-Age qui fut colporté jusqu'à la fin du 19e siècle dans les différentes éditions de la Bibliothèque Bleue. Robert est le fils unique du Duc de Normandie. Sa mère l'a donné au diable à sa conception. Il grandit en âge et en force, devenant un odieux criminel tuant quiconque se trouve sur son chemin...

● Théâtre Populaire Romand: Blaise Cendrars

«Après les aventures du pantin Pinocchio, c'est ainsi, avec fluidité, avec lyrisme et le même respect absolu du texte, que le TPR dans la deuxième moitié de sa saison 83/84, entreprendra de cerner l'aventure du poète Cendrars.»

● Shiro Daimon: La Ka Ka - Fœu Danse Théâtre

Shiro Daimon a déjà présenté plusieurs spectacles à La Chaux-de-Fonds. A chaque fois cela a été le choc, l'émotion, l'événement inouï, le sentiment de l'incroyable. Le nouveau spectacle, interprété par six danseurs (parmi lesquels Shiro Daimon) promet d'être à la mesure des précédents.

«La Ka Ka», c'est l'espace de la création autonome et pure. La Ka Ka, c'est l'horizon de l'hallucination et de la peur. Voilà Ka Ka! C'est le jeu des métaphysiciens du désordre corporel, acéré, acharné, et atroce. Se précipiter tout à coup dans la mer en chaos.»

● Grupo Contadores de Estorias: Mansamete, marionnettes

Le groupe brésilien «Grupo Contadores de Estorias» a été fondé par Rachel Ribas et Marcos Caetano Ribas en 1971. Depuis 12 ans, ils ont créé 13 spectacles, un film et ils ont joué dans des théâtres, parcs, écoles, places et musées au Brésil, en Hollande, à Mexico, au Canada et aux Etats-Unis.

«Mansamete» est une pièce pour adultes, utilisant des marionnettes de la taille de poupées et racontant trois histoires décrivant la vie d'Indiens brésiliens et de paysans. Le Grupo Contadores de Estorias utilise un matériel très simple pour relater le tragique de la vie de tous les jours. Pas de paroles, les images sont accompagnées d'un hypnotique fond sonore composé de chants et rythmes brésiliens.

● Tamia, voix - Pierre Favre, percussions

Tamia, née en 1947 en France, et Pierre Favre, né en 1937 au Locle, à travers des influences communes - le jazz, les musiques ethniques, la musique classique occidentale - cherchent à faire une musique d'aujourd'hui.

● L'Atroupement de Lyon: La Tempête, de Shakespeare

L'Atroupement s'est révélé, un beau soir d'été provençal, il y a quelque six ans. C'était en Avignon, pendant le festival, au pied d'une hideuse église moderne que ces jeunes gens avaient miraculeusement investie, pour en faire la Rome de «Jules César», selon Shakespeare. Mais l'existence d'une troupe indépendante est une aventure pleine de hasards; le talent et la foi ne suffisent pas à l'en préserver, surtout quand elle refuse les cadres établis. Ce qui n'a pas empêché L'Atroupement de rester un des groupes les plus intéressants du théâtre d'aujourd'hui. Et l'un des plus ambitieux, dans la mesure où il doit sans cesse prouver que ses successives mutations n'ont pas altéré sa valeur.

● Larrio Ekson: danse

Le spectacle se composera de deux parties:

- un solo de Larrio Ekson, chorégraphié par Maurice Béjart et qui a été créé en avril dans le cadre des Ballets du XXe siècle à Bruxelles.

- Saturday Matinee par Larrio et Juliet Naylor, pièce dansée et chantée sur des musiques de Jean Schwartz et Jim Cuomo.

Né à New York, Larrio Ekson se lançait tout d'abord dans le théâtre. A la Mama, puis au Living Theater, avant de flirter avec la comédie musicale. Le hasard d'une audition lui fait embrasser la danse. Le voilà bientôt engagé au Harkness Ballet, puis, débarquant en Europe, chez Vittorio Biaggi qui règne alors sur le Ballet de l'Opéra de Lyon. On entrevoit ensuite Larrio Ekson chez Joseph Russillo d'où il passe avec armes et bagages dans la Compagnie d'Anne Béranger. Il y rencontre Carolyn Carlson et Juliet Naylor.

● Compagnie Pierre Debauche - Centre Dramatique National du Limousin: La Fausse Suivante et L'île des Esclaves, de Marivaux

Pierre Debauche a été directeur du Théâtre des Amandiers de Nanterre où il a créé en français «Ah Dieu que la guerre est jolie» de Johann Littlewood, brillant spectacle musical chanté et dansé et où il a invité pendant plusieurs

semaines le TPR avec «Le Roman de Renart», «Le dossier Antonio Salvi» notamment.

Pierre Debauche a travaillé régulièrement en Martinique avec les acteurs noirs et a réalisé l'an dernier «Othello» de Shakespeare. Il est également acteur et nous aurons le plaisir de l'entendre dire des poèmes durant cette 8e Biennale. Pédagogue et enseignant, il fut l'un des professeurs importants du Conservatoire de Paris.

Il vient de se voir confier le Centre Dramatique National du Limousin.

● Alche Lhamo: groupe tibétain réfugié au Népal

Le Lhamo: opéra populaire Népalotibétain.

Il s'agit d'une œuvre mi-sacrée, mi-profane, exécutée au cours de plusieurs fêtes par la communauté tibétaine vivant à Katmandou.

Les anciens mythes faisant allusion aux rites de passages se trouvent théâtralisés dans le Lhamo: le jeu du chasseur, le jeu du vieillard, le jeu du yak, etc... La musique est produite par les percussions, les crécelles et les voix. Le chanteur principal utilise sa voix en «chanté-crié». Le débit de son élocution est souvent très rapide. Les chanteurs-annexes qui sont aussi danseurs reprennent soit par un, soit en chœur, les dernières phrases du chanteur principal. Des masques de tissu et des masques-costumes sont utilisés dans cet opéra qui se déroule habituellement en plein air ou sous de grandes tentes.

● Facets Performance Ensemble de Chicago: Maidisplay

D'abord présenté au Festival International de Théâtre à Jelenia Gora, en Pologne, puis en tournée internationale, Maidisplay est une audacieuse intégration d'effets spéciaux et de performances virtuoses utilisant la discipline d'entraînement de Nicole Dreiske, directrice du Facets Performance Ensemble.

Maidisplay met en lumière les thèmes de la violence, du sexe, de la drogue, de la jalousie, de l'inceste dans l'histoire de deux sœurs employées comme bonnes dans la même maison, jouant chacune à son tour le rôle de leur maîtresse dans un rituel secret et bizarre.

● La Compagnie Anne Dreyfuss

Anne Dreyfuss, membre de la Compagnie Peter Goss de 1975 à 1977 puis de celle de Jennifer Müller de 1977 à 1980, fonde sa propre compagnie à Paris en 1982. Elle est formée de 7 danseurs professionnels.

De retour du Riverside Dance Festival de New York (mars 1984), elle présentera à La Chaux-de-Fonds ses dernières chorégraphies.

«Priorité à la danse... cela semble une gageure de dire cela quand il s'agit d'un spectacle chorégraphique, mais à l'heure actuelle nos jeunes compagnies n'ont qu'un but: faire beaucoup d'esbroufe mais surtout pas de danse. Anne Dreyfuss relève le défi».



Jean-Luc Bideau

**Près de vous
Près de chez vous**

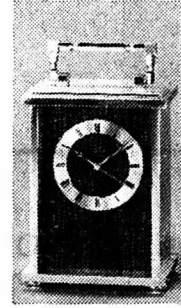


La Neuchâteloise
Assurances

J.-R. TSCHANTZ
Chef de bureau
Grand-Rue 34
2316
Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 18 05

**AUTO-ECOLE
Denis Frésard**

La Chaux-de-Fonds
Les Ponts-de-Martel
☎ 039/23 23 70



**PONTIFA
S.A.**

Réveils et
pendulettes
Les
Ponts-de-Martel
☎ (039)
37 16 06

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

**Fredy
Tschannen**

Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 11 16

**Restauration
de meubles
anciens**

Cyril Benoit
Michel Gentil
Ebénisterie
Prairie 5
Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 14 58

STATION-SERVICE

D. JEANNET

Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 13 51

Pneus de voitures toutes marques:
Michelin, Good Year, Uniroyal,
etc. Pneus pour tracteurs et
machines agricoles

LES FILS
DE

John Perret
S.A.

GLACES SAPHIR
Les Ponts-de-Martel

Dépositaire:
G.-Chr. Sieber

Livraisons à domicile



Les aliments PROVIMI
à haute performance
...et les spécialités
éprouvées de LACTA



Représentants:
L.-A. Brunner
G.-Chr. Sieber
J.-B. von Allmen

Les Ponts-de-Martel FÊTE VILLAGEOISE

**Vendredi 18 mai
Samedi 19 mai**

**Organisation: Fanfare «Sainte-Cécile»
Chorale «L'Echo de la Montagne»**

PROGRAMME

VENDREDI: Cortège à 20 h., départ du haut du village
Halle des Fêtes, productions des sociétés locales.

Réception des nouveaux citoyens

Dès 22 h., BAL (entrée gratuite) avec THE BLACKERS

SAMEDI: BAL avec THE BLACKERS, dès 21 h, (entrée Fr.6.-)

Les deux jours: BAR - CANTINE - JEUX - CARNOTZET

Un village saisi par la fête



Voilà déjà huit ans, que deux dynamiques sociétés des Ponts-de-Martel, unissent leurs efforts pour organiser la Fête villageoise de la localité.

Cette collaboration fructueuse dénote à la fois, la richesse des rapports liant la fanfare Sainte-Cécile et la Chorale L'Echo de la Montagne et témoigne par ailleurs, de l'excellente santé de ces deux sociétés.

Une nouvelle fois, elles ont mis sur pied la fête du village, selon une formule éprouvée, qui plait à la population, qui trouve là, une excellente occasion de se distraire.

Le programme débutera vendredi soir par le cortège formé des sociétés locales, qui s'ébranlera au haut du village à 20 h. Dès l'arrivée dans la halle des Fêtes (au bas de la localité), aura lieu la cérémonie officielle de réception des nouveaux citoyens.

L'entrée comme la danse (dès 22 heures avec «The Blackers») seront gratuites.

Le lendemain, la fête se poursuivra dans une joyeuse ambiance, dès 21 heures, avec les mêmes musiciens. Outre la possibilité de s'ébattre sur la piste de danse, les gens de la localité, de la région et d'ailleurs, pourront aller faire un tour au bar, au carnotzet ou participer à des jeux marrants.

Une fête telle que celle du village des Ponts-de-Martel, permet de s'amuser, mais offre aussi l'occasion de se rencontrer, de discuter, de connaître des gens ou de retrouver les habitants de son village.

Profitez-en !



TOUTES ASSURANCES

Pierre Mollier
Le Cerneux-Péquignot
☎ 039/36 12 70



Chaque jour
à votre service

MAGASINS
D'ALIMENTATION

LES PONTS-DE-MARTEL
LA SAGNE



COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER
DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

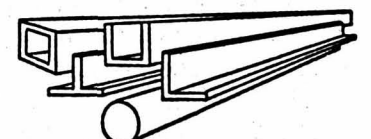
Votre partenaire pour vos
randonnées
LES BRENETS
et les magnifiques bassins
du Doubs
LES PONTS-DE-MARTEL
et la réserve naturelle du
Bois-des-Lattes

MENUISERIE-COUVERTURE
ISOLATION

**Fernand
Matthey**

Atelier 039/37 14 78
Privé 039/37 14 90
Les Ponts-de-Martel

ACIERS DE CONSTRUCTION
OUTILLAGE DE QUALITÉ



KAUFMANN

Marché 8
La Chaux-de-Fonds

STADELMANN

Radio - Télévision
Prochainement: Télévision par câble
Tabac, journaux, films, photo

La bonne adresse:
Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 16 17
Service à domicile



FREDERIC FINGER
Scierie - Menuiserie
Charpente-Couverture
2316 Les Ponts-de-Martel

**PHARMACIE DES
PONTS-DE-MARTEL**

☎ 039/37 11 63

Toujours à votre service

Médicaments
et parfumerie
Toilette-Hygiène
Nouveau: produits DERBY
pour chevaux

**Garage
Montandon & Cie**

Votre marchand de pneus,
un spécialiste de l'automobile

PRIX TRÈS COMPÉTITIFS

Agences: Fiat + Renault
Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 11 23

GALLAZ S.A.

Instruments de musique
toutes marques

Vente - Location
Réparation

1800 Vevey
Rue J.-J. Rousseau
☎ 021/51 29 82

EXPOSITION  PERMANENTE

Du Bois Jeanrenaud SA

Place d'Armes 5 2001 Neuchâtel 038/25 63 63
Aciers et métaux • Salles de bains • Ensembles de cuisines

SPORTS

Le Tour d'Italie cycliste débute aujourd'hui en Toscane Enfin la consécration pour Moser?

A 33 ans, Francesco Moser a tout connu. Des duels sévères avec Eddy Merckx, Bernard Hinault et surtout Giuseppe Saronni. Des triomphes, à la joie immense de presque tout un peuple, des défaites, génératrices d'oubli et presque d'anonymat. Il y a un an, au départ du Tour d'Italie, son nom était cité à grand peine parmi ceux des favoris. Cette fois, avant le prologue du Giro, aujourd'hui à Lucca, il figure dans toutes les conversations, bien avant ceux de Laurent Fignon et Roberto Visentini, ses principaux adversaires.



Francesco Moser, qui s'est découvert une nouvelle jeunesse, réussira-t-il enfin à gagner son premier Giro? (Photo archives Keystone)

«Il Cesco», entre-temps, s'est découvert une nouvelle jeunesse. Ses deux records du monde de l'heure et sa victoire dans Milan - San Remo ont convaincu les plus septiques que le coureur du Trentin arrivait peut-être au sommet de sa carrière pourtant longue de dix années. Il n'a jamais gagné le Giro, l'épreuve chérie des «tifosi», la course remportée par tous les grands champions italiens. Moser, coureur ombrageux et volontaire, croit en ses chances... sans abandonner pour autant une once de lucidité.

Il est très difficile de prévoir quel aspect la course prendra. Il n'y a pas cette fois de grand favori. J'espère bien être capable de répondre présent, bien sûr, mais je suis loin d'être le seul à-t-il expliqué, chez lui, à Palu di Giove, où il s'est entraîné à son retour d'Espagne. Dans la Vuelta, je n'ai jamais été à fond. J'étais bien. Je me préparais surtout pour le Tour d'Italie. Trois jours de repos complet, puis la préparation avant le Giro, avec des sorties de 120 à 150 km.

Ses rivaux? En premier lieu, Roberto Visentini. Il me paraît être le coureur italien le plus en forme en ce moment. Mais il faudra compter avec Silvano Contini et Mario Beccia. Avec Laurent Fignon aussi, qui m'avait fait excellente impression il y a deux ans. Il présente une bonne carte de visite et il aura l'avantage de ne pas être Italien. Car il est plus facile pour un étranger de vaincre dans le Giro...

SARONNI EN APPEL

Giuseppe Saronni, l'an dernier, avait infligé le propos. Mais le Beppe possédait à l'époque une toute autre forme que celle démontrée sur les routes du Tour d'Espagne. Il serait fort étonnant que le champion du monde 1982, vainqueur à deux reprises du Giro (1979 - 1983), puisse, dans ces conditions, prétendre à la victoire finale.

Cette année, le parcours favorisera... tout le monde et personne. Seuls, quelques authentiques grimpeurs, tel l'Espa-

gnol Marino Lejarreta, ont fait grise mine en découvrant le tracé des étapes, dont les habituelles bonifications seront cette fois réduites (20, 10 et 5 secondes attribuées aux trois premiers).

Après un prologue de 5 km., dans la cité toscane de Lucca, les 171 concurrents disputeront demain un contre la montre par équipes de 55 km., puis iront en direction du Sud, avec le facteur d'incertitude que constitue la possible grosse chaleur. Seule difficulté notable: la 5e étape, dont l'arrivée sera jugée au sommet du Blockhaus.

Les journées suivantes pourraient être plus animées. La traversée des Appenins comporte des passages se prêtant à merveille à des tactiques offensives, notamment lors de la 13e étape, dont l'arrivée aura lieu à Lerici.

DEUX CONTRE LA MONTRE

Les spécialistes de l'effort en solitaire auront ensuite deux contre la montre, le second se déroulant le 10 juin, dernier jour de course, pour creuser l'écart. Mais, auparavant, le peloton aura traversé les Alpes, à l'occasion de quatre étapes difficiles, dont deux avec arrivée au sommet de cols, à Bardonecchia et à Selva di Val Gardena.

Il est donc probable qu'après l'habituelle domination des sprinters, catégorie dont les plus beaux fleurons devraient être les Italiens Guido Bontempo, Paolo Rosola et Piero Gavazzi, sans oublier le Belge Roger de Vlaeminck, coéquipier de Moser, et son compatriote Guido van Calster, les coureurs plus complets tiendront la vedette. Des hommes comme le Hollandais Johan van der Velde, le grimpeur belge Lucien van Impe, le Français Charles Mottet, l'Espagnol Alberto Fernandez, pourraient bien alors jouer les trouble-fête...

ET LES SUISSES?

Quinze suisses feront partie de ce peloton fort de 171 unités, représentant 19 équipes. Cilo-Aufina engagera Beat Breu, Stefan Mutter, Gilbert Glaus, Ber-

nard Gavillet, Thierry Bolle, Antonio Ferretti, Marcel Russenberger, Daniel Wyder et Hubert Seiz.

Urs Freuler, Daniel Gisiger (Atala), Siegfried Hekimi, Gody Schmutz (Dromedario), Jürg Bruggmann (Malvor) et Erwin Lienhard (Fannini) s'aligneront quant à eux sous les couleurs de groupes sportifs italiens.

SEUL BREU?

Seul Breu peut, éventuellement, envisager un rang flatteur au classement général, mais Freuler, Glaus, Gisiger ou Mutter sont quant à eux en droit de formuler quelque espoir quant à un succès d'étape. Le Glaronnais et le Thunois au sprint, l'Imérien et le Bâlois en solitaire paraissent en effet en mesure de s'imposer.

Et Breu, lors des arrivées au sommet, notamment à l'occasion de la «course de côte» de Selva di Val Gardena (74 km. seulement), qui semble taillée à sa mesure, se souviendra peut-être qu'il avait triomphé aux Tre Cime di Lavaredo en 1981. (si)

Les étapes

- Jeudi 17 mai: prologue contre-la-montre à Lucca (5 km).
- Vendredi 18: 1re étape, contre-la-montre par équipes, Lucca - Pietrasanta Marina (55 km).
- Samedi 19: 2e étape, Pietrasanta Marina - Florence (128 km).
- Dimanche 20: 3e étape, Bologne - San Lucca (110 km en circuit).
- Lundi 21: 4e étape, Bologne - Numana (238 km).
- Mardi 22: 5e étape, Numana - Blockhaus (194 km).
- Mercredi 23: 6e étape, Chieti - Foggia (193 km).
- Jeudi 24: 7e étape, Foggia - Marcconia di Pisticchi (221 km).
- Vendredi 25: 8e étape, Policoro - Agropoli (228 km).
- Samedi 26: 9e étape, Agropoli - Cava di Tirreni (104 km).
- Dimanche 27: repos.
- Lundi 28: 10e étape, Cava di Tirreni - Isernia (209 km).
- Mardi 29: 11e étape, Isernia - Rieti (243 km).
- Mercredi 30: 12e étape, Rieti - Citta di Castello (175 km).
- Jeudi 31: 13e étape, Citta di Castello - Lerici (269 km).
- Vendredi 1er juin: 14e étape, Lerici - Alessandria (204 km).
- Samedi 2: 15e étape, contre-la-montre individuel Certosa di Pavia - Milan/Vigorelli (38 km).
- Dimanche 3: repos.
- Lundi 4: 16e étape, Alessandria - Bardonecchia (198 km).
- Mardi 5: 17e étape, Bardonecchia - Lecco (249 km).
- Mercredi 6: 18e étape, Lecco - Merano (245 km).
- Jeudi 7: 19e étape, Merano - Selva di Val Gardena (74 km).
- Vendredi 8: 20e étape, Selva di Val Gardena - Arabba (169 km).
- Samedi 9: 21e étape, Arabba - Treviso (208 km).
- Dimanche 10: 22e étape, contre-la-montre individuel Soave - Verona (42 km).



Promotion en 1re ligue féminine de volleyball La Chaux-de-Fonds prend sa revanche

SOLEURE - CHAUX-DE-FONDS 0-3 (13-15, 10-15, 6-15)

Dans la poule de promotion en première ligue féminine de volleyball, l'équipe du VBC La Chaux-de-Fonds a réussi l'exploit de s'imposer 3 à 0 à Soleure.

Les Neuchâteloises ont ainsi vengé le cuisant échec qu'elles avaient enregistré au match aller au Bois-Noir. Elles ont aussi relancé l'intérêt de cette poule finale. Désormais, elles ne comptent plus que deux points de retard sur la formation soleuroise qui faisait pourtant figure de super-favorite. C'est dire que tout est encore possible.

La Chaux-de-Fonds a commencé le

match avec beaucoup de détermination et s'est battue avec panache sur chaque balle, ce qui lui a permis de gagner le premier set sur le score de 15-13.

Grâce à cet acquis, les Chaux-de-Fonnières attaquent le deuxième set avec optimisme et remportèrent celui-ci 15-10.

Sur leur lancée, elles remportèrent le 3e set 15-6. On a remarqué un net regain de forme chez toutes les joueuses et une rage de vaincre.

Elles disputeront leur prochain match à domicile, samedi à 17 h. au Bois-Noir, contre Spiez.

La Chaux-de-Fonds: Jaquet, Venzin, Stauffer, Ulrich, Gerber, Burkhard, Fontaine, Stutz, Oppliger. (jv)

Judo

Finale des championnats suisses juniors

Du bronze pour un Imérien

Après leurs aînés, les judokas suisses, catégorie juniors se sont rencontrés dimanche à Bülach.

Pour le Judo-Club Saint-Imier, un représentant: Olivier Fiechter. Retenez bien ce nom, car souvent finaliste et vainqueur aux divers championnats régionaux en catégorie espoirs, Olivier Fiechter pour sa première participation en juniors a remporté dans les moins de 65 kilos la médaille de bronze.

Il n'a perdu qu'un seul combat par un tout petit koka ce qui lui a certainement coûté la plus haute marche du podium.

(ra)

Haltérophilie

Open de Genève Tschan brillant

Deux réunions internationales d'haltérophilie se sont déroulées samedi, au Palais des Sports de Plainpalais, à Genève.

Au cours de l'Open de Genève, Daniel Tschan (Tramelan) et Jean-Marie Werro (Fribourg) ont une nouvelle fois dépassé les minima imposés pour la participation aux Jeux olympiques de Los Angeles.

Le Jurassien, dans la catégorie des lourds-légers (moins de 90 kg.), a réussi 335 kg. au total olympique (150 à l'arraché, 185 à l'épaulé-jeté), alors que le Fribourgeois a soulevé 342,5 kilos (155 + 187,5).

Précédemment, la Suisse avait enlevé le match des petites nations, devant le Luxembourg et Monaco. (si)

Quatrième édition du Tour de Corcelles pédestre Facile victoire pour Philippe Waelti

C'est par un temps frisquet que s'est déroulée cette manifestation. Si les spectateurs étaient moins nombreux que ces dernières années, les athlètes répondaient présent.

En 1980, les organisateurs de cette manifestation avaient décidé de remodeler le parcours qui ne répondait plus aux exigences des coureurs. Un parcours plus long et plus sélectif a été tracé. Après quatre années d'expérience, on peut dire que les responsables ont vu clair.

Le nombre des participants augmente chaque année et les performances s'améliorent toujours. Cette année, en raison de son intérêt sportif, le Tour de Corcelles fait partie du championnat des courses hors stade, ce qui lui donne encore plus d'importance.

Chez les seniors notamment, le coureur du chef-lieu, Philippe Waelti a facilement dominé ses principaux adversaires. Il a devancé Pierre-Alain Perrin des Ponts-de-Martel de près de deux minutes.

RÉSULTATS

Ecolières B (minimes I): 1. Mary-Eve Gerber (Peseux) 3'03"37. - Ecoliers B (minimes I): 1. Gilles Simon-Vermot (Rocheformet) 2'48"39.

Ecolières A (minimes II): 1. Natacha Bloch (CEP Cortaillod) 2'28"09. - Ecoliers A (minimes II): 1. Fabrice Bulliard (Cormondèche) 2'33"41.

Cadettes B (écolières): 1. Odile Philippin (Corcelles) 4'13"98. - Cadets B (écoliers): 1. Daniel Schlappfer (Cornaux) 3'31"46.

Cadets A (cadets): 1. Marcello Leone (Peseux) 18'36"56; 2. Vincent Buchs (Peseux) 19'75"65; 3. Pierre-François Corfu (CEP Cortaillod) 21'15"83.

Juniors: 1. Alain Ruchti (Les Hauts-Genèveys) 20'30"20; 2. Claude Robert (Peseux) 20'46"36; 3. Mirco Corazzini (Couvét) 20'49"22.

Dames: 1. Eliane Gertsch (Saint-Sulpice) 21'16"42; 2. Joëlle Frochoux (Neuchâtel) 21'54"93; 3. Marie-France Colaud (Les Grattes) 23'11"21; 4. Brigitte Fornachon (Auvener) 25'15"74; 5. Bernadette Bilat (Cormondèche) 31'09"07.

Vétérans: 1. Kurt Bleresch (Freudenstadt) 34'12"53; 2. Gino Filippi (Couvét) 37'35"26; 3. Roger Schwab (CEP Cortaillod) 39'10"34; 4. Louis Locatelli (Boudry) 39'21"89; 5. Willy Bettex (Marin) 39'42"32.

Seniors: 1. Philippe Waelti (Neuchâtel Sports) 33'18"64; 2. Pierre-Alain Perrin (Les Ponts-de-Martel) 34'56"38; 3.

Jean-Blaise Montandon (CEP Cortaillod) 35'08"52; 4. Jesus Cozar (Bienne) 35'39"57; 5. Jean-Paul Corboz (Neuchâtel) 35'57"92; 6. John Stauffer (Nods) 36'25"99; 7. Bernard Thierrin (Fétigny) 36'56"26; 8. André Billieux (Neuchâtel) 37'19"92; 9. Roland Giora (Saint-Aubin) 37'39"39; 10. Paul Gautschi (La Chaux-de-Fonds) 38'10"61; 11. Paul Bloch (CEP Cortaillod) 38'26"80; 12. Christian Duvoisin (Les Genèveys-sur-Coffrane) 39'38"21; 13. Christophe Stauffer (Peseux) 39'53"18; 14. Francis Bandi (Le Locle) 39'57"26; 15. Daniel Vuillomenet (Footing-Club Neuchâtel) 40'07"34.

Course relais hommes: 1. SFG Fontainemelon I 2'17"74.

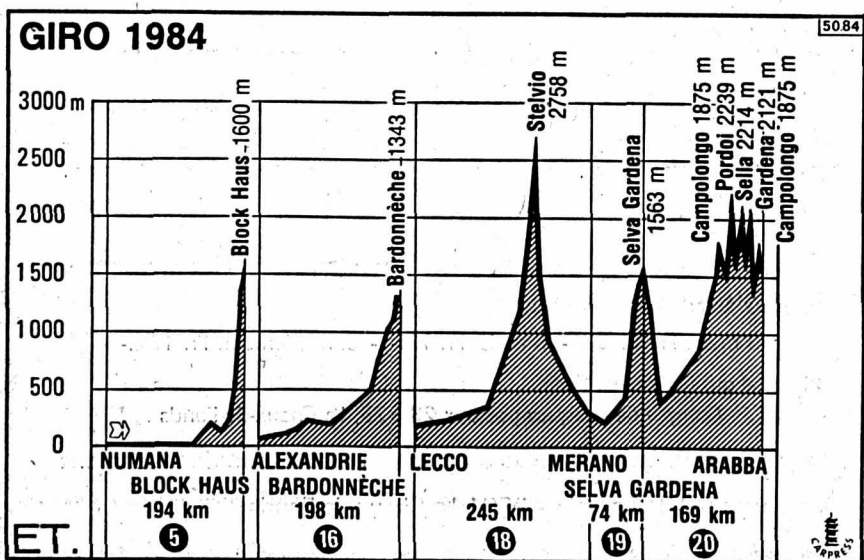
Course relais dames: 1. Oberwangen pupillettes 2'59"57.

Jet du poids: 1. Dominique Joye (Fontainemelon) 12 m. 62.

Saut en longueur: 1. Bertrand Robert (Fontainemelon) 6 m. 41.

(Imp., sp)

Les étapes de montagne



Suite des informations sportives

QUI SONT LES PROFITEURS ?

- Qui profitera des réductions fiscales proposées par les radicaux ?

Les petits et moyens contribuables ou les entrepreneurs et les propriétaires ?

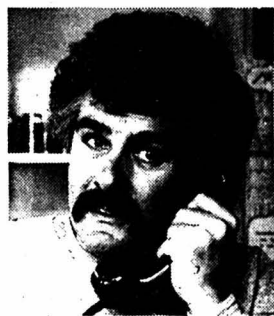
- Qui profitera d'une (encore) plus grande liberté des entreprises privées ?

Les chômeurs et les jeunes ou les patrons et les banquiers ?

- Qui profitera d'une commune de droite radicale - libérale ?

Les ouvriers et ceux qui se battent pour améliorer leur sort ou les nantis et ceux qui ont déjà suffisamment de privilèges ?

Ce que nous savons, c'est que les candidats du P.O.P. et Unité socialiste continueront, eux, à défendre ICI et MAINTENANT les salariés et les couches populaires.



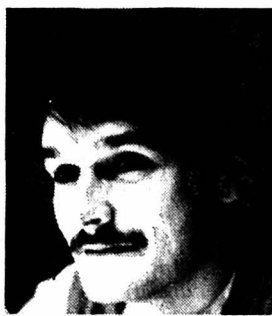
Charles de la Reussille
emboîteur, syndiqué FTMH



Lucienne Berger-Beaud
ouvrière, syndiquée FTMH



Alain Bringolf
Conseiller communal
député



Denis de la Reussille
employé de commerce



Pierre Roulet
bijoutier, conseiller
général, syndiqué FTMH



Rémy Camponovo
chauffeur TC, conseiller
général, syndiqué SEV



Irène Delcourt
employée dans un home



Geneviève Voïrol
commerçante



Frédérique Steiger-Béguin
conseillère en orientation
étudiante en architecture



Claude Zybach
mécanicien
syndiqué FTMH



André Greub
instituteur, conseiller
général, syndiqué SSP



Luce Steigmeier
professeur, conseillère
générale, syndiquée SSP



Francis Stähli
professeur
syndiqué SSP



Michel von Wyss
marchand ambulant
et ménager



Charles-André Favre
technicien-constructeur
et ménager, conseiller
général, syndiqué FCOM



Gérard Berger
journaliste, conseiller
général, député



René Blant
architecte retraité



Marthe Espagne
jardinière d'enfants



Jean-Pierre Dubois
médecin

19 et 20 mai 1984
Liste grise No 4



**Parti ouvrier et populaire
et Unité socialiste**

Resp. Gérard Berger

OFFRES D'EMPLOIS

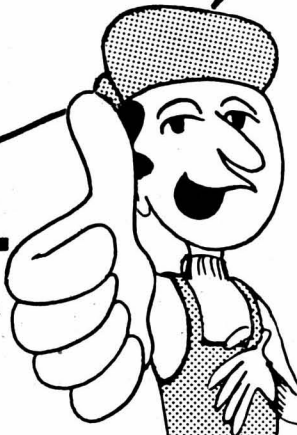
Vous êtes conscients de vos **QUALITÉS**
nous saurons les **RECONNAÎTRE**
Vous êtes **QUALIFIÉ**, nous sommes certains
de nous **ENTENDRE**
APPELEZ-NOUS sans engagement

Nous recherchons pour places fixes, temporaires ou en déplacement des:

- MENUISIERS
- MONTEURS EN CHAUFFAGE
- CHARPENTIERS
- MAÇONS
- FERBLANTIERS
- PEINTRES EN BÂTIMENT
- INSTALLATEURS SANITAIRES
- MÉCANICIENS
- SERRURIERS
- DÉCOLLETEURS

**OK PERSONNEL
SERVICE SA**

Rue Saint-Honoré 2 - 2000 Neuchâtel
038/243131



PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES



**La Neuchâteloise
Assurances** fondée en 1869

Pour relever les défis de l'avenir, nous nous sommes dotés du matériel et de logiciel des plus performants et nous mettons en œuvre, dès aujourd'hui, les technologies du futur.

Dans le cadre de cette évolution nous cherchons, pour renforcer notre équipe de développement, des

informaticiens confirmés

pour prendre en charge l'analyse organique et la programmation de nouvelles applications de gestion sur notre matériel IBM 4341 sous VM, DOS/VSE, CICS, DLI.

Ces postes conviendraient à des personnes dynamiques, désireuses d'évoluer et de prendre des responsabilités.

Nos prestations sociales comportent, entre autres: restaurant, clubs, horaire libre.

Offres de services et renseignements: Service du personnel, rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel, ☎ 038/21 11 71 int. 315.

28-35

**Près de vous
Près de chez vous**



**La Neuchâteloise
Assurances**

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**
dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 41.50 - 6 mois: Fr. 79.- - annuellement: Fr. 152.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

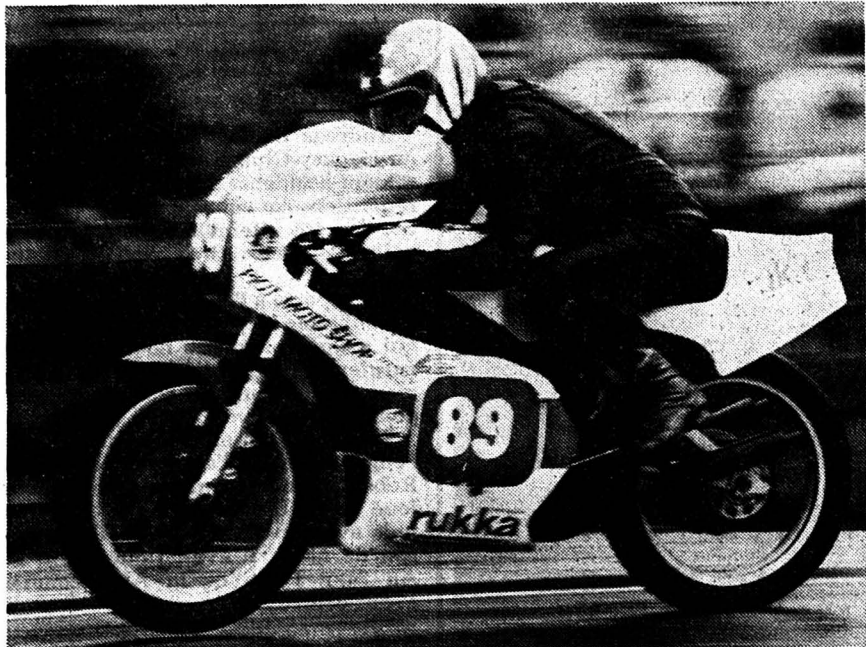
A retourner « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds

SPORTS

Ce week-end, après deux années d'interruption La moto à l'honneur à Boécourt

Après deux années d'interruption, le village jurassien de Boécourt accueillera ce week-end le National Circus formé de tous les meilleurs spécialistes helvétiques de la moto de vitesse. Plus de 200 coureurs sont engagés pour cette quatrième manche du championnat suisse.

Tout a été mis en œuvre pour assurer un spectacle de premier choix sur ce tracé de 3300 mètres sur lequel le public pourra se déplacer librement dans les pâturages et forêts qui surplombent la route.



Le Vaudois Gilbert Piot sera l'un des hommes à battre, dimanche, à Boécourt.

Sept catégories sont inscrites au programme. En 125 cm³ le coureur Grand-Prix Joë Genoud de Châtel-Saint-Denis disputera la première place avec l'actuel leader René Duenki.

Un autre coureur Grand-Prix, Daniel Baertschi, domine la classe des 250 cm³. Gilbert Piot, le vainqueur incontesté de la course de côte Perrefitte - Les Ecorchères, devra faire appel à sa routine pour battre les prétendants que sont le régional Roland Sauvain et Urs Luzi.

Sans conteste, la classe Sport-production de 500 à 1000 cm³ sera le clou de

cette compétition; ces énormes machines au nombre de 40 développeront leur plus de 100 CV qui leur permettent des vitesses de pointe en côte de 220 km/h.

Le favori de cette classe, à suivre tout particulièrement, sera Christian Moensch.

En side-cars, l'équipage Grand-Prix Faivre - Gloor, de Delémont, pourrait éventuellement nous réserver une surprise. En effet, il pourrait à cette unique occasion, préférer cette manche jurassienne au championnat du monde qui se déroulera à Hockenheim. A relever une participation extraordinaire tels que les

anciens équipages champions suisses Mülheim et Müller il y a de ça presque 10 ans. Deux classes, Barclay Cup et Dunlop Cup, sont également au programme.

ET LES RÉGIONAUX

Roland Sauvain de Courrendlin, ancien champion suisse, après sa brillante performance de Perrefitte animera une lutte au sommet avec Gilbert Piot, le Vaudois.

Pascal Bourquard de Boécourt, autre licencié inter, confiera sa Yamaha 350 à Roland Sauvain puisqu'il s'est fixé cette année en tant que président d'organisation de remettre sur pied cette course. Dans la Coupe Dunlop, Bernard Crevoisier de Porrentruy sera tout à l'honneur puisqu'il vient de se distinguer dans les précédentes manches de ce début de championnat.

LE PROGRAMME

Samedi 19 mai, 13 h. - 19 h.: entraînement libre.

Dimanche 20 mai, 7 h. 30 - 12 h.: essais chronométrés. 13 h. - 17 h. 30: course. 18 h. 45: remise des prix à la halle des fêtes de Boécourt. (sp)

Dans le groupe 6 de troisième ligue jurassienne de football Lamboing tient le leader en échec

La crainte de la relégation donne des ailes. C'est ainsi que Lamboing a réussi l'exploit de tenir Azzurri en échec. Rien de grave pour les Italo-Biennois puisque Ceneri a également égaré un point à Madretsch. En gagnant à Mâche, Courtelary a rendu un fier service à Lamboing et Douanne. Mais rien n'est encore joué pour la désignation de la deuxième équipe reléguée en quatrième ligue.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Azzurri	20	17	2	1	36
2. Ceneri	20	14	5	1	33
3. Madretsch	20	12	5	2	29
4. Courtelary	20	11	1	8	23
5. La Neuveville	20	8	4	8	20
6. La Rondinella	20	8	2	10	18
7. Aegerthén	20	6	5	9	17
8. Aurore II	20	6	3	11	15
9. Douanne	20	5	4	11	14
10. Lamboing	19	4	5	10	13
11. Mâche	20	5	2	13	12
12. Superga	20	3	2	15	8

GRUPE 7: ÉGALITÉ ENTRE LES QUATRE DERNIERS

Les quatre formations concernées par la relégation étaient aux prises dimanche. Saignelégier - Mervelier et Le Noirmont - Moutier se sont terminés sur des scores nuls. Les Prévôtois étant déjà condamnés, c'est incontestablement Le Noirmont qui a réalisé la plus mauvaise opération. Boécourt et Bévillard, en battant Tramelan et USI Moutier, se sont mis à l'abri de toute surprise de dernière heure.

	J	G	N	P	Pt
1. Glovelier	18	13	4	1	30
2. Porrentruy a	18	13	1	4	27
3. Tramelan	18	6	7	5	19
4. USI Moutier	17	7	4	6	18
5. Reconvièler	18	7	3	8	17
6. Bévillard	18	7	3	8	17
7. Boécourt	18	4	9	5	17
8. Saignelégier	17	4	7	6	15
9. Mervelier	18	5	5	8	15
10. Le Noirmont	18	3	7	8	13
11. Moutier II	18	3	2	13	8

GRUPE 8: INCROYABLE FINAL

Il y a une semaine encore, la victoire finale de Fontenais ne faisait aucun doute. Avec quatre points de retard, Bonfol paraissait irrémédiablement

Résultats complémentaires

4e ligue: Ceneri - Corgémont 2-1; Evi-lard - Ceneri 2-0; Sonceboz - Azzurri 1-1; Corban - Montfaucon 3-3; Saint-Ursanne - Courrendlin b 7-0; Fontenais - Courtoudoux 1-2; Courtemaiche - Cœuve 1-0.

5e ligue: Lajoux b - Montfaucon 3-1; Villeret - La Heutte 3-0.

Juniors A II: Tramelan - Nidau 2-3.

Juniors B I: La Neuveville - Etoile 3-6.

Juniors B II: Les Breuleux - Tavannes 7-0; Saint-Ursanne - Courrendlin 1-5.

Juniors C II: La Neuveville - Grunsterm 0-0; Dotzigen - USBB 7-1; Moutier - Villeret 1-2.

Juniors D I: Aurore - Lyss 2-1.

Juniors D II: Azzurri - Etoile 2-5; Etoile - Tœuffelen 2-3; Grunsterm - Mâche 2-5.

Juniors E I: Courroux a - Delémont a 0-6. (y)

Jeux olympiques de Los Angeles Les Africains seront présents

Les pays africains participeront, «sauf imprévu», aux Jeux de Los Angeles, a affirmé à Yaoundé M. Lamine Ba, secrétaire général du Conseil supérieur du sport en Afrique. M. Ba a souligné que l'Afrique compte participer aux Jeux olympiques, à moins d'un fait nouveau, qui peut surgir avant le 2 juin, date de la clôture des engagements. Il a également précisé qu'à sa connaissance aucun comité national olympique africain n'a manifesté le désir de se plaindre du LAOC, encore moins l'intention de s'abstenir de participer aux Jeux.

En outre, M. Ba a déploré la décision de l'URSS et des pays qui ont suivi son exemple de ne pas participer aux Jeux. Pour le secrétaire général du CSSA, la décision de l'URSS est regrettable, car c'est l'avenir même des Jeux olympiques qui est compromis, de même que l'avenir de l'Olympisme.

La Hongrie comme l'URSS et les autres

Le Comité national olympique hongrois, réuni hier à Budapest, a décidé de ne pas participer aux Jeux olympiques de Los Angeles, faisant ainsi de la Hongrie le neuvième pays du camp socialiste à refuser de se rendre aux Jeux d'été après l'URSS, la Bulgarie, la RDA, la Tchécoslovaquie, le Vietnam, le Laos, l'Afghanistan et la Mongolie.

Le Comité olympique hongrois a déclaré dans un communiqué, qui ne met pas en cause directement l'administration Reagan, qu'il partage les inquiétudes des autres pays socialistes et est solidaire de leur décision, mais regrette que les circonstances actuelles l'obligent à ne pas participer aux Jeux.

Pays à forte tradition sportive, la Hongrie avait obtenu 32 médailles, dont sept d'or, aux Jeux de Moscou (6e rang) et 21, dont quatre d'or, aux Jeux de Montréal (9e rang), en 1976. Ses points forts se situent principalement en escrime, pentathlon moderne, water-polo et gymnastique. (si)

Tournoi de minigolf de Moutier Bon comportement des Chaux-de-Fonniers

Bon comportement des Chaux-de-Fonniers au cours des deuxième qualifications pour les championnats suisses sur 4 parcours de 18 pistes en éternit.

Juniors féminins: 1. Mireille Bertholet, Château-d'Oex, 122; 2. Laurence Piccard, Lausanne, 158; 3. Brigitte Lambert, Fribourg, 164.

Juniors masculins: 1. Pierre Morel, Yverdon, 116; 2. Pascal Montbert, Yverdon, 118; 3. Olivier Corrovo, Yverdon, 124. Puis: 5. Robert Mayor, La Chaux-de-Fonds, 128; 7. Laurent Liebundgut, La Chaux-de-Fonds, 131.

Seniors dames: 1. Pierrette Vuille, Courtepin, 130; 2. Rose Kisling, Château-d'Oex, 157.

Seniors hommes: 1. Robert Theurilat, Delémont, 103; 2. Jean Vuille, Courtepin, 104; 3. Michel Bron, Delémont, 104. Puis: 5. Henri Kuster, La Chaux-

de-Fonds, 107; 16. Henri Miserez, La Chaux-de-Fonds, 136.

Dames élites: 1. Sylviane Bailly, Lausanne, 107; 2. Monique Duruz, Courtepin, 108; 3. Nelly Kuster, La Chaux-de-Fonds, 114.

Hommes élites: 1. Roland Vuille, Neuchâtel, 97; 2. Jean-Pierre Sorg, Neuchâtel, 100; 3. Claude Bourret, Château-d'Oex, 104. Puis: 12. Philippe Staehli, La Chaux-de-Fonds, 109.

CHAMPIONNAT INTERNE

Le Minigolf Club de La Chaux-de-Fonds a fait disputer la coupe des couples sur deux parcours.

Résultats: 1. Yvonne et Jean-Pierre Surdez, 73 points; 2. Yvonne et Louis Corti, 74; 3. Janine et Claude Hofstetter, 74; 4. Nelly et Henri Kuster, 75; 5. Yvonne et Philippe Staehli, 79; 6. Cécile Mathey et Laurent Liebundgut, 80; 7. Véronique Haeni et Roland Bondallaz, 84.

DIMANCHE, GRAND TOURNOI

Le terrain du minigolf de La Chaux-de-Fonds a été choisi pour y disputer les troisième qualifications du championnat suisse. Le concours aura lieu le dimanche 20 mai à 8 heures, une septantaine de concurrents y participeront. (hm)

Basketball

Tournoi préolympique La Suisse étrillée

Dans le tournoi préolympique au Mans, l'équipe de Suisse a subi une nouvelle défaite. Elle s'est inclinée sur le score sans appel de 111-78 face à l'Espagne. Les Ibériques se sont ainsi qualifiés pour la phase finale qui se déroulera à Paris. Ils seront accompagnés de la Grèce qui s'est imposée devant la Turquie par 83-73.

H Handball

Pour les Helvètes La forme revient

A Rütli, la Suisse a remporté le premier de ses deux matchs contre les Etats-Unis. Devant 500 spectateurs, elle s'est imposée par 24-18 après avoir mené au repos par 10-8. (si)

battu. Voilà que Boncourt II, futur relégué, est venu ébranler la sérénité des joueurs de Fontenais, vaincus depuis le mois d'août dernier, leur infligeant un cuisant 3-0.

Nouvelle surprise dimanche. Cette fois c'est devant son public médusé que Fontenais a perdu deux nouveaux points qui sont allés dans l'escarcelle de Bure. A deux journées de la fin, Bonfol et Fontenais se retrouvent à égalité. Pour l'avant-dernière place synonyme de relégation, Courfaivre et Cornol sont toujours au coude à coude.

	J	G	N	P	Pt
1. Bonfol	20	13	3	4	29
2. Fontenais	20	11	7	2	29
3. Develier	20	8	5	7	21
4. Bure	20	6	9	5	21
5. Courroux	20	6	8	6	20
6. Courgenay	20	6	8	6	20
7. Rebeuvelier	20	7	5	8	19
8. Porrentruy b	20	7	5	8	19
9. Grandfontaine	20	6	6	8	18
10. Courfaivre	20	5	6	9	16
11. Cornol	20	4	8	8	16
12. Boncourt II	20	5	2	13	12

(y)

En deuxième ligue neuchâteloise Score flatteur pour les Stelliens

● SUPERGA - ÉTOILE 3-1 (3-1)

En match à rattraper hier soir au Centre sportif, Superga sut de façon convaincante s'adjuger les deux points. Le résultat final avait pu être de 7 à 2 si les transversales et les poteaux n'avaient pas sauvés à quatre reprises le portier stellien et à une reprise de Schlichtig.

Dans l'ensemble la rencontre a tenu ses promesses et les deux équipes disputèrent un bon match. De part et d'autre l'on constata de nombreuses déflections.

Par exemple chez les Stelliens, la ligne d'arrière dut être remaniée ce qui occasionna un flottement en début de partie. Le premier but fut la cause d'un de ces flottements. Avec cette victoire, les Italo-Chaux-de-Fonniers se rapprochent sérieusement de Serrières, l'équipe de tête.

Les hommes de Jufier démontrèrent que face à une formation qui joue ouvert,

ils sont capables de développer un jeu agréable pour le spectateur. Historique des buts, le premier fut inscrit par Manzoni qui se joua de Fiore. Le deuxième tomba cinq minutes plus tard à la suite d'une passe de Jufier sur Amey.

Etoile, piqué au vif, répliqua de la même façon grâce à Barben qui servit Richard Gigon. Puis, à la demi-heure, Amey, l'ex-Stellien, scella le score.

Superga: Schlichtig; Minary, Furlan, Robert, Musitelli; Bristol, Alessandri, Jufier; Gamba, Amey, Manzoni.

Etoile: Arm; Magnin (55e Pelot), Matthey, Steiner, Fiore; Queloz (70e Anthoine), J.-C. Gigon, Traversa, Barben, R. Gigon, Lopez.

Arbitre: M. Serge Carpentier, de Mathod.

Buts: 2' Manzoni, 7' Amey, 13' R. Gigon, 30' Amey. R. V.

Les Imériens ratent le coche Un prêté pour un rendu

● SAINT-IMIER - COLOMBIER 1-4 (1-2)

En perdant sur son terrain 1-4 face à Colombier, le FC Saint-Imier, favori de tous, avait peut-être enterré une partie de ses illusions. Les Neuchâtelois s'en sont sans doute souvenu. En Erguël, hier soir, ils ont tenu à leur tour à endosser l'habit du grand méchant loup. Un prêté pour un rendu en quelque sorte...

Mais le parallèle ne s'arrête pas là...

Les Erguéliens s'étaient imposés en terres neuchâteloises en jouant un football très attrayant. Là encore, les hommes de Wiedmer n'ont pas voulu demeurer en reste. Le football attrayant était remplacé par le football champagné... pour le plus grand plaisir du spectateur!

Si Colombier a impressionné, on ne gagne par 4-1 chez le leader par hasard. Les Imériens ont une nouvelle fois déçu.

Indiscutablement, le rouage est cassé! On savait l'attaque discrète, on nous a proposé, pour la première fois de la saison une défense chancelante, abandonnée par un milieu de terrain dépassé.

Saint-Imier peut continuer d'espérer... mais il ferait peut-être mieux de

réapprendre à jouer. Les Neuchâtelois doivent regretter, eux, leurs performances en dents de scie, car sur leur seule forme d'hier soir, ils seraient sans doute dignes de briger une place en ligue supérieure...

Saint-Imier: Bourquin; Nussbaum; Schafroth, Vaucher, Feuz; Zumwald, Kern, Rufenacht; Ackermann (60' Vils), Willen, Vuilleumier (73' Humair).

Colombier: Rufener; O. Deagostini; Feber, Grosjean, Walthert; Krummenacher, Masserey, Molliet; Schornoz, V. Deagostini, Rossier.

Arbitre: M. Mantero de Lausanne.

Notes: 200 spectateurs.

Buts: 11' Schornoz, 0-1; 31' Willen, 1-1; 44' Schornoz, 1-2; 55' Rossier, 1-3; 87' Krummenacher, 1-4. (nic)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Serrières	20	10	8	2	44-23	28
2. Saint-Imier	20	11	5	4	32-22	27
3. Superga	19	11	4	4	32-18	26
4. Hauterive	20	11	4	5	46-35	26
5. Bôle	20	9	7	4	35-20	25
6. Colombier	20	10	4	6	49-33	24
7. Cortaillod	19	7	5	7	28-33	19
8. Etoile	19	5	8	6	26-26	18
9. Saint-Blaise	20	5	8	7	39-37	18
10. Fleurier	19	5	4	10	24-38	14
11. Gen.-s/Cof.	20	2	4	14	20-48	8
12. Marin	20	1	1	18	16-60	3

Edmonton reprend l'avantage

Les Edmonton Oilers ont repris l'avantage sur les New York Islanders, détenteurs du titre, en finale de la Coupe Stanley. A l'issue de la troisième rencontre, ils mènent par 2 victoires à 1. L'équipe de Wayne Gretzky a en effet pris sa revanche de la défaite (6-1) subie récemment à New York, en s'imposant au Northlands Coliseum d'Edmonton par 7-2 (1-1 3-1 3-0). (si)

SPORTS

Finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe à Bâle Le dernier mot au réalisme italien

● JUVENTUS TURIN - FC PORTO 2-1 (2-1)

Le suspense a duré jusqu'à l'ultime seconde. Pour le plaisir des yeux nous aurions aimé un but égalisateur. Histoire de pouvoir se régaler encore 30 minutes supplémentaires. En effet le football, quant il est pratiqué de cette manière, a tout pour plaire.

Devant 60.000 spectateurs, Juventus et Porto nous ont proposé un spectacle de première qualité. L'équipe italienne s'est finalement imposée grâce à un réalisme de tout premier ordre.

Deux réussites de Beniamino Vignola et Zbigniew Boniek sur un total de quatre occasions lui ont permis de gagner le trophée de la Coupe des vainqueurs de Coupe.

Tombeurs d'Aberdeen, le FC Porto est sorti la tête haute de ce duel passionnant et passionné. Le capitaine Gomes et ses coéquipiers nous ont enthousiasmés plus d'une fois suite à leurs combinaisons collectives. Maigre consolation, les Portugais se sont chargés d'inscrire le plus beau but de la soirée.

Le football a marqué des points hier soir. Les dizaines de milliers de supporters présents, à quelques exceptions près, se sont comportés de la meilleure manière. Qu'il était loin le règne de la terreur imposé par les «holligans» britanniques. Bien avant le début de la rencontre, les fans des deux camps se sont rencontrés pacifiquement et sans la moindre échauffourée.

UN CERTAIN PLATINI

La rencontre est partie sur des bases très élevées. Ne pouvant pas calculer, les champions d'Italie ont démontré l'espace d'un petit quart d'heure leurs réelles possibilités.

De notre envoyé spécial:
Laurent GUYOT

Sous l'impulsion d'un Michel Platini toujours aussi clairvoyant, la Juventus a su se créer plusieurs occasions. La première est tombée après cinq minutes de jeu. Une ouverture du stratège français a

mis Claudio Gentile dans une bonne position. Le tir dévié du latéral italien est passé de peu à côté.

Continuant sur leur lancée, les Italiens ont fini par trouver la faille de manière un peu chanceuse.

Nullement gêné sur le côté droit des 16 mètres, Beniamino Vignola est parvenu à tromper le gardien Ze Beto d'un tir croisé à la 13e minute. Le ballon a frappé le montant du deuxième poteau avant de rentrer.

RYTHME PLUS SOUTENU

Après l'égalisation portugaise, Juventus a repris un rythme plus soutenu. Michel Platini n'est pas arrivé à abuser l'arbitre à la 39e minute en plongeant dans les 16 mètres adverses.

Sur le corner en résultant, Boniek a raté une première balle de match seul devant la cage vide à cinq mètres. Le Polonais s'est racheté de belle manière moins de 120 secondes plus tard.

Du bout du soulier, dans une mêlée avec le stopper Eurico et le gardien Ze Beto, l'attaquant italien a expédié une petite pichenette juste suffisante pour que le ballon termine sa course au fond des filets.

Fidèles à leurs habitudes, les joueurs de la Juventus se sont contentés d'assurer le résultat en deuxième mi-temps. Leur organisation défensive très efficace a seulement plié devant les coups de boutoir lusitaniens. L'arbitre allemand de l'est Adolf Prokop est venu à leur secours en oubliant des mains fautives de Claudio Gentile (76') et Marco tardelli (78').

ROSSI DÉÇOIT

Les grands artisans du sacre de la Juventus se sont avérés le gardien Tacconi, la charnière centrale Scirea - Brio et Michel Platini. Les déceptions sont



Tacconi est battu. D'un tir foudroyant à la 29e minute, Sousa redonne espoir à la formation portugaise. (Keystone)

venues de Paolo Rossi, inexistant à l'exception d'une percée en solitaire à la 49e minute et d'un Boniek peu à l'aise dans toutes ses entreprises.

ÉTONNANTS PORTUGAIS

Le FC Porto a charmé plus d'un spectateur présent à Bâle. Inconnus ou presque à l'exception du buteur maison Gomes, les Lusitaniens ne se sont pas présentés en victime expiatoire sur le stade Saint-Jacques. Leur jeu basé sur des passes courtes et directes a souvent mis leurs adversaires dans des positions inconfortables.

Le stratège Jaime Pacheco s'est signalé, au même titre que Michel Platini, par des ouvertures en or pour Magalhaes ou Vermelhinho.

Balle au pied, Frasco a souvent effectué des petits numéros de la meilleure veine. Toujours menée au score, l'équipe portugaise ne s'est jamais découragée. Il lui a fallu un quart d'heure pour revenir la première fois grâce à un petit chef-d'œuvre méritant à lui seul le déplacement à Bâle.

Sur une ouverture de Pacheco, le centre-avant Gomes, dos au but, a remis de la tête dans les pieds de Magalhaes. Ce dernier, instantanément, s'est chargé de

mettre en retrait à Sousa. Celui-ci des 25 mètres a expédié un violent tir rebondissant une fois avant de finir sa course dans les filets.

Après le deuxième but de la Juventus, Porto est revenu à la charge. Tacconi a sauvé son camp miraculeusement à la 44e minute sur un tir à bout portant de Magalhaes.

Par la suite, les Portugais se sont heurtés à une défense de plus en plus compacte et n'hésitant pas à employer les grands moyens. Avec la fatigue, l'inspiration s'est avérée moins fructueuse. Les centres aériens ont moins gêné les défenseurs italiens que les remises courtes et rapides du début.

Côté portugais, Sousa, Pacheco et Frasco se sont révélés les meilleurs. En revanche, la responsabilité du gardien Ze Beto nous a paru engagée sur les deux buts.

Suisse - Espagne Genève préféré

Le comité restreint de l'ASF, réuni à Bâle, a rejeté la demande du comité de la Ligue nationale concernant le transfert du match international Suisse - Espagne à Lausanne.

Ainsi, la rencontre aura bien lieu comme prévu le 26 mai au Stade des Charmilles à Genève. Le comité de LN craignait que la demi-finale de Coupe à rejouer entre Servette et Aarau, qui aura lieu trois jours plus tôt, ne concurrence quelque peu Suisse - Espagne. (si)

● PRAGUE, match international: Tchécoslovaquie - Danemark 1-0 (0-0). - 8000 spectateurs. - But: 53e Knoflíček 1-0. (si)

Grob à Zurich Encore deux ans !

Karl Grob, 38 ans, dernier rempart du FC Zurich depuis 17 ans (!), a prolongé son contrat de deux ans. Grob sera toujours le gardien No 1 la saison prochaine, mais il devra également s'employer à activer la formation de l'«espoir» Patrick Tornare, qui devrait devenir titulaire lors de la saison 1985-86. (si)

A Automobillisme

A Dijon Surer sans turbo

L'équipe Arrows ne disposant pas d'un nombre suffisant de moteurs BMW turbo, le Balois Marc Surer devra piloter une voiture mue par un moteur atmosphérique ce week-end au Grand Prix de France à Dijon.

Une alternance a en effet été prévue dans ce cas entre Surer et son coéquipier belge Thierry Boutsen. Or, lors du Grand Prix de Sam Marino à Imola, le turbo avait été confié à Surer. (si)

Juventus: Tacconi; Scirea; Gentile, Brio, Cabrini; Tardelli, Platini, Bonini, Vignola (90' Caricola); Rossi, Boniek.
FC Porto: Ze Beto; Lima Pereira; Joao Pinto, Eurico, Eduardo Luis (81' Costa); Magalhaes (65' Walsh), Frasco, Pacheco, Sousa; Gomes, Vermelhinho.
Buts: 13' Vignola, 1-0; 29' Sousa, 1-1; 41' Boniek, 2-1.
Arbitre: M. Prokop (RDA).
Notes: Stade Saint-Jacques. 60.000 spectateurs. Avertissements à Eduardo Luis (61'), Lima Pereira (81') et Platini (86').



Malgré un coup de tête spectaculaire, Gomes (à droite) ne trouvera pas la faille dans la défense italienne. (Keystone)

Deuxième tour des internationaux de tennis d'Italie A Rome, les têtes tombent!

Comme à Hambourg la semaine dernière, le Zurichois Heinz Günthardt a été éliminé au deuxième tour des Internationaux d'Italie à Rome. Après son succès du premier tour sur le Suédois Högstedt (ATP 50), il s'est incliné face au serveur américain Mark Dickson (49e joueur mondial) 6-1 6-3. Günthardt, classé 25e à l'ATP, va sans doute reculer au-delà de la 30e place, puisqu'il va perdre le bénéfice de sa participation aux demi-finales de l'an dernier.

Le Zurichois (numéro 13) est la sixième tête de série éliminée dans ce tournoi doté de 250.000 dollars, après José Higueras (4), Eliot Teltscher (6), Guillermo Vilas (7), Pat Cash (16) et Henri Leconte (14). Deux autres ont failli les rejoindre: le Français Yannick Noah (3) dès le premier tour (pénible victoire 5-7 6-4 7-6 contre l'illustre inconnu Brésilien Julio Goes) et l'Equatorien Gomez (5), sévèrement accroché au second tour par l'Israélien Glickstein (7-6 au troisième set).

Par contre, quatre autres têtes de série sont tombées en fin d'après-midi: l'Américain Jimmy Arias (numéro 2), les Sué-

dois Henrik Sundström (10) et Stefan Edberg (11) et le Français Henri Leconte (14).

Vainqueur l'an dernier au Foro Italico, Jimmy Arias, cinquième joueur mondial au classement ATP, a dû s'incliner devant l'Italien Claudio Panata (numéro 67 mondial), vainqueur 4-6 7-6 7-5.

Henrik Sundström (numéro 12 mondial) a pour sa part subi la loi de l'Uruguayen Diego Perez (numéro 48 mondial), qui s'est imposé 7-5 4-6 6-0.

Peu auparavant, le jeune Suédois Stefan Edberg, tête de série numéro 11,

NE Xamax Don Givens reste

Le contrat liant l'Irlandais Don Givens à Neuchâtel Xamax, et qui expire en juin, a été prolongé d'une année.

Givens (35 ans) devait primitivement quitter le club neuchâtelois fin septembre 1983 déjà; mais il avait accepté de rester jusqu'à la fin de la saison en raison de l'indisponibilité de Jean-François Larios. (si)

avait été éliminé par l'Américain Marcel Freeman (numéro 115 mondial sur le score sans appel de 6-2 6-2, cependant que le Français Henri Leconte (numéro 14) avait été victime de l'Italien Gianni Occeppo (numéro 51 mondial), qui s'était imposé 6-4 6-4 sous les vivats d'un public qui constitua pour lui un allié particulièrement précieux. (si)

A Berlin Lilian Drescher continue

La Suissesse Lilian Drescher continue à s'illustrer au tournoi du circuit féminin de Berlin, doté de 150.000 dollars. Après son exploit du premier tour face à l'Américaine Camille Benjamin, elle s'est qualifiée pour les huitièmes de finale en battant la Sud-Africaine Renée Uys, une joueuse au classement WTA équivalent au sien, 6-4 6-2. (si)

B

boîte à confidences

Schlagenhaut sérieusement accidenté

Andreas Schlagenhaut, l'attaquant du Hockey-Club Kloten, a été sérieusement accidenté durant son cours de répétition. Au cours d'un exercice de tir, il a été atteint à un œil par une balle d'exercice tirée par un camarade.

Transporté à l'hôpital de Saint-Gall, il a subi une intervention chirurgicale qui a duré plusieurs heures. Le chirurgien qui a opéré ne peut pas affirmer, pour l'heure, si son œil gauche pourra être sauvé.

Le HC Kloten annonce par ailleurs l'engagement de l'attaquant canadien Robert Mongrain, né en 1959, qui a joué en NHL avec les Buffalo Sabres puis avec Rochester, en AHL. La saison dernière, il avait figuré dans le All Star Team de la AHL comme avant-centre. (si)

Zola Budd renonce à la nationalité sud-africaine

Zola Budd, l'un des plus grands espoirs du demi-fond féminin mondial, a renoncé à la nationalité sud-africaine, un peu plus d'un mois après avoir obtenu le passeport britannique.

Cette décision, annoncée en première page par le quotidien «Daily Mail», lève l'un des obstacles à une éventuelle participation de la jeune athlète (17 ans) aux Jeux olympiques de Los Angeles. (si)

Encore une saison au moins

Franz Klammer, champion olympique de descente en 1976, a annoncé qu'il continuera à disputer les épreuves de Coupe du Monde «pendant une saison au moins». Il estime en effet que la «dernière saison n'a pas été assez brillante» pour mettre un terme à sa carrière.

Klammer a signé un nouveau contrat de deux ans avec l'entreprise pour laquelle il a couru ces quatre dernières années, qui équipe également Gerhard Pfaffenbichler, Anton Steiner, Stefan Niederseer et, dès l'hiver prochain, Peter Müller.

Le principal objectif, pour la prochaine saison, de Franz Klammer, âgé de 30 ans, est de gagner un maximum de descentes et surtout de remporter une troisième victoire dans la Coupe du Monde de descente. (si)



«Kaiser» Franz sera encore présent sur les pistes la saison prochaine. (archives Keystone)

P

pronostics

Pour le prochain concours du Sport-Toto, dix experts ont fourni les prévisions suivantes:

		1 x 2
1. Aarau	- Vevey	6 2 2
2. Bâle	- St-Gall	2 4 4
3. Chx-de-Fds	- Lucerne	5 3 2
4. Chiasso	- Zurich	3 3 4
5. Lausanne	- NE Xamax	3 4 3
6. Servette	- Young Boys	7 2 1
7. Sion	- Wettingen	7 2 1
8. Baden	- Martigny	4 3 3
9. Fribourg	- Bienne	4 3 3
10. Granges	- Bulle	5 3 2
11. Locarno	- Mendrisio	3 4 3
12. Monthey	- Winterthur	3 3 4
13. Red Star	- Chênois	3 4 3

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales :

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Elections: vive le calme!

Morose, terne, inanimée: on lui en aura crié, des noms, à la campagne électorale qui touche à sa fin, dans les communes neuchâtoises. Oui, la campagne pour les élections communales aura été calme. Et alors? Est-ce vraiment une tare majeure, comme paraissent en être convaincus tant de commentateurs, de l'analyste patenté au ronchon de service?

Sûrement pas.

Bien sûr, ce ne serait pas plus triste si c'était un peu plus rigolo! Et un peu plus animé. Et un peu plus novateur. Et un peu plus imaginaire, spontané, percutant, impertinent, primesautier.

Mais que demande-t-on à la politique, aux politiciens, prioritairement? Des mots d'auteur? Des costumes à paillettes? Des tournois de catch? Une guerre des ondes? Non. On leur demande de créer les conditions propres à nous assurer le pain quotidien et l'essentiel qui va autour. Pas de nous distraire avec des jeux. La politique est certes une arène, et qui doit rester aussi ouverte, aussi populaire que possible. Elle n'a pas à être un cirque. On n'y a pas besoin de clowns, de bateleurs, d'acrobates et de dompteurs. Chacun son boulot. Celui des responsables politiques est de gouverner, d'administrer, de légiférer. Il n'a rien de spectaculaire.

A quoi bon alors ironiser ou pleurnicher sur le manque de panache de notre vie politique? Par cette sorte de névrose collective à la mode qui confond de plus en plus l'intensité des émotions, voire des agressions, provoquées par le bruit et la fureur avec une échelle de valeurs? Parce que l'histoire universelle démontrerait que là où l'on s'excite le plus avant les élections, on vit mieux après?

Il faut en prendre son parti: les problèmes politiques ne se laissent pas réduire à trois notions simplistes emballées sous vide en prêt-à-consommer. Les programmes politiques cohérents ne s'expriment pas en trois slogans-choc: ils se jaugent et se jugent au fil des années, des prises de positions sur des questions précises, des attitudes concrètes de ceux qui s'en réclament dans leur pratique quotidienne. Cela suppose un effort constant d'information, de réflexion, de formation d'opinion, pas une réaction épidermique de veille électorale.

La démocratie est une forme intellectuellement exigeante de gouvernement. C'est ce qui la distingue des autres, où le crédo officiel est d'autant plus simple qu'il est unique et obligatoire... C'est ce qui la rend tellement supérieure, moralement. Et c'est aussi, ne l'oublions pas, ce qui fait sa fragilité.

Il faut se méfier, de manière générale, mais sur le terrain politique tout particulièrement, de ce goût immodéré pour le spectaculaire et de son corollaire quasi forcé: l'escalade du «toujours plus». Il pourrait bien trahir un mal sournois, caractérisé aussi par la fuite devant l'effort, devant le sens des responsabilités, devant la rigueur d'analyse et de comportement. Il a déjà montré sur quelques perversions il pourrait déboucher.

Justifier l'abstentionnisme politique par une insuffisance de racolage, par un style de communication trop peu tonitruant, par un manque d'agressivité, par un calme assimilé à de l'indolence, par une sérénité confondue avec la voulerie, voilà qui pourrait signifier, déjà, souscrire à un programme de société pire que la plupart de ceux qui nous sont proposés.

Michel-H. KREBS

Bell SA redimensionne

La disparition du centre de fabrication chaux-de-fonnier



Le centre régional de fabrication de Bell SA à La Chaux-de-Fonds. (Photo Gladieux)

Bell SA, l'établissement de boucherie-charcuterie bien connu et établi à La Chaux-de-Fonds depuis 1912, restructure. En clair, cela signifie que le centre régional de fabrication, basé au 80 de la rue de la Charrière, va fermer ses portes d'ici à fin juin 1985. Ce centre-là pratiquait l'abattage, fabrique des spécialités régionales et divers autres produits.

Dans un proche avenir donc, toutes ces tâches seront accomplies par le nouveau centre que Bell SA est en train de faire construire à Bâle. Cet établissement-là «pourra répondre aux impératifs d'une fabrication rationnelle et appliquant des nouvelles technologies», ainsi que le précise le communiqué de Bell SA publié hier.

Les conséquences immédiates pour les employés chaux-de-fonniers de la firme? Un large extrait de ce même communiqué reproduit ci-après s'applique à les envisager.

► Page 19 (comm/Imp)



Q

quidam

Gabrielle Jacot travaille dans l'hôtellerie. On en est quasi sûr et certain en voyant la sourire qu'elle sait arborer jour après jour.

Elle est chef de rang au «Britchon», à La Chaux-de-Fonds. Et c'est dans ce restaurant-là qu'elle a connu celui qui est son mari depuis moins d'un an. Il est chef de cuisine.

Le peu de loisirs que laissent de telles professions à Gabrielle Jacot et à son époux, ils les passent en accomplissant de grandes promenades avec leur chien.

Leur grand rêve est, un jour ou l'autre, de pouvoir exploiter leur «affaire» bien à eux; car Gabrielle Jacot a le coup de main et les huit ans qu'elle a passés au «Britchon» l'ont confortée dans le choix de ce métier-là.

(Imp. - Photo Gladieux)

B

bonne nouvelle

Pour l'UCJG aux Ponts-de-Martel
Après de longues années d'efforts, l'Union chrétienne de jeunes gens, branche cadette (UCJG) aux Ponts-de-Martel a enfin la satisfaction de pouvoir disposer de locaux flambant neuf aménagés dans une maisonnette.

Tous les membres de ce groupement ont mis la main à la pâte et ont participé activement aux travaux. Un projet qui a pu se réaliser aussi grâce à la collaboration d'entreprises de la localité. (cm)

● Lire aussi en page 20

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - La bastringue de la «Grande Chance» au Pavillon des Sports.

PAGE 19

BIENNE. - L'informatique et l'Université populaire.

PAGE 27

Le Conseil général dans les forêts de Couvet

Leçon de choses sous les sapins

Mardi soir, le conseiller communal et ingénieur forestier Jacques Girod a emmené le législatif de Couvet au fond des bois.

Il ne cherchait pas à perdre ses adversaires politiques à la veille des élections (ces derniers avaient pris la précaution de semer des cailloux) mais voulait leur offrir une leçon de choses sous les sapins.

Ceux-là que le père de la forêt jardinée, Henry Biolley, couva de tous les soins au siècle dernier. Encore que, certains monuments rencontrés le long des sentiers, sont nés bien avant lui. Leur âge peut atteindre 200 ou 300 ans.

Il existe trois manières d'exploiter les bois, a expliqué Jacques Girod. La coupe rase. On tronçonne tout et on replante. Les frais de débardage sont peu coûteux. C'est laid, le terrain peut s'ébouler, et interdit, en principe, par la Loi fédérale.

On peut aussi couper par bande, à partir d'un chemin. Dans le sens contraire des vents dominants sinon les sapins ris-



Jacques Girod et le législatif sous les sapins. Un épicéa est adulte à l'âge de 120 ans. (Impar-Charrère)

quent de s'écrouler comme des dominos à la prochaine tempête.

Et puis il y a la méthode de la forêt jardinée chère à Henry Biolley. Ingénieur forestier établi à Couvet dès 1880, il était partisan d'une sylviculture respectueuse des lois de la nature. JJC

► Page 25

Tribunal de Porrentruy

Incendiaire condamné avec sursis

Le Tribunal correctionnel de Porrentruy présidé par Me Pierre Theurillat, a jugé hier un commerçant en articles de musique de Porrentruy, C. W., 38 ans, sous la prévention d'incendie intentionnel, de tentative d'escroquerie à l'assurance et d'une autre tentative d'escroquerie.

parfois extravagantes du prévenu ont constitué des éléments suffisants à prouver la culpabilité. V. G.

Les faits remontent à mai 1983, quand le magasin de C. W avait pris feu dans la nuit. Selon les rapports d'expertise établis durant l'instruction, le feu n'était pas accidentel, mais avait été bouté, en deux foyers bien distincts, provoquant des dégâts pour 46.500 francs dont l'intéressé demandait le paiement à sa compagnie d'assurances.

Malgré les dénégations du prévenu, le procureur a requis contre lui une condamnation à 3 ans et demi de réclusion, à une amende de 1000 francs et aux frais de la cause, jugeant que les nombreux indices de sa culpabilité formaient un faisceau de preuves suffisantes emportant la conviction de sa culpabilité.

En revanche, l'avocat d'office de la défense, Me Conti, relevant les lacunes de l'instruction et le défaut d'expertises établies par des spécialistes autres que ceux du canton, avait demandé l'acquiescement et le versement d'une indemnité à son client, pour tort moral et détention en préventive injustifiée.

Le tribunal a cependant reconnu C. W. coupable d'incendie intentionnel et d'escroquerie à l'assurance et l'a condamné à une peine de 18 mois de prison, en lui octroyant le sursis auquel le procureur estimait qu'il n'avait pas droit. C. W. devra en outre payer une amende de 1000 francs et supporter les frais de la cause.

Pour le tribunal, la présence de deux foyers distincts, la découverte de liquide inflammable sur le sol et les explications

billet

Dans le gobelet orange, les crayons rongés en ont ras la tasse. Ils s'ennuient. Mine grise, exsangue, ils n'ont même plus l'envie de se tourner les pointes. Ils boudent. Et font semblant de dormir. Elle n'a plus besoin d'eux? On va voir ce qu'on va voir. Comme si ces histoires qu'elle tape sur son monstre gris étaient si importantes. Comme si l'élection de Jules ou de Jean allait bouleverser la marche du monde... Non, mais, qu'est-ce qu'elle croit? A quoi joue-t-elle? Voilà bientôt un mois qu'elle ne nous a plus pris dans ses mains. Toi, la plume, t'as pas voix au chapitre. T'es sa chouchoute. Elle t'emmène partout. Alors silence.

Avec nous, c'est toujours la même chose. Soit elle nous épouise, nous fait courir sur des kilomètres de papier, soit elle nous oublie. C'est vexant, à la fin. Bien sûr, bien sûr, quand elle fait appel à notre droiture, elle nous renifle notre bois, quand elle renifle notre bois, elle a l'air contente. Dans sa main, elle nous promène souvent dans des pays inconnus. On est prêt à admettre aussi que ces voyages ont l'air plus importants pour elle que tout ce qu'elle vit avec la sale bête grise. Celle-là, y a pas à dire, elle a

souvent l'art de lui casser les pieds.

Lui briser sa machine, on y a souvent pensé. Mais nous, hein les gars, on n'est pas des cos- tauds. Plutôt des tendres. Alors, engager la lutte tout seuls... Non, il faut trouver une autre solution. Moi je propose de broyer du noir. La prochaine fois qu'elle se rappellera de nous, elle en aura plein les mains, de notre chagrin. Et si elle reste quand même indifférente, tant pis pour elle. On en fera notre deuil. D'ailleurs, regardez-là. Mais discret-discret, hein. Elle se promène un peu beaucoup dans l'appartement, depuis un moment. Elle a l'œil lointain. Comme du vague à l'âme. Bon signe.

Je parie que dans moins de dix minutes elle va nous tomber sur le paletot... Planquons-nous, histoire de faire un croche-pied à son imagination.

CD

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Club 44: 20 h. 30, «Les télécommunications sur le chemin de l'an 2000», par Bernard Delaloye.

Théâtre des Tréteaux d'Arlequin: 20 h. 45, «Les originaux», de Voltaire.

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-18 h.

Vivarium: 14-17 h.

Musée paysan: 10-12 h., 14-17 h.

Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.

Musée des beaux-arts: fermé.

Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.

Musée d'histoire et médaillier: 10-12 h., 14-17 h.

Galerie Sonia Wirth: expo Montmartre et ses peintres, 14-18 h. 30.

Galerie du Manoir: expo sculptures de Patrick Honegger, 15-19 h.

Galerie Club 44: expo peintures de Ettore Proserpio, 18-20 h. 30.

Galerie Louis Ducommun: expo Gérard Aubry, Jean-Marie Combiér, Pascal Droz et L. Ducommun, 17-21 h.

Hall Théâtre: expo Le téléphone, 17-21 h.

Frischknecht: expo Michel Jenni.

Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque, 16-20 h. Expo peintures et photos de Marcel Schweizer.

Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.

Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, me, 17-19 h.

Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.

Artothèque: 1er-Mars 9, me, 16-18 h. 30, sa, 10-12 h.

Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.

Patinoire: fermée.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.

Le Scotch: Bar-Dancing.

Club 55: Dancing-Attractions.

Le Domino: Cabaret-Attractions.

La Boule d'Or: Bar-Dancing.

Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.

Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.

Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., ☎ 23 24 26.

Informations touristiques: ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.

Planning familial: Rocher 1, ☎ 28 56 56.

Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.

Service d'aide familiale: ☎ 23 88 38, 8-12, 14-16 h.

Ecole des parents: ☎ 26 72 76 ou 23 10 95.

Parents information: ☎ (038) 25 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h.

Information allaitement: ☎ 26 41 10 ou (038) 53 38 66.

Crèche de l'amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.

Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.

SOCIÉTÉS LOCALES

Chœur d'hommes «La Pensée». - Répétition au collège des Crêtes, ce soir je, 20 h. 15 (2e étage); 21 h., audition enregistrement concert du 31 mars.

Chœur mixte des paroisses réformées. - Ma 22 mai, pas de répétition. N'oubliez pas que nous participons au culte radio-diffusé le di 27 mai au temple des Forges.

Club d'échecs. - Cercle de l'Ancienne. Soir de jeu officiel ma; jeux à disposition du public tous les jours.

Contemporains 1914. - Course du 70e anniversaire. «Le Mâconnais - Beaujolais». Les 22-23-24 mai. Départ ma 22 mai à 8 h. Rendez-vous: 7 h. 45 Place de la Gare. N'oubliez pas votre carte d'identité.

Contemporains 1923. - Ce soir, 20 h., boules, Hôtel du Moulin.

La Jurassienne, section F.M.U. - Courses: Gorges de la Poëta-Raise, di 20 mai, course mixte. Org.: N. Brandt - J. Cattin. Cours de glace FMU au glacier des Bossons-Chamonix, sa 26 mai. Résultats des matchs de football: La Juhu - Rubattel, 3-2, La Juhu - Radio-électriques, 1-3, La Juhu - Ismecca, 2-0. Gymnastique: le me dès 18 h., terrain de Beau-Site. Aînés: le lu de 18 à 19 h. 30, collège des Gentianes.

Männerchor Concordia. - Mi 23. Mai: 20.15 Uhr Probe im Cercle in St-Imier. Abfahrt 19.45 Uhr von dem Bahnhof SBB.

Société d'éducation cynologique. - Entraînements sa 19 mai à 14 h., au chalet, (S. G. - A.-M. M.). Me 23 mai à Jumbo à 19 h. (A.-M. M.).

Union chorale. - Ancien Stand, ma 22, 19 h. 30, leçon de musique; 20 h. 15, répétition.

Société d'éducation cynologique

Un conducteur et une conductrice et leurs fidèles compagnons ont représenté la Société d'éducation cynologique au concours ouvert «Flair», organisé par le Club Cynologique Le Locle, samedi 12 mai. Les épreuves se déroulaient dans la région des Pradières et, malgré la neige et le brouillard, les deux concurrents se sont très bien comportés et se sont classés comme suit:

Classe F I (maximum 340 points) 1. Gross Silver avec Jim, 330 points, ment. ex.; 3. Murrmann Anne-Marie avec Asta, 320,34 points, ment. ex. (am)

Services Croix-Rouge, ☎ 28 40 50. Baby-sitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.

Soins à domicile, Serre 12: ☎ 28 41 26.

Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., ☎ 28 54 55.

Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ☎ 28 41 26.

Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.

Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, ☎ 23 97 01.

Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.

Pro Senectute: L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.

AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.

Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je, fermé.

Eglise réformée: secrétariat de paroisse, ☎ 23 52 52.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.

Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.

SOS alcoolisme: ☎ 28 75 23.

Alcooliques Anonymes AA: ☎ 28 23 76, permanence 24 h. sur 24.

Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 et 23 67 03.

La Main-tendue: ☎ 143. 20" d'attente.

Aide aux victimes de désaxés sexuels: ☎ 28 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve, 14-20 h.

Hôpital: ☎ 21 11 91.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Versoix, Industrie 1. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ☎ 23 37 09.

Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 h.

Ass. défense chômeurs, L.-Robert 75: ☎ 23 45 25 ou 23 72 93; lu-ve, 9-10 h., ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30.

Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.

Police secours: ☎ 117.

Feu: ☎ 118.

CINÉMAS

Corso: 20 h. 30, Aldo et junior.

Eden: 20 h. 45, Tir groupé; 18 h. 30, Body love.

Plaza: 20 h., Fort Saganne.

Scala: 20 h. 15, Carmen.

● communiqués

Cinéfoi: ce soir jeudi à 20 h., rue de la Paix 87, sera présenté le film en couleurs «La Montagne Enchantée» dans le cadre du programme de ciné-club de l'Association «L'eau vive». Une animation musicale chrétienne précédera la projection.

Club des loisirs, Groupe promenade: vendredi 18 mai, Les Geneveys-sur-Coffrane - Chantemerle - Peseux, rendez-vous gare, 12 h. 50.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, La fièvre de l'or.

Château de Môtiers: expo eaux-fortes et sérigraphies de Thierry Bourquin, 10-23 h.

Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.

Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.

Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.

Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.

Police cantonale: ☎ 61 14 23

Police (cas urgents): ☎ 117.

Police du feu: ☎ 118.

Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse, ☎ 63 17 17.

Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.

Hôpital et maternité de Couvét: ☎ 63 25 25.

Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.

Fleurier, infirmière visit.: ☎ 61 38 48.

Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.

La Main-Tendue: ☎ 143.

SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.

Le Locle

Casino-Théâtre: 20 h. 30, «Blaise Cendrars», TPR.

Musée des beaux-arts: expo peintures et dessins d'Albert Enz, 14-17 h., me aussi 20-22 h.

Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.

Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.

Le Dragon d'or: bar-dancing.

Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ☎ 31 20 19. Ma, je, ☎ 31 11 49.

Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.

La Main-Tendue: ☎ No 143.

AVIVO: ☎ 31 51 90.

Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.

Planning familial: ☎ 28 56 56.

Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.

Office social, Marais 36: ☎ 31 62 22.

Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie tous les jours.

Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.

Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Les Grand-Chachot-de-Vent

Expo Lucien Schwob, 14 h. 30-17 h. 30.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h.

Plateau Libre: 22 h., Le voyeur, rock.

Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.

Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.

Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.

Musée d'archéologie: 14-17 h.

Galerie du Pommier: expo papiers peints de Renée Boulle, lu-ve, 14-20 h.

Galerie du Faubourg: expo Giuseppe Santomaso, me à ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa, di, 15-18 h.

Gymnase: expo photos de François Schaeffer, 8-17 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Favez, av. 1er-Mars. Ensuite ☎ 25 10 17.

Information diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, ☎ (038) 24 11 52.

SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.

Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32 (le soir).

La Main-Tendue: ☎ 143.

Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, La femme tatouée; 17 h. 45, Rashomon, les portes de l'enfer.

Arcades: 15 h., 20 h. 30, Christine.

Bio: 18 h. 30, La cage aux folles 1; 20 h. 30, Yentl.

Palace: 15 h., 20 h. 45, L'addition.

Rex: 20 h. 45, Viva la vie.

Studio: 15 h., 21 h., Aldo et junior.

Cortailod

Galerie Jonas: expo estampes de Tapiès, me-di, 14 h. 30-18 h. 30.

Hauterive

Galerie 2016: expo dessins de Maria de Bonis, me-di, 15-19 h., je-ve aussi 20-22 h.

AVIS URGENTS

Demain vendredi, de 17 à 20 heures
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
GISÈLE CELAN-LESTRANGE

Galerie DITESHEIM
Château 8 - Neuchâtel
tél. 038/24.57.00 13271

Blaise Cendrars

Dernière création du

Jeudi 17 mai, à 20 h. 30

Casino-Théâtre, Le Locle

Location: TPR, ☎ 039/23 05 66

S. Favre, ☎ 039/31 32 66

THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.

Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.

Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.

Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.

La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: 20 h. 45, Osterman week-end.

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.

Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.

Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.

Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.

Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.

Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.

Service du feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 41 25 66.

Police municipale: ☎ 41 20 46.

Ambulance: ☎ 42 11 22.

Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ No 111.

Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Infirmière visitante: ☎ 41 49 27 ou 41 42 15.

Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).

A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18.

Courtelary

Préfecture: expo peintures d'André Cachin, 9-11 h., 14-16 h. 30.

Service du feu: No 118.

Police cantonale: ☎ 44 10 90.

Administration district: ☎ 44 11 53.

Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.

Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Val-de-Ruz

Château de Valengin: 10-12 h., 14-17 h., fermé ve après-midi et lu. Je, 20 h. 15, film sur la vigne.

Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.

Ambulance: ☎ 53 21 33.

Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., ☎ 53 15 31.

Aide familiale: ☎ 53 10 03.

La Main-Tendue: ☎ 143.

SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.

Protec. suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.

Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

La Main Tendue: ☎ 143.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.

Préfecture: ☎ 51 11 81.

Police cantonale: ☎ 51 11 07.

Service du feu: No 118.

Service ambulance: ☎ 51 22 44.

Hôpital et maternité: ☎ 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.

Pharmacie Fleury: ☎ (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.

Aide familiale: ☎ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, La fièvre de l'or.

Cinéma La Grange: relâche.

Bibliothèque ville (Wicka II): lu, ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu-ve, 14-17 h. 30, sa, 9-11 h.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.

Ludothèque: ma et je, 15-17 h.

Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.

Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.

Feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 97 40 69.

Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28.

Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.

Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve de 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.

Aide familiale: ☎ 97 61 81.

Centre de puériculture: Collège 11, ☎ 97 62 46, ve, 15-17 h.

Landeau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

Tavannes

Cinéma Royal: relâche.

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Les dents de la mer 3.

Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.

Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.

Service du feu: ☎ 93 18 18.

Police cantonale: ☎ 93 38 31.

Police municipale: ☎ 93 33 03.

Hôpital: ☎ 93 61 11.

Ambulance: ☎ 93 40 40.

Sœur visitante: ☎ 93 14 88.

Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.

Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.

Baby-sitting: ☎ 93 38 84.

Pharmacie d'office: Greppin, ☎ 93 26 96 ou 93 18 71.

Bienne

Matthey Optique: expo «Tableaux-chifons» de Monique Graf.

Galerie Silvia Steiner: expo tableaux, dessins et objets de Dieter Seibt, ma-ve, 15-19 h., je aussi 20-22 h.

Musée Omega: je, 15-19 h.

Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.

Musée Schwab: 10-12 h., 14-17 h.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 15, Le grand alibi.

Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, La balance.

Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, The Tiffany Minx.

Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, Un amour de Swann.

Lido 2: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, To be or not to be.

Métro: 19 h. 50, Esclaves; Die Supernasen.

Palace: 14 h. 30, 20 h., Scarface.

Rex: 15 h., 20 h. 15, Didi le sosie; 17 h. 30, La maîtresse du lieutenant français.

Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, L'homme blessé.

Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.

Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.

Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.

Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.

Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa 9-19 h., di 9-18 h.

Bureau renseignements: ☎ 22 66 86.

Services industriels: ☎ 22 17 31.

Service du feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 21 53 53.

Police municipale: ☎ 22 44 22.

Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Misesrez, ☎ 22 11 93.

Sœur visitante: ☎ 22 20 36.

Sœurs garde-malades: ☎ 22 16 60.

Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.

Baby-sitting: ☎ 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Alexandre.

Cinéma Colisée: 20 h. 30, Quand faut y aller, faut y aller.

Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me-je-ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.

Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.

Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.

Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.

Service du feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 66 11 79.

Police municipale: ☎ 66 10 18.

Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Desboeufs, ☎ 66 25 64.

Consultations conjugales: ☎ 93 32 21.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Bell SA redimensionne La disparition du centre de fabrication chaux-de-fonnier

Page 17
Mais, si l'on ne s'achemine pas vers 19 nouvelles mises au chômage pures et simples, l'inquiétude a gagné les milieux des bouchers de la place, unis en la Société des bouchers et des tripiers. Les membres de cette société rencontraient d'ailleurs hier soir M. J.-C. Jaggi, conseiller communal et directeur des abattoirs. Car Bell SA est le plus gros client des abattoirs communaux.

Et si la direction de Bell SA affirme vouloir continuer de procéder à l'abattage du gros bétail, les 4080 porcs qu'elle faisait tuer chaque année à La Chaux-de-Fonds le seront désormais ailleurs. Les bouchers demandent si, à terme, ils ne devront pas se déplacer à Neuchâtel (ou ailleurs) pour boucher.

La position des autorités? La voix, par les mots de M. J.-C. Jaggi: «Nous

avons réagi immédiatement en apprenant les intentions de la maison Bell SA. Nous aurions souhaité être renseignés plus rapidement car, il y a quelque deux ans, nous avons complètement transformé les abattoirs. A l'époque, les intentions de Bell SA n'étaient pas de s'en aller. La décision est brutale. Bell SA représente 58% du chiffre d'affaires des abattoirs.

Nous avons réagi jeudi dernier et avons eu un entretien avec la direction centrale de Bâle. Vendredi, la décision nous est parvenue: Bell SA maintient à La Chaux-de-Fonds l'abattage du gros bétail, mais abandonnera celui des porcs. Actuellement, chaque lundi, nous abattons 160 porcs. La moitié est destinée aux boucheries Bell».

Voici le passage significatif du communiqué publié par la direction de Bell SA:

Un autre motif de poids a présidé à la décision de Bell: le fameux arrêté d'un tribunal pour le moins formaliste, limitant la fabrication du «saucisson vaudois» au seul territoire du canton de Vaud. C'est en effet à La Chaux-de-Fonds que Bell avait jusque-là produit cette spécialité de renom.

Que tout cela signifie-t-il pour Bell à La Chaux-de-Fonds? Au premier échelon, une certaine réduction des activités d'abattage. Bell continue cependant d'acheter du bétail de boucherie dans la région. Participant pour une part notable aux volumes traités par l'abattoir

municipal, Bell continuera également d'y faire abattre par l'équipe locale les bovins et les veaux provenant de la région. Au niveau de la vente, aucun changement n'interviendra: les succursales de Bell et ses fabrications traitées n'en seront pas touchées. Leur approvisionnement sera assuré essentiellement par les fabriques de Bâle et de Lausanne, qui des dessertent d'ailleurs en partie déjà maintenant. Par le fait même - citons-le en passant -, le surcroît de taxes à l'importation compensera dans une mesure appréciable les taxes d'abatage venant à moyen terme à manquer à la commune.

Sur le plan de l'emploi, quelques précisions d'abord: Bell compte dans le canton un effectif d'une centaine de personnes, dont la moitié œuvrent à La Chaux-de-Fonds. En tout et pour tout, 19 emplois sont concernés. Après consultation des représentants de ses partenaires sociaux, Bell a mis au point des solutions permettant d'assurer l'avenir professionnel de chacun. Des alternatives valables sont déjà concrétisées. A part quelques mises à la retraite, l'accent est selon le cas spécifique mis sur le reclassement à l'intérieur de la société ou sur le placement auprès d'autres entreprises régionales dans le secteur de l'alimentation. Dans ce contexte, aucun licenciement n'est prévu. La période de réalisation étant bien d'une année, il sera possible de trouver à chaque cas une solution convenable sinon optimale.

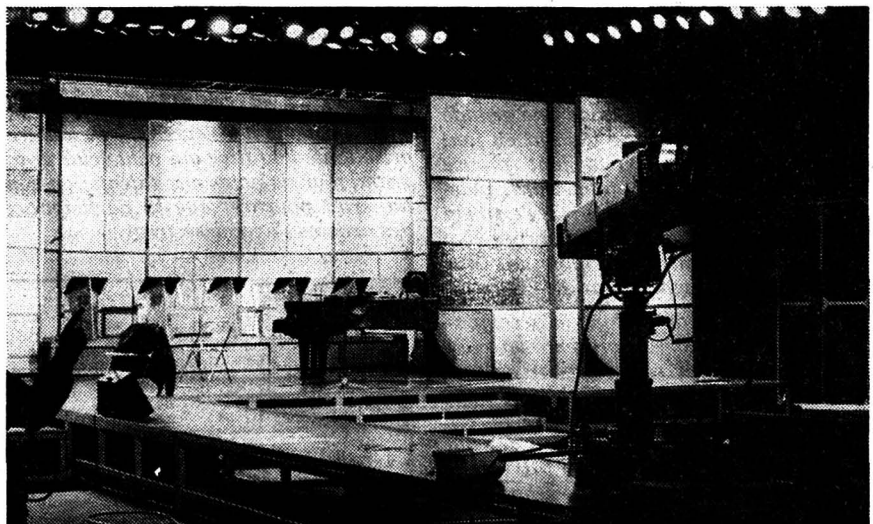
Affaire à suivre, donc. (comm/Imp)

LA MAIN-DE-LA SAGNE Violente collision

Hier à 17 h. 05, un conducteur de Fleurier, M. E. D. M., circulait sur la route conduisant de La Sagne à La Chaux-de-Fonds. Au carrefour de La Main-de-La Sagne, il s'est engagé sur la route principale N20 en empruntant la voie de circulation réservée aux véhicules venant de La Vue-des-Alpes. De ce fait, l'arrière de sa machine a été violemment heurté par une auto conduite par M. D. B., de La Chaux-de-Fonds. Dégâts.

La bastringue de la Grande Chance au Pavillon des Sports Non, le direct ne s'improvise pas...

C'est tellement peu souvent qu'on est bien forcé d'être content. La Télévision romande est à La Chaux-de-Fonds. Elle monte l'imposant décor qui servira, demain soir, aux concurrents de la Grande Chance pour décrocher l'espérée palme. La manifestation est bien sûr publique; diffusée en direct. Mais le direct, faut pas croire, ça se prépare, se réfléchit et s'organise comme doit l'être toute émission qui se veut la plus smart et décontractée possible. En faisant un petit tour et puis s'en va au Pavillon des Sports, on tombe dans le feu-tré professionnelisme des messieurs commis aux éclairages, au son et à la mise en place de cette foule de détails qui sont toujours l'étonnement des néophytes en la matière télévisuelle.



Grande Chance - grande bastringue - grand boulot pour une heure et demie d'émission. (Photo Gladieux)

La Grande Chance renaît de ses cendres donc. Marcel Apothéloz en est le producteur. Il était celui des émissions de variété telles que la Grande Roue ou Cœur en fête. Au changement de direction intervenu dans l'organigramme de la maison d'amiante genevoise, on lui a demandé d'imaginer quelque chose qui «soit près des gens».

Plus près des gens que ça, on ne peut pas; car le principe de l'émission de vendredi est de présenter les petits jeunes de la chanson romande aux yeux et aux oreilles des téléspectateurs de Romandie. Et on a repris le titre d'il y a plus de dix ans, parce que la formulation avait bien plu à l'époque. Elle est restée dans beaucoup de mémoires.

Mettre en évidence le pouvoir de création d'ici, c'est un des vœux avoués par les promoteurs de la Grande Chance. Ils ont sans doute raison, quand on sait que la qualité et l'intérêt ne sont pas seulement l'apanage des robots à rengaine de l'Hexagone. Et puis, la Suisse romande s'essouffle aussi. Le réservoir paraît

épuisé depuis le temps que l'on entend (et apprécie) toujours les mêmes (Bühler, Auberson, Des)

C'est juste pour montrer et promouvoir le contraire que la Grande Chance existe. Il y a sûrement quelques carrures intéressantes qui chantent dans nos villes et campagnes.

CHIFFRES

La Grande Chance - grande bastringue (coût total de l'opération: près de 450.000 francs) c'est aussi une alignée de chiffres qui commence par 45, le nombre de personnes en permanence sur la brèche. Le matériel est arrivé à La Chaux-de-Fonds le lendemain de l'émission de Reconvilier. La scène, 100 mètres carrés et des strass partout, est montée le dimanche. Les installations électriques, vidéo et cie permettent ensuite les premières répétitions agendées au mercredi. Idem jeudi. Répétition générale vendredi après-midi et hop le grand soir arrive. Sept camions pour transporter le matériel, quatre caméras, 240 projecteurs, des kilomètres de câbles, etc.

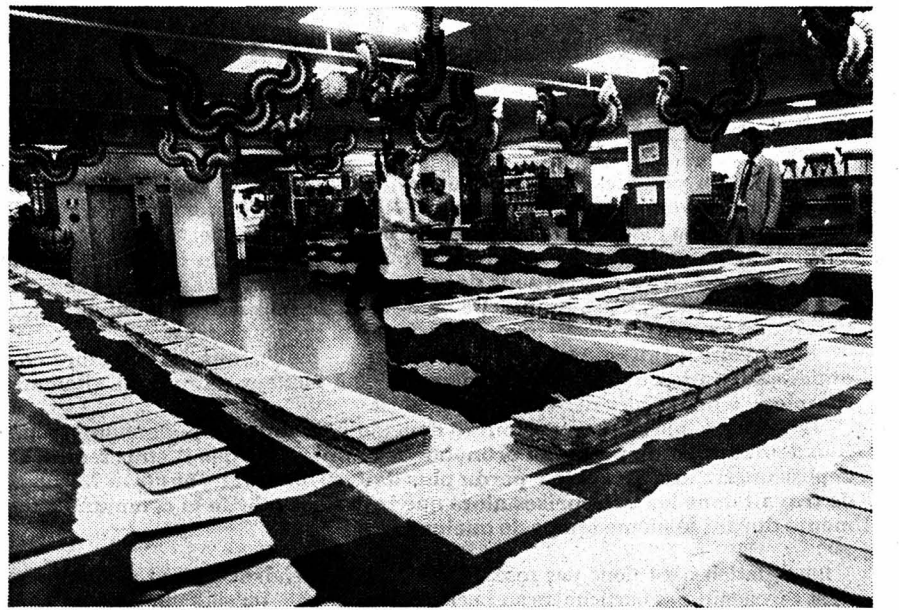
On le sait, c'est Fleurier, sa patinoire couverte, qui sera le cadre de la définitive. Second point d'ancrage neuchâtelois de l'émission, ça change. Catherine Lara en vedette, après que les aspirants chantant demi-finalistes de Suisse romande auront montré, qu'en règle générale, ils sont pas mal du tout. (icj)

Au Tribunal de police

Hier, c'était M. F. Boand qui présidait le Tribunal de police, assisté de Mlle D. Girardin fonctionnant comme greffier. Il a rendu les jugements suivants: trois mois d'emprisonnement (moins 35 jours de préventive) pour F. K., prévenu de vol et d'escroquerie. L'exécution immédiate de la peine a été ordonnée. Pour infraction à la LCR-OCR, P. L. devra payer une amende de 20 francs. Prévenu de vol et d'infraction à la LCR, M. L. écope de trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans.

Jugé par défaut, P. B.-B., prévenu de vol, est condamné à une peine de 30 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans; par défaut également, T. R., jugé pour vol, infraction à la LCR et ivresse au volant, écope de 45 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Autre défaut que celui de F. D. P. qui, pour violation d'une obligation d'entretien, est condamné à trois mois d'emprisonnement. Lecture de jugement enfin; elle concerne R. F. et J. F. qui écopent respectivement d'une amende de 30 et 50 francs pour injure, menaces, scandale pour le premier et pour infraction au règlement de police pour la seconde. (Imp)

Trente mètres de douceurs pour fêter 20 ans



Le mille-feuille distribué hier avait trente mètres, une longueur étalée dans les locaux des grands magasins Au Printemps qui fêtent cette année le 20e anniversaire de leur entrée dans le groupe Jelmoli-Innovation.

Ouvert il y a 119 ans, ce négoce appartenant tout d'abord à la famille Bloch. Il a longtemps été connu sous le nom de «Progrès». Actuellement, c'est M. Marc Bloch, le descendant de cette famille de commerçants de la place, qui est à la tête du magasin chaux-de-fonnier. Cent vingt personnes travaillent au Printemps.

Pour célébrer cet anniversaire, la direction a prévu, outre les traditionnelles manifestations d'intérêt commercial, d'y associer l'art local (une exposition actuellement cours au quatrième étage de l'immeuble) et les artisans du cru aussi. Dès lundi 21 mai, au 3e étage, la classe de bijouterie de l'Ecole d'art appliqué, la Fonderie de cloches Blondeau, la Poterie l'Aramée et bien d'autres encore envahiront joliment les espaces marchands.

Une distribution de ballons aux enfants, la présence de J.-M. Grezet, celle de karatékas et d'adepte du body-

building complètent ce programme d'anniversaire, ici sommairement relaté. On voit, sur notre photo Gladieux, les amateurs de douceurs en plein péché de gourmandise, surpris hier. (Imp.)

cela va se passer

Télécommunications et an 2000

C'est Bernard Delaloye, ingénieur EPFZ et directeur des Services des télécommunications des PTT, qui parle ce soir jeudi 17 mai au Club 44 des «télécommunications sur le chemin de l'an 2000». Après avoir vécu l'ère industrielle et celle de la communication, nous allons entrer, dit-on, dans celle des communications. L'électronique dans le quotidien, cela est les ordinateurs, le téléprocéssing, les banques de données, etc. Cette conférence est organisée à l'occasion du 100e anniversaire du téléphone dans notre région. (Imp)

Kermesse du Collège de la Promenade «Le grand restaurant»

La traditionnelle et jolie kermesse du Collège de la Promenade a lieu vendredi 18 mai, dès 18 et jusqu'à 22 heures. Cette année, la formule a changé. On n'ira plus dans la cour pour manger, boire et jouer. On parcourra, de salles de classe en salles de classe, la gastronomie de la planète. C'est la formule «grand restaurant» qui a été retenue, pour que, en passant par les plaisirs de la table, l'on fasse plus ample connaissance avec les gens qui habitent des pays différents du nôtre.

Les enfants de la Promenade ont entre 7 et 11 ans. Ils ont été répartis dans une dizaine de salles, pour y préparer des spécialités de l'art culinaire de pays aussi divers que l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Hollande, l'Inde, le Zaïre, etc.

Cela ne se verra pas dans les assiettes

immédiatement, mais la démarche des enseignants est philosophique, qui veut aller plus loin que les joies sans arrière-pensées de la kermesse habituelle. On le sait, l'émergence de la xénophobie est patente. Aussi a-t-on voulu apprendre le b a ba de la tolérance aux enfants en y joignant l'agréable manière. A part cela, le côté récréatif de l'histoire est complété par les présentations d'un chœur d'enfants et celles d'un «plateau libre» ouvert aux gosses qui ont eux-mêmes préparé leurs productions. (Imp.)

ÉTAT CIVIL

Mariage
Regli Bernard Gaspard et Girardin Dominique Madeleine.

PUBLICITÉ

DEVENEZ ESTHÉTICIENNE

Ecole de soins esthétiques et de cosmétologie

ADAGE

Rue de Neuchâtel 39
2034 Peseux - Tél. (038) 31 62 64
C. Nussbaum: diplômes CFC - FREC - CIDESCO

Pour des loyers modérés...

La Chaux-de-Fonds a les loyers les plus bas de Suisse

TRISTE RECORD!!!

a dit le président du Parti libéral-PPN au Conseil général.

Qu'en pensent les locataires?

Resp. J.-C. Leuba

... avec les socialistes

bravo à

Nouveaux officiers sapeurs-pompiers...

...après une période d'instruction qui a duré plus de deux mois et deux jours d'examen, sept sous-officiers sapeurs-pompiers ont tous réussi le brevet d'officier (valable deux ans), mais seuls trois pour l'instant ont été promus lieutenants: il s'agit de Daniel Schajroth, Raymond Porret et Denis Cattin. Les autres brevets ont été décernés à Angelo Loccorotondo, Pierre-André Claude, Denis Burri et Thierry Fröhlicher.

Par ailleurs, l'Etat-major du bataillon a nommé au grade de fourrier, le sergent Jean-Philippe Boillat. (Imp)

Tenez votre gauche!

Les petits chaperons radis-libéraux ont peur du loup.

Croquez-les!
Votez PSO

PSO-La Brèche

13180 Resp. S. Loup

NAISSANCES

DELPHINE
a la joie d'annoncer la naissance de son frère

SIMON

le 16 mai 1984

Maternité de l'Hôpital

Marie-Christine et Jean-Marc GAGNEBIN-APPEL
Chalet 18
La Chaux-de-Fonds

13509

Martine et Marc-André NARDIN-BÉDAT partagent avec Louis-Alexis la joie d'annoncer la naissance de

ELISE

15 mai 1984

Clinique Montbrillant

Bois-Gentil 15
La Chaux-de-Fonds

175589

LE LOCLE

et son district

71 candidats pour 41 sièges

Dans un climat qui risque de favoriser l'abstentionnisme

Aussi bien pour les votations fédérales que les élections communales le scrutin est ouvert depuis hier puisque les avis des électeurs sont recueillis par anticipation jusqu'à samedi 6 heures au poste de police.

Pour la consultation communale il faut relever que la législature future (1984-1988) s'ouvre au Locle sous des auspices favorables. En effet, une entreprise, Intermedics, a assuré qu'elle va développer ses activités dans la Mère-Commune en offrant par là-même de nouveaux postes de travail.

Peu avant les dernières élections communales les autorités d'alors comptaient sur la venue d'une firme de pompes à chaleur, la maison allemande Happel. Il a hélas fallu déchanter.

La récente bonne nouvelle ouvre donc de sérieux espoirs dans la perspective de maintien du potentiel économique de la ville. Mais il était temps. Car depuis quatre ans Le Locle a perdu plus de 1200 habitants, environ 730 postes de travail dans les entreprises alors que la dette totale de la commune a augmenté durant le même temps de quelque 10 millions.

La situation n'est donc pas rose. Elle n'est cependant pas particulière au Locle puisque toutes les villes frappées de plein fouet par la crise connaissent des situations identiques.

Dans tous les rapports à l'appui des comptes de ces quatre dernières années le Conseil communal a relevé la diminution de la population, l'incertitude voire la dégradation de la situation économique tout en réitérant son espoir de voir une reprise des activités afin d'enrayer ce phénomène. A chaque fois il a souligné que Le Locle devait éviter le repli sur soi et adopter une attitude volontariste.

A chaque fois encore le Conseil communal a rappelé que les recettes provenant des impositions des personnes physiques étaient en augmentation. Ainsi pour la plupart des citoyens loclois les choses sont claires: ils paient toujours davantage d'impôts et il ne se passe quasiment rien dans l'optique d'une reprise. D'où le sentiment que la ville s'enfoncé; d'où aussi un climat de morosité et une attitude résignée; d'où enfin une perte de confiance dans les autorités exécutives en place.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les prochaines élections communales qui n'apporteront vraisemblablement, malgré tout cela, que peu de changement.

MANQUE DE COHESION AU CONSEIL COMMUNAL?

Certes les autorités peuvent tenter d'enrayer ce phénomène de récession mais leurs moyens d'action sont limités puisque les leviers de commande de cette crise mondiale leur échappent. Dans le

public cependant le sentiment presque général est qu'elles pourraient faire davantage,

A ce propos le trop fréquent manque de cohésion de l'exécutif est souvent servi en guise d'argument. A ces détracteurs il faut opposer le fait qu'à certaines reprises le Conseil communal s'est montré uni: lors de l'introduction du gaz naturel (une des belles réalisations de cette législature qui avait pris corps avant), lors de la restructuration du Technicum ou lors du projet d'extension-implantation de la nouvelle usine d'Intermedics.

Mais il est presque de notoriété publique que les dissensions du Conseil communal peuvent être de nature à freiner le redressement économique de la ville du Locle.

AGRESSIVITÉ RADICALE

Les socialistes rendent responsable un homme de cette situation, Frédéric Blaser: dont ils ne veulent plus à l'exécutif. Lui rit et avance de nombreux exemples justifiant sa ligne de conduite certes autoritaire mais dont on ne peut nier l'efficacité.

Le radical Francis Jaquet a encore mal digéré le mauvais tour que les socialistes et le nouveau représentant libéral-ppn, Rolf Graber, lui ont joué en l'empêchant d'accéder à la direction des S.I. ainsi qu'il le souhaitait en vertu de la règle de la préséance et de l'ancienneté.

Dans la population certains se souviennent aussi du «couac» des socialistes qui avaient demandé aux citoyens de se

prononcer sur une zone piétonne à l'Avenue du Technicum qui fut finalement refusée. Enfin, il faut relever que la campagne électorale qui a démarré tardivement est dans la Mère-Commune beaucoup plus agressive que partout ailleurs dans le canton. Les attaques personnelles amènent des réponses du même type. A ce jeu-là les radicaux se montrent les plus mordants.

LES SOCIALISTES FONT LE JEU DE LA DROITE

A la suite de l'échec - de dernière minute - de la création d'un cinquième parti du style «intérêt loclois» qui avait alerté les états-majors des formations traditionnelles, libéraux-ppn, radicaux, populistes et socialistes sont vaillamment «montés à l'assaut» des électeurs. Les populistes devraient pouvoir compter sur les voix de quelques centaines de nouveaux électeurs «étrangers» pour la première fois autorisés à voter lors du renouvellement des autorités communales.

Les socialistes pour leur part ne sont pas au mieux de leur forme. Des dissensions internes les ont agités. Ses responsables ont publiquement indiqué qu'il n'était pas certain qu'ils dépêcheraient à l'exécutif les deux membres qui actuellement les représentent. C'est dire qu'au sein de ce groupe ces derniers sont discutés; d'autant plus qu'un des fidèles membres du ps a déjà affirmé qu'il serait candidat pour l'une des places disponibles. Cette fragilité socialiste à laquelle peut s'ajouter le mécontentement de la gestion de la ville par le ps des dernières années fait le «beurre» des autres formations.

Libéraux-ppn et radicaux présentent des listes bien bâties. Même si les premiers ont griffé les seconds dans un de leurs tracts, les seconds osent rêver en espérant un renversement de majorité. Ce qui à l'évidence semble improbable bien qu'il ne serait pas impossible que quelques sièges de la gauche socialiste glissent vers la droite. Mais il est en revanche à craindre dans ce climat d'incertitude et de découragement que l'abstentionnisme soit en augmentation par rapport à 1980.

JCP

la voix d'une région

Le groupe Patatra joue pour l'Ecole primaire
Propre, vacciné et sans carie!



«La Boîte de conserve»: une pièce interprétée par le groupe Patatra. (Photo Impar-cm)

«Bonjour maman! Je m'appelle Bernard. J'ai sept ans. Je suis propre, vacciné, en bonne santé et je n'ai pas de carie».

Etrange petit bonhomme que ce Bernard. Pur produit industriel de haute qualité, il est livré dans une boîte de conserve et par erreur à Mme Bartolotti qui décide de le garder malgré son comportement pour le moins bizarre.

Bernard est réglé comme une horloge. A l'image d'un robot, il respecte scrupuleusement tout ce qu'on lui a appris à l'usine. Et il aime bien savoir faire les choses très bien.

Mais le hasard veut qu'il débarque dans un milieu où se côtoient émotions et sentiments. Un milieu en totale contradiction avec ce qu'on lui a inculqué dans la fabrique où il a été créé. Au contact de trois personnages affectueux et expressifs, Bernard oubliera les automatismes et se transformera...

Voilà brièvement présenté le scénario de «La Boîte de conserve», une pièce de théâtre proposée ces jours aux élèves de l'Ecole primaire par le groupe Patatra. Trois représentations sont inscrites au programme de la troupe Patatra lors de son passage au Locle. La première a eu lieu hier et les deux autres se déroulent

aujourd'hui sur la scène du collège Jehan-Droz.

Le groupe Patatra a été créé en 1983. Son premier spectacle «L'Enfant et le robot» a été bien accueilli à Neuchâtel, Langnau et lors du Festival de théâtre pour enfants de Baden. Cette année, Gätienne Engélibert, Frédérique Nardin et Claudia Steinemann présentent avec «La Boîte de conserve» un spectacle drôle mais qui laisse songeur aussi.

Cette pièce est une libre adaptation du livre de C. Nöstlinger «Le Môme en conserve» et est mise en scène par Mark Wetter. Comédiennes et metteur en scène ont été formés notamment chez Lecoq et Gaulier à Paris.

Cette pièce présente un double intérêt puisque d'une part elle amuse les gosses par son côté ludique et d'autre part soumet un sujet à réflexion. Elle met en parallèle deux milieux forts différents: l'un coordonné et réglé jusque dans ses moindres détails et l'autre plein de sentiments et qui laisse la place à l'imaginaire. Finalement, le dernier l'emportera sur le premier.

Le jeu des actrices est spontané, animé et rythme la pièce d'un bout à l'autre. La mise en scène est vivante et les accessoires judicieusement choisis. (cm)

La Grange: cabaret libre

Samedi soir, la Grange a opté pour la formule du cabaret libre, permettant ainsi à des artistes en devenir de se produire aux yeux d'un public critique. La sanction de celui-ci, s'il n'est pas convaincu par ce qui se passe sur scène, sera de discuter et de consommer sans se préoccuper du spectacle.

Une telle prestation exige une grande modestie, et ceux qui se lancent en font preuve, de même qu'ils font preuve d'extrême motivation, admettant, puisqu'ils se prêtent sans autre à l'examen d'yeux étrangers, qu'ils vont encore évoluer. Trois artistes, en imposant leur sensibilité ont gagné ce pari de l'écoute.

Geneviève Montandon, s'accompagnant d'une guitare, a présenté un répertoire étoffé de son répertoire. Avec une voix véritablement splendide qui rappelle Anne Sylvestre, elle laisse percer son humour, cocasse notamment dans la chanson des brocolis. Elle fait appel aussi à la paix et aux mots qui chantent.

Passionnée de théâtre, Marielle Charpié a travaillé sur un texte qu'elle a écrit pour l'occasion. Elle est parvenue par un jeu très sobre à mettre en relief toute l'émotion qui se dégage d'une lettre

PUBLI-REPORTAGE

L'atelier artisanal

«LA SIBERIENNE»

s'est établi aux Brenets!!!

En effet, l'entreprise familiale de Mme J.-M. Muller travaillant avec sa fille Geneviève s'est installée dernièrement à la rue du Temple 22 aux Brenets, après avoir passé de nombreuses années au Brouillet près de La Brévine. Dans ses nouveaux locaux rénovés et plus vastes, elles perpétuent la création, la transformation et la réparation des fourrures en vison, le prêt-à-porter ainsi que des articles de décoration, tels que: petits lapins, coussins, etc...

Et dès le 18 mai et en exclusivité pour la région, Mme Muller vous invite à découvrir SA TRÈS BELLE COLLECTION DE CUIRS POUR HOMMES ET FEMMES, en provenance d'entreprises au renom prestigieux.

Venez y faire un tour, vous ne regretterez pas votre visite!

13382

De nouveaux locaux pour l'UCJG aux Ponts-de-Martel

L'effort de chacun récompensé



Un endroit pour se retrouver et un coin cuisine ont été aménagés dans la maisonnette tout dernièrement inaugurée par l'UCJG. (Photos Impar-cm)

Chacun a mis la main à la pâte. Ainsi, grâce aux efforts des jeunes et enfants du groupement et à la contribution des entreprises de la localité, l'Union chrétienne de jeunes gens (UCJG), branche cadette des Ponts-de-Martel, dispose de nouveaux locaux. Ils ont été aménagés dans une maisonnette située derrière l'immeuble rue de la Prairie 8.

Pour marquer dignement l'inauguration des lieux, l'UCJG avait organisé, samedi de 9 h. à 18 h., une journée portes ouvertes alors que sur le coup de midi une partie officielle réunissait les membres et amis de la société à la salle de paroisse où fut servi le repas.

L'UCJG aux Ponts-de-Martel rassemble 55 membres répartis en quatre groupes, soit deux de filles et deux de garçons, sous la conduite d'une douzaine de responsables.

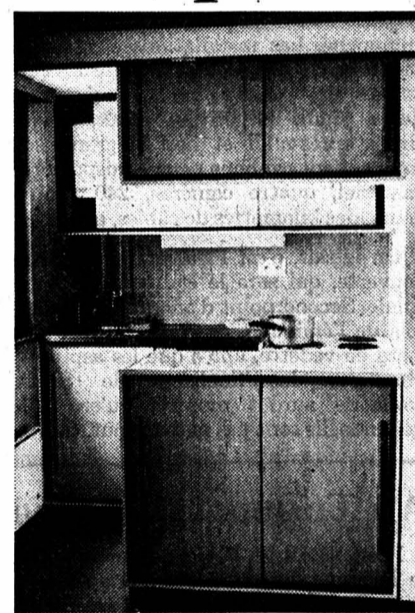
Les camps en été dans la nature et les réunions hebdomadaires consacrées à l'artisanat et aux travaux manuels constituent l'essentiel de ses activités.

Comme nous l'a expliqué le chef de troupe Daniel Finger, l'UCJG, il y a une quinzaine d'années, a racheté au Ski-Club une petite baraque pour y aména-

ger son «stamm». Ce groupement avait reçu en 1968 le terrain situé derrière l'immeuble Prairie 8. Ainsi, les travaux de construction des nouveaux locaux ont pu débuter sur l'emplacement qui avait été offert à cette société de jeunes gens.

40.000 FRANCS DE TRAVAUX ET MATÉRIEL

De 1969 à 1975 les travaux ont été essentiellement consacrés au gros œuvre avec le creusage des fondations, l'isolation des murs... La carcasse était sur pied.



Puis, durant quatre ans, l'UCJG connut des moments à vide et les travaux reprirent en 1979 seulement. Il s'agissait alors d'entreprendre l'aménagement intérieur des locaux, les finitions, ainsi que l'éclairage extérieur du terrain dont ils disposent. Au total un investissement de quelque 40.000 francs.

Aujourd'hui, les membres de l'UCJG, âgés de 6 à 19 ans, et leurs responsables sont en possession d'un local fort bien conçu et qui comprend deux pièces pour se retrouver, une cuisinette et des WC.

Ces locaux sont utilisés quatre fois par semaine par les jeunes gens de ce groupement. Par ailleurs, l'UCJG les loue à des groupes chrétiens. Relevons aussi qu'ils peuvent accueillir une quinzaine de personnes.

Touche finale: les abords du nouveau «stamm» de l'UCJG n'ont pas été négligés puisque des fleurs les embellissent! (cm)

cela va se passer

Grande exposition de bétail au manège du Quartier

Samedi 19 mai, dès 10 heures, au manège du Quartier, aura lieu une grande exposition de vaches laitières organisée par la Fédération neuchâteloise des syndicats d'élevage bovin. Par cette manifestation, cette fédération tient à marquer son 65e anniversaire.

Quelque 110 sujets, sélectionnés parmi les meilleurs troupeaux du canton, seront présentés samedi. A l'extérieur en cas de beau temps, à l'intérieur dans le cas contraire.

Il s'agira uniquement de vaches en lactation de la race tachetée rouge. Un jury formé d'experts les examinera pour établir un classement. A midi, la partie officielle sera précédée d'un concert-apéritif donné par la fanfare de La Chaux-du-Milieu. Le repas de la mi-journée auquel chacun est invité à prendre part a été préparé par la Société de cavalerie du district du Locle.

C'est également cette société qui tiendra la cantine toute la journée et le bar le soir. En outre, elle a invité un fromager de la région à tenir un stand.

Dès 13 h. 30 est prévue la présentation commentée de ce bétail. Dès 21 heures aura lieu un grand bal animé par l'orchestre Claude Daré et les Musters, huit musiciens.

C'est également en cours de soirée que sera proclamé le classement de cette exposition-concours et que les organisateurs de cette journée remettront les prix. (jcp)



22 CANDIDATS RADICAUX

de professions très diverses, soucieux des affaires communales

Ça pourrait être vous !

Voter pour eux: c'est voter pour vous !



Fernand BEAUMANN
Ingénieur ETS
51 ans
Loclois, ne baissez pas les bras, les radicaux sont là



Micheline BENOIT
Infirmière-secrétaire
35 ans
Battons-nous pour notre commune et pour une nouvelle activité



Ulysse BRANDT
Fondé de pouvoir
53 ans
Notre action est le plus efficace levier du progrès économique et social



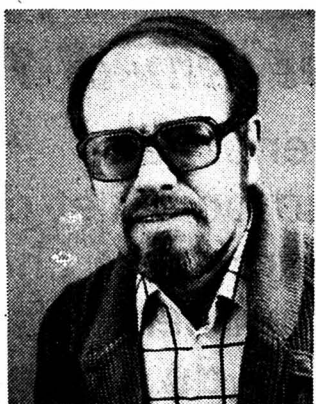
Marianne BROSSIN
Ménagère
42 ans
Changeons de majorité pour qu'il fasse bon dans notre ville



Pierre BROSSIN
Instituteur
43 ans
Changeons de majorité pour promouvoir au Locle une fiscalité équitable



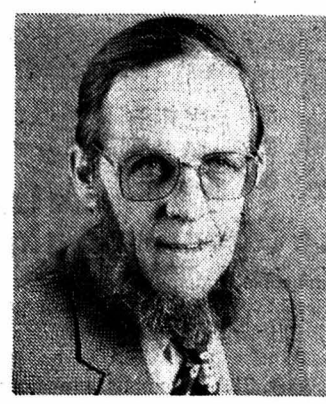
Evelyne FATTON
Ménagère
55 ans
Avenir ne rime pas toujours avec sourire, mais avec les radicaux on ne craint plus la pire



Robert FEUZ
Agriculteur
48 ans
Résolument contre le joug du contingentement laitier en montagne



Francis JAQUET
Conseiller communal
Vice-président de la ville
51 ans
L'avenir de notre ville est lié à la prospérité de nos entreprises et au dynamisme des autorités



Marcel GARIN
Professeur
48 ans
*Défendre le Patrimoine
C'est Créer un lien durable
Entre les Aînés et les Jeunes*



Bernard GOGNIAT
Technicien
36 ans
Pour des finances publiques saines, la commune doit avoir de l'argent mais comme le citoyen, elle doit faire la politique de ses moyens



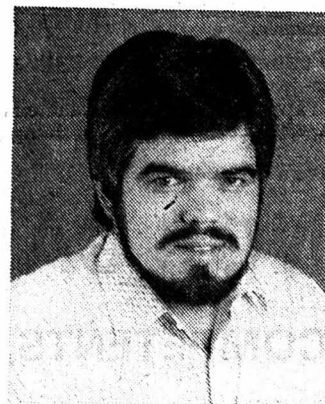
Philippe GUNTERT
Directeur La Résidence
34 ans
C'est dans la liberté, ce bien qui permet de jouir des autres biens, que l'on peut gérer son avenir maintenant pour une retraite digne

PARTI RADICAL

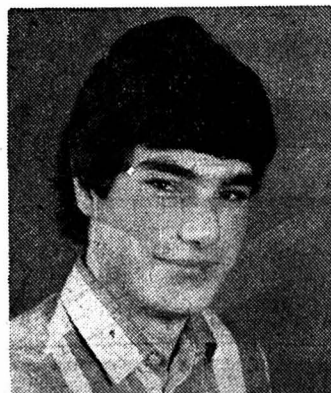
Elections communales - 19-20 mai 1984

Candidats au Conseil général du Locle

Resp. A. Vuilliomnet, Président APR, Le Locle



Charles HUMBERT
Physiothérapeute
30 ans
Pour un courage tenace, opposé au marasme



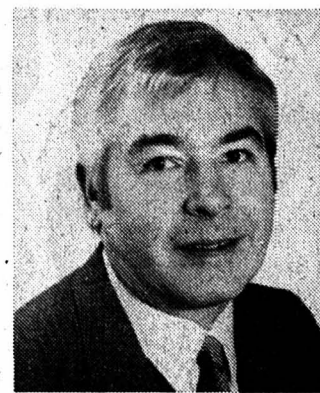
Pascal JAQUET
Apprenti menuisier
19 ans
Nous les jeunes Prenons des engagements politiques pour que notre ville reste jeune



Paul-André LIENGME
Décolleteur
42 ans
Nous devons investir pour l'emploi et donner à nos jeunes des métiers de demain



Christiane MERONI
Enseignante
36 ans
Nous ne voulons pas d'un peuple d'assistés



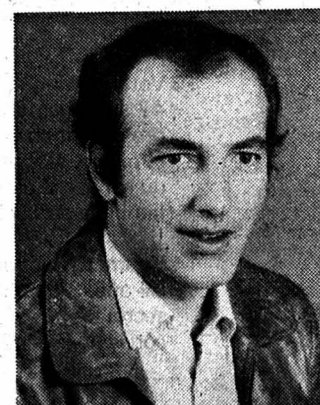
Elio PERUCCIO
Avocat-Notaire
56 ans
La majorité de gauche refuse systématiquement toutes nos propositions. Nous ne pouvons défendre notre ville que si vous votez radical



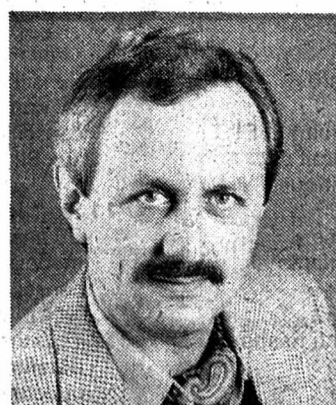
Danielle PISLÖR
Substitut du greffier
38 ans
Si nous tenions notre ménage comme la commune le sien, nous serions morts de faim



Geneviève RIEDWEG
Maîtresse enfantine
21 ans
Une politique permettant aux jeunes de ne pas seulement devenir quelqu'un, mais d'être quelqu'un



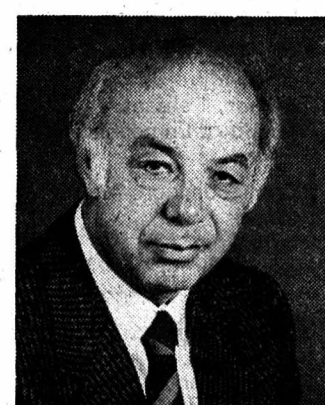
Alain RUTTI
Médecin-vétérinaire
35 ans
Pour ne plus dégénérer avec la majorité socialo-communiste: Votons radical



Pierre VOISIN
Fonctionnaire de douane
38 ans
*Pour une politique dynamique ?
Les radicaux = une équipe !*



Alain VUILLIOMNET
Ingénieur technico-commercial
38 ans
C'est avec des industries fortes que l'on peut faire du «social». Aussi soutenons nos entreprises



Eric ZUTTER
Technicien
54 ans
Une stricte gestion = la meilleure solution

Bla...Bla...Bla... ?

Jugez, en 4 ans

- Organisation des devoirs surveillés
Résultat d'une motion et de l'action du POP
- Construction d'abris pour les usagers des A.L.L.
Suite d'une motion et d'une pétition du POP
- Défense des emplois, des chômeurs et des locataires
Multiples interventions du POP
- Amélioration de l'aide complémentaire communale
AVS et allocation de chauffage
Motion du POP, acceptée en août 1981
- Animation de la ville
Motion du POP, acceptée en octobre 1982
- Dépopulation et activités culturelles
Motion du POP, acceptée en avril 1983

ET BIEN D'AUTRES !

POUR UNE GAUCHE ANIMÉE
PAR LE POP

VOTEZ LA LISTE GRISE

Resp. Chs. Débioux



LE LOCLE

A louer au Locle studio meublé

en plein centre ville, tout confort, Fr. 240.- y compris les charges. Libre tout de suite.

appartement 2 pièces

en plein centre de ville, pignon, chauffage général, pas de salle de bains, Fr. 170.- y compris les charges. Libre tout de suite

appartement 2 pièces

quartier de la Malakoff, tout confort, ensoleillé, Fr. 315.-, y compris les charges. Libre tout de suite.

appartement 3 pièces

Crêt-Perrelet, rénové, tout confort, ensoleillé, Fr. 355.-, y compris les charges. Libre tout de suite.

appartement 3 pièces

près du centre, rez-de-chaussée, tout confort, ensoleillé, tapis tendus Fr. 411.- y compris les charges. Libre tout de suite.

appartement 4 pièces

quartier des Girardet, tout confort, ascenseur, Fr. 553.- y compris les charges. Libre tout de suite.

appartement 5 pièces

au centre de la ville, dans immeuble ancien, Fr. 180.-. Libre tout de suite.

appartement 8 pièces

au centre de la ville, tout confort, ensoleillé, 1er étage. Loyer à discuter. Entrée à convenir.

locaux commerciaux

en plein centre de la ville, à l'usage de bureaux, d'ateliers ou d'entrepôts. Libres tout de suite.

FIDUCIAIRE JACOT
039/31 23 53

UNE VRAIE CHAMPIONNE.



Démarrage fulgurant!
La nouvelle Peugeot 305 GT: 0-100 km/h en 11,7 s; vitesse de pointe: 170 km/h.
Nouveau moteur: 93CV-DIN, 1600 cm³; boîte 5 vitesses.
Confort inégalé: sièges sport revêtus de tweed, vitres teintées, lave-vitres électriques, verrouillage centralisé.
Sécurité: suspension sportive, traction avant, jantes sport, pneus larges taille basse. Fr. 16 890.-.
Et maintenant, vive le sport!

PEUGEOT 305 GT
GARAGE R. ROBERT

Représentation Peugeot Talbot
Les Ponts-de-Martel, 039/37 16 22
Service de vente: C. Nicolet

PEUGEOT TALBOT
VOILÀ DES AUTOMOBILES

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

A louer aux Brenets

appartement de 4 1/2 pièces

Très belle situation, vue sur le Doubs, tout confort, tapis tendus, rez-de-chaussée avec jardin. Libre tout de suite.

Fiduciaire Jacot, 039/31 23 53.



Le Locle: Le Corbusier 16 à louer:

immeuble moderne, ensoleillé, tranquille, tout confort, service de conciergerie

Studio

Fr. 225.- y compris les charges

Appartements 3 pièces

Fr. 376.- y compris les charges

Appartement 5 1/2 pièces

Fr. 755.- y compris les charges

Éventuellement GARAGE à disposition

Fiduciaire C. Jacot

Envers 47 - Le Locle
Tél. (039) 31 23 53

Je cherche au Locle un

appartement 3 pièces

avec salle de bains, pour mi-juin ou date à convenir.

039/23 29 33

A vendre: magnifique occasion

caravane pliante

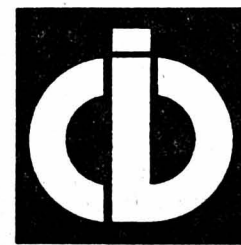
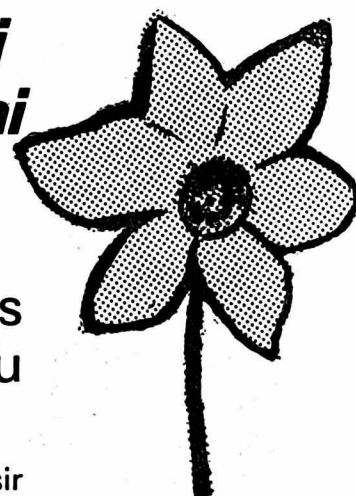
JAMET, 4 places.

039/41 47 82

Vendredi 18 mai et samedi 19 mai

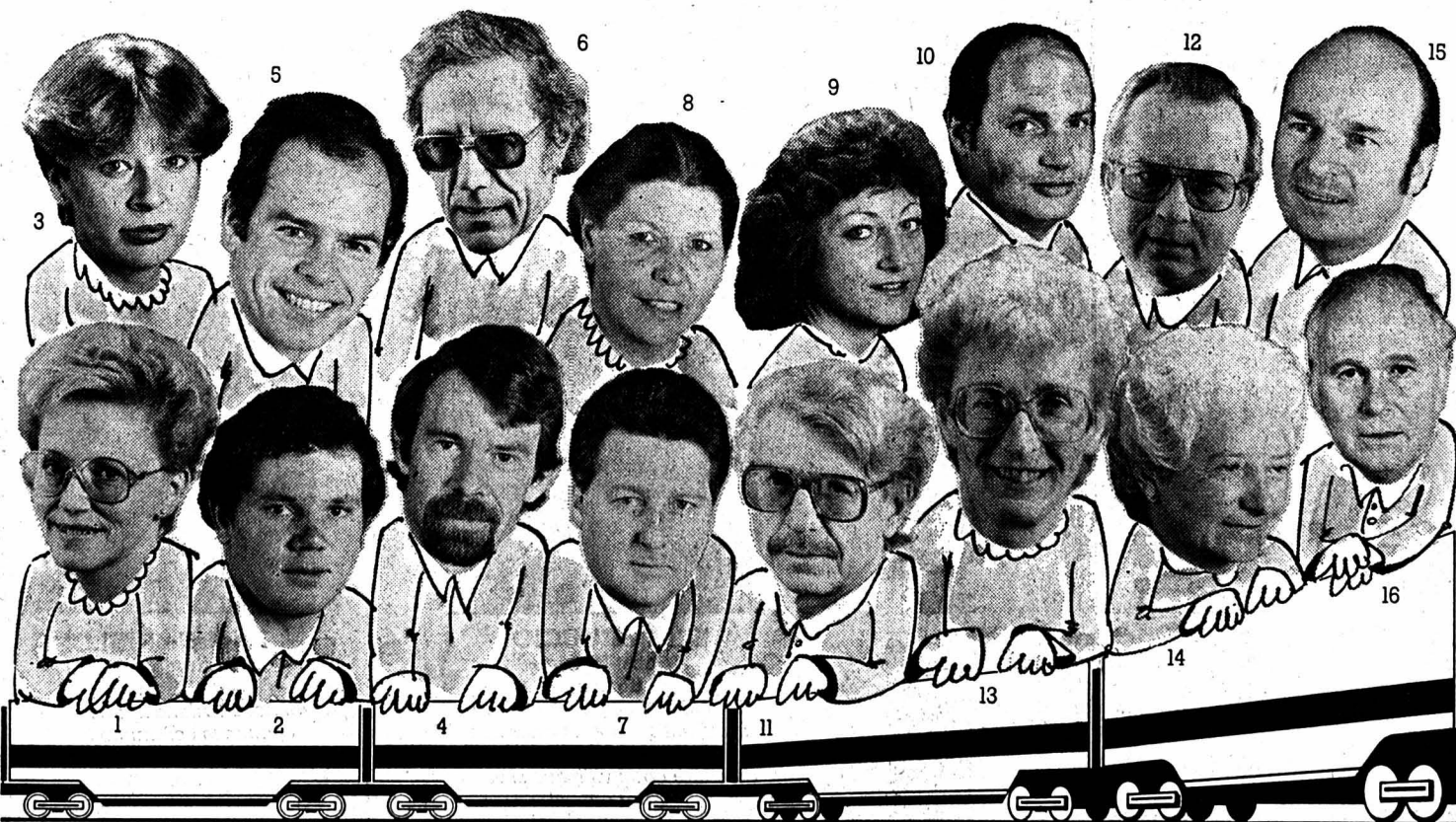
venez faire un bouquet de narcisses chez les commerçants du CID du Locle.

Chacun d'eux se fera un plaisir de vous remettre quelques fleurs pour grossir votre bouquet. Les commerçants spécialisés, de toutes branches, arborant le fanion du CID, vous attendent.



NOS CANDIDATS: 6 FEMMES ET 10 HOMMES

COMPÉTENTS, DÉCIDÉS À DISSIPER LA GRISAILLE ACTUELLE



Le Locle

1 Billod-Morel Jacqueline
40 ans, 1 enfant
gérante d'immeubles

2 Choffet Jacques-André
26 ans
agriculteur
conseiller général

3 Dubois Hélène
35 ans,
commerçante
indépendante

4 Duvanel Jean-Pierre
37 ans, 4 enfants
employé de commerce
dans l'industrie horlogère

5 Graber Rolf
33 ans, 3 enfants
économiste
conseiller communal

6 Huot Joseph
52 ans, 3 enfants
technicien d'exploitation
conseiller général

7 Mayor Bernard
41 ans
directeur-adjoint EI ETS
licencié en droit et
sciences politiques

8 Nemitz Denise
39 ans, 2 enfants
infirmière

9 Prétôt-Verneti Réana
29 ans
technicienne
en radiologie

10 Schaer Jean-Marc
37 ans, 3 enfants
conseiller pédagogique
aux Billodes

11 Sigg Jean
58 ans, 3 enfants
médecin
conseiller général

12 Teuscher Robert
52 ans, 2 enfants
directeur-adjoint d'une
fabrique d'horlogerie
conseiller général

13 Vettiger Madeleine
47 ans, 2 enfants
professeur en économie
familiale, responsable
du service d'aide-
familiale du Locle

14 Voumard Jacqueline
54 ans, 3 enfants
secrétaire
conseillère générale

15 Wehrli Charles-André
37 ans, 3 enfants
économiste, chargé de
promotion industrielle

16 Widmer Hermann
58 ans, 3 enfants
commerçant
conseiller général
député


parti libéral-ppn

Section du Locle


Responsable: R. Teuscher, président

**voter libéral-ppn
c'est voter votre avenir**


Avec les radicaux prenez parti



Yves Morel
32 ans, marié, 1 enfant, économiste, membre de la commission économique. Ses loisirs: tennis, ski, musique, bridge.



Gérald Grimaitre
34 ans, technicien architecte. Ses loisirs: les sports, le bricolage.



Eric Petermann
44 ans, marié, 3 enfants, employé postal, membre du comité central du F.C.C. Ses loisirs: photographie, marche, nature.

Président: Jacques Ryser

LE LOCLE



comadur sa

cherche pour sa division:



COMPOSANTS Les Brenets
entreprise mondialement connue dans le développement et la fabrication de divers produits à partir du corindon (rubis-saphir) ou d'autres matériaux durs

cherche

délégué technico-commercial

de formation ingénieur-technicien ETS ou équivalente (micro-mécanicien-électronicien) ayant si possible plusieurs années d'expérience de la vente.

Langue maternelle française: des connaissances approfondies en allemand, anglais et éventuellement en italien seraient fortement appréciées.

Ce poste implique de nombreux déplacements à l'étranger, après formation en usine.

Age souhaité entre 30 et 40 ans, dynamique et ayant de la personnalité.

Conditions sociales et avantages qu'un groupe important offre à ses collaborateurs.

Faire offres avec curriculum vitae à:

Comadur SA, Direction Division Seitz,
2416 Les Brenets - ☎ 039/32 11 12



Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle

Une semaine

portes ouvertes

du lundi 21 au vendredi 25 mai 1984

vous permettra d'assister sans engagement aux leçons d'instruments, de solfège, de rythmique, de chant.

Renseignements et horaire des leçons au secrétariat, ☎ 039/23 43 13.


Début des nouveaux cours: septembre 1984. 12729

La technique de cuisson signée ZUG.

Le fruit d'une longue expérience, de conceptions d'avenir, de développements spécifiques

0000 :00

- Economie d'énergie
- Généreuse de commodités
- Superbe d'élégance



Services Industriels
rue du Temple 19, Le Locle,
039 31 77 77 91-230

A vendre ou à louer occasions,

PIANO
Grottrian / Steinweg par mois Fr. 60.-

PIANO À QUEUE
Grottrian / Steinweg par mois Fr. 140.-

Heutschi-Gigon,
Sprünglistr. Berne,
☎ 031/44 10 81 79-7143

Jura, Neuchâtel et Jura vaudois, nous offrons **TRAVAIL local ou régional**

accessoire et indépendant, présentation d'un contrat indispensable dans chaque famille. Préférence sera donnée à candidats ayant beaucoup de relations personnelles.

Case postale 103, 2013 Colombier NE. 26-30484

19 MAI 1984 à 20 h. 30

SUPER SOUPER DANSANT

avec **Michel et Claude GENEY**

«musette-moderne» (orchestre de 9 musiciens)

SALLE POLYVALENTE - 25500 LES FINS (France)

Réservations obligatoires avant le 19 mai: RGD - Radio locale, 25500 Morteau, ☎ 00 33 81/67 30 52

Prix: Adultes: Fr.S. 20.- - Enfants de moins de 12 ans: Fr.S. 11.-
(réduction de Fr.S. 3.- pour les adhérents de RGD) 12472

L'annonce, reflet vivant du marché

Festival de la truite à la mode du Doubs 200 g.

Tous les samedis midi du mois de mai

une pièce Fr. 9.- la deuxième est offerte

Dans les hôtels-restaurants ci-dessous:

HÔTEL DES TROIS-ROIS, Le Locle, Albert Wagner
RESTAURANT DU BAS-DES-FRÈTES, famille Kohli
RESTAURANT DE LA PLACE, Les Brenets, Marc Cugnet
RESTAURANT DU PARC, Les Brenets, Jacques Claude. 91-277

Enchères publiques de brocante et marché aux puces

Pour cause de manque de place, M. Jean-Pierre Tripet, Le Locle, vendra par voie d'enchères volontaires, au Cellier de Marianne, Crêt-Vaillant 28 au Locle.

LE VENDREDI 25 MAI 1984 dès 9 h.

Les meubles et objets désignés ci-après: chambre à coucher 1900 marquetée, bibliothèque vitrée sapin et noyer, salle à manger, chaises, crédences, tables, sellettes, lampes, radios, téléviseur, cuisinières à gaz et électrique, salons d'occasion, coffres, bancs, bibelots, vaisselle, gravures, tableaux, livres et divers objets dont le détail est supprimé.

Vente au comptant sans échutes réservées.

Visite 1/2 heure avant les enchères.

Collation sur place.

Tribunal du district du Locle
La Greffière/subst.
D. Pislor 91-177

Bar Disco ANASTA

LE LOCLE
Gare 12
☎ 039/31 13 98

vous attend dans ses locaux **complètement rénovés**, du lundi au jeudi, dès 6 h., pour le café et jusqu'à 23 h.

Les vendredis et samedis, jusqu'à 2 h. Les dimanches, fermeture à 19 h.

ET POUR VOUS ÉCLATER... SOIRÉES DISCO

les vendredis, samedis et dimanches après-midi



À LOUER AU LOCLE

dans immeuble en plein centre de ville, ensoleillé, balcons et ascenseur

appartements de qualité 4 1/2 et 5 pièces en duplex

avec cuisines entièrement équipées, hotte de ventilation, frigo, machine à laver la vaisselle, cuisinière.

magasin avec dépôt

Entrée tout de suite ou à convenir.

Pour une visite des lieux et de plus amples informations, s'adresser à **Fiduciaire C. Jacot, Envers 47, Le Locle,** ☎ 039/31 23 53. 91-62

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

Hôtel Mary Lise

Via Toscanelli 2, Rivabella di Rimini, ☎ 00 39 541/50373/27857, vous attend !, 20 m. de la plage, chambres communicantes avec douche, WC, Parking. Le prix comprend: jeux pour les enfants, spectacles, aerobic dance, école de voile, patinoire, cabines privées. Hors-saison: dès L. 17 000.- à L. 19 000.-. Véritables réductions pour les enfants. Renseignez-vous. 46-1912-24

OFFRES D'EMPLOIS



URGENT. Nous engageons

4 serruriers
4 mécaniciens
3 maçons
 (ou manœuvres spécialisés dans la maçonnerie)

1 électricien
 connaissances électronique
 Contrats de longue durée.
 Suisses ou permis C. 93-24

A.I.C. PFUND PERSONAL SERVICE
 Rue de la Golatte 28
 2800 Delémont Tél. 066 22 59 20

Cause cessation de notre dépôt d'échelles à Ottiswil, nous vendons la totalité de notre stock

Echelles alu coulissantes 2 plans

modèle Delta. 10 m. ca. 40% réduction, maintenant seulement Fr. 293.-. Livraison franco domicile. Vente autorisée du 1.3.-31.8.84. Dépôt Inter al Ottiswil. Acceptation des commandes ☎ (031) 43 19 71.

Votre journal: L'IMPARTIAL



plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes débitage - usinage

JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51

Nos fournisseurs ainsi que les maîtres d'état ayant participé aux travaux de rénovation

<p>Electricité générale Michel Berger Installations, dépannage, vente Agencements de cuisines</p>	<p>Menuiserie-Vitrerie Angelo Salvi Avenir 30 - Le Locle</p>	<p>Jacky Terrini Plâtrerie-Peinture Le Corbusier 23 - Le Locle</p>
<p>Comète & Sanzal S.A. La Chaux-de-Fonds Bières - Vins - Spiritueux Boissons sans alcool</p>	<p>Machines à café LA MARZOCCO A. Faro 84, rue Dufour - 2502 Bienne</p>	<p>AU MOKA Spécialiste cafés - thés Gros: Prébarreau 8 Détail: Temple-Neuf Neuchâtel</p>
<p>MUSIQUE La Chaux-de-Fonds L.-Robert 108 Instruments de musique et accessoires</p>	<p>PICCADILLY salon de jeux Av. Léopold-Robert 84 La Chaux-de-Fonds</p>	

Pourquoi je vote SOCIALISTE...



André Tissot, Ancien directeur du Gymnase, Président de l'ASPAM

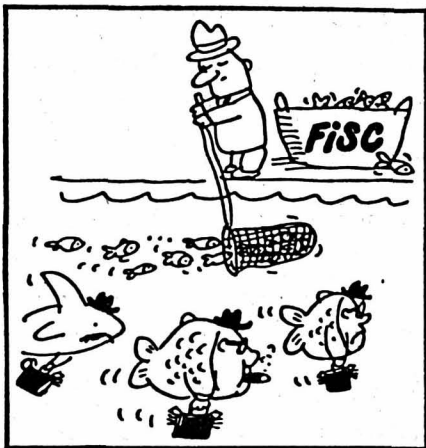
Je vote socialiste pour honorer l'œuvre accomplie chez nous par les camarades du parti, des syndicats, des coopératives, parce que je fais confiance aux plus jeunes pour maintenir une Chaux-de-Fonds prospère, vivante, accueillante et heureuse dans l'esprit de liberté, de justice sociale et de solidarité qui inspire et dirige toute action socialiste.

Resp. J.-C. LEUBA

VOTEZ BLEU

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

L'opération a réussi - les emplois sont perdus



Les assainissements industriels opérés par les banques sont intervenus bien trop tard: dans l'horlogerie, chez Saurer et ailleurs. Ce retard s'est soldé par la perte de milliers d'emplois, des baisses de salaires et autres pertes. Mais ces sacrifices des travailleurs, qui totalisent des centaines de millions, ont à tout le moins sauvé les crédits des banques. Sacrifices pour les travailleurs - gains juteux pour les gros à l'abri du secret bancaire... On en a marre!

OUI à l'initiative sur les banques

TOUS AUX URNES

L'importance des élections communales ne doit pas échapper aux travailleuses et travailleurs. Choisissez parmi les candidat(e)s, ceux qui défendent réellement les objectifs et les acquis syndicaux

UNION OUVRIÈRE
Union syndicale locale

Resp.: R. Huguenin

LE MOT MYSTÈRE

Thème: Couleurs - un mot de 4 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas. Solution: page 30

E	V	S	N	O	T	A	L	C	E	D	A	F
L	C	A	E	N	U	R	P	X	U	O	R	I
A	A	R	I	V	N	J	N	U	R	B	I	V
P	F	G	U	R	I	A	E	L	A	P	O	I
E	E	R	M	B	O	O	Z	A	N	E	N	V
R	I	I	U	A	M	S	L	E	I	G	O	E
S	U	S	E	B	T	E	E	L	N	T	R	
R	S	A	R	R	I	E	M	C	T	A	R	I
O	S	U	O	T	I	S	C	A	U	R	E	O
L	I	M	D	D	E	S	E	U	I	O	V	N
I	R	O	I	A	B	N	O	A	P	L	D	I
V	I	N	U	U	E	L	B	R	E	I	C	A
E	L	B	A	S	A	L	I	L	E	I	C	Z

(pécé)

- | | | | |
|----------|---------|---------|--------|
| A Acier | F Fade | Orange | Saumon |
| B Alezan | G Gris | Ors | Suie |
| Bai | I Iris | P Pâle | T Ton |
| Bleu | L Lilas | Paon | Tons |
| Brun | Lin | Pers | U Uni |
| C Café | M Mate | Prune | V Vair |
| Ciel | N Net | Puce | Vert |
| D Doré | O Olive | R Rose | Vif |
| Douce | Opale | Rosir | Violet |
| E Eclat | | Roux | Vive |
| Ecu | | Rubis | Z Zain |
| Email | | S Sable | |

L'IMPARTIAL

LA VOIX D'UNE RÉGION

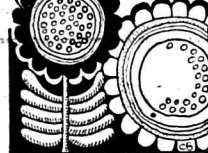
Tarifs de publicité

Valables dès le 1er janvier 1984

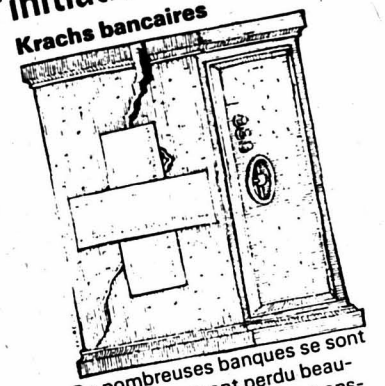
Publicité	le mm. local et cantonal	le mm. suisse
Annonces	-.72	-.85
Offres d'emploi - Immobilier	-.78	-.91
Réclames	3.15	3.15
Avis urgents	3.70	3.70
Avis mortuaires	1.05	1.05
Avis de naissance	1.05	1.05

Cet avis tient lieu d'information générale à la clientèle

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Oui à l'initiative sur les banques



De nombreuses banques se sont effondrées ou ont perdu beaucoup d'argent à cause de transactions risquées. L'initiative veut protéger les petits épargnants contre ces krachs en obligeant les banques à garantir des économies à concurrence de 100 000 francs par épargnant.

Resp. Jean Studer

Pour tous vos imprimés adressez-vous au bureau de L'Impartial

À VENDRE l' Hôtel-Restaurant de la Croix d'Or à Chézard

- COMPRENANT:
- 1 appartement de 3 pièces
 - 2 chambres pour employés
 - 4 chambres d'hôtes
 - 1 restaurant - 30 places
 - 1 grande salle de banquets - 80 places
 - 1 salle de société - 40 places
 - 2 jeux de quilles automatiques comprenant bar et carnetzet terrasse - 40 places.

Bâtiment de très bonne construction. Situation idéale. Grand parking. Chiffre d'affaires intéressant.

Pour tous renseignements, s'adresser à: Alois Rollier, 20543 Chézard, ☎ 038/53 20 88. 87-30519

AVIS

du mercredi 16 au samedi 19 mai

fabrication et dégustation de truffes
une délicieuse spécialité de notre confiseur



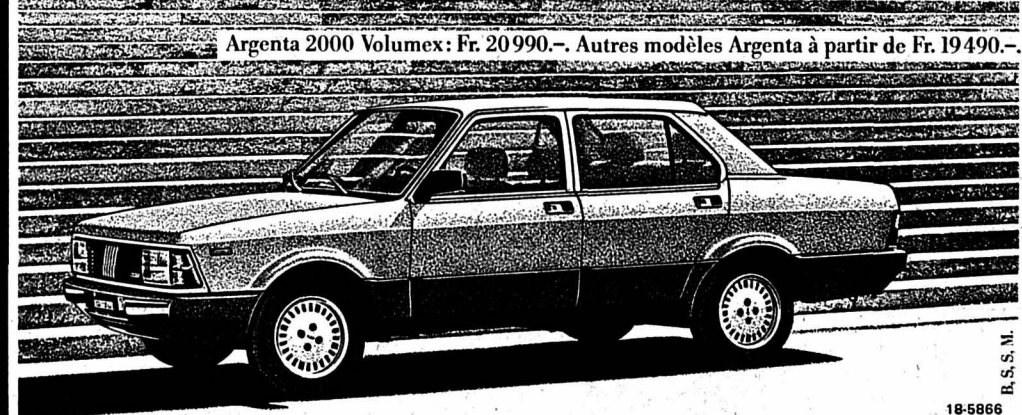
FREY

dans les Marchés MIGROS
LE LOCLE, LA CHAUX-DE-FONDS

MIGROS

NEUCHÂTEL - FRIBOURG
régions de Tramelan, Saint-Imier et Vallée de Tavannes

La nouvelle Fiat Argenta 2000 Volumex:



Argenta 2000 Volumex: Fr. 20 990.-. Autres modèles Argenta à partir de Fr. 19 490.-.

RECOMMANDATIONS À L'ITALIENNE!



Une simple pression sur l'accélérateur de la nouvelle Fiat Argenta 2000 Volumex suffit pour avoir une petite idée de l'effet immédiat du compresseur volumétrique. En route on se rend compte de sa faible consommation.

Agence officielle:	Garage de la Ronde	28 33 33
Agence locale:	Garage Sporoto	26 08 08
Agence locale:	Garage du Versoix	28 69 88
Le Locle:	Garage de la Jaluse	31 10 50
Le Locle:	Garage Eyra	31 70 67
Les Breuleux:	Garage du Collège	54 11 64

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Né à Plancemont sur Couvet en 1727 Ferdinand Berthoud, horloger du roi Louis XVI

Un sacré bonhomme, ce Ferdinand Berthoud, né à Plancemont sur Couvet, horloger-mécanicien du roi et de la marine sous Louis XVI. Le Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds lui consacrera une exposition dès le 20 mai. Avec André Charles Bouille, ébéniste et marqueteur du «Roi Soleil», descendant d'un Verrisan émigré à Paris, qui aura droit à son exposition au Château des Monts au Locle à partir du 26 mai, hommage est ainsi rendu à deux illustres Vallonniers. Deux parmi tant d'autres, car la région a encore enfanté d'autres personnalités hors du commun: le physicien et Prix Nobel Charles-Edouard Guillaume, le jurisconsulte Emer de Vattel, le psychologue Jean Piaget, le biologiste Leo Lesquereux, le physiologiste Daniel Bovet ou l'ingénieur forestier Henry Biolley.



A Plancemont sur Couvet. Une plaque en marbre sur la maison du célèbre horloger. (Impar-Charrère)

Dans son «Histoire de la pendulerie neuchâteloise» parue en 1917 et rééditée l'an dernier chez Slatkine, Alfred Chappuis raconte l'histoire de Ferdinand Berthoud, né à Plancemont sur Couvet le 18 mars 1727.

Son père l'aurait destiné à la carrière ecclésiastique... D'après Chappuis, F. Berthoud n'a pas appris son métier chez Jean-Jacques-Henri Vaucher, de Fleu-

rier, qui, lui-même, passait pour avoir été un élève de Daniel Jeanrichard. En fait, le Covasson aurait commencé son apprentissage à l'âge de 14 ans, chez son frère Jean-Henri, horloger-pendulier.

Le 16 avril 1745, le jeune Berthoud emprunte 200 livres pour partir à Paris. Quelques jours plus tôt, il a reçu une attestation d'origine «qui puisse lui servir dans le voyage qu'il a entrepris de

faire à Paris et ailleurs pour se perfectionner dans sa profession d'horloger-pendulier.

BERTHOUD ET ROUSSEAU

On sait peu de chose sur son activité dans cette ville avant 1764. Il travailla chez Julien Leroy puis s'établit comme horloger. En 1752 déjà, âgé de 25 ans, il présente à l'Académie des sciences «une pendule à équation qui marquait aussi l'année bissextile».

Devenu célèbre à Paris, participant au développement de l'horlogerie française, Ferdinand Berthoud ne cesse pourtant de s'intéresser à son village natal. Son nom figure avec celui de Jean-Jacques Rousseau sur la liste des souscripteurs en faveur de la nouvelle tour de l'église de Couvet.

En 1763, alors que le philosophe vient de s'installer à Môtiers, il publie son fameux «Essai sur l'horlogerie» avec approbation et privilège du roi. Deux ans plus tard, son article «Horlogerie» paraît dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.

Le Covasson est le père de l'horlogerie marine. En 1773, il rédige un traité sur ce thème et décrit minutieusement les diverses horloges qu'il a construites. Ces mouvements sont mus par un poids moteur et la pendule prend son aplomb grâce à un système ingénieux. Il essaie des vibrations de durées différentes jusqu'à ce qu'il constate celle qui lui donne le plus de régularité. Le principe du balancier compensateur est un chef d'œuvre de mécanique pure.

Quelques années plus tard, F. Berthoud obtient, grâce à ses travaux, le titre d'horloger du roi. En 1795, il est reçu de l'Institut de France et devient Chevalier de la légion d'honneur sous Napoléon en 1802. Il meurt à Groslay, près de Paris, le 20 juin 1807. Ainsi disparaît, à l'âge de 80 ans, le plus célèbre horloger du Val-de-Travers. (jic)

Le Conseil général dans les forêts de Couvet Leçon de choses sous les sapins

Page 17

Il concrétisa donc l'idée du François Gurnaud: on choisit les plus gros sapins et on fait de la lumière pour les petits qui poussent à leur tour.

DIX TONNES...

La méthode de contrôle fut officialisée dans notre canton en 1919, puis en Suisse et suscita un grand intérêt à l'étranger. On veille à la répartition optimale des essences et des classes d'âge. En théorie, ça marche bien. Le problème c'est qu'un gros sapin peut peser 10 tonnes et écraser les petits, la recrue, en tombant. Il y a 20 ans encore, les bûcherons montaient sur l'arbre pour couper les branches et éviter les dégâts. Ça ne se fait plus pour des questions de rentabilité.

Autre problème: le débardage. Autrefois, les chevaux ne causaient pratique-

ment pas de dégâts. Aujourd'hui, des tracteurs pesant jusqu'à 10 tonnes, qui travaillent même quand le sol est humide, provoquent beaucoup de casse.

Le jardinage des forêts est pourtant la méthode la plus appréciée. On peut choisir les essences, nous l'avons dit, mais aussi dominer la proportion des gros bois qui ne devrait pas être supérieure à 50 pour cent. Malgré les efforts de Biolley et de ses successeurs, ils sont encore trop nombreux aujourd'hui. Pas étonnant: l'intervention humaine ne donne des résultats qu'un demi-siècle plus tard. Et un sapin met 120 ans pour atteindre l'âge adulte. Dans les forêts de L'Envers, certains épicéas ont 200 voire 300 ans... A l'inverse, on imagine les conséquences des erreurs que pourraient commettre les forestiers d'aujourd'hui!

Forêts malades, entend-on dire depuis quelques années. Jacques Girod a mon-

tré quelques arbres atteints dans leur santé. Pas facile de les reconnaître. La cime est clairsemée, les aiguilles ne poussent pas aussi bien que sur des sujets bien portants. Les forêts de Couvet n'échappent pas au phénomène qui pourrait être produit par les pluies acides, la sécheresse de juin 76 et de juillet 83, le gel et le bostryche. Au choix. Les forestiers ne sont pas tous d'accord sur les causes du mal.

Une chose est certaine: quand l'écorce d'un arbre se défait, c'est le bostryche typographe qui est en train de le faire crever. Il est trop tard pour agir. Un autre insecte de la même famille attaque les bois coupés et qui reposent sur les bords des chemins de dévissage.

Sans parler des chevreuils qui ont causé pas mal de dégâts il y a quelques années. Ne tirez pas, par contre, sur le pivert. Il mange la vermine des arbres malades et situe au premier coup d'œil la présence du bostryche sous l'écorce.

En somme, le pivert est plutôt l'ami du forestier... JJC

Les comptes 1983 acceptés à Travers

Vingt membres du Conseil général de Travers se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Yves-André Maulini (lib). Après acceptation sans modifica-

tion du procès-verbal de la dernière séance, c'est à l'unanimité des membres présents qu'un crédit complémentaire de 16.000 francs, destiné aux travaux de remise en état partielle du mur de soutènement du chemin d'accès au temple communal, a été accordé à l'exécutif.

Une demande de dérogation au règlement communal d'aménagement en faveur de M. Marcel Jaccard a également été approuvée à l'unanimité celle-ci concernant la construction d'un dépôt avec une occupation au sol de 33,8% au lieu de 25%.

C'est par 17 voix contre 3 que Mme Maria Candida Belotti et ses filles Silvia et Fanny ont obtenu l'agrégation communale de Travers sous réserve de leur naturalisation par le Grand Conseil neuchâtelois. A la même condition, l'agrégation communale de Travers a également été accordée à Mlle Diana Taboga à l'unanimité des membres présents, tout comme pour son frère M. Silvio Taboga.

Enfin les comptes de l'exercice 1983 se soldant par un déficit de 20.063 fr. 10 ont été adoptés à l'unanimité également, ceci sans aucun commentaire. Il faut dire que le rapport à l'appui de l'exécutif est très étoffé et que les discussions interviennent plus particulièrement au cours des séances de commission ou des groupes politiques. (ad)

AREUSE

Conducteur imprudent blessé

Hier à 18 heures, un conducteur de Vuflens-le-Château, M. Pierre-Alain Aigroz, 32 ans, circulait sur la RN5 d'Areuse en direction de Lausanne. Peu avant l'immeuble Châtenay SA, malgré la double ligne de sécurité, il s'est déplacé sur le centre de la chaussée pour effectuer le dépassement d'un camion conduit par M. A. M., de Rickenbach. Au cours de cette manœuvre, en se rabattant sur la droite, il a heurté avec l'arrière droit l'angle du pare-choc du poids-lourd.

Aussi, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui a quitté la route sur sa droite et a terminé sa course dans une vigne, après avoir renversé une barrière métallique et un candélabre et touché un mur. Blessé, M. Aigroz a été conduit à l'Hôpital de la Providence à Neuchâtel. Le véhicule est démolé.

Tribunal correctionnel de Neuchâtel Prison avec sursis pour une voleuse

Le Tribunal correctionnel de Neuchâtel a tenu une audience hier, présidée par Mme Geneviève Fiala. MM. Pierre Pilly et Walter Hueber fonctionnaient comme jurés, Mme M. Steininger comme greffier. Le Ministère public était représenté par M. Thierry Béguin, procureur général.

Vol, escroquerie, abus de confiance, induction de la justice en erreur: C. M., âgée d'une trentaine d'années, devait répondre de ces chefs d'accusation.

Elle avait admis les faits, pourtant peu glorieux, qui lui étaient reprochés.

Au cours de soirées dans des établissements publics ou chez des privés, elle a, à diverses reprises, volé le porte-monnaie de ses connaissances, s'emparant ainsi de 1770 francs au détriment de

huit personnes. Elle a également gardé pour elle 4160 francs et 700 francs remis par des employés pour son patron.

Pour se procurer illégalement de l'argent, elle a aussi annoncé le vol d'un manteau de fourrure à son assurance qui lui versa 999 francs alors que le vêtement n'avait jamais quitté sa propriétaire.

Le procureur général a requis une peine d'emprisonnement de huit mois, sans s'opposer à l'octroi du sursis, cette peine d'avertissement devant dissuader C. M. à céder à ses faiblesses.

Le Tribunal correctionnel a suivi les réquisitions mais il a assorti l'octroi du sursis à un patronage et à 580 francs de frais judiciaires.

RWS

A la Maison des Mascarons à Môtiers Trio De Snaar: euphorique



Quand Alambic distille ses spectacles à la Maison des Mascarons à Môtiers, cela donne parfois un élixir qui frise l'euphorie. Le passage du Trio De Snaar sur la petite scène de Môtiers est de cette veine-là.

De Snaar, ce nom de groupe ne dit pas grand chose dans le monde des variétés. Certes, les responsables du groupe Alambic, préposés à l'animation des variétés au sein du Centre culturel du Val-de-Travers, avaient dégusté un petit bout de spectacle à une Bourse aux spectacles. Dernièrement, une semaine de présence au Théâtre des Faux-Nez à Lausanne, laissait entrevoir le sérieux et la qualité du groupe.

A la vérité, ces extraits de musiques illustrées servis par les trois Belges de Flandres ont fait passer un merveilleux moment à la soixantaine de spectateurs présents.

Le Trio De Snaar flirte avec la parodie de la musique classique et les classiques du rock n'roll des années cinquante. Jetant un sort aux chanteurs de gospel, ils rendent hommage à Chaplin en interprétant un thème des «Temps modernes».

Parler de De Snaar, c'est dire aussi l'immense talent de comédien des trois musiciens; c'est décrire aussi les costumes gris en flanelle, les cravates assorties aux chaussettes, le petit geste ou l'accessoire, la note musicale, qui font un spectacle de qualité et en surplus un spectacle jamais vu dans la région.


(texte et photo jc)

Prix d'archéologie à un Neuchâtelois

Le Prix d'archéologie Emil Vogt a été décerné mardi soir à l'Université de Zurich au professeur neuchâtelois Michel Egloff. Ce prix d'un montant de 10.000 francs lui a été remis pour ses recherches sur les villages lacustres du canton de Neuchâtel.

Le professeur Egloff enseigne l'archéologie préhistorique à Neuchâtel. Il est aussi conservateur du Musée d'archéologie. Ses recherches interdisciplinaires l'ont amené en 1971-72 à retrouver les plans des villages lacustres des rives du lac de Neuchâtel. (ats)

PUBLICITÉ



Ne tuons pas la poule aux œufs d'or!

Les résultats des banques ont été excellents ces dernières années. Tant mieux! Mais en sera-t-il toujours ainsi?

Les Neuchâtelois ont vécu, et vivent encore, la difficile expérience de l'horlogerie. Elle aussi accumulait bénéfices et chiffres d'affaires en constante progression. Sa puissance et sa solidité semblaient sans faille. Et pourtant... Et pourtant il n'a fallu que dix ans pour en arriver à la triste situation d'aujourd'hui.

Est-ce le sort que nous allons réserver à nos banques? Allons-nous compromettre irrémédiablement, en quelques années, un capital de confiance patiemment accumulé?

NON

Initiative contre les banques

Comité neuchâtelois contre l'initiative contre les banques. Resp.: François Reber.

cela va se passer

Le Kiwanis-Club offre trois voitures

Pour marquer son vingtième anniversaire, le Kiwanis-Club de Neuchâtel offrira trois voitures à l'organisation «Soins à domicile». Les clefs des véhicules seront remises samedi après-midi au cours d'une cérémonie au Château.

Les fonds ont été récoltés lors de la vente d'œufs teints à Pâques. Il le sera encore vendredi soir, un Show musical étant prévu au Théâtre de Neuchâtel avec les Amis du jazz de Cortailod et les Neuf de Choeur.

Dimanche soir, un dîner sera servi à la Maison Vallier à Cressier.

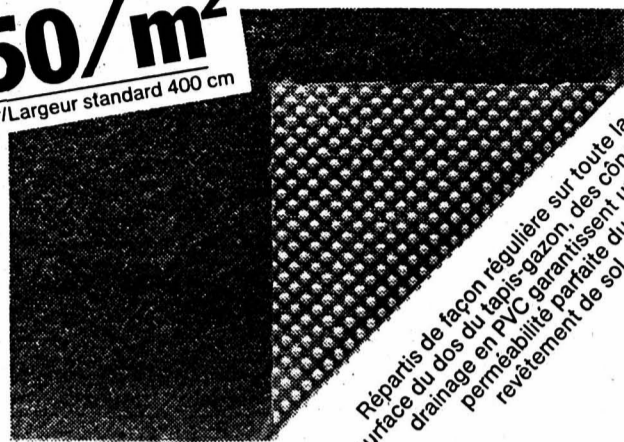
Il va sans dire que tous les membres du Kiwanis-Club participent également à cet achat. (comm)

Suite des informations neuchâteloises ► 31



Confortable et pratique: une tendre liaison entre l'extérieur et... votre intérieur! Tapis-gazon MIRA-SIESTA

18.50/m²
Prix à l'emporter/Largeur standard 400 cm



Répartis de façon régulière sur toute la surface du dos du tapis-gazon, des cônes de drainage en PVC garantissent une perméabilité parfaite du revêtement de soi.

Un produit, 10 avantages étonnants

- ① Perméabilité parfaite
- ② Drainage garanti grâce à l'emploi de cônes en PVC
- ③ Séchage rapide
- ④ Traitement anti-bactéries du matériau
- ⑤ 100% en fibre de marque «MERAKLON»
- ⑥ Résistance au rayonnement ultra-violet des fibres et des cônes
- ⑦ Confortable même à pieds nus
- ⑧ Inaltérable dans la couleur et la texture
- ⑨ Livrable en deux couleurs: vert gazon et brun
- ⑩ Prix sensationnel

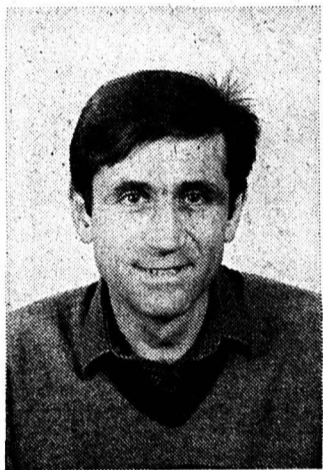
NEUCHÂTEL

La maison de l'habitat du textile et de la literie avec la BOUTIQUE AMBIANCE.

Terreaux 7, Tél. 038-25 79 14.
Ouvert le lundi de 13 h 30-18 h 30,
de mardi à vendredi de 8 h-12 h et
13 h 30-18 h 30, le samedi de 8 h-17 h.

*typiquement
votre*
**Pfister
Meubles**

TB 5/1-2-84



René Huguenin
Electricien
Anc. international
hockey sur glace
40 ans, marié, 2 enfants

AVEC LES INDÉPENDANTS

En tant qu'ouvrier, faut-il adhérer à un parti de gauche qui soi-disant, défend la classe ouvrière ?

NON

Car cela implique qu'il faut aussi adhérer à une idéologie qui limite outrageusement les libertés de l'individu. Avec l'ALLIANCE DES INDÉPENDANTS, parti libre de toute contrainte idéologique, je souhaite pouvoir défendre les intérêts de chacun, en luttant pour une vraie démocratie, où chaque individu a ses droits.

Parmi ces droits, celui de la santé physique et morale me paraît être un des plus importants. Le sport reste l'une des mesures les plus efficaces pour y parvenir. Je défendrai donc, en particulier, une promotion du sport auprès de la jeunesse. Il faut faciliter l'accès à tous les sports, aux jeunes de notre ville, par une meilleure information, dès l'entrée à l'école. Mais cependant, j'aimerais surtout que l'esprit avec lequel on pratique un sport, se rapproche de l'idéal sportif: et cela il faut aussi le faire comprendre aux jeunes. La solidarité entre les hommes ne peut qu'être renforcée par le sport.

Si comme moi, vous partagez cet idéal,

VOTEZ INDÉPENDANT



Françoise Vuilleumier
Agent-général
Conseillère générale
42 ans, célibataire

LES FEMMES ET LA POLITIQUE

Il est connu que l'électorat féminin est encore moins enthousiaste à se déplacer aux urnes que l'électorat masculin

POURQUOI CELA ?

Parce que jusqu'à présent, la politique a été faite par des hommes, pour des hommes. La femme a une autre manière d'aborder les problèmes, d'envisager des solutions et surtout, n'a pas toujours les mêmes priorités.

La répartition équitable des tâches est une de ces priorités. Celle des mandats politiques devrait en être une autre. L'avenir et l'équilibre de notre société en dépendent. Avec l'ALLIANCE DES INDÉPENDANTS, je lutte pour y parvenir.

Pour une société équilibrée

VOTEZ INDÉPENDANT



Jean-Louis Girardet
Employé de banque
36 ans, marié, 2 enfants

SAVOIR FAIRE LE CHOIX

A lire certaines promesses, on pourrait croire que le bulletin de vote est un billet pour un spectacle de faiseurs d'illusions ou de prestidigitateurs.

Chaque chose en son temps — celui des élections est tout de même un peu plus sérieux et demande attention, sens critique et sens des responsabilités.

Ceux qui promettent monts et merveilles sont bien rarement ceux qui apportent le plus à la communauté !

Etre présent - être actif - être clairvoyant - essayer de mettre en place une pierre dans l'édifice, de le faire correctement, voilà ce que tentent les INDÉPENDANTS.

Tous ensemble, nous pouvons contribuer à la recherche de solutions équitables et humaines.

VOTEZ INDÉPENDANT

Responsable: Françoise Vuilleumier

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Samedi 19 mai à Bienne L'informatique et l'Université populaire

L'association des Universités populaires suisses a organisé une journée d'information pour ses membres, le jeudi 19 mai à Bienne. But de la journée: discuter d'un projet en informatique mis sur pied par un groupe de travail. Ce projet tient compte des possibilités individuelles de chaque Université populaire et en particulier des Universités populaires des régions de campagne et des petites communes. Des cours d'informatique se donnent depuis de nombreuses années dans les pays voisins, et notamment en Allemagne, et en Suisse, ils sont à disposition dans le canton de Vaud depuis bientôt cinq ans. Le tour des autres cantons est aujourd'hui arrivé.

Pour l'association des Universités populaires suisses, avoir des connaissances élémentaires en informatique fait partie aujourd'hui de la culture générale. L'association relève que si des efforts sont entrepris actuellement pour intégrer l'informatique dans les écoles obli-

gatoires et post-obligatoires, en revanche un besoin évident de rattrapage en informatique se manifeste dans l'éducation des adultes. Les Universités populaires ont la possibilité d'aider ces derniers à acquérir, dans le cadre de la culture générale, les notions de base en informa-

tique et une formation permanente proche de la pratique.

LA JOURNÉE BIENNOISE

A Bienne, le projet élaboré par le groupe de travail sera présenté par M. Willy Bernhard. Les différents cours, soit cours d'introduction, cours de base et cours de certificat seront expliqués par divers rapporteurs. Dans l'après-midi, les participants à la journée d'information visiteront le lieu de cours de l'Université populaire de Bienne et ils auront tout loisir de s'entretenir avec les participants au cours.

Il s'agira, pour les délégués des Universités populaires, de ramener de la journée biennoise une vue d'ensemble des cours et de leurs degrés, de connaître les conditions préalables nécessaires pour leur mise sur pied et enfin, d'être en mesure de décider de la possibilité de les organiser.

C. D.

Association des œuvres d'utilité publique du district de Courtelary On va faire peau neuve

Hôte du Home d'enfants, l'Association des œuvres d'utilité publique du district de Courtelary a tenu ses assises annuelles sous la présidence de M. Marcel Monnier, préfet, et en présence d'une quarantaine de délégués. Les statuts de l'association, qui datent de 1946, seront remis au goût du jour. C'est la tâche à laquelle se voue son comité directeur actuellement et un juriste a été consulté à cet effet. Dans son rapport, le président a tenu à souligner l'utilité de l'association, élément de coordination entre tous les établissements et institutions de bienfaisance du district.

Au cours de l'exercice, le comité s'est réuni à trois reprises alors que cinq séances ont été nécessaires pour discuter du projet d'implantation d'un Foyer des jeunes à Saint-Imier. Ce dossier est actuellement bloqué à la Direction des œuvres sociales à Berne. La commission d'étude ne perd néanmoins pas tout espoir de voir passer ce projet au stade de la réalisation, quand bien même les premières tractations remontent au 17 décembre 1975.

Il appartenait ensuite à M. Gilbert Ogi, secrétaire-caissier de l'association, de donner connaissance des comptes après que le procès-verbal de la dernière séance eut été accepté. Ces comptes bouclent avec un modeste excédent des recettes de 512 fr 60 et la fortune, au 31 décembre 1983, s'élevait à 75.888 francs. Le Fonds Stauffer, quant à lui, accuse un excédent des charges de 289 fr. 75 alors que la fortune ascende à 376.658 fr. 45.

L'assemblée a ensuite pris connaissance et adopté les rapports et les comptes des quatre établissements et institutions relevant de l'association, à savoir: l'Hospice de vieillards du district, l'Hôpital, le Home d'enfants de Courtelary et le Service social tuberculeux et maladies pulmonaires chroniques.

DE NOMBREUSES ÉLECTIONS

Au chapitre des élections, il a été possible de procéder au remplacement de tous les membres démissionnaires, à l'exception d'un poste à l'Hospice des vieillards, dont la nomination interviendra lors de la prochaine assemblée et de celui du président du comité directeur de l'Hôpital qui sera dorénavant de la compétence du syndicat de communes constitué l'an dernier et où il ne manque plus que l'adhésion de Tramelan.

Comité directeur de l'Hôpital. - M. Otto Christen, de Tramelan, en remplacement de M. Florian Châtelain.

Hospice des vieillards. - M. Jean-Rodolphe Meister, de Saint-Imier est élu nouveau président, en remplacement de M. Werner Grossbacher.

Home d'enfants. - M. Otto Borrnat, de Courtelary, succède à M. Frédy Geiser

en qualité de président du comité de direction, alors que MM. Claude Briemann, de Saint-Imier et Jean-Daniel Wirz, de Corgémont, sont désignés pour remplacer MM. Pierre Voutat et Frédy Geiser.

Service social tuberculeux et maladies pulmonaires chroniques. - Mme Elisabeth Nicolet, de Péry fait son entrée au comité en remplacement de son père, M. Joseph Luterbacher.

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

L'assemblée a tout d'abord autorisé le comité de l'Hospice des vieillards à contracter un prêt hypothécaire de 50.000 francs destiné à couvrir les frais d'étude et d'expertise concernant l'assainissement du bâtiment de la ferme. Même vote unanime aussi pour décider l'augmentation de la limite des crédits bancaires pour l'Hôpital à 3.000.000 de francs alors qu'elle était de 700.000 francs jusqu'ici.

C'est enfin un crédit de 300.000 francs qui est accordé à la commission Home-Hôpital pour l'élaboration du projet détaillé du futur complexe hospitalier. (ot)

VILLERET

Bureau de vote

A l'occasion des votations de cette fin de semaine, le Conseil municipal a constitué le bureau de vote comme suit: président, M. Gérard Huguenin; membres, Mmes Chantal Bourquin, Josiane Gerber, Josette Junod, Mariette Méroz, Yvonne Piovesan ainsi que MM. Charles-André Bühlmann, Charles Berger, Silvio Devincenti et Philippe Lanoy.

Il est bon de rappeler à ce sujet que le bureau de vote sera ouvert les vendredi 18 mai de 17 à 19 heures, samedi 19 mai de 11 à 12 heures et dimanche 20 mai de 10 à 12 heures.

Les ayant-droit au vote qui désirent voter par correspondance sont invités à prendre contact avec le bureau communal qui leur remettra le matériel nécessaire. (mw)

Veau, vache, cochon, couvée

M. Charles Berger, inspecteur du bétail, a procédé récemment à la perception des contributions dues à la Caisse des épizooties. Cet encaissement nous donne ainsi la possibilité de relever qu'à ce jour, notre commune compte 14 chevaux de moins de 2 ans et demi, 19 chevaux de plus de 2 ans et demi; 209 bovins jusqu'à 2 ans, 283 bovidés de plus de 2 ans; 181 porcs de plus de 6 semaines; 7 moutons et 5 chèvres, sans compter bien sûr les colonies d'abeilles, les lapins et autres volailles. (mw)

Le sentier de la Combe-Grède est toujours fermé

Les responsables du sentier de la Combe-Grède n'ont malheureusement pas encore pu procéder aux traditionnels travaux d'ouverture du sentier.

Cette année en effet, la neige est encore particulièrement abondante malgré l'arrivée du printemps.

Les amateurs de montagne sont dès lors priés de bien vouloir attendre jusqu'après Pentecôte. Nous ne manquerons pas de les informer dès que le sentier sera à nouveau ouvert. (mw)

Grand Conseil bernois Nouvelles transversales ferroviaires: c'est non!

Le gouvernement du canton de Berne répondra négativement à la procédure de consultation fédérale sur le projet de nouvelle transversale ferroviaire (NTF) des CFF. Par 96 voix contre 54, les députés du Grand Conseil ont en effet rejeté hier après-midi une motion socialiste qui exigeait du gouvernement qu'il adopte une attitude positive à l'égard de la NTF. Les députés ont par ailleurs pris connaissance du rapport établi à ce sujet par le Conseil-exécutif.

Le débat sur le rapport gouvernemental a été long et, en plus des porte-parole des groupes, ce ne sont pas moins d'une vingtaine de députés qui sont intervenus à titre personnel, pour ou contre la NTF. En résumé, on peut dire que deux groupes s'affrontaient: les partisans du développement des transports publics qui jugent la réalisation de la NTF Bâle-Olten-Berne nécessaire se recrutaient essentiellement dans les rangs socialistes et démocrates-chrétiens.

Parmi les adversaires de la NTF, on relevait trois tendances: ceux qui, comme le groupe des libres (alternative démocratique, poch) estiment inutile de vouloir développer encore plus le réseau ferroviaire, ceux qui, comme la députation du Jura bernois, souhaitent que l'on cesse de laisser de côté les régions périphériques lorsqu'on parle du développement des transports publics et que l'on améliore plutôt la ligne du pied du Jura et enfin, les députés de la Haute Argovie, région concernée au premier chef par la réalisation de la NTF et qui, en majorité, verraient d'un mauvais oeil de bonnes terres cultivables et des forêts être sacrifiées sur l'autel du train à grande vitesse.

Le représentant du gouvernement, le conseiller d'Etat Hans Krähenbühl a souligné que, si le groupe de travail de l'administration était arrivé à la conclusion, sur la base d'arguments technologiques, que la réalisation de la NTF est souhaitable, le gouvernement bernois a pour sa part jugé que les arguments politiques étaient déterminants en la matière.

Président de l'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB) Henri Gorgé emporté par la maladie

A l'âge de tout juste 67 ans, le président de l'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB), M. Henri Gorgé, de Moutier, est décédé dans la nuit de lundi à mardi, après avoir supporté avec courage la sombre maladie qui le rongea depuis de longs mois. Pour l'ensemble du Jura bernois, mais surtout pour la région prévôtale, le départ prématuré d'Henri Gorgé va laisser un vide. A l'heure de son décès, M. Gorgé occupait encore la fonction de vice-président de la SEVA.

C'est le 12 mai 1917 qu'Henri Gorgé est né, à Moutier. Il était d'ailleurs bourgeois de la cité et il y a suivi sa scolarité. Il fut normalien à Porrentruy, avant d'obtenir son diplôme de maître secondaire à l'Université de Lausanne. En 1944, M. Gorgé épousa Mlle Simone Vuillemin et le couple s'établit à Moutier. Trois enfants naquirent de ce mariage et Henri Gorgé était aujourd'hui quatre fois grand-père.

Diverses fonctions ont été occu-

pées par la personnalité prévôtale: celle de directeur de l'Ecole secondaire, celle de directeur de l'Ecole professionnelle commerciale et celle de fondateur de l'Ecole de culture générale. En 1982, Henri Gorgé fit valoir ses droits à la retraite, afin de pouvoir se donner entièrement à ce qui le passionnait, soit principalement le tourisme. En effet, après avoir été président de l'Office jurassien du tourisme, il démissionna pour fonder l'Office du tourisme du Jura bernois, office dont il était encore à la tête en tant que président à l'heure de son décès.

Henri Gorgé était un homme très actif et il mit encore la main à la pâte dans bien des domaines que nous n'évoquerons pas, de peur d'en oublier. Dans la mémoire des siens, et dans celle de tous ceux qui auront eu le plaisir de le côtoyer, le défunt, on gardera l'image d'un homme plein de dynamisme et très engagé pour les causes qui lui étaient chères.

C. D.

cela va se passer

Vente de la Croix-Bleue de Tramelan

Afin de lui permettre de réunir les fonds nécessaires pour l'intensification de son travail de prévention et de secours aux victimes de l'alcoolisme, le faisceau régional du Jura bernois de la Croix-Bleue organise les 18 et 19 mai, soit le vendredi après-midi et le samedi toute la journée, une vente de berlingots de jus de pomme, accompagnés de prospectus.

Deux stands, l'un devant l'Hôtel de la Croix-Bleue, l'autre devant la laiterie de Tramelan-Dessous, seront à la disposition du public qui est déjà remercié de son soutien qu'il accordera de bon cœur à l'œuvre de la Croix-Bleue. (comm - vu)

Visite de la STEP de Tramelan

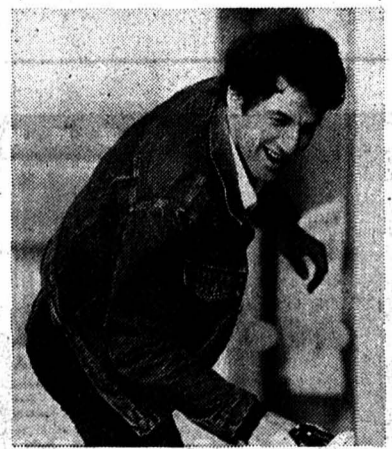
Le groupe local de la Fédération romande des consommatrices organise la visite de la station d'épuration des eaux de Tramelan.

M. Kurt Zingg expliquera le fonctionnement de la STEP et renseignera sur la responsabilité des consommatrices pour des eaux propres. L'on veut bien réserver la matinée de

samedi 19 mai avec rendez-vous directement sur place à 9 h. 30. (comm - vu)

Sarcloret à Saint-Imier

Le chanteur Sarcloret sera à Saint-Imier pour un récital, le vendredi 18 mai, à 20 h. 30. Le spectacle se déroulera à la salle des Rameaux. Loufouge, provocateur et attachant, Sarcloret a produit son premier disque lui-même. Il chante sur les scènes romandes depuis quelques années déjà. Il a commencé au bar le Fox et au cabaret libre des Faux-Nez, à Lausanne. A Genève, il a participé aux festivals du bois de la Bâtie comme chanteur et comme organisateur. (cd)



Sarcloret.

Les députés du Grand Conseil bernois ont par ailleurs désigné le radical de Perles, Alfred Rentsch, 52 ans, au poste de premier vice-président, avec 146 suffrages sur 155 bulletins valables. Quant à la seconde vice-présidence, c'est une femme socialiste qui y accède, Mme Margrit Schläppi, 59 ans, d'Unterseen. Mme Schläppi a obtenu 110 voix sur 154 bulletins valables. Si tout se passe normalement, elle sera la première présidente du Grand Conseil bernois en 1986.

On a également procédé aux élections du président et du vice-président du Conseil-exécutif. C'est le radical de Steffisbourg Hans Krähenbühl qui devient président du gouvernement bernois pour un an, avec 144 voix sur 148 bulletins valables. Il est âgé de 60 ans et dirige le Département de la police et des affaires communales. Il fait partie du Conseil-exécutif depuis 1980. Le vice-président sera le directeur des Finances Werner Martignoni, démocrate du centre. M. Martignoni est de Muri et il a obtenu 138 voix sur 142 bulletins valables. Il est âgé de 57 ans.

Relevons encore au chapitre des élections qu'un Biennois, M. François Rieder, 37 ans, juge de district, a été élu à la Cour suprême du canton de Berne. (ats)

Interpellation du député Pierre-Alain Droz «Citoyens en danger de mort»...

La manifestation organisée par le groupe sanglier le 17 mars dernier à Moutier est l'objet d'une interpellation urgente déposée par le député prévôtal Pierre-Alain Droz, plj. Ce dernier consi-

tate «que cette manifestation a été précédée d'actes de vandalisme divers» et relève que des agents de la police cantonale auraient affirmé que les grenadiers bernois ont été mobilisés pour cette date.

Le député pose plusieurs questions au gouvernement bernois, entre autres la suivante: «Moutier ayant retrouvé son calme, le gouvernement est-il prêt à protéger sa population contre les pro-bernois?». Le gouvernement répondra en temps voulu, mais en tous les cas il n'a pas admis l'urgence de l'intervention parlementaire.

Nouveau plan d'étude

Dans une interpellation, Mme Simone Strahm, députée psa au Grand Conseil bernois, de Cortébert, relève que l'introduction du nouveau plan d'études du canton de Berne implique une diminution de l'horaire de nombreuses enseignantes de travaux à l'aiguille et d'économie familiale. Selon elle, la plupart des caisses publiques d'assurance chômage admettent l'inscription au chômage des enseignantes touchées.

A Tavannes, il semble en revanche que cette situation pose problèmes. L'interpellatrice demande donc au gouvernement de la renseigner sur la pratique cantonale, sur celle de la Caisse publique d'assurance chômage de Tavannes et si nécessaire elle le prie d'uniformiser l'inscription de ces heures perdues par les enseignants de toutes catégories. (cd)

A Sonceboz Une remorque se disloque contre une façade

Alors qu'il circulait, hier matin vers 11 h. 15, en direction de Courtelary, un camion-remorque a vu arriver un train routier à l'entrée du village. Le conducteur du camion-remorque a serré à droite et a frôlé une maison avec l'avant-droit de son véhicule. Au cours de cette manœuvre, la remorque est venue heurter la maison avec son avant-droit. Sous l'effet de ce choc, la remorque s'est ensuite disloquée et les produits fourragers se sont répandus sur la chaussée.

L'accident a nécessité l'intervention des pompiers de Sonceboz. Pendant cinq heures, le trafic n'a plus eu qu'une voie de libre. La remorque du camion est démolie et la façade de la maison fissurée. Les dégâts matériels sont estimés à 50.000 francs. (cd)

Amabilité = sécurité



NON À UNE INITIATIVE EXCESSIVE



L'initiative de l'action nationale est inutile. A la fin de l'année 1983, le Parlement fédéral a adopté une nouvelle loi fédérale qui entrera en vigueur le 1.1.1985 si l'initiative est refusée par le peuple. Cette loi a le mérite d'être plus contraignante que les dispositions actuelles, plus claire et plus nuancée que l'initiative de l'action nationale

- moins d'autorisations
- conditions d'octroi plus sévères
- plus grande responsabilité des cantons et communes et droit de recours en faveur de ces dernières.

**Non à une initiative excessive et xénophobe
les 19-20 mai 1984.**

Responsable G. Attinger, Hauterive

87-134

FOUILLEZ VOS TIROIRS

Nous offrons les meilleurs prix pour vos bijoux et montres en or ou argent - mêmes cassés - dents, couverts de table, argenterie etc. Nous payons au comptant ou vous retournons immédiatement la marchandise, si notre offre ne vous convient pas. Envoyez nous svp. vos objets par paquet recommandé.

GOLDSHOPOLLECH & WAJS 8039 ZURICH
Stockenstr. 55, Tél. 01 / 201 72 76
Maison de confiance Inscrite au registre de commerce.

BUNGALOWS POUR VACANCES AU TESSIN

Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, au Lac de Lugano. A partir de Fr. 14.- par personne. Libres jusqu'au 14 juillet et depuis le 4 août. S'adresser à Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano. 24-328

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE

AU BAIN, PRÉFÉREZ LA DOUCHE

COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

A vendre

Opel Manta 1900 SR

modèle 1973, expertisée.
Prix: Fr. 2 500.-
☎ 039/28 14 37 heures des repas. 13341

Chef horloger

bonnes connaissances techniques, spécialisé sur les moyens de remontage modernes et automatisés, habitué à la conduite et formation du personnel, **CHERCHE PLACE** à responsabilité région Bienne-Neuchâtel.

Les offres sont à adresser sous réf. 19/84 au service de placement de l'Association Suisse des Cadres techniques d'Exploitation (ASCE), case postale 383, 8042 Zurich. 44-2489

A. BASTIAN s.a.
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ 021/35 01 94 - 20 00 44
TUBAGE DE CHEMINÉES

Réfection de cheminées par chemisage intérieur, sans joint, avec tube flexible en acier CHROMÉ-NICKEL V 5 A soudé. S'introduit facilement par le haut de la cheminée, sans ouverture intermédiaire. 83-7038

10 ANS DE GARANTIE.
Economie de combustible: 10% environ.
DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.

Nous sommes des citoyens majeurs et ne nous laissons pas imposer un tuteur financier

- Faut-il par la suite que ce soit votre banque et non pas vous-mêmes qui renseigne les autorités fiscales? **non**
- Faut-il accepter une suppression du secret bancaire qui porte atteinte à votre sphère privée? **non**
- Faut-il affaiblir de manière sournoise une branche de l'économie indispensable aux arts et métiers et à l'industrie? **non**

C'est pourquoi, le 20 mai

**Initiative du PS
contre les banques**

Comité des arts et métiers
contre l'initiative sur les banques,
Case postale 2721, 3001 Berne

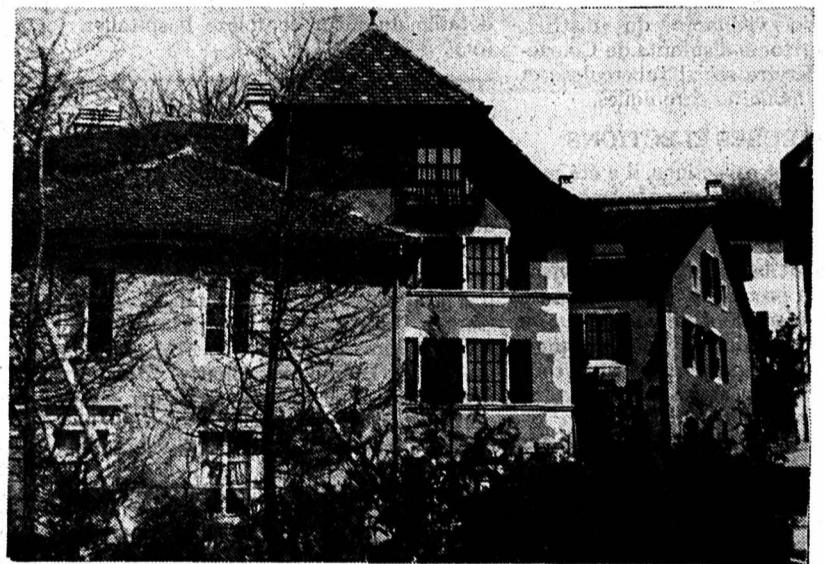
Non

44-5260

Responsable: M. Markus Kamber, président de l'Association suisse des arts et métiers

Du nouveau à La Béroche - Saint-Aubin VENTE D'APPARTEMENTS avec cachet particulier.

Dans immeuble datant de 1620, 3½, 4, 4½ et 5 pièces



Salon avec cheminée.
Magnifique cuisine frêne toute agencée avec machine à laver la vaisselle.
A 2 minutes à pied port et plage.
A 5 minutes à pied du village, magasins, écoles, transports publics.

Possibilité aide fédérale.

Fonds propres nécessaires: à partir de Fr. 18 000.-, et ensuite location mensuelle environ Fr. 688.-.

Pour visite et tous renseignements, écrire sous chiffre D 28-528 258 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

DISPONIBLE TOUT DE SUITE.

28-127

Avec les radicaux prenez parti

Jean-Michel von Kaenel
36 ans, marié, 2 enfants, ingénieur E.P.F., directeur des CMN et TC, conseiller général, membre de diverses commissions, vice-président des «Lions».
Ses loisirs: ski, voile.

Riccardo Bosquet
40 ans, marié, 5 enfants, ingénieur entrepreneur, Président de l'Association Industrielle et Patronale, Président du F.C.C.
Ses loisirs: les sports.

Henri Jeanmonod
53 ans, marié, réviseur comptable A.F.C., conseiller général, député, membre de diverses commissions, Président du comité du 1^{er} Août, membre du comité S.F.C. et du T.C.S.
Ses loisirs: le théâtre, les sports, la vie familiale.

Président: Jacques Ryser

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Pilier de la vie culturelle

La 85e Fête des musiciens suisses aura lieu samedi et dimanche à Delémont et Porrentruy

Lorsque le 2 novembre 1898, Edouard Combe lançait un appel aux musiciens suisses, proposant une rencontre, il avait compris que, compositeurs, instrumentistes, pédagogues, musicologues, ont des intérêts communs, tant matériels que moraux, et que ceux-ci ne peuvent être défendus que par l'union des forces.

Animés du même idéal, les musiciens ne tardèrent pas à se rencontrer. Le 30 juin 1900, quarante-cinq personnes assistaient à Zurich à la première assemblée générale de l'Association des musiciens suisses.

Les statuts indiquent notamment que l'AMS facilitera les études. Dès lors, l'association octroie des bourses, décerne des prix d'exécution, de composition, structure la protection juridique de la profession, organise des rencontres.

Du fait que les assises de l'AMS se tiennent chaque année dans une ville différente, de Saint-Gall à Lugano, de Schaffhouse à Genève, elles offrent, non seulement aux sociétaires, mais également au public, l'occasion d'entendre, lors de concerts, des œuvres récentes de compositeurs suisses (sélectionnées par un jury spécial), interprétées par des artistes du pays.

On saisira l'avantage, rare, de recevoir

une Fête des musiciens suisses dans la région, qui réalisera, sans doute, l'un de ses buts principaux: créer des liens entre les uns et les autres.

JEUNESSE ET CRÉATION MUSICALE

La 85e Fête des musiciens suisses s'organise autour du thème de la pédagogie. La commission adéquate, a précisé la matière en lui donnant le titre «Jeunesse et création musicale». Dès lors, différents types d'action, à caractère créatif, centrés sur l'animation, l'improvisation, la recherche d'expression, mettent en relation des professionnels, venus de l'extérieur, et des enseignants et leurs classes, ainsi que des étudiants en musique.

Samedi 19 mai à 14 heures, à la halle de gymnastique du Château de Delémont, Jost Meier, Peter Streiff et Louis Crelier, des élèves de l'Ecole secondaire de Courrendlin (collaboration Anne-Lise Prudat et Etienne Joliat); la classe de quatrième année de Philippe Doman (Porrentruy) et la Chorale du Collège de Delémont (collaboration Jean-Claude Beuchat) prendront part à une création collective.

Le soir à 20 heures à l'église Saint-Marcel, on entendra des œuvres de Ulrich Gasser, Gion Giuseppe Derungs,

Suite des informations jurassiennes ► 31

Patrice Chopard, Alfred Schweizer, René Wohlhauser, Hans-E. Frischknecht et Thüring Bräm.

Ces œuvres ont été retenues par le jury du concours de composition «Jeunesse et création musicale» en collaboration avec la Fondation BAT.

Les interprètes sont des jeunes musiciens choisis dans le canton du Jura et à la Rudolf Steiner-Schule de Bâle, préparés par Jean-Louis Petignat, Jean-Philippe Schaefer et Michel Uhlmann.

Dimanche 20 à Porrentruy, dès 10 heures, aula des Jésuites et aula de l'Institut pédagogique, ateliers H. Hausheer, W. Baer, E. Ellberger, E. Garo.

L'AMS est présidée par Hans Ulrich Lehmann, compositeur et directeur du Conservatoire de Zurich, le comité d'organisation de la 85e Fête des musiciens suisses à Delémont-Porrentruy, par le Dr Nicolas Carnat.

D. de C.

Assemblée communale ce soir à Saignelégier Nombreuses demandes de crédits

Les ayants droit du chef-lieu sont convoqués ce soir en assemblée communale extraordinaire. Au premier point de l'ordre du jour, ils devront se prononcer sur la vente de la maison de l'ancien garde-bétail de la Gruère. Les communes de Tramelan et de Saignelégier sont copropriétaires (à raison de la moitié chacune) de ce petit bâtiment. Le locataire actuel souhaitant l'acheter, une expertise a été demandée. Les deux conseils communaux se sont prononcés en faveur de la vente. Celui de Tramelan est compétent pour prendre la décision.

Alors qu'à Saignelégier, elle doit être ratifiée par l'assemblée communale.

Depuis quelques années déjà un projet de rénovation de la salle de spectacles de l'Hôtel de Ville est à l'étude. Mal isolée, la salle est très froide. Les fenêtres datent de la construction en 1904, la peinture est défraîchie. Le problème a été étudié globalement. Il s'agira d'isoler le plafond, de refaire les fenêtres, le chauffage et la peinture. L'aménagement d'une sortie de secours a posé un sérieux

problème et plusieurs solutions ont été étudiées. Un escalier extérieur sera aménagé au sud-ouest du bâtiment.

Pour satisfaire les sociétés locales, un local de débit sera aménagé dans la petite salle attenante et des tables seront achetées pour compléter l'équipement de la salle. Les travaux devraient être entrepris cet été encore afin que la rénovation soit terminée pour la séance du Parlement jurassien qui se tiendra à Saignelégier en novembre prochain et pour la manifestation qui marquera le 600e anniversaire des Franches-Montagnes. Les travaux sont devisés à 250.000 francs.

L'assemblée sera appelée ensuite à voter un crédit de 195.000 francs pour la construction d'un nouveau collecteur d'égout au lieu-dit «Le Patinage». Il s'agira de relier les bâtiments de ce quartier et de Jolimont est à la station de pompage, l'ancienne canalisation étant hors d'usage. Le financement sera assuré par le fonds spécial des taxes de raccordement.

Un dernier crédit de 35.000 francs sera demandé pour l'assainissement du bâtiment de service de la station d'épuration des eaux usées. Sous l'effet de l'humidité, un mur s'est dégradé. Il s'agit de le refaire et de poser l'isolation nécessaire. La dépense sera financée par le fonds spécial des taxes d'épuration. (y)

LE NOIRMONT

Assemblée extraordinaire

Cinquante-quatre personnes ont participé à l'assemblée extraordinaire d'hier soir. La création d'une communauté scolaire, Le Noirmont - Les Bois et l'adoption des statuts ont été acceptés par 47 voix contre zéro. Tous les points à l'ordre du jour ont été acceptés. Entre autres, le plan de lotissement avec plan-masse pour la réalisation du Centre de réadaptation cardiovasculaire à Roc-Montès. La construction d'un passage sous-voies pour piétons à la gare du Noirmont. Le plan de lotissement Clos-Mérat. (z)

Nouvelles du Conseil communal de Saignelégier

En vue du prochain scrutin fédéral des 19 et 20 mai, le Conseil communal a désigné M. Gérard Boillat, conseiller, comme président du bureau de vote. Il sera secondé dans son travail par Mmes Christine Vallat, Paulette Vallat et MM. Claude-Alain Voisard, Narcisse Viatte et Marcel Vallat.

Adhésion à Fréquence Jura et à l'ADEF. - A la suite de la dernière réunion de l'Association des maires des Franches-Montagnes qui a rencontré une délégation des responsables de Fréquence Jura, le Conseil communal de Saignelégier a décidé d'adhérer à la radio locale des Jurassiens en versant la contribution de un franc par habitant.

L'exécutif local a, par ailleurs, décidé d'adhérer à l'ADEF (Association pour le développement économique des Franches-Montagnes) en souscrivant une cotisation annuelle de un franc par habi-

tant. Lors de l'établissement du prochain budget, ce montant sera proposé à l'appréciation des citoyens et citoyennes.

Prêt LIM. - Un prêt LIM de 108.600 francs a été accordé à la commune de Saignelégier sur le montant des crédits votés en faveur des travaux de viabilisation de la zone artisanale «Au Canton».

Protection civile. - M. Moser, inspecteur fédéral de la protection civile, accompagné de M. Schaller de l'Office cantonal, a procédé à une inspection de l'Office communal de la PC, en présence du responsable du dicastère, M. Paul Simon. Les représentants, tant de la Confédération que du canton, se sont déclarés satisfaits du travail accompli par le chef local, M. André Mercier, et le chef d'office, Mme Mercier, ainsi que par le responsable du matériel, M. Francis Vallat. (y)

LES GENEVEZ

Démission au Conseil communal

Nous apprenons la démission de Mme Thérèse Froidevaux-Voirol, épouse de André, comme membre du Conseil communal. Elle fonctionnait à l'exécutif depuis six ans et était très appréciée pour son activité à la tête du Département des écoles. Elle sera remplacée par M. Maurice Maillard, premier des vident-ensuite de son parti, le parti chrétien-social indépendant. (kr)

Printemps
LA CHAUX-DE-FONDS

SALADE POMMÉE DU PAYS
la pièce **-.40**

TOMATES D'ESPAGNE
le kg. **3.25**

JUS D'ORANGES MATINELLA
le litre **-.75**

FROMAGE DES CHAUMES
100 g. **1.95**

En vente également à **innovation** LE LOCLE et St-IMIER
DISCOUNT

Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

Clic 84.



Le flash heureux qui coûte peu.

Appareil photo KODAK Disc 6000 entièrement automatique. Avec flash incorporé entrant automatiquement en action lors de faible luminosité. Transport automatique du film. Couverture et piles longue durée en lithium, avec en supplément deux films Disc VR en duopack. 5 ans de garantie.

105.- au lieu de 125.-

PHOTO **MIGROS**

Marchés MIGROS La Chaux-de-Fonds et Le Locle



Occasions



GARAGE DES 3 ROIS SA

Pavillon du Crêt-du-Loche

039/26 73 44

Ouverture nocturne

Aujourd'hui jeudi jusqu'à 22 h. et tous les jeudis soir jusqu'au 21 juin

12033

Solution du mot mystère: Jade

A louer pour date à convenir

3 pièces

enseièllé, tout confort. Industrie 23. Fr. 350.- + charges.

039/28 59 00 heures de bureau. 13335

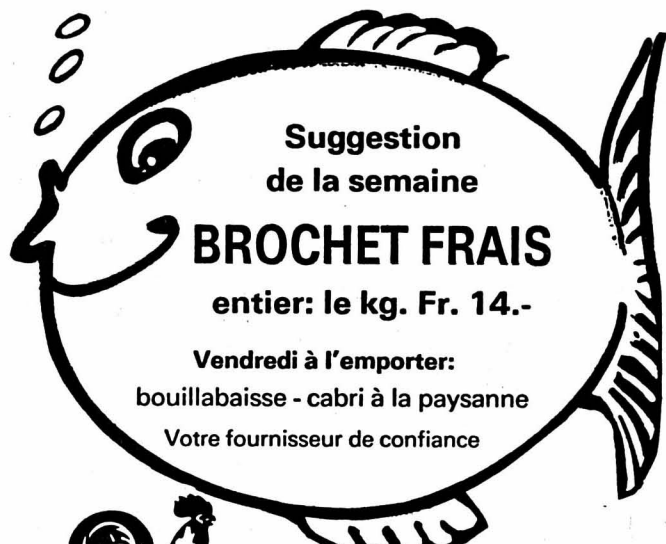
A vendre

Peugeot 104 SL

65 000 km., expertisée, en bon état.

039/61 15 64

13221



Suggestion de la semaine

BROCHET FRAIS

entier: le kg. Fr. 14.-

Vendredi à l'emporter: bouillabaisse - cabri à la paysanne

Votre fournisseur de confiance



AU COQ D'OR F. von Kaenel

La Chaux-de-Fonds Place Neuve 8 - Av. L.-Robert 66

À VENDRE

hangars métalliques

- 25 x 15.70 m. 45 000.- rendu posé
- 20 x 15.70 m. pour alt 800 m.
- 25 x 18. m.
- 15 x 7. m.
- 25 x 18. m. + avant-toit de 4 m. construction en bois.

MÉTAL WERNER, 1564 Domdidier, 037/76 11 51.

17-1301

CAFÉ DU MUSÉE

D.-J.-Richard 7, 039/23 30 98

CE SOIR

OMELETTE SAINT-GALLOISE

Fr. 5.- 13327



cerneux AU Maire

Hôtel-Restaurant

2336 Les Bois, 039/61 13 39

DANSE

avec

Stan & Frank

Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 mai dès 20 h. 30

Dans notre nouvelle salle 93-57476



Avion - Hélico Planeur - Buggy Voiture - Maquette
Conseils, réglages, pilotage pour tous nos clients. Le plus grand choix de Suisse romande 87-492

centre de modeliste

Av. de la Gare 15, NEUCHÂTEL

multibois sa tavannes

1, rte de Reconviiler Tél. (032) 91 28 38 91 29 32

Novopan, isolations, pavatex, produits d'imprégnation Maag, imprégnation de charpentes

Lames poncées

avec garantie de séchage dès Fr. 7.50/m²

Carrelets, lattes bois de construction sec. Pose, réparation, ponçage et imprégnation de parquets

niklès sa st-imier Scierie, raboterie Tél. (039) 41 20 43 93-554

Les personnalités neuchâteloises suivantes vous invitent à voter NON à l'initiative socialiste contre les banques:

Emile AMSTUTZ, conseiller communal, Auvornier, **Gilles ATTINGER**, secrétaire cantonal du Parti libéral-ppn, Hauterive, **Jean-Pierre AUTHIER**, conseiller communal, Neuchâtel, **Jacques BALMER**, député, Boudevilliers, **Bernard BARONI**, député, Colombier, **Antoinette BÉGUIN-ZWAHLEN**, rédactrice, Saint-Blaise, **Alain BERGER**, président du Parti libéral-ppn de Boudry, Boudry, **Jean-Claude BEUCHAT**, directeur technique, Hauterive, **Yvan BIONDA**, président du Parti libéral-ppn de Colombier, Colombier, **Riccardo BOSQUET**, entrepreneur, La Chaux-de-Fonds, **Marie-Françoise BOUILLE**, avocat, Neuchâtel, **Louis BOURQUIN**, conseiller général, Môtiers, **André BRANDT**, conseiller d'Etat, **Philippe BRAUNSCHEWIG**, président du Conseil d'administration de Partescap, La Chaux-de-Fonds, **Pierre BROSSIN**, ancien président du Grand Conseil, Le Locle, **Jean BRUNNER**, député, Hauterive, **Jean CARBONNIER**, industriel, Neuchâtel, **Jean CAVADINI**, conseiller d'Etat, **Françoise DAPPLES**, présidente des radicaux du district de Boudry, Boudry, **Roland DEBÉLY**, président du Parti radical de Cernier, Cernier, **Amiod DE DARDEL**, député, Neuchâtel, **Pierre DE MONTMOLLIN**, député, Auvornier, **Hubert DONNER**, directeur de la Chambre neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie, Auvornier, **Claude DROZ**, conseiller communal, Boudry, **Léon DU PASQUIER**, conseiller général, Neuchâtel, **Monique DVORAK**, présidente des libéraux-ppn du district de Boudry, Corcelles, **René ENGEL**, conseiller communal, Saint-Blaise, **Francis FAVRE**, directeur de la SBS, La Chaux-de-Fonds, **Francis FAVRE**, député, Le Locle, **Adrien FAVRE-BULLE**, ancien conseiller national, Saint-Blaise, **Claude FREY**, conseiller national, Neuchâtel, **Tilo FREY**, ancienne conseillère nationale, Neuchâtel, **Holy-O. GASS**, directeur de Favag S.A., Le Landeron, **Charles GIRARD**, conseiller communal, Le Landeron, **Christian GEISER**, conseiller général, La Chaux-de-Fonds, **Pierre GODET**, directeur du Crédit Suisse, Neuchâtel, **Armand GOUGLER**, conseiller communal, Cressier, **Arnold GRAENICHER**, député, Neuchâtel, **Carlos GROSJEAN**, ancien conseiller d'Etat, Auvornier, **Rémy HAMEL**, président de commune, Noiraigue, **Paul HOSTETTLER**, directeur du Crédit Foncier Neuchâtelois, Corcelles, **Pierre-André HUGUENIN**, conseiller communal, Saint-Aubin, **André JACOPIN**, administrateur de sociétés, Areuse, **Maurice JACOT**, conseiller général, Bevaix, **Francis JAQUET**, conseiller communal, Le Locle, **Claude JEANGROS**, économiste, La Chaux-de-Fonds, **Henri JEANMONOD**, député, La Chaux-de-Fonds, **François JEANNERET**, conseiller national, Saint-Blaise, **Georges KALTENRIEDER**, président de commune, Bevaix, **Paul KIEFER**, administrateur, Colombier, **André KISTLER**, directeur général, Neuchâtel, **André L'EPLATTENIER**, directeur de la BPS, Neuchâtel, **Hans-C. LICHTI**, ancien industriel, Auvornier, **Francis LUTHY**, directeur de la SBS, Neuchâtel, **Paul-Eddy MARTENET**, ancien conseiller communal, Neuchâtel, **Fernand MARTHALER**, président de commune, Cernier, **Charles MAURER**, président de commune, Villiers, **Claude MONTANDON**, député, Fleurier, **Anne-Marie MOUTHON**, députée, Neuchâtel, **Bernard MULLER**, directeur de l'UBS, Neuchâtel, **Michel NIEDERHAUSER**, conseiller communal, Fleurier, **Roger PAMBLANC**, conseiller communal, Boudry, **Henry E. PAREL**, administrateur, Neuchâtel, **Max PETITPIERRE**, ancien conseiller fédéral, Neuchâtel, **André PORCHET**, député, Neuchâtel, **François REBER**, secrétaire cantonal du Parti radical, Neuchâtel, **Jean REYMONDZ**, directeur du Crédit Suisse, La Chaux-de-Fonds, **Jean-Philippe RIBAUX**, député, Saint-Aubin, **Yann RICHTER**, vice-président de l'Union des Chambres de commerce suisses à l'étranger, Neuchâtel, **Eric ROBERT**, président des radicaux du district de La Chaux-de-Fonds, La Sagne, **Claude-Alain ROCHAT**, directeur de la Société de navigation, Neuchâtel, **Louise ROTH**, présidente de commune, Saint-Sulpice, **Alphonse ROUSSY**, directeur de l'ENSA, Corcelles, **Jean-Paul RUEDIN**, député, Cressier, **Jean RUFFIEUX**, ancien président du Grand Conseil, Boveresse, **Jacques RYSER**, président du Parti radical de La Chaux-de-Fonds, La Chaux-de-Fonds, **Emile STOOP**, directeur des FTR, Neuchâtel, **Pierre-Alain STORER**, conseiller communal, Fontaines, **Jacqueline STUCKY**, conseillère communale, Dombresson, **André SUTTER**, notaire, Fleurier, **Jean-Marc TERRIER**, vice-président du Parti libéral-ppn, Cernier, **Robert TEUSCHER**, président du Parti libéral-ppn loche, Le Locle, **Michel THORENS**, directeur de Ed. Dubied & Cie S.A., Saint-Blaise, **Jean-Pierre TSCHAEPPAET**, député, Wavre, **Pierre UHLER**, négociant, Auvornier, **Charles VEUVE**, député, Chézard, **Michel VEUVE**, administrateur-délégué, Fleurier, **Henri-Louis VOUGA**, député, Cortaillod, **Pierre VOUGA**, ancien conseiller communal, Cortaillod, **François WALTHER**, conseiller communal, Bevaix, **Claude WEBER**, député, Peseux, **Ernest WEIBEL**, conseiller général, Auvornier, **Pierre WYSS**, député, Travers, **Clément ZILL**, président des libéraux-ppn du district du Locle, La Chaux-du-Milieu.

Comité neuchâtelois contre l'initiative contre les banques. Resp.: François Reber.



Initiative contre les banques

NON

AVIS MORTUAIRES

Je voudrais comme l'oiseau, Arrêter mon aile lasse, Et vers Dieu prendre ma place, Dans l'azur d'un ciel nouveau.

Monsieur et Madame Rémy Destraz-Weik et leurs enfants Aude, Joël et Line, à Bienne;

Madame Françoise Destraz et son ami, à Bevaix, Garance Roulet, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Blanche Born-Borloz, à Prilly;

Monsieur Fernand Borloz, à Lavigny;

Les descendants de feu Jules Borloz-Henchoz;

Les descendants de feu Marc Destraz-Guye,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Ida DESTRAZ née BORLOZ

que Dieu a rappelée à Lui dimanche, dans sa 75e année, après de longues et pénibles souffrances supportées avec beaucoup de courage.

Esaïe 43 v. 1.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 mai 1984.

Le culte et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Rémy Destraz-Weik rue du Coteau 24 2502 Bienne

Veuillez penser à «au Home médicalisé, La Sombaille» ccp 23-826 «Centre social protestant» ccp 23-2583.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 175631

Madame Lina Landry-Imhof;

Monsieur et Madame Claude Landry-Kunmünch et leurs enfants, Madame Blanche Landry-Wicht et ses enfants;

Monsieur et Madame Henri Guyot-Landry;

Madame Simone Landry,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Samuel LANDRY

survenu subitement dimanche, dans sa 79e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 mai 1984.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue des Crétets 19.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à «Terre des Hommes», ccp 23-230.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 175634

Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés, et j'attends ceux que j'aime. Repose en paix cher papa, grand-papa et arrière-grand-papa.

Madame et Monsieur Hans Höpflinger-Schneeberger, leurs enfants et petits-enfants, à Zurich;

Monsieur et Madame Henri Schneeberger-Novotny et leurs enfants;

Madame Dorette Schneeberger-Graf;

Monsieur et Madame Henri Biedermann et leur fils;

Les descendants de feu Alfred Schneeberger;

Les descendants de feu Heinrich Biedermann,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Fritz SCHNEEBERGER

enlevé à leur tendre affection samedi dans sa 92e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 mai 1984. rue des Bouleaux 11.

Le culte et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: avenue des Forges 23.

Veuillez penser à «Pro Senectute pour la vieillesse» ccp 20-1040.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 175624

LE PERSONNEL ET LA DIRECTION DE C. R. SPILLMANN SA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Louis DEMARCHI

dévoué collaborateur

Nous garderons de lui un souvenir ému et reconnaissant. 13487

PESEUX



Epouse et maman, nous gardons de toi un souvenir lumineux.

Monsieur Jean Giacomini-Rossier, à Peseux, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

**Madame
Jean GIACOMINI
née Georgette ROSSIER**

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 68e année, après de grandes souffrances.

2034 PESEUX, le 16 mai 1984.
(Uttins 13)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 18 mai.
Cérémonie religieuse à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

175626

ROCHEFORT

Je vous laisse la paix; je vous donne ma paix; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble pas.

Jean 14/27.

Monsieur Charles Sauser, à Rochefort;

Monsieur et Madame Daniel Sauser-Othenin-Girard et leurs filles Angélique et Olivia, à Rochefort;

Mademoiselle Noëlle Sauser, à Neuchâtel;

Monsieur Jean-Denis Sauser, à Rochefort,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Yolande SAUSER
née DEL Signore**

leur très chère et aimée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, nièce, filleule, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 52e année, après une longue et cruelle maladie, supportée avec courage.

2203 ROCHEFORT, le 16 mai 1984.

L'incinération aura lieu vendredi 18 mai, à Neuchâtel.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

175601

MOUTIER

*Reste avec nous, Seigneur.
Le jour décline, la nuit approche et nous menace tous.
Reste avec nous.*

Madame Henri Gorgé-Vuillemin, à Moutier;

Monsieur Pierre-Henri Gorgé et son fils, au Landeron;

Madame et Monsieur Vincent Gobat-Gorgé et leurs enfants, à Courrendlin;

Madame et Monsieur Jean-Claude Gluska-Gorgé et leur fils, à Tavannes,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Henri GORGÉ

ancien directeur de l'Ecole professionnelle commerciale et de l'Ecole de culture générale à Moutier

leur cher époux, père, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection, le 15 mai 1984, dans sa 67e année, après une longue maladie, courageusement supportée.

MOUTIER, le 15 mai 1984.

Domicile mortuaire: Bel-Air 25
Moutier.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Chalières le vendredi 18 mai 1984, à 13 h. 30.

En sa mémoire, n'offrez pas de fleurs, pensez à l'Œuvre de la sœur visitante (ccp 25-3200), à Terre des Hommes (ccp 12-12176) et à la Ligue suisse contre le cancer (ccp 30-4843).

Prière de ne pas faire de visite.

Une urne funéraire sera déposée à l'entrée de la chapelle.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

13559

La famille de

MONSIEUR PIERRE JOCALLAZ

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

12983

CANTON DE NEUCHÂTEL

Les comptes de Neuchâtel pour 1983

Un déficit de 1,5 million et une dette de 250 millions

Les prévisions financières pour Neuchâtel en 1983 étaient pessimistes, des craintes étaient notamment émises au chapitre des recettes fiscales.

Une amélioration est pourtant annoncée aujourd'hui. Le déficit est de 1.511.253 francs alors que celui prévu par le budget s'élevait à 4.145.600 francs. Ce résultat provient d'une inflation plus modérée que celle prévue d'où une limitation de la hausse des charges salariales. Il est dû aussi aux efforts fournis par toute l'administration communale qui vit l'ère des économies.

Les impôts dus par les personnes physiques ont légèrement augmenté, les recettes fiscales provenant des personnes morales sont sensiblement plus élevées, près d'un million de francs supérieures à celles inscrites au budget.

Comparées à 1982, les charges de la ville ont passé de 215.473.046 francs à 224.327.938 francs. Les revenus de 212.416.488 francs à 222.816.684 francs.

Le compte des investissements a été supérieur aux prévisions mais

certaines subventions attendues ne sont pas encore arrivées à fin 1983, notamment celles dues par la Confédération pour la construction d'un bâtiment de l'Ecole supérieure de commerce.

L'insuffisance de financement à la clôture du compte administratif est de 6.077.289 francs, en baisse par rapport au budget et aux comptes de 1982 où elle atteignait plus de 9 millions.

L'amélioration des comptes par rapport aux prévisions ne doit pas faire oublier que la situation financière de la ville de Neuchâtel reste très difficile. L'endettement poursuit sa progression, il se montait à fin 1983 à 247.046.842 francs, soit 4,8 millions de plus qu'en 1982.

Dans son rapport, la Commission financière précise: «L'insuffisance de financement due aux investissements pendant la période administrative 1980-1984 a été de 16,5 millions de francs. Cela nous amène une fois de plus à conclure que des efforts importants devront être poursuivis pour ne pas aggraver

plus encore les finances de la ville et que le choix des priorités devra de nouveau être sérieusement pensé au début de la nouvelle période administrative qui va s'ouvrir.»

RWS

Quand les jeunes se réunissent

Il faisait froid et pourtant l'ambiance a été chaude tout au long de la journée de samedi dans le port de Neuchâtel.

Les mouvements de jeunesse ont organisé une fête qui a connu un franc succès, la musique, les chants et les rires qui s'élevaient attirant les passants.

C'était en quelques sorte une répétition générale pour les nombreuses manifestations déjà prévues pour marquer, dans quelques mois: «1985, l'Année mondiale de la jeunesse».

Les stands étaient eux à l'abri, chaudement blottis sur les bateaux de la Société de navigation, stands tenus par les membres des différents groupements venus de tout le canton.

Exposition, démonstrations, discussions: la journée a été fort remplie et, surtout, d'une manière attrayante et efficace. (Imp)

VALANGIN

Appel aux témoins

Le Tribunal de police du Val-de-Ruz recherche un homme qui, le vendredi 20 janvier 1984, entre 22 h. 30 et 23 h. 45, aurait assisté à la fin d'une scène violente à proximité du Restaurant des Pontins, à Valangin.

Ce témoin aurait, notamment, aidé l'un des protagonistes à se déplacer jusqu'à une automobile pour y prendre place.

La personne concernée voudra bien prendre contact immédiatement avec le Tribunal de police du Val-de-Ruz, à Cernier, au No de tél. (038) 53.21.07. (comm)

Décès

NEUCHÂTEL

Mme Antoinette Muller, 1902.
M. René Crelier, 1924.

COLOMBIER

M. Jean Saturnin, 1931-

ROCHEFORT

Mme Yolande Sauser, 1933.

AUVERNIER

Mme Marie Muller, 1903.

PESEUX

Mme Georgette Giacomini, 1917.

CANTON DU JURA

Les dépenses du Parlement en 1983

En 1983, les dépenses pour le fonctionnement du Parlement jurassien se sont montées à 456.000 francs, marquant une augmentation de plus de 80.000 francs par rapport à celles de 1982, de 123.000 francs par rapport à 1981 et de 52.000 francs par rapport à 1980, mais étant inférieures de 33.000 francs par rapport à 1979.

Le Parlement a tenu un nombre supérieur de séances plénières, ce qui a provoqué une surcharge de 26.000 francs. Les indemnités allouées aux groupes parlementaires pour leurs frais de secrétariat n'ont pas subi de modification, soit 48.000 francs. On sait que ce subsides représente en fait une aide déguisée aux partis politiques, la plupart des formations politiques utilisant cet argent au financement de leurs campagnes électorales.

Dans les dépenses totales sont en outre inclus des frais de représentation pour 11.750 francs qui ne figuraient pas dans les dépenses des années précédentes, ainsi que la contribution à l'Association internationale des parlementaires de langue française, frais de voyage des députés se rendant au congrès annuel compris, soit en tout 10.500 francs.

Les jetons de présence versés aux membres des commissions permanentes marquent une augmentation de 7000 francs à 35.000 francs. Quant aux commissions spéciales, qui ont coûté 27.500 francs, elles ont respecté les sommes dépensées l'an dernier.

En revanche, la forte augmentation résulte des dépenses provoquées par les réunions de groupes. Celles-ci ont coûté 183.600 francs, le détail par parti n'étant par encore connu. Selon le règlement, c'est la conférence des présidents qui fixe les séances de groupe rémunérées à raison de 90 francs par séance de 3 à 4 heures. Dans la pratique, 2 séances avant chaque séance plénière sont rémunérées, même si les groupes en tiennent souvent trois ou quatre.

Selon les calculs faits par plusieurs députés, il apparaît que leur activité par-

lementaire est peu rémunérée, malgré l'ampleur des montants ci-dessus. Compte tenu du temps nécessaire à l'étude des dossiers et des séances au sein du parti, on peut l'évaluer à moins de 5 francs par heure. Malgré cela, et même si les jetons de présence n'ont pas subi d'augmentation depuis l'entrée en souveraineté - alors que les salaires des fonctionnaires ont augmenté de 19,6% par exemple - les propositions émises en vue de la refonte du règlement du Parlement ne prévoient pas de modification des jetons de présence alloués aux députés.

V. G.



Conférence-débat sur la vieillesse

Vendredi 18 mai prochain, à 20 h. 15, à l'Hôtel du Cheval-Blanc à Porrentruy, le professeur P. Gilliard, invité par la CRT, fera un exposé sur la politique de la vieillesse, puis des spécialistes jurassiens, infirmière-assistante, médecin et assistant-social, donneront leur point de vue et la parole sera donnée au public. M. Gilliard est professeur aux Universités de Lausanne et de Genève, il est l'auteur de plusieurs ouvrages et un grand connaisseur de la politique sociale de notre pays.

Lors de son exposé, il parlera des personnes âgées et en particulier de celles qui ont besoin d'aide pour vivre. (comm)

Pompes funèbres Arnold Wälti

Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64

Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:
Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire,
Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera,
Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérans, Sports. - Raymond Dérans, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeanet, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Coordinateur de jour. - Pierre Veyo, Jura. - Ruth Widmer-Sydler, Littoral.

Stagiaire:
Pascal Brandt.

IMPACT SPORTS

ACNF: Programme du week-end

Ligue nationale A			Cressier - Couvet	20 h.	mardi
La Chx-de-Fonds - Lucerne			NE Xamax - Le Landeron	20 h.	mercredi
			St-Imier - Colombier	19 h.	mercredi
			Ticino - Boudry	20 h. 15	jeudi 24
			Le Locle - Hauterive	19 h.	mercredi
			Deportivo - Le Parc		
Ligue nationale C					
La Chx-de-Fonds - Lucerne				17 h. 50	samedi
Ire Ligue					
Boudry - Leytron				15 h. 30	dimanche
Inter A I					
NE Xamax - Vernier				13 h. 30	dimanche
Inter B I					
NE Xamax - Stade-Lausanne				15 h. 30	dimanche
Inter C II					
NE Xamax - Courtepin				17 h.	samedi
Boudry - Düdingen				13 h. 30	dimanche
Etoile - Kôniz				15 h. 30	samedi
Le Locle - Bienne II				16 h.	samedi
Le Parc - La Chx-de-Fonds				14 h.	dimanche
Superga - Dürrenast					
Le Locle - Comète				19 h.	ce soir
Talents LN Juniors D					
NE Xamax - Young Boys				15 h. 30	samedi
La Chx-de-Fonds - Sion				16 h. 30	samedi
Ile Ligue					
Serrières - Hauterive				18 h. 30	samedi
St-Imier - Bôle				16 h.	dimanche
St-Blaise - Superga				9 h. 45	dimanche
Colombier - Etoile				16 h.	dimanche
Les Gen.-s/Coffrane - Fleurier				16 h.	dimanche
IIIe Ligue					
Couvet - Boudry II				15 h.	dimanche
Superga II - Travers				10 h.	dimanche
Bôle II - La Chx-de-Fonds II				10 h.	dimanche
Helvétia - Floria				9 h. 45	dimanche
Centre-Portugais - Salento				15 h. 30	dimanche
Le Parc - Béroche				9 h. 45	dimanche
Sonvilier - Comète				15 h.	dimanche
Cressier - Fontainemelon					
Les Bois - Le Locle II				15 h.	dimanche
Corcelles - La Sagne				16 h.	dimanche
Audax - Hauterive II				16 h. 30	dimanche
Ticino - Cornaux				17 h.	samedi
La Sagne - Le Locle II				18 h. 45	mercredi
IVe Ligue					
St-Sulpice - Les Pts-de-Martel Ib				14 h.	dimanche
Fontainemelon II - Fleurier II				9 h. 45	dimanche
Buttes - Blue-Stars I				16 h. 30	samedi
Coffrane I - Noiraigue I				9 h. 45	dimanche
Les Gen.-s/Coffrane II - L'Areuse				9 h. 45	dimanche
Azzuri - Les Brenets I				15 h. 30	dimanche
St-Imier II - Les Pts-de-Martel Ia				17 h.	samedi
C.-Espagnol - Etoile II				10 h.	dimanche
Deportivo - La Sagne II				15 h.	dimanche
Marin IIa - Auvernier I				20 h.	jeudi 24
Le Landeron Ib - Gorgier				9 h. 45	dimanche
Helvétia II - Cortaillod IIIa				10 h.	dimanche
NE Xamax II - Châtellard				9 h. 15	dimanche
Béroche II - Colombier IIb				15 h. 30	dimanche
Cortaillod IIb - Serrières II				9 h. 45	dimanche
Colombier IIa - Le Landeron Ia				9 h. 45	dimanche
Espagnol NE I - Dombresson I				16 h.	dimanche
Pal-Friul I - Salento II				14 h. 30	dimanche
St-Blaise II - Lignières				15 h.	dimanche
Ve Ligue					
Floria IIb - Les Bois IIa				10 h.	dimanche
Sonvilier II - Chaumont Ib				10 h.	dimanche
La Sagne III - Le Parc II				9 h. 30	dimanche
Gorgier II - Comète II				15 h.	dimanche
Corcelles II - Blue-Stars II				18 h. 15	samedi
Môtiers Ib - Travers II				9 h. 30	dimanche
Noiraigue II - Auvernier IIa				16 h.	dimanche
Lignières II - Marin III				20 h.	ce soir
Cornaux II - Môtiers Ia				10 h.	dimanche
Chaumont Ia - Les Bois IIb				14 h. 30	dimanche
Floria IIa - Auvernier IIb				14 h. 30	dimanche
Vétérans					
Ticino - Floria				15 h.	samedi
Le Locle - La Chx-de-Fonds				20 h.	lundi
Fontainemelon - Etoile				16 h. 15	samedi
La Sagne - Les Brenets				15 h.	samedi
Boudry - Superga				20 h. 15	vendredi
Cortaillod - Pal-Friul				20 h.	vendredi
Juniors A					
Couvet - Deportivo				14 h. 30	samedi
Le Parc - Le Locle				15 h. 45	dimanche
Hauterive - Ticino					
Boudry - St-Imier				16 h. 10	samedi
Colombier - NE Xamax				14 h.	dimanche
Le Landeron - Cressier				20 h.	samedi
Gorgier - Sonvilier				20 h.	vendredi
Lignières - Comète				17 h.	samedi
Béroche - Serrières				13 h. 30	dimanche
Corcelles - Fleurier				16 h. 30	samedi
Audax - St-Blaise				17 h.	samedi
Juniors B					
Fleurier - St-Imier				16 h. 30	samedi
Etoile - Le Locle				13 h. 30	samedi
Le Landeron - Superga				14 h. 45	samedi
Colombier - Le Parc				16 h.	samedi
Serrières - Fontainemelon				13 h. 15	samedi
Hauterive - Comète					
Les Gen.-s/Coffrane - St-Blaise				16 h.	samedi
Dombresson - Cortaillod				15 h. 30	samedi
Corcelles - Bôle				14 h. 45	samedi
La Sagne - Le Parc II					
Auvernier - Châtellard				16 h.	samedi
Les Pts-de-Martel - Lignières				14 h.	samedi
St-Imier - Fontainemelon				19 h. 45	ce soir
Comète - Fleurier					
Fontainemelon - Hauterive				20 h.	mercredi
Le Parc - Serrières				19 h. 30	mercredi
Superga - Colombier				19 h.	jeudi 24
Le Locle - Le Landeron				20 h.	mardi
St-Imier - Etoile				20 h.	mardi
Les Gen.-s/Coffrane - Dombresson				18 h. 30	mardi
Audax - St-Blaise				19 h.	mercredi
Boudry - Corcelles				19 h. 30	mercredi
Châtellard - Les Pts-de-Martel				19 h. 30	mercredi
Marin - Auvernier				18 h. 30	mercredi
Juniors C					
NE Xamax II - Bôle				14 h.	samedi
Hauterive - Fleurier I					
Marin - NE Xamax I				18 h.	ce soir
Cornaux - St-Imier				15 h.	samedi
Colombier - Audax				13 h. 30	samedi
Le Landeron - Auvernier				16 h. 30	samedi
St-Blaise - Ticino				13 h.	samedi
Serrières - Couvet				15 h. 15	samedi
La Chx-de-Fonds II - Corcelles I				13 h. 30	samedi
Dombresson - Béroche				14 h.	samedi
Fontainemelon - Floria				14 h. 45	samedi
Fleurier II - Les Gen.-s/Coffrane				15 h.	samedi
Le Parc - La Chx-de-Fonds I				14 h.	samedi
Boudry - Etoile				14 h. 45	samedi
Gorgier - Corcelles II				15 h.	samedi
Cortaillod - Châtellard				13 h. 30	samedi
Auvernier - NE Xamax II				18 h. 30	mercredi
Audax - Le Landeron				17 h.	mercredi
St-Imier - Colombier				18 h.	mercredi
NE Xamax I - Cornaux				18 h. 15	mercredi
Fleurier I - Marin				19 h.	jeudi 24
Bôle - Hauterive					
Ticino - Floria				18 h. 30	mardi
Béroche - Fontainemelon				19 h.	mercredi
Corcelles I - Dombresson				19 h. 30	mercredi
Couvet - La Chx-de-Fonds II					
St-Blaise - Serrières				18 h.	mercredi
Corcelles II - Cortaillod				18 h.	mercredi
Etoile - Gorgier				17 h. 30	mercredi
La Chx-de-Fonds I - Boudry				17 h. 30	mercredi
Les Gen.-s/Coffrane - Le Parc				18 h. 30	mercredi
Sonvilier - Fleurier II				19 h.	mercredi
Juniors D					
Ticino - Deportivo				13 h. 30	samedi
Colombier - Lignières				14 h. 50	samedi
Hauterive I - NE Xamax I					
Bôle - Le Locle				14 h. 30	samedi
Boudry I - Le Parc I				13 h. 30	samedi
Cortaillod - St-Blaise				10 h.	samedi
Corcelles - Auvernier				13 h. 15	samedi
Fleurier - Le Landeron				13 h. 30	samedi
Cornaux - Comète				13 h. 30	samedi
Boudry II - Cressier				19 h.	vendredi
Floria - La Sagne				15 h.	samedi
St-Imier - Etoile				14 h.	samedi
Fontainemelon - Les Brenets				13 h. 30	samedi
Les Gen.-s/Coffrane - Superga				14 h. 30	samedi
Juniors E					
NE Xamax I - Cornaux II				9 h. 30	samedi
Couvet - Châtellard				10 h.	samedi
Deportivo I - Le Landeron				10 h. 30	samedi
Ticino - Dombresson I				10 h. 30	samedi
NE Xamax II - Cortaillod I				10 h. 45	samedi
NE Xamax III - Béroche				10 h. 45	samedi
La Chx-de-Fonds II - Gorgier				11 h.	samedi
La Sagne - St-Imier				10 h.	samedi
Corcelles II - Les Pts-de-Martel				9 h. 30	samedi
Sonvilier - St-Blaise I				10 h.	samedi
Superga - NE Xamax IV				10 h. 30	samedi
La Chx-de-Fonds I - Colombier I				10 h.	samedi
Corcelles I - Etoile				10 h. 30	samedi
Cressier - St-Blaise II					
Le Parc II - Cortaillod III				9 h. 30	samedi
Noiraigue - Comète II				10 h.	samedi
Marin II - Les Gen.-s/Coffrane				10 h.	samedi
Fleurier - Auvernier				10 h.	samedi
Le Parc I - Cortaillod II				10 h. 30	samedi
Deportivo II - Colombier II				9 h. 30	samedi
Bôle - Cornaux I				10 h.	samedi
Floria - Boudry					
La Chx-de-Fonds III - Comète I				9 h.	samedi
Le Locle - Dombresson II				10 h.	samedi

Avenir 2
Le Locle
039/31 11 30

P-A VERMOT

Machines de jardin, Location - Vente
Serrurerie: clôtures, ferronnerie
Dépositaire:
Les nouvelles tondeuses à coussin d'air FLYMO sont arrivées! (plus silencieuses)

FIAT SAAB
Michel Liechti
Garage
CFRA
Le Locle
Girardet 20b - 039/31 70 87

Seals 900 Turbo, 5 portes.
Moteur à injection avec turbocompresseur.
107 kW (145 ch) DIN. Boîte de vitesses manuelle à 5 rapports ou boîte automatique.

La bonne adresse
Eric ROBERT TV

TV - RADIO - Hi-Fi - DISQUES
Le Locle
Daniel-JeanRichard 14
039/31 15 14

Une idée de rendez-vous
Pour vos repas d'affaires, vos
assemblées, vos repas de familles
ou tout simplement entre amis

Restaurant Frascati
«Chez Beppe» - Le Locle
Envers 38, 039/31 31 41
Veuillez réserver votre table svp.

CAFÉ-RESTAURANT-BAR EL BRASERO
Famille J. Robert
Paix 69 - 039/23 50 30

Tous les jours
NOTRE MENU SUR ASSIETTE ET NOS SPÉCIALITÉS
Fermé le lundi

VOG OPTIC Lunetterie
Verres de contacts Instruments

Schumacher-Miéville
Opticiens spécialisés
Le Locle - Grande-Rue 26
039/31 36 48

Oswald Quincaillerie Outillage
Pour tout achat d'un outil électrique ELU, une montre gratis

Léopold-Robert 104a
Tél. 039/23 86 24
2300 La Chaux-de-Fonds

Le plus grand choix sur la place
L ducommun sa

Serre 32, 039/23 11 04, La Chaux-de-Fonds
milieux, berbères
moquettes, parquets
linos, plastiques

ROTHSCHILD
Élégant et raffiné
chèques fidélité

Ba
Parfumerie DUMONT
Léopold-Robert 53
Parfumerie AVENUE
Léopold-Robert 45

Garage Ruckstuhl SA

Mercedes
Renault
Fritz-Courvoisier 54
039/28 44 44
La Chaux-de-Fonds

UNIPHOT SA
Photo-Ciné
Nicolet, La Chaux-de-Fonds
Curhod, Le Locle
Schneider, Cornier
Moret, Saint-Imier
Prix - Service - Qualité

Garage de la Prairie
Les Ponts-de-Martel
039/37 16 22

Concessionnaire:
mazda

Service de vente: C. Nicolet



L'IMPARTIAL

SPÉCIAL ÉLECTIONS la voix d'une région COMMUNALES NEUCHÂTELOISES

O

opinion

«ils»...

Ils seront élus dimanche, elles de même.

La victoire qu'ils fêteront ne sera en rien la leur, mais celle de la démocratie. Puissent-ils la servir au mieux pour qu'elle leur survive.

Leur victoire sera aussi celle d'une idée dont ils sont les serviteurs au sein d'un parti. Puissent-ils la servir fidèlement et n'en point dévier en cours de législature, car c'est pour la défense de cette idée qu'ils auront été élus, et point d'autre.

Leur victoire, enfin, devrait être celle de l'idéal politique sur le pouvoir économique. Ce n'est, las, pas encore de saison!

Pour que ce printemps-là fleurisse, il faudrait que tous et toutes se rendent aux urnes y planter leur bulletin.

Il faudrait... Il faudrait tant de choses encore.

L'abstention est le pire des choix. C'est celui de la passivité, prétexte pris, qu'une fois élus, «ils» n'en font qu'à leur tête en se payant de la nôtre.

C'est une idée non seulement fausse mais sottise.

«Ils» ne font pas comme «ils» veulent mais comme «ils» peuvent, compte tenu des moyens d'action très relatifs qui subsistent au niveau communal une fois satisfaites toutes les exigences cantonales et fédérales.

Or, curieusement, personne n'évoque les moyens, les ressources à mettre en œuvre pour réaliser le souhaitable, le promis, le total des espérances résumées en quelques slogans.

La magie des mots, toujours, la magie du verbe encore, dans un monde obnubilé par le mirage du chiffre.

Personne ne se hasarde trop à dire où prélever le nécessaire sans toucher au superflu pour ne choquer personne...

Nous vivons des temps difficiles et ingrats. Nous avons mis long à comprendre que nous ne devons compter que sur nous-mêmes et fermement.

C'est en quoi ces élections communales neuchâtelaises de 1984 sont particulièrement importantes. Elles doivent renforcer le pouvoir communal, noyau de la démocratie, par une majorité claire qui puisse décider sans tergiverser.

Que cette majorité soit de gauche ou de droite relève des convictions personnelles de chacun.

Le moins souhaitable est que s'installe entre la droite et la gauche la paralysie d'un arbitrage indéci, à l'heure des choix et décisions nécessairement tranchées.

Gil BAILLOD

2295 volontaires pour gérer 4 ans de vie communale

Alignés comme à la parade dans les pages qui suivent, 2295 volontaires dont un peu moins d'un cinquième sont des femmes, se présentent comme candidats aux élections communales neuchâtelaises des 19 et 20 mai. Ils briguent l'un des 1502 sièges dans l'un des 62 conseils généraux à renouveler, d'où ils géreront, dans les limites souvent étroites mais jamais négligeables de l'autonomie communale, les quatre prochaines années de vie communale. Au sens le plus proche de la collectivité démocratique.

Trente-neuf d'entre-eux sont déjà élus. Tacitement. Car ils n'étaient pas plus nombreux que le nombre de sièges à pourvoir. Ce sont ceux de Buttes, de Noiraigue et d'Engollon.

Dans 16 communes, ils seront élus au système majoritaire. Les autres, l'immense majorité, au système proportionnel. Dès lors, le jeu des partis va compter. Pour les partis politiques, les «communes» sont un test, en vue notamment des «cantonales» de l'année prochaine. Mais c'est un

test à considérer prudemment. Car les conditions ne sont nullement comparables, au niveau communal. La multiplicité des petites formations et mouvements d'envergure purement locale, les situations particulières (un problème aigu, une «brigue», une difficulté à mobiliser des candidats en nombre suffisant, une personnalité «locomotive» qui sort du rang ou y rentre, etc.) peuvent avoir une portée que les raisons idéologiques ignorent.

Ce n'est d'ailleurs pas le moindre intérêt de ces joutes démocratiques que ces inconnues locales, renforcées encore par les augmentations ou diminutions de sièges à pourvoir au gré des variations démographiques. Peu excitant, cet enjeu prévisible de quelques sièges glissant de ci de là? Peut-être. Mais pour être utile, la politique n'a pas besoin d'être spectaculaire. Et les résultats ne sont pas forcément négligeables. Un autre rapport de forces politiques, même à l'échelon d'une commune, cela peut signifier des changements d'une cer-

taine importance dans la vie quotidienne des habitants. Même si l'on affirme volontiers que la politique communale est essentiellement gestionnaire, il y a des manières différentes de concevoir la gestion communale!

Les positions de départ sont les suivantes, acquises en 1980. Le parti socialiste, occupant 404 sièges de conseils généraux, avait atteint juste le tiers des suffrages, augmentant sa quote-part de 1,2%. Le parti libéral, avec 349 sièges, suivait avec près du quart des suffrages, en légère hausse aussi. Au 3e rang, le parti radical, 349 sièges également mais 22% des suffrages, en recul de 1,4%, et au 4e, le parti ouvrier et populaire, avec 13 sièges, 5,8% des suffrages et un recul d'1%. Les autres partis, mouvements et formations divers totalisaient 157 sièges et 11,3% des suffrages, avec pour eux aussi un recul de leur quote-part (-1,8%). Tandis que les listes uniques des communes à élection majoritaire totalisaient 4% des suffrages pour 226 sièges. (K)

Trois points d'interrogation

Les nouveaux Le quorum Les étrangers

C'est le propre des élections communales de susciter volontiers l'apparition, plus ou moins couronnée de succès, plus ou moins éphémère, de nouveaux partis ou groupements, le plus souvent à l'échelon purement local. Ces mouvements, qui sont fréquemment d'humeur plus que profondément politiques, sont pourtant de nature à bousculer ça et là le traditionnel partage du gâteau. A titre anecdotique, il sera intéressant de voir quel score réalisera la fameuse liste du «Groupement démocratique» de Brot-Dessous, avec ses 29 candidats et sa majorité féminine (15 candidates), opposée à la liste d'entente qui aurait valu à cette commune une élection tacite comme en 1980. Ou celui du petit parti «Arc-en-Ciel» à Cressier, ou de la liste d'entente de Marin, d'inspiration libérale. Voire de la «liste» (2 candidats!) religieuse de St-Sulpice. On regardera aussi comment le parti radical fait son entrée dans le fief libéral des Ponts-de-Martel.

Mais nettement plus significatifs seront les résultats enregistrés par deux vrais partis apparaissant sur la scène de ces communales neuchâtelaises et qui sont porteurs d'une idéologie qui leur est propre. Il s'agit bien sûr de l'Action nationale, qui ne présente une liste qu'à La Chaux-de-Fonds où elle compte bien «mordre» dans un électoral ouvrier sensible parfois à ses sirènes xénophobes et à sa ligne politique inspirée du réflexe du hérisson myope, et qui profitera certainement de l'impact de l'initiative dite «contre le bradage du sol national», essentiellement alémanique mais qui a fait en pays neuchâtelais son meilleur score romand. Et d'Ecologie et Liberté, le nouveau parti écologiste rattaché à la fédération «verte» helvétique, coiffant le MPE à Neuchâtel et qui est en lice dans trois communes: le chef-lieu, Hauterive et La Chaux-de-Fonds. Doté d'un programme qui s'écarte sensiblement des thèses des autres partis, notamment sur le plan économique où il prône une autre voie que le «développement», il représente une proposition de société originale, mais qui ne «colle» pas forcément aux préoccupations immédiates que la conjoncture occasionne aux Neuchâtelais.

Les citoyens diront si ces nouvelles propositions chambouleront telle ou telle situation, ou si elles ne feront que de la figuration. (K)

Lié à l'inconnue que représente l'apparition de nouvelles formations, le problème du quorum électoral est un des points de mire de ces élections. Parce qu'il est un des plus élevés du pays, et que ce taux est remis en cause par plusieurs partis. Et parce qu'il peut, lui aussi, provoquer ça et là des «bascullements» de situations, du fait qu'il joue un peu le rôle du quitte ou double. Fixé à 10% des suffrages, il signifie en effet que le parti qui ne l'atteint pas, même de peu, compte soudain pour beurre tout en ayant enlevé une quantité parfois appréciable de suffrages à ses adversaires. Et que le parti qui l'atteint peut occuper du coup plusieurs sièges.

Institué, et fixé à ce niveau, par souci de «gouvernabilité», parce qu'il est censé favoriser des majorités claires plutôt qu'une atomisation de formations, le quorum est bien évidemment un obstacle sérieux au succès de petits partis ou groupements de citoyens. On a beaucoup discuté, et l'on discute encore, de son taux, jugé antidémocratique par certains. Le Tribunal fédéral a pourtant admis comme tolérable une valeur de cet ordre de 10%. On peut d'ailleurs remarquer que dans des élections à la proportionnelle où le quorum n'est pas précisé, mais où le nombre de sièges est très limité, il y a un quorum de fait qui peut être bien supérieur. Exemple: les députés neuchâtelais au Conseil national; cinq sièges, cela représente un quorum théorique de 20%, que les correctifs peuvent abaisser de quelques pour cent, mais qui reste supérieur à celui des communales! Il est vrai que l'ordre est différent, et le «climat», rend le quorum plus discutable au niveau communal et même cantonal. D'ailleurs la nouvelle loi sur l'exercice des droits civiques, en préparation dans le canton, devrait abaisser le seuil. On parle de le ramener à 7,5%.

Si le quorum barre la route du succès à des partis relativement faibles, il favorise aussi les apparentements (conjonctions de listes), ce qui n'est pas nécessairement un bienfait démocratique non plus! Mais si l'on peut être sûr que le débat sur le quorum se prolongera au-delà des élections, cette «barre des 10%» accroît le «suspense» pour les formations nouvelles (Ecologie et Liberté, Action nationale en particulier) mais aussi pour des partis existants, comme le pop ou l'adi, et pour tout le monde en définitive. (K)

Par une sorte d'ironie du sort, au moment où réapparaissent des durcissements xénophobes et des mouvements qui les encouragent, les étrangers pourraient jouer un rôle d'arbitre dans les élections communales!

Ils sont en effet plusieurs milliers de plus à disposer du droit de vote en matière communale, par rapport aux dernières élections à ce niveau, en 1980. Ils vont donc largement plus que compenser la diminution de population enregistrée dans le canton depuis quatre ans (-3264 habitants), puisés dans les habitants partis figuraient nombre de non-électeurs. En fait, les communales 84 vont se jouer avec davantage d'électeurs, bien qu'avec moins d'habitants. L'augmentation du nombre des étrangers disposant du droit de vote dépasse les 3000 dans les seules trois villes du canton.

Ce sont les modifications légales intervenues depuis 1980 tant au niveau fédéral (réduction de moitié du temps de séjour exigé des ressortissants italiens pour obtenir un permis d'établissement: (5 ans au lieu de 10) qu'au niveau cantonal (suppression du délai de 5 ans après l'obtention du permis d'établissement pour l'accession au droit de vote) qui ont engendré cette multiplication de citoyens d'origine étrangère dans les communes neuchâtelaises. Une multiplication qui traduit aussi la réalité d'un phénomène d'assimilation et de compensation de divers «déficits» (civique, démographique, nataliste, etc.) par la population immigrée.

On peut rappeler que pour ces concitoyens, le droit de vote ne s'accompagne pas de celui d'éligibilité, et que le principe n'est pas une conquête récente, puisque la Constitution neuchâtelaise reconnaît le droit de vote des étrangers depuis 1874 (jusqu'en 1888, il s'accompagnait même du droit d'éligibilité!).

On sait bien chez les Suisses que droit de vote n'égale, hélas! pas forcément participation électorale! Qu'en sera-t-il chez ces nouveaux citoyens? Voteront-ils en masse? Et comment, pour qui? C'est une des interrogations, non négligeable, du scrutin.

On sait que les immigrés sont souvent plus «politisés» que les Helvètes, plus attachés à des droits civiques dont ils ne sont pas repus... Ces nouveaux électeurs ont en tout cas été dûment informés de leurs droits, en principe. Et «prospectés» particulièrement par les partis (de gauche surtout) qui en attendent un coup de pouce bienvenu. (K)

E

ÉLECTIONS COMMUNALES



R

résultats

Dans notre édition du lundi 21 mai 1984: les résultats détaillés et commentés des 62 communes neuchâtelaises.

S

sommaire

La situation dans les districts et tous les candidats

District de La Chaux-de-Fonds Page 35

District du Locle Page 35

District du Val-de-Ruz Page 36

District de Neuchâtel Page 39

District de Boudry Page 41

District du Val-de-Travers Page 43

Où, comment, quand et pourquoi voter? Page 44

Ont collaboré à ce cahier «spécial élections», Gil BailloD
Jean-Jacques Charrère
Raymond Dérans
Ingrid-C. Jeannot
Michel-H. Krebs
Jean-Claude Perrin
Ruth Widmer-Sydlér

**Nous sommes toujours plus
avantageux!**

Valable dès le 17.5.84

Yogi Drink

• framboise • mocca
2 dl - .75

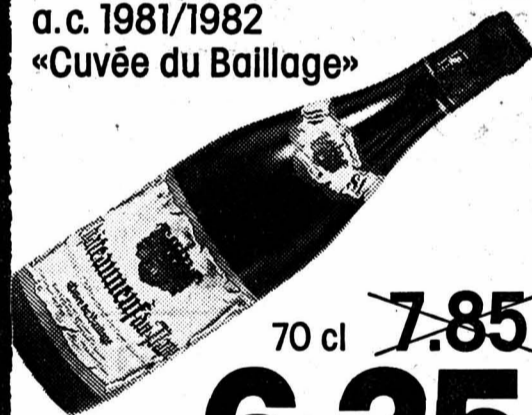


3 pour 2
3 x 2 dl ~~2.25~~ **1.50**

Vin rouge français

Châteauneuf-du Pape

a.c. 1981/1982
«Cuvée du Baillage»



70 cl ~~7.85~~
6.35

A l'avenir également les prix
les plus bas pour le tabac

SG Gigante



par cartouche ~~14.90~~ **9.90**
jusqu'à épuisement des stocks

API

• Grapefruit
Boisson de table / 1 litre ~~1.75~~ **.55**
(+dépôt -.50)
• Cola
Limonade / 1 litre ~~1.85~~ **.65**
(+dépôt -.50)
• Mixdrink
Limonade / 1 litre ~~1.85~~ **.65**
(+dépôt -.50)

Vin rouge de Turquie

Le Lauréat ~~2.45~~
1 litre **1.95**
(+dépôt -.40)

D-Gold

200 g ~~9.90~~ **8.40**
sans caféine
200 g ~~8.95~~ **7.45**
café soluble, lyophilisé

Sunalp

Demi crème UHT
25% de matière grasse
à fouetter ~~2.30~~
2,5 dl **1.95**

Villars

Larmes de Kirsch
Chocolat au lait fourré
Kirsch liquide 100 g ~~1.70~~ **1.40**
Larmes de Williams
Chocolat au lait fourré
eau-de-vie de poire Williams 100 g ~~1.70~~ **1.40**
seulement

Nuxo

Huile tournesol
pressée à froid 7 dl ~~5.90~~ **4.90**
Huile de germes de maïs
riche en acides gras non saturés
et vitamine E 7 dl ~~5.90~~ **4.90**

Omo

lessive complète
30°-95° ~~15.70~~
avec système Taed 5 kg **13.90**

FA Deospray

fresh + soft ~~3.80~~
125 g **3.20**

Moltex Maxi

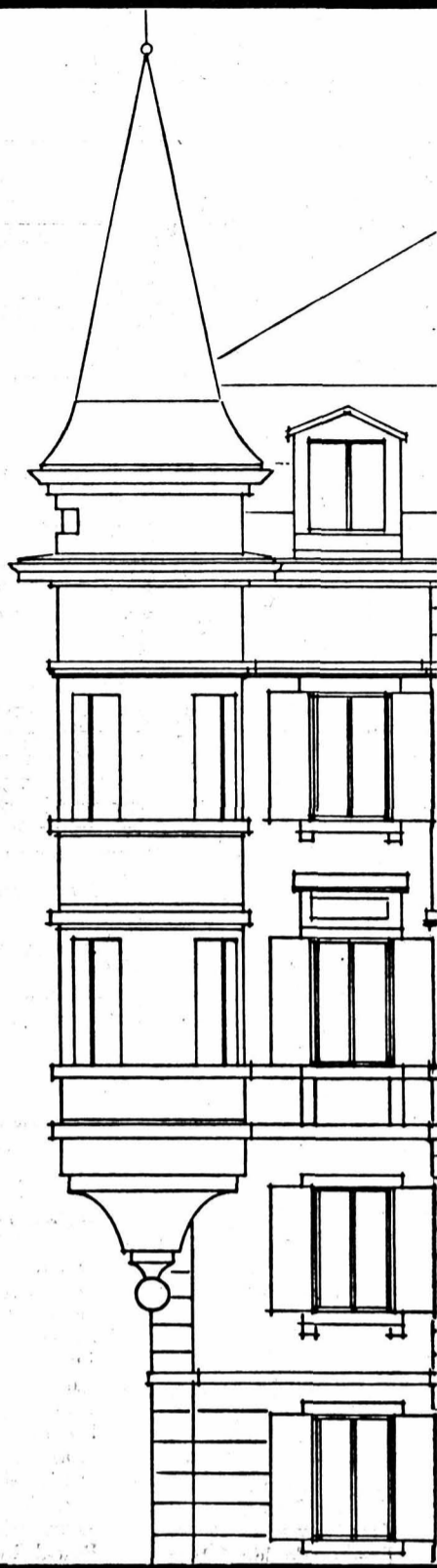
couche-culotte *seulement*
élastique 9-18 kg **29.90**
96 pièces

Slip pour homme

avec ouverture
100% coton
3 couleurs
4 grandeurs *seulement DUOPACK*
2 pièces **4.95**

**DENNER
SUPERDISCOUNT**

DO-20/17584



IMMEUBLE NORD 163

**VISITEZ NOTRE
DERNIER
APPARTEMENT AVEC
UNE TOURELLE**

durant la semaine du 21 au 25 mai
1984, entre 17 et 19 h.

Magnifique appartement rénové de
6 1/2 pièces.

Indépendance complète, grâce à un
chauffage électrique par
accumulateurs.

Avec ce superbe appartement, vous
disposez encore, d'un local de
bricolage individuel de plus de 10 m²,
d'un vaste bûcher de près de 25 m² et
d'une grande et bonne cave, avec un
sol en terre; jardin à disposition.

Aide fédérale possible.

Gérance GECO - 039/23 26 56
La Chaux-de-Fonds
Gérance BOLLIGER - 039/23 33 77
La Chaux-de-Fonds
Bureau R. FAESSLER - 039/31 31 21
Le Locle

L'annonce, reflet vivant du marché

**Fonds de placement
des Banques Cantonales Suisses**

Paiement de coupons pour l'exercice 1983/84

Dès le 21 mai 1984,
il sera payé:

brut
moins impôt anticipé 35%
net par part

Direction du Fonds:

Banques dépositaires:

Rabais
de réinvestissement VALCA:

Ces coupons sont payables sans frais auprès des
membres de l'Union des Banques Cantonales Suisses:

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I.
Banca dello Stato del Cantone Ticino
Banque Cantonale
de Bâle-Campagne
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale de Berne
Banque de l'Etat de Fribourg
Banque Hypothécaire
du Canton de Genève



Coupon
No 23
Fr. 63.-
Fr. 22.05
Fr. 40.95

IFAG Gestion de Fonds SA
Berne

Banque Cantonale
de Zurich, Zurich

**Un rabais de Fr. 2.- par nouvelle part souscrite est accordé
jusqu'au 30 juin 1984 à ceux qui veulent réinvestir le produit
net 1983/84 du Fonds VALCA.**



Coupon
No 26
Fr. 3.85
Fr. 1.3475
Fr. 2.5025

IFAG Gestion de Fonds SA
Berne

Banque Cantonale
de Bâle, Bâle

Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale d'Uri
Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale Zougnoise
Banque Cantonale de Zurich
Caisse d'Epargne de la République
et Canton de Genève
Caisse Hypothécaire
du Canton de Berne
Crédit Foncier Vaudois

Les rapports de gestion de l'exercice 1983/84 des deux Fonds peuvent être obtenus auprès
des banques dépositaires et des domiciles de paiement désignés ci-dessus.

Les parts du Fonds mobilier VALCA sont émises de manière continue au prix du jour
calculé sur la base du cours des valeurs en portefeuille.

L'IMPARTIAL

élections communales

District de La Chaux-de-Fonds

HUIT partis, 133 candidats. Il y a abondance de biens et de personnes. La Chaux-de-Fonds n'avait pas vu autant de monde et de mots d'ordre se battre pour les 41 sièges du législatif depuis 1972, année bénie celle-là; le renouvellement des autorités communales se situant alors en pleine effervescence économique. En 1984, la crise est un partenaire obligé, qui soumet la propagande électorale à des urgences et des positions tranchées qu'on ingurgiterait avec moins d'attention sinon. Beaucoup de candidats donc. Et deux nouvelles formations politiques en lice, l'Action nationale et, Ecologie et Liberté. Pas du tout assimilables dans leurs états d'esprit respectifs, ces deux partis représentent malgré tout des tendances liées peu ou prou à la substance des années que nous vivons. Présumer de l'état de leur force au lendemain des 19 et 20 mai prochains, c'est envisager une moisson réduite du côté de l'Action nationale. Et une quasi certaine assise pour les écologistes qui vont flirter avec la barre des 10 % du quorum. Le pop-Unité socialiste a décidé de jouer le grand jeu, en s'alliant avec les pso-ex Ligue marxiste révolutionnaire, en accueillant des sympathisants sans

étiquette sur sa liste et en juxtaposant aux trois lettres qu'on lui connaît une dénomination plus «établie». Les libéraux représentent, eux, la véritable force d'opposition. Ils ont les moyens de leur politique et leur constante progression ne va pas s'arrêter dans une semaine. Sur la droite encore, les radicaux n'y vont pas par quatre chemins qui portent haut l'emblème du changement de majorité. L'Alliance des indépendants va-t-elle faire les frais d'une polarisation attendue? Centre-droitiste, ce parti va peut-être perdre les plumes que d'autres formations arborent. Enfin et surtout, le parti socialiste majoritaire est celui qui a la chance de pouvoir être jugé sur pièces. Plus loin que la force tranquille, dans la tourmente économique, les évidences de la gestion et du programme socialiste sont au combat efficace.

Aux Planchettes, une liste d'entente villageoise. 22 noms, beaucoup de jeunes, c'est intéressant. Trois membres de l'exécutif planchottier renoncent à briguer un nouveau mandat.

A La Sagne, les trois formations traditionnelles, lib-ppn, radicaux et socialistes, partent au combat.

ICJ

Pierre Kobza
Nelly L'Eplattenier
Jean-Claude Leuba
Jean-Jacques Miserez
Jean Oesch
Monika Pauli
Francis Pécaut
Jacques-André Perrenoud
Marie-Christine Robert
Frédry Stauffer
Gertrud Streuli
Serge Vuilleumier

Liste pop et Unité socialiste

Alain Bringolf
Gérard Berger
Lucienne Berger-Beaud
René Blant
Rémy Camponovo
Charles de la Reussille
Denis de la Reussille
Irène Delcourt
Jean-Pierre Dubois
Marthe Espagne
Charles-André Favre
André Greub
Pierre Roulet
Francis Stahl
Frédérique Steiger-Béguin
Luce Steigmeier
Geneviève Voiron
Michel von Wyss
Claude Zybach

Liste Ecologie et Liberté

Monique Etienne
Claude Fontaine
Daniel Friedli
Henri Houllmann
Brigitte L'Eplattenier
Raymond L'Eplattenier
Didier Leuba
John Robert
Hugues Wülser

Liste de l'Alliance des indépendants

Jean-Daniel Cavin
Jean-Louis Girardet
Anne-Françoise Gyger

Marianne Huguenin
René Huguenin
Yvette Iff
Bernard Jequier
Sylvie Landry
Patrick Landry
Roland Mettraux
René Morel
Jean-Jacques Pilloud
Claude Robert
Georges Robert
Marcel Schmitt
Roland Tschanz
Françoise Vuilleumier
Huguette Winkler
Bernard Zimmerli

Liste du pso

Suzanne Loup
Hélène Jeanneret
Claire Magnin
José Sanchez
Gérard Donzé

Liste Action nationale

Hélène Grandjean
Georges Brechbühler
Berthe Pingon
François-Alex. Kuhne
Georges Rudaz
André Gertsch
Henri Collier

LES PLANCHETTES

15 conseillers généraux

Liste d'entente communale

Gérard Amstutz
Pascal Boillat
Philippe Schaefer
Frédéric Roth
Pierre-Alain Jacot
Gérard Dubois
Daniel Gloor
Marguerite Jacot
Marcel Graf
Maurice Gogniat
Lucienne Gogniat
Henri Schaefer
Dorothee Wacker
Gérard Jacot

Bruno Stengel
Jean-Michel Ducommun
André Calame
Yolaine Baumgartner
Michel Porret
Danielle Porret
Jacky Trolliet
Charles Jotterand

LA SAGNE

19 conseillers généraux

Liste socialiste

Pierre-Ami Béguin
Jean-Pierre Ferrari
Laurent Huguenin
Gervais Oreiller
Claude Perret
Marie-Claude Soguel
Serge Soguel
Simone Wagner
Rose-Marie Willen
Willy Willen

Liste libérale

Janine Bauermeister
Jean-Gustave Béguin
André Botteron
Victor Dévaud
Pierre-André Dubois
Georges-André Ducommun
Jacques Fallet
Pierre Hirschi
Jean-Pierre Maspoli
Pierre Perret
Emile Schnegg
Roger Vuille

Liste radicale

Josiane Baillod
Annelise Frei
Bethli Hugi
Jean Bettex
Willy Geiser
Jean-Pierre Hirschi
Georges-Henri Jaquet
Jacques Maire
André Matthey,
Fernand Oppliger
Eric Robert
Willy Thiébaud
Jean-Jacques Zurbuchen

LA CHAUX-DE-FONDS

41 conseillers généraux

Liste radicale

Robert Moser
Renaud Biéri
Riccardo Bosquet
Charles Chuard
Charles Cuhe
Willy Freiburghaus
Patricia Gendre
Gérald Grimaître
Henri Jeanmonod
Wilfred Jeanneret
Jean-Claude Maradan
Silvia Morel
Yves Morel

Marc-André Nardin
Eric Petermann
Orlando Ratti
Maurice Sauser
Jean-Claude Schmid
Daniel Vogel
Jean-Michel von Kaenel
Claude Waelti
René Walther
Claudine Wolf
Michel Zurcher

Liste libérale-ppn

Jean-Claude Jaggi
Pierre-Henri Arnould
Michel Barben
Germain Barth

Jean-Louis Beuret
Gérard Bosshart
Clairette Gaillard
Christian Geiser
Willy Gerber
Pierre Golay
Pierre-Alain Guisan
Georges Jeanbourquin
Gérard L'Héritier
Madeleine Oppliger
Charles-André Perret
René Schmidlin
Evelyne Schwab
Jean Seewer
Raymonde Simon-Vermot
Pierre Ulrich
Roger Ummel
Marcel Wermeille

Liste socialiste

Charles-H. Augsburger
Francis Matthey
Henri Barbezat
Pierre Bauer
Jacqueline Bezençon
Paul-André Colomb
Cosette Cop
Danièle Delémont
Jean-Claude Gaiffe
Daniel Gladioux
Michèle Gobetti
Jacques Grandjean
Pascal Guillet
Claude-Eric Hippenmeyer
Loyse Hunziker
Marie-Laure John

District du Locle

LE LOCLE, côté district: 7 communes, 8 circonscriptions électorales (celle du Bémont dépendant de La Brévine), 216 candidats - dont 44 femmes - pour 149 sièges. Partout les électeurs se rendront aux urnes puisque dans chaque localité les candidats sont supérieurs en nombre aux sièges disponibles. Dans quatre villages (La Chaux-du-Milieu, Le Cerneux-Péquignot, La Brévine et Brot-Dessus) les élections communales se dérouleront selon le système majoritaire. Dans chacune de ces communes une seule liste - d'entente communale - a été déposée. Peu ou pas de problème donc pour ces localités si ce n'est qu'il faudra retrouver après coup un président de commune pour Brot-Dessus, trois membres de l'exécutif à La Chaux-du-Milieu et un nouveau maire à La Brévine.

Dans la «Sibérie helvétique», bien qu'il s'agisse d'une liste commune excluant toute lutte partisane le climat électoral est particulier. Une décision contestée du Conseil général a entraîné un référendum qui a abouti. Un candidat s'est démisé en accompagnant son acte de déclarations peu agréables à l'égard des autorités. Le président de commune a présenté sa démission et par voie de presse un citoyen porte-parole d'un groupe d'habitants a quelque peu griffé l'exécutif par une caricature. C'est

dire qu'au fond de la vallée les élections se situent dans un climat passionné.

Aux Ponts-de-Martel, l'entrée en lice des radicaux peut venir brouiller les cartes. Pour autant qu'ils obtiennent le quorum. Ce qui n'est pas à exclure a priori puisque la nouvelle formation offre une alternative entre le traditionnel bi-partisme (libéral-ppn et socialiste) de la localité.

Peu de changement en perspective aux Brenets si ce n'est que les radicaux (-2 sièges en 1980) semblent dans une passe difficile.

Le Locle, côté ville: malgré les espoirs des radicaux qui le clament sur leurs tracts, il est très improbable de voir un changement de majorité. Actuellement les socialistes occupent 19 sièges, les populistes 7, tout comme les libéraux-ppn et les radicaux 8. Le vote des étrangers autorisés pour la première fois de voter lors d'élections communales devrait faire l'affaire de la gauche et tout particulièrement des populistes. Il est en outre possible que quelques sièges détenus par la gauche «glissent» à droite. Mais à part cette tendance il ne faut guère s'attendre à d'importantes modifications des forces en présence. A moins que, comme on l'a déjà vérifié à plusieurs reprises, c'est lorsqu'on s'attend à peu de changement qu'il s'en produit le plus... JCP

LE LOCLE

41 conseillers généraux

Liste socialiste

Robert Barfuss
Enrico Barzaghi
Francis Calame
André Cattin
Rémy Cosandey
Roger Dällenbach
Daniel Droz
Roger Droz
Dominique Gindrat
Claude Gruet
Daniel Huguenin
Maurice Huguenin
Willy Humbert
Louise Jambé
Denis Maillard
Jean-Maurice Maillard
Lucette Matthey
Jean-Claude Perrin
Gérard Santschi
Christian Stalder
Pierre-Alain Thiébaud
Jean-Pierre Tritten

Liste libérale-ppn

Jacqueline Billod-Morel
Jacques-André Choffet
Hélène Dubois
Jean-Pierre Duvanel
Rolf Graber
Joseph Huot
Bernard Mayor
Denise Némitz
Réana Prétôt-Vernet
Jean-Marc Schaefer
Jean Sigg
Robert Teuscher
Madelaine Vettiger
Jacqueline Voumard
Charles-André Wehrli
Hermann Widmer

Liste populiste

Frédéric Blaser
Jean Blaser
Jean-Pierre Blaser
Anna Bottani
Cécile Brigadoi
Yvan Brigadoi
Anna Cuennet
Charly Débieux

André Golay
Claude Leimgruber
Marie-Louise Schranz

Liste radicale

Fernand Beaumann
Micheline Benoit
Ulysse Brandt
Marianne Brossin
Pierre Brossin
Evelyne Fatton
Robert Feuz
Marcel Garin
Bernard Gogniat
Philippe Guntert
Charles Humbert
Francis Jaquet
Pascal Jaquet
Paul-André Liengme
Christiane Meroni
Elio Peruccio
Danielle Pislor
Geneviève Riedweg
Alain Rutti
Pierre Voisin
Alain Vuillomenet
Eric Zutter

LA CHAUX-DU-MILIEU

15 conseillers généraux

Liste d'entente communale

Marie-Claude Choffet
Isabelle Perrinjaquet
Raymond Baehler
Arthur Benoit
Henri Benoit
Cyril Bertschinger
Patrice Brunner
Gabriel Buchs
Pierre-Alain Buchs
Jean-François Faivre
Michel Haldimann
Gérald Heger
Gilbert Huguenin
Bernard Lavergnat
Marcel Oppliger
Alain Perret
André Robert
René Saisselin
Francis Sautaux
Michel Vuille

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

15 conseillers généraux

Liste d'entente communale

Claude Billod
Michel Marguet
Jean-Claude Marguet
Henri Mercier
Françoise Schaffter
Jean-Pierre Pochon
Roland Karlen
Philippe Buchs
Gérard Simon-Vermot
Georges Saisselin
Anne-Françoise Piaget
Christine Bonnet
Yvette Ruoni
Willy Singelé
Michel Cuenot
Pierre Vuillemez
Jean-Claude Girard

LA BRÉVINE

15 conseillers généraux

Liste d'entente communale

Jocelyne Luthy
Irène Bourquin
Pierre-Alain Favre
Pierre Siegenthaler
Frédéric Matthey
Fredy Richard
Michel Gentil
Charles Hirschy
Charles-André Giroud
Beat Friedli
Valentin Robert
Jean-Pierre Richard
Edmond Bachmann
Pierre Kammer
Jean-Pierre Borel
Roger Jeanneret

BROT-DESSUS

15 conseillers généraux

Liste d'entente communale

Michel Currit
Gilbert Debély
Daniel Ducommun
Suzanne Ducommun

Eric Haldimann
Monique Jean-Mairet
Willy Jeanneret
Eric Maire
Marcel Maire
Paul Maire fils
Robert Martin
Charles Matile
Marcel Monnet
Roger Monnet
Roland Monot
Marcel Pellaton
Eric Robert
Georges Robert
Marc Widmer
Jean-Pierre Zmoos

LES BRENETS

23 conseillers généraux

Liste socialiste

Daniel Bieler
Charles Billod
Jeannette Bourquin
Bernard Chammartin
Gaby Chammartin
Janine Diethelm
Gaston Dubois
Jean-Claude Guinchard
Philippe Léchaire
Josiane Schöni
Alain Stoquet
Fred Zurcher

Liste libérale-ppn

Frédry Aeschlimann
Alois Cierny
Gilbert Dehon
Evelyne Endters
Roger Esseiva
Willy Gerber
André Huguenin
Janine Jeanneret
René Jequier
Charlotte Meyrat
Daniel Perrelet
Marc Sandoz

Liste radicale

Pierre Cuendet
François Eisenring
Michel Guinand
Eric Haldimann
Gilbert Nicolet

Betty Pipoz
Pierre-François Pipoz
Daniel Porret
Christine Zürcher

LES PONTS-DE-MARTEL

25 conseillers généraux

Liste socialiste

Christiane Rochat
Georges Baillod
Jean-Maurice Calame
Roger Jacot
Jean-Claude Jeanneret
Pierre-André Randin

Liste libérale-ppn

John Benoit
Pierre-André Botteron
Gilbert Cruchaud
Antoine Durini
Jean-Paul Durini
Claude Finger
Frédéric Finger
Catherine Fontbonne-Grossen
Roger Guye
Maurice Jacopin
Eric JeanMairet
Michel Jeanneret
Gottfried Lehmann
Jean-François Maire
Fernand Matthey
Bernard Meylan
Michel Monard
Gabriel Nicolet
Anne-Françoise Perret-Huguenin
Maurice Perrin
Charles-Henri Perrinjaquet
Cinette Robert
Georges Robert
Jean-Daniel Rothen
Pierre-Alfred Roulet

Liste radicale

Jean-Michel Benoit
Frédry Kurth
Pierre-André Decrauzat
Jacques-André Schwab
Marc Perrenoud
Werner Enderli
Danielle Schneiter
Hilde Enderli

L'IMPARTIAL

élections communales

District du Val-de-Ruz

SEIZE communes, 296 sièges actuellement, que les partis se partagent ainsi: radicaux 76, libéraux 71, socialistes 68 et mouvements locaux divers (Intérêts communaux à Fenin-Vilars-Saules, Boudevilliers, Valangin et Geneveys-sur-Coffrane, Entente à Villiers, Ralliement à Savagnier) 42, les listes d'entente des communes à système majoritaire et liste unique (Engollon, Montmollin, Le Pâquier) en totalisant 39.

Le plus petit Conseil général (Engollon, 9 membres) est déjà élu tacitement, le nombre de candidats présents ne dépassant pas celui des sièges.

Cette année, il n'y aura que 294 sièges à pourvoir, soit 2 de moins, 3 communes voyant leur Conseil général changer d'effectif du fait de l'évolution démographique: moins deux à Cernier et Fontainemelon, plus deux à Chézard-St-Martin.

Il y a plus de candidats cette année: 451, contre 441 en 1980. Les radicaux en présentent 121 dans 12 communes, les libéraux 108 dans 10 communes et les socialistes 104 dans 11 communes. La joute va bien sûr opposer principa-

lement ces trois partis. Il y a 76 candidates en liste, soit une proportion d'un peu moins de 17%, un peu inférieure à la moyenne cantonale.

Les trois partis à dimension cantonale affichent une certaine combativité. Libéraux et socialistes veulent poursuivre leur conquête du terrain, affirmée en 1980, tandis que les radicaux entendent stopper leur mouvement de recul et rester le premier parti du district. L'intérêt se concentrera principalement sur les localités où le nombre de sièges à se répartir est modifié: Cernier, Chézard, Fontainemelon, Valangin aussi où le siège du groupement des indépendants est vacant. Il y aura rivalité particulière aussi à Villiers où les socialistes veulent arracher encore des sièges à l'entente, tandis qu'à Savagnier et à Coffrane, la gauche ne présente que juste le nombre de candidats correspondant aux positions acquises il y a quatre ans. Dombresson et Les Geneveys-sur-Coffrane sont des terrains disputés aussi. A Fontaines on verra si la répartition des sièges en trois tiers se maintient.

K.

MONTMOLLIN

15 conseillers généraux

Liste d'entente communale

Bernard Claret
Roland Glauser
Denis Jeanneret
Christian Badertscher
Eric Liniger
Charles Etter
Georges Jeanneret
Marc Stubi
Louis Jeanneret
Rémy Cominot
Bernard Guyaz
Fernand Stubi
Jean-Louis Jeanneret
Daniel Jeanneret
Aimé Bongard
Bertrand Chappuis
Marisa Derron
Chantal Henry
Francis Kern
Catherine Loewer
Jacques Matthey
Jean-Claude Molleyres
Michel Racine
René Schafer
Jean-Pierre Henry

LES HAUTS-GENEVEYS

15 conseillers généraux

Liste libérale-ppn

Elisabeth Bugnon
Jean-Louis Chollet
Gérard Corti
Louis Gonseth
Rénald Jeannet
Francis Leuenberger
Jean-Jacques Meylan
Jean-Pierre Schwab
Gilbert Soguel

Liste Entente communale et radicale

Théodore Brandt
Daniel Bron
Monique Daengeli
Georges-Alain Loetscher
Alexandre Oppliger
Jean-Pierre Pieren
René-Pierre Pieren
Jacqueline Rosset
Claude Simon-Vermot
Jean-François Vernier

Liste socialiste

Patrice Dängeli
Didier Kneubühler
Denis Leuenberger
Jean-Louis Métraux
Otto Rumo
Danièle Schläppy
Jacques Stoller

FENIN-VILARS-SAULES

15 conseillers généraux

Liste des intérêts communaux

Elena Desaulles
Marcel Fatton
Jacqueline Favre
Jean-Daniel Gallandat
Françoise Liechti
André Maridor
Jean-Claude Maridor
Jean-François Mathez
Henri Mottier
Jean-Willy Rickli
Marie-Louise Rosselet
Francis Sermet
Frédry Wenger
Pierre-André Wenger
Bernhard Zingg

Liste radicale

Roger Barbier
Pierre-Henri Bonvin
Michel Biolley
Alain Favre
Jean Guerrin
Claude Krattinger
Jean-Pierre Martin
José Nydegger
Alain Steiner
Marcel Vautravers
Rodolph Zimmermann

FONTAINES

15 conseillers généraux

Liste radicale

Albert Challes
Pierre Durrenberger
François Job
Willy Meier
Gérald Perret
François Steudler
Pierre-Alain Storrer

Liste socialiste

Gertrude Chailly
Christian Aymon
Gérard Clément
Roger Duvoisin
Marcel Graf
Gilbert Schulé
Marcel Schulé
Simon Volery

Liste libérale-ppn

Eliane Etter
Francis Besancet
Denis Challandes
Jean-Dominique Cornu
Christian Ferrat
Claude Haussener
Alain Marietta
Jean-Marie Mesot
Marcel Montandon
Alain Vonlanthen

CERNIER

35 conseillers généraux

Liste socialiste

Marie-Lise Dapple
Monique Vittoz
Claire Vermeille
Sylvia Simon
Michèle Zimmermann
Margrit Colomb
Christiane Colin
Jean-Pierre Vuilleumier
Denis Giroud
Eric Goumaz
Eric Vittoz
Bernard Soguel
Pierre-Alain Berliani
Gilbert Stauffer
Pierre Jaquet
Jean-Jacques Dubois
Marc Béguelin
Jean-Pierre Steiner
Charles Castella
Jean-Philippe Schenk

Liste radicale

Pierre-Alain Bernasconi
Henri Corboz
Roland Debély
Willy Debély
Francis Frutiger
Rodolphe Ludi
Fernand Marthaler
Willy Oppliger
Christiane Peter
Raymond Schneider
Claude Soguel
Philippe Soguel
Jean-Pierre Streit
Michel Treuthardt

Liste libérale-ppn

Marlène Châtelain
Danièle Favre
Danièle Juillet-Sandoz
Pierre-François Bercher
Claude Capt
Marcel Challandes
Eugène Delachaux
René Devenoges
Guy Fontaine
Michel Miletto
Marcel Neuhaus
Arnold Schneider
Jean-Michel Tripet

BOUDEVILLIERS

15 conseillers généraux

Liste des Intérêts communaux

Claude Bachmann
Jacques Balmer
Claudine Béguin
Pierre-André Cattin

Francis Chiffelle
Alberte Guyot
Jean-Paul Jacot
Pierre-Joël Jost
Gilbert Fivaz
Marcel Maumary
Jean Montandon
Daniel Porret
Constant Renaudin
Michel Sandoz
François Schneider

Liste radicale

Pierre Muhlematter
Rinaldo Albisetti
Claude Sandoz
James Challandes
Reynald Mamin
Michel Toedtli
Eric Maridor
Jean-Daniel Kipfer
Eric Tanner
Thierry Stauffer

SAVAGNIER

15 conseillers généraux

Liste libérale-ppn

Rémy Aubert
Robert Bettex
Yolande Bürki
Jean-Louis Cosandier
Cyril Coulet
René Fallet
José Girard
Blaise Kähr
Christiane Matthey
François Matthey
André Ratzé
Thérèse Tornare

Liste radicale

François Debely
Albert Guignard
Gilbert Gyger
Alfred Hagmann
Freddy Junod
Jean-Pierre Pierrehumbert
Philippe Salomon
Jean-Louis Schupbach
Jean-Maurice Vuillomenet

Liste du ralliement

Claude Cattin
Alain Crevoisier
Luc Gaberel
Cyril Giauque
Pierre-André Schupbach
Madeleine Walter

Liste socialiste

Jean-Claude Rollier
Dominique Bucher

LES GENEVEYS-S/COFFRANE

27 conseillers généraux

Liste radicale

Félix Bernasconi
René Duvoisin
Jacques Hasler
Claude Martignier
Jean Meister
Alfred Mentha
Isabelle Moy
Heinz Schroer

Liste libérale-ppn

Françoise Jacot
Hartmann Gander
Jean-Claude Guyot
Werner Hutmacher
Olivier Jacot
Ernest Kuenzi
André Perret

Liste socialiste

Jacques-Eric Dubois
Frédry Gertsch
Armand Gillardet
Michèle Jacot-Descombe
Christiane Lebet
Lucienne Mathey
Claude Monot
Claire-Lise Murray
Armin Ramseier
Armand Terrapon
Jean-Paul Tschann

Liste Groupement des intérêts communaux

Maurice Girardin
Odille Chaslain
Daniel Chatelain
Serge Chuard
Yvan Langel
Monique Martin
Roland Matthey
Marie-Christine Sigrist

COFFRANE

15 conseillers généraux

Liste socialiste

François Cuenat
Claude Schenk

Liste libérale-ppn

Madeleine Antononi
Jeannine Jeanneret
Henry Aver
Jean-Marc Besancet
Jean-Pierre Bischof
Hubert Breguet
Jean-Marc Farny
Gaston Grosjean
Blaise Jacot
Pierre-André Jacot
Eric Magnin
Michel Monnier
Reynold Perregaux

Liste radicale

Olivier Arrigo
Rose-Marie Bähler
Pierre-Alain Buche
Michel Gutknecht
André Krebs
Francis Meyer
Pierre-André Pfammatter
Jean-Bernard Waelti

LE PÂQUIER

15 conseillers généraux

Liste d'entente commune

Erika Boder
Bluette Cuche
Lydia Obrist
Francine Ombelli
Françoise Pétremand
Francis Aeschlimann
Hans Baumann
Jean-Pierre Baumann
Jean-Bernard Boder
Charles Brunner
David Burkhalter
Gaston Cachelin
Jean-Philippe Christen
Bernard Cuche
Blaise-André Cuche
Claude Cuche
Eugène Cuche
Fernand Cuche
Frédéric Cuche
Henri Cuche
Michel Cuche
Michel Devaud
Willy Hadorn
Erwin Mathys
Rodolphe Wälti

Liste radicale

Sylvie Charrière
Jean-Marc Colin
Gilbert Duvoisin
Jean-Pierre Hugli
Annette Lautenbacher
Pierre-André Robert
François Vaucher
Philippe Wälti

Liste libérale

Charles Jacot
Etienne Balmer
Pierre Beljean
Jean-Maurice Chollet
Christine Grether
Nicklaus Otterli

FONTAINEMELON

27 conseillers généraux

Liste libérale-ppn

Françine Aubert
Josiane Orsat
Rosemarie Perrin
Jean-Pierre Schafer
Silvano Beltrame
Jean-Pierre Besson
Jacques Devaud
Jean-Luc Frossard
François Gabus
Roger Maillardet
Jean-Marc Terrier
Roger Winkler

Liste socialiste

Claire-Lise Bésomi
Jean-Jacques Bolle
Eric Debrot
Pierre-Alain Gafner
René Gassmann
Muguette Jaquet
Claude Lüthi
Henri Malcotti
Jean Perret
Christian Pignolet
René Pointet
Jean-Jacques Racine
Jeannette Sandoz
Francis Schweizer
Yves Edmond Tornare
Gilbert Veillard

Liste radicale

Marcel Christen
Roger Guenat
Jacques Guinand
André Ledermann
Richard Mougin
Georges Robert
Jean-Philippe Robert

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

25 conseillers généraux

Liste libérale-ppn

Françoise Sandoz
Marie-Claire Chassot
Pierre Blandenier
Michel Guex
Jacques Blandenier
Jean-Claude Belletot
Jean-Bernard Steudler
René Debrot
Jean-Marcel Mosset
Maurice Meyer
Pierre Hauser
Bertrand Monnier
Daniel Hurni
Raymond Gentil
Pierre-Daniel Gagnebin

Liste socialiste

Rosemarie Ruttimann
Bettina Zosso
Pierre-Alain Berthoud
Claude Robert
Michel Jaques
Jean-Claude Barbezat
Denis Robert
Richard Bonjour
Pierre-André Geiser
Raymond Chanel
Gilbert Dey

Liste radicale

Jean-Pierre Bonjour
Rémy Conrad
Georges André Debely
Jean François Hayoz
Eric Howald
Francis Krahenbuhl
Raymond Landry
Erwin Micheletti
Bernard Muller
Francis Pelletier
Marcel Robert
Georges Sandoz
Michel Tanner
Gérard Veuve
Michel Veuve

VILLIERS

15 conseiller généraux

Liste Entente communale

Willy Amstutz
Alain Badel
Pierre-André Bracelli
Rita Buffat
Johny Burger
Suzanne Geiser
Marcel Grimm
Ariane von Gunten
Francis Maurer
Raymond Nussbaum
Roger Oppliger
Jean-Claude Périsset
Marcel Perrenoud
Alain Troyon
Didier Wertheimer

Liste socialiste

Jean-Pierre Aebi
Jean-Marie Bidet
Claire-Lise Bidet
Cyril Evard
André Huguenin
Silvia Jeanneret
Dominique Launaz-Lude
Eric Lavanchy
Jean-Luc Virgilio
Dominique Zumbrunnen

VALANGIN

15 conseillers généraux

Liste socialiste

Irma Raymond
Catherine Vaucher
Evelyne Zumkehr
Henri Tock
Alain Vaucher
Bertrand de Montmollin
Reynald Masini
Yves André

Liste radicale

Sylvie Charrière
Jean-Marc Colin
Gilbert Duvoisin
Jean-Pierre Hugli
Annette Lautenbacher
Pierre-André Robert
François Vaucher
Philippe Wälti

Liste libérale

Charles Jacot
Etienne Balmer
Pierre Beljean
Jean-Maurice Chollet
Christine Grether
Nicklaus Otterli

ENGOLLON

9 conseillers généraux

Liste d'entente communale

Elections tacites
Anne-Marie Ruchti
Dora Comtesse
Edouard Reichen
Willy Nobs
Jean-Claude Hausener
Francis Digier
Marcel Besson
Francis Besson
André Aeschlimann

DOMBRESSON

21 conseillers généraux

Liste libérale-ppn

Pierre Ackermann
Claude Amez-Droz
Pierre Amez-Droz
Albert Augsburger
Eric Bindith
Gilbert Hirschi
Jean-Jacques Leuba
Philippe Jean-Petit-Matile
Francis Monnier
Claude Piaget
Claude Tripet

Liste radicale

Eric Arnoulet
Monique Cuche
Philippe Amez-Droz
Pierre-Alain Berthoud
Jean-Philippe Binggeli
Bernard Geiser
Rémy Howald
Jean-Paul Junod
Willy Junod
Alain Racine
Olivier Schenk
Pierre-Alain Schenk
Robert Stauffer
Francis Tritten

Liste socialiste

Sylvette Gobat
Sylvianne Zumstein-Boder
Didier Arber
Claude Bourquin
Jean-Claude Cuche
Jean-Claude Diacon
Michel Ernst
Claude Ruttimann
Michel Siegenthaler

CINÉMAS

CORSO

☎ 23 28 88

2e SEMAINE

16 ANS

soirées à 20 h. 30
matinées à 17 h.
samedi - dimanche

ALDO...

EN VÉTÉRAN DÉSABUSÉ
DE «MAI 68»

JUNIOR...

SUPER-EFFICACE
ARCHI-BRANCHÉ
TIRÉ À 4 ÉPINGLES...

UN IMMENSE ÉCLAT DE RIRE...

AVEC... ALDO MACCIONE

DANS...

ALDO *et Junior..*

UN FILM DE PATRICK SCHULMANN
D'APRÈS WOLINSKY



CORSO

DÈS JEUDI 24 MAI

LE DERNIER CHEF-D'OEUVRE DE
SERGIO LEONE

Il était une fois en Amérique

PLAZA

☎ 23 19 55

EN OUVERTURE
AU FESTIVAL DE CANNES 84...
...ET DÉJÀ SUR VOTRE ÉCRAN :

LE FILM FRANÇAIS LE PLUS ATTENDU DE L'ANNÉE !

UNE DISTRIBUTION REMARQUABLE

UNE PRODUCTION AUDACIEUSE ET DÉJÀ HISTORIQUE

GÉRARD DEPARDIEU - PHILIPPE NOIRET

SOPHIE MARCEAU - CATHERINE DENEUVE

D'après le roman de

LOUIS GARDEL

Mise en scène de

ALAIN CORNEAU

Musique de

PHILIPPE SARDES



Un homme devant l'aventure !
Un héros devant la légende !
Une fresque gigantesque !

ATTENTION: SOIRÉES À 20 h.
MATINÉES SAMEDI ET DIMANCHE À 14 h. 30

12 ans

**E
D
E
N**

23 13 79



PREMIÈRE - 16 ans - DÈS CE SOIR
LA SÉCHERESSE ET LE MUSCLE
DES THRILLERS DE BONNE CUVÉE

Ils sont des milliers à défier la police...
à bafouer la justice. Les rencontrer
n'arrive pas qu'aux autres !

Un film qui bouleverse par son
effroyable parfum d'authenticité

SOIRÉES à 20 h. 45 SAMEDI-DIMANCHE à 15 h.

SAMEDI-DIMANCHE à 17 h. 30



2 OSCARS
2 GLOBES D'OR
MEILLEUR SECOND RÔLE MASCULIN
Louis Gossett, Jr.
MEILLEURE CHANSON ORIGINALE
"Up Where We Belong"
1983

Voici un film
enthousiasmant qui
exalte avec vigueur
les vertus de l'amour,
de l'amitié, du
courage et de la
volonté
Passionnant...
Précipitez-vous

VENREDI SAMEDI à 23 h. 15

JEUDI-LUNDI-MARDI-MERCREDI à 18 h. 30

20 ANS

BODY LOVE

Strictement pour
public averti

**S
C
A
L
A**

EN GRANDE PREMIÈRE - Un film de FRANCESCO ROSI

CARMEN

de GEORGES BIZET

avec JULIA MIGENES-JOHNSON

PLACIDO DOMINGO - RUGGERO RAIMONDI - FAITH ESHAM

23 19 18 Direction musicale de LORIN MAAZEL - Chorégraphie de ANTONIO GADES

ATTENTION: Soirées à 20 h. 15 Matinées sam. dim. à 14 h. 30



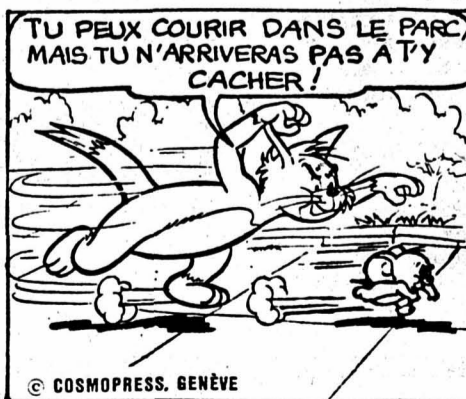
SAMEDI-DIMANCHE à 17 h. 30

18 ans
Un film de
ALDO LADO
d'après le
roman de
ALBERTO
MORAVIA
avec



STEFANIA SANDRELLI
MARIE JOSÉ NAT
MARIO ADORF

**TOM
and
JERRY**



© COSMOPRESS, GENÈVE

OFFRES D'EMPLOIS

Depuis 1956, spécialistes suisses des carrières de haut niveau

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Une société suisse dynamique, située dans le bassin lémanique, orientée vers la recherche, la production et la commercialisation à l'échelon international d'articles d'avant-garde de haute technologie se rattachant au secteur des télécommunications, nous a mandatés pour la recherche et la sélection de son

DIRECTEUR TECHNIQUE

auquel sera confié le commandement des activités de recherche, de développement et de production en Suisse et à l'étranger.

- ingénieur EPF en électronique
- expérience dans le domaine des télécommunications
- connaissances de la manipulation des chips (bonding) ainsi que des méthodes de fabrication et de montage propres au secteur électronique
- double spécialisation hardware + software
- tempérament de chef, esprit prospectif
- langues: français - allemand - anglais en expression écrite et orale
- âge: 30 à 40 ans

Ce poste de haut niveau offre de belles perspectives de développement à une personnalité compétente et dynamique.

• Veuillez adresser vos offres sous réf. N° 1600
SÉLÉCADRES met à votre service son renom, son expérience et vous assure une discrétion absolue.

89-7856

47, ch. des Fleurettes
1007 Lausanne
021/27 47 03

2, Theaterstrasse
8001 Zürich
01/251 42 11

sélécadres

L'annonce, reflet vivant du marché



J'ai choisi Bell

Cette semaine:

JARRET DE PORC

osso bucco 100 g. Fr.

1.-

POULETS FRAIS

français le kg. Fr.

7.50

BELLBURGER

100 gr. la pièce Fr.

1.60

28-1021

Bell

Mon ami a enfin pensé à m'offrir des fleurs qui ne se fanent pas.



Gracieuse robe d'été virevoltante, motif de fleurs original, pur coton, bretelle asymétrique, 2 petites poches et ceinture à nouer, Fr. 98.-

SCHILDUS
LA MODE À SUIVRE

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9



 Serre 90
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 00 55

Location-vente

Machines à laver.
Lave-vaisselle, frigo, etc.

dès **40.-** par mois 11838



VOUS TROUVEREZ tout pour votre jardin dans notre

magasin: Passage du Centre 5

Outils - Graines - Tourbe - Terre
Engrais - Tondeuses à gazon - Produits antiparasitaires.


Dès maintenant les vendredis et samedis aussi des géraniums.

UNE SEULE ADRESSE

Société d'agriculture

Office commercial, bureaux, entrepôts et atelier mécanique, rue des Entrepôts 19, ☎ 039/26 40 66.

12512

 **Publicité intensive**
Publicité par annonces.

86-317

L'IMPARTIAL

élections communales

District de Neuchâtel

DIX communes de plus ou moins grande importance forment le district de Neuchâtel. A quelques jours des votations, ils sont 494 candidats à mener campagne pour remporter un des 306 sièges à repourvoir dans les législatifs.

Quelle est la situation actuelle ?

- les radicaux possèdent 75 sièges, ils présentent 122 candidats;
- les libéraux possèdent 85 sièges, ils présentent 138 candidats;
- les socialistes possèdent 80 sièges, ils présentent 106 candidats;
- le Mouvement populaire pour l'environnement possède 9 sièges, il présente 16 candidats sous le signe d'Écologie et liberté;
- les Ententes communales et autres groupements possède 53 sièges, ils présentent 112 candidats.
- Le district disposera de quatre sièges supplémentaires, le législatif de Cressier passera de 31 à 33 membres, celui de Cornaux de 25 à 27.

A Neuchâtel, les Indépendants avaient déposé une liste il y a quatre ans, ils y ont renoncé cette fois-ci. En revanche, le Parti ouvrier et populaire (pop) annonce 7 candidats, le Parti socialiste (ps) qui remplace la lmr) 6 candidats bien que tous les deux n'aient pas atteint le quorum en 1980.

Arrivée de deux nouveaux venus: un groupement «Arc-en-ciel» à Cressier et une Entente marinoise à Marin.

Deux communes restent fidèles à la liste unique de l'Entente communale: Enges avec 19 candidats pour 11 sièges et Thielle-Wavre avec 21 candidats pour 15 sièges.

Lignières est seul à ne pas avoir de liste socialiste, les autorités se recrutent exclusivement parmi les radicaux, les libéraux et dans le Groupement communal.

Puisque les 494 candidats n'ont que 306 sièges à disposition, on peut d'ores et déjà prédire que 188 postulants seront déçus au soir du scrutin. Les mieux classés ne resteront pas longtemps sur la touche. Il est de tradition en effet que les membres des Conseils communaux se portent en liste, même s'ils n'en ont pas l'obligation. Pour autant qu'ils remportent un nombre suffisant de voix, ils cèdent immédiatement leur place aux «viennent ensuite».

Il convient de relever certaines listes peu fournies. A Hauterive, les radicaux n'ont que 12 candidats pour 11 sièges, le mpe 5 pour 4 sièges.

A Marin, les socialistes, qui disposent de 15 sièges, présentent 14 noms seulement sur leur liste. Craignent-ils une perte due à la naissance d'un nouveau groupe composé de douze habitants groupés sur une liste d'entente marinoise ?

Il faut attendre dimanche soir pour répondre à cette question...

RWS

MARIN-ÉPAGNIER

41 conseillers généraux

Liste radicale

Adolf Bangert
Jean-Raymond Broillet
Jean-François Droz
Myriam Egger
Monique Frigerio-Muller
André Furrer
Cecilia Mariethoz
Pierre Meystre
Isabelle Planas-Grosjean
Michel Planas
Jean-Paul Schaub
Daniel Schertenleib
Jean-Charles Walter
Walter Willener

Liste libérale-ppn

Pierre Bernauer
Jean-Louis Berthoud
José Broggi
Gilbert Galland
Suzanne Genre
Paul-André Graber
Christian Grandjean
Esther Hufschmid
Raymond Jaquet
Yvonne Kuntzer
Laurent Lavanchy
Gilles de Meuron
Jacques Paccolat
Pierre Paroz
Lucienne Piccolo
Christine Praz
Aloys Sudan
Jean-Daniel Thevenaz
Jacques-Olivier Thiébaud
Maurice Wermeille
Arnold Witschi

Liste socialiste

Francis Boss
Jean-Pierre Buri
Claude Droz
Thérèse Huguenin
Lise-Annette Jeannin
Anne-Marie Krebs
Ariane Kurth
Marinette Masci
Francis Monnard
Robert Montandon
Pierre Pilly
Remo Siliprandi
Gottfried Soltermann
Yvan Strappazzon

Liste Entente marinoise

Pierre-André Buhler
Béat Burkhalter
Michèle de Almeida-Lanzoni

Irène Guignard-Stadelmann

Jean-Pierre Guignard
Pierre Gunthard
Sylvia Hirschi-Hofmänner
Kurt Hofmänner
Edouard José
Jean-Luc Simon
Eliane Stoller-Letter
Jacques Vessaz

CORNAUX

27 conseillers généraux

Liste radicale

Edouard Bovey
Jean-Pierre Cattin
Mario Clottu
Etienne Droz
May Droz-Bille
Pierre-André Hauert
Eric von Kaenel
Laurent Krebs
Gaston Muller
Françoise Pittet
Roger Ryer
Erna Schlaepfer
Jean-Claude Steudler

Liste libérale-ppn

Gilbert Caprano
Michel Chollet
Jean-Daniel Clottu
Kurt Fercher
Eric Misteli
Denis Monard
Walter Muller

Liste socialiste

Henri Amman
Dora Barraud
Jacques Boillat
Pierre-Yves Boillat
André Bourquin
Paul Butikofer
Danièle Comel
Jean-Pierre Coudray
Jacques Mury
Bernard Schneider
Michel Simon
François Stauffer
Alfred Zemp
Jean-Jacques Zwahlen

Liste intérêts communaux

Christian Adam
Jean-François Cochet
Albert Coppex
Andreas Curiger
Pierre Girard
Fernand Kottelat
Daniel Krieg
Jean-Michel Schmid
Christiane Schwab

CRESSIER

33 conseillers généraux

Liste radicale

Monique Jakob-Henrioud
Gabrielle Pollicino-Ruedin
Alessandra Marcacci
Fred-André Baer
Michel Bron
Jean-Jacques Fluckiger
Daniel Gaschen
Gilbert Hämmerli
Jean-Michel Hämmerli
Gérard Huguelet
Christian Jeanneret
Georges Langmeier
Yves Morand
Benoît Ruedin
Jacques-Edgar Ruedin
Roland Tschanz
Georges-Edouard Vacher
René Widmer
Michel Wursch

Liste libérale-ppn

Thérèse Meierhofer
Danièle de Montmollin
Jean-Louis Gyger
Markus Jenzer
Johann Maurer
Daniel Ruedin
Blaise Boillat
Philippe Ruedin
Ivo Poncioni
François Ruedin
Hansruedi Widmer
Jean-Léon Juillerat
Karl-André Wutschert
Arsène Jungo
Jean-Paul Ruedin

Liste socialiste

Claudine Verrigni
Georges Ducommun
Maurice Hostettler
Philippe Rentsch
Jean-Pierre Rochat
François-Etienne Ruedin
Jean-Christian Ruedin
Jean-Bernard Simonet
Jean-Louis Simonet
André Tharin
Jean-Michel von Allmen
Philippe Weiss

Liste «Arc-en-ciel»

Lucien Falco
Claude Gabus
Roland Meier
Luc Ruedin
Olivier Ruedin

SAINT-BLAISE

41 conseillers généraux

Liste radicale

Heinz Aeschmann
Thierry Béguin
Pierre Conti
René Engel fils
Marcel Givord
Kurt Gubser
Walter Huber
Jean-Pierre Kuntzer
Michel Maeder
Anne-Marie Matthey
Claude Perrenoud
Jean-Paul Persoz
Ursula Raab
Roland Schneider
Jean-Jacques Storrer
Gladys von Escher
Jean-Jacques Vuille
Jean-Frédry Wild

Liste libérale-ppn

Eric Bannwart
François Beljean
Pierre-François Brunner
Jean-Jacques Burki
Olivier-Blaise Clottu
Pierre Contesse
Jean-Daniel Dardel
Elisabeth Fer
Bernard Fischer
Jean-François Gyax
Heidi-Jacqueline Haussener
Luc Haussener
André Hug
Françoise Kallen
Irène Kemmeren
Jean-Daniel Lambelet
Vincent L'Eplattenier
Blaise de Montmollin
Raymond Perret
Marianne Reeb
Jean-Pierre Rossel
Josiane Schäfer-Robert
François Thorens
Claude Zweiacker

Liste socialiste

André Blank
Jacques-Edouard Cuche
Jacques Cuche fils
Marc Dubail
Robert Riba
Serge Marnie
Marianne Menghini
Margaret Piffaretti
Christian Reichen
Madeleine Schild

HAUTERIVE

41 conseillers généraux

Liste radicale

Monique Gerber
Monique Marquis
Francis Ramseyer
André Bueche
André Chappuis
André Gerber
Francis Javet
Christian Rossel
Paul Rossel
Roland Schaefer
Bruno Vuilleumier
Jean Wenger

Liste libérale-ppn

François Bender
Jean-Claude Beuchat
Jean Brunner
Bernard Cattin
Jean-Jacques Clottu
Pierre Fahmi
Pierre Gehrig
Charles Hasler
Philippe Jacopin
Geneviève Joly
Ingrid Maire
André Monnier
Xavier Prince
Patrick Pugin
Dominique Rufener
François Rytz
François Schelling
Rémy Scheurer
Eric Tripet
Frédéric von Allmen
Blaise Zaugg

Liste socialiste

Nicolas Bonhôte
Paul Brander
Anna Cellerini
Giampiero Cellerini
Michel Emesser
Jacques Forster
François Gentil
Claudine Jeanprêtre
Denis Loset
Bernard Kubler
Edmée Montandon
Jacques Paillard
Marianne Paillard
François Simond
Michel Tardin
Pierre-Alain Vermot

Liste MPE

Claudine Augsburg
Marlène Burri
Willy Perret-Gentil
Francis Porret
Pierre-André Schnegg

THIELLE-WAVRE

15 conseillers généraux

Liste Entente communale

Roger Terreaux
Max Schafroth
Jurg Schlaeppli
Philippe Roethlisberger
Jean-Dominique Roethlisberger
Denys Roethlisberger
Gérald Piller
Mario Montini
Jean-Paul Mallet
Pierre-Yves Leuba
Jean-Pierre Lauper
François Ingold
Vladimir Hasler
François Godet
Fereydoun Foroughi
Jean-Claude Drapela
Christophe Dolder
Christian Dolder
Christiane Botteron
Christiane Binder
Jakob Berger

ENGES

11 conseillers généraux

Liste Entente communale

Philippe Aubert
Claude Borel
Janine Fagotto
Alain Fankhauser
Robert Favre
François Gachet
André Geiser
Pierre-André Geiser
Francis Hegel
André Henchoz
Philippe Hintermann
Jean-Pierre Juan
André Reichen
Michèle Riba
Etienne Richard
Jean-Michel Simonet
Gaston Sunier
Claudine Schneider
Jacques Wingéier

LE LANDERON

41 conseillers généraux

Liste radicale

Fred Beutler
Eric Bille
Marcel Dolleyres
Gérard Grau
Bernard Greber
Willy Jakob
Maurice Maurer
Marcel Panchaud
Anne-Marie Schaefer
Edgar Wutrich

Liste libérale-ppn

Arthur Beuchat
René Braillard
Marie Digier
Pierre-André Ducommun
Christian Frochoux
Charles Girard
Jacques Girard
Pierre Girard
Pierre Gorgé
Eugène Herschdorfer
Marianne Kohler
Michel Mallet
Pierre-Albert Manera
Arlette Matthey
Noël Muriset
Pierre-Alain Perret-Gentil
Georges Rais
Germain Rebetez
Gilbert Roethlisberger
Willy Tâche

Liste socialiste

Willy Denervaud
Janine Gass
Amparo Jeanneret
Jean-Robert Jeanneret
Henri Mascetti
François Masmejan
Bernard Paeder
Marie-Hélène Pellegrini
Martin Wieser

Liste intérêts landeronnais et régionaux (ilr)

Jean-René Bille
Jean-Michel Bloch
Jean-Marie Cottier
Serge Donzé
Felice Eigenheer
Henri Fischer
Eric Junod
Maurice Mallet
Jean Pauchard
Jean-Pascal Petermann
Pierre-André Queloz
Jean-Claude Rossel
Jacqueline Sierro
Raymond Steffen

Liste Canette

Paulette Frochoux
Sonia Imer
Luzia Linder
Denise Musitelli
Claude Béguin
Pascal Criblez
Jean-Pierre Haymoz
Stefan Hausmann
Christophe Jakob
Heinz Kohler
Alain Laederach
Silvain Perrinjaquet
André Zangger

LIGNIÈRES

15 conseillers généraux

Liste radicale

Claire-Lise Descombes
Mireille Stauffer
Claude-Alain Bonjour
Francis Bonjour
Sylvain Bonjour
Gérard Gauchat
Dominique Geiser
Walther Geiser
Jean-Daniel Girod
Jean Lohri
Marcel Maire
Gilles Pauchard
Samuel Stauffer

Liste libérale-ppn

Jean Chiffelle
Eric Hofer
Guy-Robert Humbert-Droz
Maurice Juan
Pierre-André Krieg
Willy Schertenleib
José Schmoll

Liste Groupement communal

Paul Cosandier
Daniel Gurtner
Jean-Michel Humbert-Droz
Michel Jeannotat
Jean-Claude Probst
Bruno Stoppa

NEUCHÂTEL

41 conseillers généraux

Liste radicale

Claude Frey
Michèle Berger-Wildhaber
Madeleine Blaettler
Françoise Desaulles-Zeltner
Rosemarie Di Giusto-Schumacher
Anne-Marie Mouthon
Patrice Arnd
Rudolf Baumann
André Calame
Claude Frund
Arnold Graenicher
Charles-Edmond Guinand
Philippe Haeblerli
Bernard Jordan
Willy Perrot
André Porchet
François Prébandler
François Reber
Jean-Paul Renaud
Claude-Alain Rochat
John Vallelian
Daniel Weber

Liste libérale-ppn

Jean-Pierre Authier
Claude Bugnon
Georges Bonhôte
Annatina Bozin
Marie-Thérèse Bücher
Amiod de Dardel
Claude Donzé
Léon Du Pasquier
Adi Glanzmann
Antoine Grandjean
Marie-Anne Gueissaz
Marie-Claude Hertig
Michel Jormod
Marc Lorenz
Christo Maneff
Jacques de Montmollin
Renaud de Montmollin
Luce North
Jean-Marc Nydegger
Rudolphe de Pourtalès
Eric Ruedin
Rémy Voisard
Edouard Weber

Liste socialiste

Bernard Allemann
Anne-Marie Arquin-Joray
Georges Arquin
Françoise Bauer-Landry
Françoise Boulianne
Daniel Bugnon
André Buhler
Mario Castioni
Yves Delay
Patrice DuPasquier
Blaise Dupont
Monika Dusong
Yvan Grossenbacher
André Hofer
Pierre Horisberger
Francis Houriet
Daniel Huguenin
Jean-Marie Mangilli
Jean Martin
Eric Moulin
Fabienne Moulin
François Pachoud
Jean-Daniel Perret
Archibald Quartier
Denis Rich
Maurice Ruedin
Valentine Schaffter
Roger Schor
Raymonde Vurlod
Maurice Wernli

Liste Ecologie et liberté-MPE

Kurt Andres
Jean Badertscher
Jean-Luc Duport
Francine Fellrath
Bernadette Gavillet
Hubert Gross
Maurice Lack
Jacques Meyrat
Catherine Piguet
Christian Piguat
Erica Swoboda

Liste parti socialiste ouvrier (ps)

Fabienne Chevalley
Pierre-Yves Oppikofer
Daniel Perdrizat
Hans Peter Renk
Henri Vuillomenet
Yolande Zwygart

Liste parti ouvrier et populaire (pop)

Nicolas Bloudanis
Jacques Bind
Marie-Claire Gerussi
Gérard Hirschi
Wilma Hirschi-Langer
Joëlle Kuhn
Pierre-Alain Rognon

Articles de marque à prix ABM!

ABM spécial

- BAC DOUCHE 250 ml 2 sortes **2.90**
- REXONA deo roll-on 45 ml 2 sortes **3.20** (10 ml - .71)
- AMBRE SOLAIRE lait après soleil 125 ml **5.90** (lait solaire avec indice 6 125 ml 5.90 résiste à l'eau)
- AMBRE SOLAIRE LAIT HYDRATANT RUCHTIGKEITSMILCH **NOUVEAU**
- AMBRE SOLAIRE LAIT SOLAIRE SONNENMILCH WATER-RESISTANT **6** (INDICE DE PROTECTION SONNENSCHUTZFaktor)
- NIVEA solaire **2** Sonnenöl huile solaire
- NIVEA solaire **4** Sonnenöl huile solaire
- NIVEA SOLAIRE huile, indice 2 125 ml **3.90** (lait, indice 4 250 ml 5.70)
- ELMEX dentifrices 2 à 94 g **4.90** (100 g 2.61)
- elmex Amin-Fluor

Sporting Garage Carrosserie
 J.-F. STICH - Crétets 90 - La Chaux-de-Fonds
 Téléphone (039) 26 44 26
 Dépannage nuit et jour - Tél. (080) 22 43 64

AUDI 80 LS, 1600 cm ³ , aut.	4 p. brun métal	69 000 km.	Fr. 5 400.-
AUDI 80 GLS, 1588 cm ³ , aut.	4 p. bleue	03/80	Fr. 9 800.-
AUDI 80 L, 1272 cm ³	4 p. jaune	03/79	Fr. 7 800.-
AUDI 200 Turbo	4 p. gris-métal	28 000 km.	Fr. 21 900.-
GOLF GL MASTER, 1272 cm ³	3 p. rouge mars	12/82	Fr. 10 500.-
GOLF GTI, 1800 cm ³	3 p. blanche	09/83	17 500 km.
GOLF M 1100 cm ³	5 p. beige	03/81	Fr. 8 300.-
GOLF GLS 1300 cm ³	5 p. beige	03/81	44 000 km.
GOLF GLS 1500 cm ³ aut.	3 p. rouge	02/79	Fr. 7 200.-
GOLF GLS aut.	3 p. rouge	02/79	Fr. 7 200.-
GOLF GTI 1800 cm ³	3 p. blanche	11/82	Fr. 12 800.-
JETTA GL, 1600 cm ³ , 85 CV	4 p. blanche	26 000 km.	Fr. 11 200.-
JOCKER 1, BUS CAMPING, 2000 cm ³	3 p. brun	07/80	29 000 km.
PASSAT GL, 1272 cm ³	5 p. rouge	31 000 km.	Fr. 9 500.-
PASSAT LS, 1600 cm ³	5 p. gris-métal	91 000 km.	Fr. 5 200.-
ALFA ROMEO ALFA 6, 2491 cm ³	4 p. argent métal	06/82	Fr. 18 900.-
LANCIA BETA CPE, 1995 cm ³	2 p. bleu métal	03/81	29 000 km.
LANCIA DELTA, 1500 cm ³	5 p. bleu métal	47 000 km.	Fr. 9 500.-
PEUGEOT 305 SR, 1471 cm ³	4 p. bleu métal	36 500 km.	Fr. 8 200.-
PEUGEOT 504 CPE, aut., 1970	2 p. verte	33 700 km.	Fr. 14 300.-
RENAULT 9, aut.	4 p. bleu métal.	03/83	14 000 km.
RENAULT 20 LS 2000 cm ³	5 p. gris métal	29 000 km.	Fr. 9 800.-
RENAULT 30 TX 2700 cm ³	5 p. bleu métal	03/81	Fr. 11 500.-
RENAULT 18 TL, 1400	4 p. blanche	28 000 km.	Fr. 6 900.-
RENAULT FUEGO, 1646 cm ³	3 p. bleue	26 200 km.	Fr. 12 800.-
SCIROCCO TS 1600	3 p. vert métal.	61 000 km.	Fr. 6 900.-
BMW 520 I, démonstration	4 p. vert-clair mét.	8 000 km.	Fr. 22 900.-
TOYOTA TERCEL DE LUXE	4 p. bleue	—/82	Fr. 7 900.-
POLO GL, 1300 cm ³ , toit ouvrant	3 p. verte	01/82	Fr. 8 700.-

Visitez notre exposition,
 un très beau choix vous attend
 Garantie - Expertise - Echange - Crédit
 Ouvert jusqu'à 19 h. et le samedi jusqu'à 17 h.

ANTIQUITÉS
 J. et R. STEUDLER
 Au service de
 l'ESTHÉTIQUE et de l'AUTHENTIQUE
 Ventes - Evaluations - Achats
 Ouvert tous les après-midi du mardi au samedi
 Boulevard des Endroits 2 (au-dessus du Gymnase)
 ☎ 039/26 52 49 - La Chaux-de-Fonds 86634

économiser
 sur la publicité
 c'est vouloir récolter
 sans avoir semé

HEINZ G. KONSALIK
l'amour est le plus fort

BARBARA CARLAND
un baiser de Paris

BERNARD CLAVEL
le seigneur du fleuve

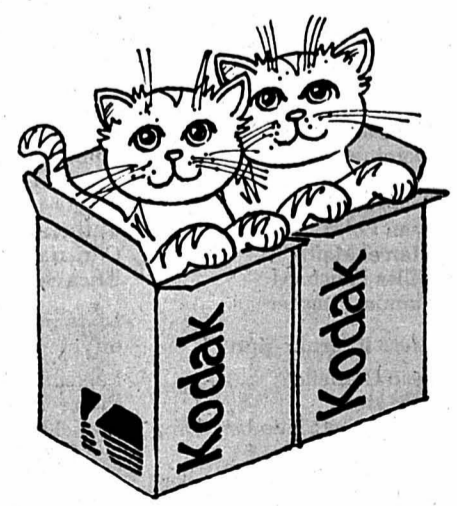
FLORA GROULT
ni tout à fait la même ni tout à fait une autre...

GILBERT CESBRON
c'est Mozart qu'on assassine

GUY DES CARS
la tricheuse

série « J'ai lu »
 plus de 50 titres à choix
4.- (au lieu de 5.-)
 le volume

Oui, à MIGROS



Actuellement en duopack:
 Les nouveaux films KODAK
 qui voient mieux que
 l'œil humain.



Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

L'IMPARTIAL

élections communales

District de Boudry

voir aussi page 43

AVEC ses quinze communes, le district de Boudry est «un gros morceau» pour les votations de dimanche prochain. L'effectif de législatifs s'étale de 15 à 41 membres. Quatre sièges supplémentaires sont à repourvoir à Vaumarcus, ce qui portera le total de 447 à 451.

En 1980, les socialistes ont obtenu 125 sièges, les libéraux 116, les ententes communales 67 et les groupements divers 43. Les socialistes ont été les mieux cotés à Boudry, Cortailod, Peseux, Corcelles-Cormondèche, à Saint-Aubin - Sauges; les radicaux ont mené à Colombier et à Rochefort, ils étaient à égalité avec les libéraux à Auvernier; ces derniers étaient sortis vainqueurs à Bevaix. A Gorgier, le groupe des Intérêts avait décroché 12 sièges alors que les socialistes en enregistraient 10 et les libéraux 7. Cette commune n'est pas représentée par les radicaux.

Fresens, Montalchez et Vaumarcus ont une liste d'entente: 23 candidats pour 15 sièges pour le premier, 19 candidats pour 15 sièges pour le second, 28 candidats pour 15 sièges pour le troisième.

C'était le cas également pour Brot-Dessous jusqu'en 1980 lorsque les quinze membres ont été élus tacitement. Ceux-ci devront céder quelques-uns de leurs sièges aux 29 candidats inscrits sur la liste nouvelle créée: le Groupement démocratique. Les regards se porteront certainement sur cette commune au soir des élections, près de la moitié du corps électoral étant en liste!

La répartition pour les 15 communes est la suivante:

- 10 listes radicales avec 145 candidats;
- 11 listes libérales avec 171 candidats;
- 11 listes socialistes avec 156 candidats;
- 5 listes d'entente communales avec 97 candidats;
- 5 listes de groupements divers avec 85 candidats.

Au total, on relève 42 listes portant 654 noms pour 451 sièges répartis dans les 15 conseils généraux du district de Boudry.

RWS

PESEUX

41 conseillers généraux

Liste radicale

Giorgio Ardia
Alexandre Bardet
Gilbert Chautems
Jean-Maurice Ducommun
André Gauchat
Priska Grossmann
Jean-Pierre Gunter
Albert Guyaz
Bernard Jaquet
Nelly Martin-Ducommun
Roger Muehlethaler
Jean-Claude Muster
Francis Paroz
Claude Rollier
Willy Sieber
Daniel Villommet
Claude Weber
Denise Wyss-Boudry
Marc Zumsteg

Liste libérale-ppn

Marie-Hélène Mussard
Marie-Louise Renfer
Marcel Boillat
Yves Delamadeleine
Jean-Michel Delbrouck
Fritz Egger
Henri De Montmollin
François Oehl
Roger Oudin
Jean-Pierre Parel
François Philippin
Georges Prébandler
Roland Progin
Alfred Renfer
Jean-Louis Roquier
Jean-Claude Sapin
Blaise Stucker
Aimé Vaucher

Liste socialiste

Johny Amos
Yves Aubry
Thierry Bachmann
Roland Blättler
Simone Brühlhart
Cécile Chavaillaz
Grégoire De Bona
Jean Dubois
Frédéric Dubois
Robert Fahmy
Michel Gehret
Robert Juillard
Philippe Merz
Georges Messmer
Adia Rita Muller
Fritz Nussbaum
Bertrand Nussbaumer
Jean-Pierre Schorpp
Patricia Sörensen
Denis Vuille

BOUDRY

41 conseillers généraux

Liste radicale

Didier Amiet
Silvio Bernaschina
Anselme Clerc
Claude Cotting
Françoise Dapples
Kurt Dolder
Pierre Dolder
Claude Droz
Maurice Frainier
Greta Frei
Christian Hegetschweiler
Roger Pamblanc
Franco Pedrazzini
Jean-Paul Saam
Jean-Eric Wenger

Liste libérale - ppn

Alain Berger
Alain Berthoud
René Bindith
Michel Boillat
Véronique Boillat
Daniel Bonhote
Jacques Bulliard-Kopp
François Buschini
Jean-Paul Carbonnier
Jean-Marc Ducommun
Geneviève Du Pasquier
Théo Messerli
Denise de Rougemont
René Schneider
Georges Treuthardt
Jean-Michel Zosso

Liste socialiste

Pierre Aubee
Mario Bettosini
Jean-Pierre Boillot
Evelyne Broillet
Yvan Broillet
Eric Brunner
Jacques Duscher
Daniel Fazan
Michel Fragnière
Claude Grosjean
Numa Jeandupeux
Marie-Louise Kraemer
Eric Meisterhans
Jean-Louis Saisselin
André Vallet

Liste Chevrons Boudryens

Jacques Boillat
Jacques Bovet
Gérald Brand
Raymond Bulliard
Walter Hanhart
Marc Hunkeler
Daniel Landry
Christiane Maffioli
Claude Meylan
Jacques Meylan
Richard Raedler
Jean-Pierre Tardent
Daniel Wavre

CORTAILLOD

41 conseillers généraux

Liste radicale

Jean-Claude Favre
Daniel Gilomen
Pierrette Guenot
Marc-Olivier Haussmann
Christian Kaeser
Maurice Meyer
Christine Radelfinger
Gérald Radelfinger
André Simonet
Charles Turuvani
Rémi Verdan
Léon Wenker

Liste libérale - ppn

Anne-Marie Besson-Bolle
Pierre-Alain Brand
Yvonne Clerc-Bise
Pierre Crivelli
Henry-Peter Gaze
Marie-Claude Hubert
Alain Jeanneret
Kurt Kohler
Claude Lunke
Claude-André Moeschler
Jean-Paul de Montmollin
Jean-Louis Moulin
Isabelle Opan-Dupasquier
Daniel Perriard
Freddy Petitpierre
Marie-Louise Trenkler-Appel
André Virchaux
Derck Engelberts
Yvan Vouga
François Vuilleumier

Liste socialiste

Marcel Bays
Anne-Marie Cardinaux
Jean-Claude Yersin
Franco Hafner
Denise Schor
Jean-François Bernasconi
Luc Wenger
Jean-François Béguin
Jean-Paul Niklaus
Paul Rod
Monique Gsteiger
Antonio Cortes
Claude Geissbuehler
Patrick Urfer
François Lueginbuhl
Jean-Pierre Meylan
Bernard Schild
Charles-André Donzé
Antoinette David
Robert Dupertuis
Blaise Dysli
Claude Meisterhans
André Schor

SAINT-AUBIN-SAUGES

41 conseillers généraux

Liste radicale

Pierre-André Arm
René Chevalley
Marius Favre
Paul Favre
André Greber
Guy Muller
Samuel Prod'Hom
Michel Reymond
Jean-Philippe Ribaux
Pierre Schumacher

Liste libérale-ppn

André Allisson
Anne-Françoise Berthou
Edgard Borel
Hubert Brunner
Gérald Burgat
Aldo Cantoni
Pierre Comina
Jean-Daniel Devaud
Eric Empyat
Claude Gindraux
Pierre-André Huguenin
Jean-Michel Pellaton
Michel Porret-Simonin
René Weissbrodt
Willy Zenger

Liste socialiste

Francine Barrelet
Jean-Marc Barrelet
Francesco Bellanca
Pierre-André Challandes
Antoine Pascal Cima
Jacques-Henry Du Bois
Pierre Duperré
Raymond Duperré
Christian Engeler
Denis Favre
Luce Felber
Jean-Charles Frieden
Jean-Louis Frossard
Virgile Odiet
Silvio Pisenti
Raymond Renevey
José Rodriguez
Pierre-André Rognon
Raymonde Santschy

Liste Intérêts de la commune

Anne-Marie Arm
Christine Pierrehumbert
Samuel-André Arm
Beat Burri
Georges Arnold Grandjean
Robert Jeanmonod
Bernard Mori
François Pierrehumbert
Jakob Ragenbass
Cyrille Pierre Renaud
Serge Rollier
Charles Adolf Roulin Fils

MONTALCHEZ

15 conseillers généraux

Liste d'Entente

Marcel Rognon
José Cornu
Roger Perrin
Nicole Raimondaz
Charles Porret
Colette Burgat
Louis Porret
Jean-Claude Porret
Georges Vuillermet
Charles Nussbaum
Pierre-André Gaille
Joël Burgat
Paul-Ernest Cornu
Marcel Guillaume
Eric Burgat
Daniel Porret
Fernand Raimondaz
Marcel Desplands
Henri Gaille

VAUMARCUS

15 conseillers généraux

Liste d'entente

Charles-Edouard Kemm
Valentine Schenk
Sophie Hauser
Daniel Junod
Pierre-André Rebeaud
Michel Gonella
Françoise Pelati
Philippe Hofer
Klara Buttler
Ernest Berger
André Favre
Jean-Pierre Strauss
Jean-Georges Bernhard
Emile Berset
Marcel Bianchini
Roger Burri
Emile Méylan
Gilbert Hofer
Serge Champod
Stefan Keller
Francis Roulet
François Borel
André Jeanmonod
Tony Scheidegger
Pierre Nussbaum
André Frutiger fils
Jean-Paul Jeanneret
Claude Schilli

BÔLE

31 conseillers généraux

Liste radicale

Bertrand Chatelain
Jean-Claude Gertsch
Willy Haag
Jean-Claude Lauper
Jean-Claude Matthey
Kurt Meier
Jean Mesey
Ruedi Suter
Georges Treuthardt
Jean-Daniel Greub

Liste libérale-ppn

Béatrice Aubert
Blanche Castella
François Braghini
Claude-Alain Clerc
Roland Donner
Pierre-Jean Erard
Jacques Gans
Louis-Georges Le Coultre
Claude Rufini
Louis-Philippe Thiébaud
Gérald Ulrich
Claude Viel
Charles-André Voirol
André Vulliet
Walter Weber

Liste socialiste

André Aubry
Gilbert Huguenin-Dezot
Alfred Jolion
Alain Monpet

Liste Entente communale

Daniel Anker
Michel Bogdanski
Jean-Claude Chautems
Michel Favarger
Roland Favarger
Jean-Paul Gygi
Claude Pierrehumbert
Pierre Rapin
Alois Strueby
Pierre-André Veuve
André Walter
Jacques Weber

COLOMBIER

41 conseillers généraux

Liste radicale

Bernard Baroni
François Baroni
Béat Benes
Patrice Blanc
Yves-Roger Calame-Rosset
Jean-Daniel Chetelat
Bernard Deillon
Marie-Claire Elzingre
Violette Germanier
Thierry Grosjean
Cécile Grossen
Christine Kocher
Jean-Pierre Kreis
Jacques Lehmann
Gilbert Meyland
Pierre Nardin
Janine Rubeli
Joseph Scheidegger
André Schenker
Robert Thiriot
Raymond Weinmann

Liste libérale-ppn

Jean-Luc Abbe
Roger Augsburg
Béatrice Bagaimi
Gérald Bietry
Yvan Bionda
Serge Domine
Eric Grossen
Pierre Henchoz
Michel Induni
Pierre Mauler
Alfred Meyer
Walter Peter
Benoit Pizzera
Bernard Vuillomenet
Marianne Wavre

Liste socialiste

Laurent von Allmen
André Berthoud
Michel Bovin
Pierre Dubied
Gigliola Favre-Gori
Pierre Graber
Isabelle Graf-Rivier
Marie-France Ingold-Bourquin
Pierre Ingold
Marlyse Kuenzy-Grossenbacher
Heinz Luginbuhl
Roger Schwab
Michel Stadelmann
René Staub
Isabelle Talon-De Rutté
Daniel Wyssmann

BEVAIX

41 conseillers généraux

Liste radicale

François Walther
Paulette Megroz
Christiane Zbinden
Ernest Bart
Philippe Borioli
Bernard Brunner
Jean-Paul Comtesse
René Descombes
François Despland
Daniel Duvoisin
Charles Hofmann
Benjamin Fauguel
Maurice Jacot
Gaston Monnier
Denys Ribaux
Willy Ribaux
Jean-François Stich
Serge Tinembart
Conrad Zimmerli

Liste libérale

Bernard Dubois-Ansermier
Pierre Pochon
Jean-Bernard Burgat
Aldo Maccabiani
Hervé Losey
Louis Dubois
Anne-Lise Schaad-Dubois
Paul-Louis De Coulon
Raymond Clottu
Martine Gilliard-Ribaux
Frédéric Gaschen
Gilbert Jaquemot
Jean-François De Chambrier
Denis Clerc
André Barraud
Philippe Decosterd
Pierre-André Steiner-Graf
Pierre-Yves Soguel
Sylvain Meystre
Anne-Marie Matthey-Ribaux
Pierre-Alain Clerc
Pierre Steiner

Liste socialiste

Pierre-Alain Bohnenstengel
François Delachaux
Francis Fornerod
Angelo Gobbo
Gilbert Jeanneret
Jean-Claude Jornod
Adrien Laurent
Marinette Nydegger
Monique Pauchard
Philippe Ribaux
Marc Treboux
Michelle Zimmermann

AUVERNIER

29 conseillers généraux

Liste radicale

Catherine Korde
Lucienne Quillerat
Emile Amstutz
François Burgat
Charles-Arnold Dubois
Gilbert Freymond
Henri-Alexandre Godet
Jean-François Henrioud
Ernest Isenschmid
Jean-Louis Isler
Pierre-André Jeanneret
Pierre-Michel L'Éplattienier
Jean-Claude Robert
Jean-Claude Ryff
Rolf Sailer

Liste libérale-ppn

Jacqueline Bader
Alain Bauer
Philippe Donner
Madeleine Dupasquier
Charles Feigel
Alain Huber
Luc Jacopin
Blaise-François Junod
Charles-André Kaufmann
Jean-Michel de Montmollin
Pierre de Montmollin
Jean-Jacques Perrochet
Huguette Pochon
Daniel Robert-Charrue
Ernest Weibel
Walter Zwahlen

Liste socialiste

Mary-Claude Vuille
Daniel Paillard
Claude-A. Matthey
Marianne Wessner-Sydler
Marianne Graber
Bernard Schor
Michel Javet
Philippe Nicoud
Christiane Germond
Michel Gobet
Cyrille Perrenoud

OFFRES D'EMPLOIS

Voudriez-vous organiser votre travail vous-même et être payé selon votre performance ? Vous pouvez vous créer une existence à l'abri de la crise, au

service externe
d'une entreprise connue

- Secteur fixe bien délimité
- Clientèle privée fidèle
- Formation individuelle
- Prestation sociales importantes

Madame, Monsieur,
si vous recherchez une activité dans la vente, envoyez donc le coupon ci-dessous, sous chiffre 1687 KT, ofa Grenchen, Postfach, 2540 Grenchen

Nom _____ Prénom _____
Profession _____ Age _____
Rue _____ Lieu _____

116-465 290

URGENT
Nous cherchons du

personnel féminin
pour travaux d'atelier.
☎ 038/24 31 31.

87-547

OK
PERSONNEL SERVICE SA

Rue Saint-Honoré 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038 / 24 31 31
Case postale 643

Pour emplois fixes à La Chaux-de-Fonds,
nous cherchons tout de suite

emboîteur-poseur horloger-rhabilleur
pour travaux de haut de gamme.

Veuillez appeler Mme Gosteli,
☎ 039/23 91 33

NOUVEAU SALON à La Chaux-de-Fonds, engage

coiffeuses
tout de suite.

Ecrire sous chiffre 91-606 à Assa Annonces Suisses SA, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Commerce de la ville offre place stable à

JEUNE CHAUFFEUR
permis C.

Ecrire sous chiffre IC 13212 au bureau de L'Impartial.

Entreprise de la ville cherche

chauffeurs de poids lourds
Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre 91-604 à Assa Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Adia Intérim 91-436
Av. Léopold-Robert 84
La Chaux-de-Fonds

Intérimisez avec des pros: ADIA

Cherche

dame de compagnie
pour être à temps complet avec dame seule du 3e âge dans une villa, région Vully (lac de Morat).
☎ 038/31 48 76. 13229

On cherche

sommelière
pour remplacements le samedi et le dimanche.
Ecrire sous chiffre NE 13293 au bureau de L'Impartial.

RESTAURANT BEAUVAL, Saint-Martin, cherche

sommelières
sans permis s'abstenir.
Femé le mardi après-midi et le mercredi.
☎ 038/53 23 33. 87-30526

Abonnez-vous à L'Impartial

waro valable dès le 17.5.84

15 ans Hit de jubilé

LITIERE POUR CHATS VITAKRAFT 5 kg **2.85**

BEAUJOLAIS-VILLAGES «Cellier de Saint-George» Appellation contrôlée 1983 70 cl **4.25**

BIERE DAB de Dortmund Boîte de 5 dl **-.80**

JUS DE PAMPLEMOUSSE
JUS DE POMME
«NATURTRÜEB» **-.95**
TETRA 1 litre

ORANGINA 1 litre (+ dépôt) **-.80**

ALPWATER Eau minérale nouveau 1,5 litre **-.65**

SHAMPOING SCHAUMA
• aux 7 herbes • Fleurs de pommier • Camomille • aux marrons d'Inde 300 ml **3.40**
• antipelliculaire 200 ml **4.40** **2.80** **3.80**

GRANNY SMITH juteuses
Cabas de 2.5 kg **6.-**

CAFE ONKO
• «S» sous vide, affiné pour sensibles
• «Gold» sous vide 250 g **3.95**

CHOCOVO 40 g **1.-**
OVOLINO 2x40 g **1.35**
OVO SCHOGGI 100 g **1.50**
OVO SPORT 65 g **1.50**

THON BLANC d'Espagne 120 g **1.70** ~~2.30~~

FINAFLOR serviettes hygiéniques 20 pièces **1.45** ~~1.70~~

VIT VIT pour une vaisselle brillante 700 ml **1.20**

VIA 4,5 kg **13.90** ~~15.80~~

PASTIS DUVAL 45° 7 dl **Fr...**

(Seulement dans les filiales avec patente)

waro l'offre la meilleure

44-3148

IS MECA

Avenue Léopold-Robert 109
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 70 77

Nous cherchons un

mécanicien de précision
pour travaux de mécanique générale.
Entrée immédiate ou à convenir.
Horaire variable.
Prendre rendez-vous par téléphone. 13353

L'HÔPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS
cherche

une aide de cuisine
une employée de maison
une employée au restaurant

Traitement: selon classification communale.
Date d'entrée: à convenir.

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres de services manuscrites au service du personnel de l'hôpital, Chasseral 20, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du Chef du personnel, ☎ 039/21 11 91, interne 406. 13388

TeleAlarm

Entreprise d'électronique et de télécommunications cherche pour son département Production:

technicien-électronicien
s'intéressant aux tâches suivantes:

- développement et mise au point de stations de contrôle et d'essais
- développement de programmes d'applications pour nos mini-ordinateurs de contrôle
- contrôle, dépannage, mise au point d'appareils et de circuits.

Nous souhaitons trouver un candidat bien au courant des technologies actuelles, au bénéfice de quelques années de pratique en laboratoire et connaissant si possible les microprocesseurs Intel série 8000.

Date d'entrée: à convenir.

Nous offrons de bonnes conditions de travail, et attendons vos offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à: **TELETRONIC SA** à l'attention de M. J. Diserens, 176, rue du Nord, 2301 La Chaux-de-Fonds. 13390

MACULATURE
au bureau de L'Impartial

marché waro* Le Lode, Rue Bournot 31

L'IMPARTIAL

élections communales

District du Val-de-Travers

AU Val-de-Travers, les noms de 291 candidats sont inscrits sur les listes. Si les appelés ne sont pas assez nombreux à Butttes et à Noiraigue où se dérouleront des élections tacites, ailleurs, dans les 9 autres communes, les électeurs se rendront bel et bien aux urnes.

A Fleurier, en 1976, les socialistes avaient gagné deux sièges. Progression confirmée en 1980. Il s'en était fallu de quelques listes pour que la gauche, avec 20 sièges sur 41, prenne la majorité. Quatre ans plus tard, les socialistes ont perdu quatre de leurs locomotives électorales: R. Leuba, J.-P. Mischler, P. Clerc et J.-C. Gostelli.

Ces élus se trouvaient en tête du peloton. Quant à la droite, radicale et libérale, apparentée, elle présente pratiquement le même choix. Une exception qui pourrait valoir quelques suffrages supplémentaires aux libéraux: la présence du nouveau secrétaire régional F. Süssstrunk.

Les socialistes fleurisans, minorisés de justesse en 1980 ne doivent pas avoir regretté leur échec. Cette dernière législature fut celle des catastrophes: fermeture d'Ebauches, de Tornos, perte de l'hôpital au profit des Covassons, déficits budgétaires, hausse des impôts, réintroduction de la taxe hospitalière. Le déclin d'une commune, heureusement compensé par l'arrivée de deux entreprises allemandes et le développement réjouissant de Casaform.

Situation inverse à Couvet. Après une législature 76-80 également catastrophique, la nomination d'un nouvel exécutif et les mesures prises pour assainir la situation financière, ont permis de redresser la situation. Tant et si bien que les comptes 1983 présentent un bénéfice de près de 200.000 fr. alors que la population est en augmentation. Il y a 4 ans, les radicaux avaient gagné 2 sièges et les libéraux 3. Ils s'étaient partagé les restes du «Renouveau Covasson», les socialistes couchant sur leurs positions - 16 sièges. Qu'en sera-t-il cette année? L'arrivée sur la liste bleue de l'ancien secrétaire régional P.-A. Rumley pourrait relancer la gauche dans ce village ouvrier qui vote à droite.

A Môtiers, socialistes et libéraux n'ont pas trop de soucis à se faire. Les radicaux, perdant en 1980 (-2 sièges), ne les retrouveront certainement pas.

Bataille ouverte à Travers où radicaux et libéraux se retrouvèrent avec un siège en moins au lendemain des communales de 1980. Les socialistes ne devraient pas perdre de terrain. Chaque parti couchera certainement sur ses positions.

Aux Verrières, où la liste paysanne a disparu, les libéraux, évincés en 1980 parce qu'ils n'avaient pas atteint le quorum, referont certainement surface. Mais au détriment de qui? Mystère...

Bataille intéressante à St-Sulpice. La droite avait gagné les élections avec une liste d'avance, celle-la qu'un candidat socialiste aurait sans doute placée dans l'urne s'il avait pris la peine de voter! Avec l'apparition d'un parti sans dénomination, issu d'une communauté religieuse, tout est possible. Pour autant évidemment, que les «Sans-parti» obtiennent au moins le quorum.

Aux Bayards, alternative démocratique avait été le grand vainqueur des dernières communales avec un gain de six sièges au détriment des radicaux surtout. Cette formation politique, sorte d'entente communale, ne bénéficiera pas de l'effet de surprise comme en 1980. Ni des brouilles qui opposaient radicaux et libéraux. Pourtant, on la voit mal perdre du terrain.

Rien à dire à Noiraigue où l'Entente est morte - les élections se dérouleront tacitement. Les radicaux gagnent d'ores et déjà huit sièges.

Elections tacites à Butttes. Les socialistes présentent quatre candidats seulement. Les radicaux gagnent trois sièges.

Rien à dire non plus à la Côte-aux-Fées et à Boveresse où les électeurs devront choisir leurs candidats sur une unique liste villageoise, élus au système majoritaire.

JJC

FLEURIER

41 conseillers généraux

Liste radicale

Françoise Stoudmann
Jean-Claude Geiser
Eliane Brunisholz
Jacqueline Jeannin
Antoinette Perrenoud
Gaby Sutter
Alain Berthoud
Raymond Berthoud
Yves Cottet
Jean-Louis Hadorn
Jean Hugli
Germain Marquis
Yves Morlen
Michel Plepp
Vincent Rion
Kurt Schlaeppli
Gérald Struchen
Michel Veuve
Daniel Vuilleumier-Gogniat

Liste libérale

Jacques Borel
Jean-Louis Brunner
Roger Cousin
Bernard Cousin
Ernest de Pourtalès
Jacques Grosclaude
Fabien Süssstrunk

Liste socialiste

Fredy Barraud
Francis Berger
Roland Charrère
John Chaudet
Jocelyn Dubois
André Fattton
Georges Fattton
Jean Gerber
André Glardon
Rosita Hermann
Fernand Hirschy
Marcel Hirtzel
Edouard Jeanneret
Raoul Jeanneret
Michel Jeannin
Claude Kneissler
Eric Luthy
Gislaine Montandon
Marius Piaillard
Yvette Pluquet
Bernard Rosat
Ezio Tranini

COUVET

41 conseillers généraux

Liste libérale-ppn

Réjane Isler
Francine Jeanneret
Suzanne Weil
Michel Barraud
Pierre-M. Borel
Gilbert Bourquin
Francis Fivaz
Robert Fivaz
Fernand Jaccard
Pierre Joseph
François Lechaire
Denis Staehli
Gérard Stampfli

Liste radicale

Colette Codoni
Josiane Petitpierre
Catherine Simonin
Daniel Berginz
Serge Droz
Armand Gigon
Jacques Girod
Eugène Hasler
René Juvet
Jean-Philippe Mast
Roger Muller
Michel Patthey
Eric Raymond
Pierre Roulet

Liste socialiste

Bernard Boileau
Willy Bovet
Claude Cornuz
Jean-Pierre Crétenet
Myriam Crétenet
Louis-Edouard Erb
Jean-François Gilliéron
Marcel Gilliéron
Albert Grandjean
Claude Jeanneret-Levan
Pierre Jeanneret
René Krebs
John Matthey
Germain Raaflaub
Pierre-Alain Rumley
Fernand Thiébaud
René Vaucher

LA CÔTE-AUX-FÉES

15 conseillers généraux

Liste villageoise

Gabriel Piaget
Fritz Leuba
Willy Leuba
Willy Gerber
Willy Lambelet
Bernard Buchs
Pierre-Alain Sueur
J.-P. Grandjean
Albert Grandjean
Willy Pétremand
Fabien Pétremand
Monique Piaget
Jakob Kämpfer
André Schnetzer
Philippe Leuba
Jean Piaget
Marie-Rose Berthoud
Marie-Madeleine Steiner
James Piaget
Roland Dubois

NOIRAIGUE

15 conseillers généraux
Elections tacites

Liste radicale

Jean-Pierre Catté
Eugène Christen
Jacky Conterno
Michel Conterno
Gilbert Denervaud
Maurice Dumont
Bernard Hamel
Rémy Hamel
Gilberte Hotz
Murielle Kammermann
Gaston Michel
Claude Monard
Jean-Claude Schick
Frédéric Sollberger

BUTTRES

15 conseillers généraux
Elections tacites

Liste radicale-libérale

Paul-Albert Blatti
Jean-Pierre Dubois-dit-Cosandier
Michel Dubois-dit-Cosandier
Daniel André Juvet
Georges-Fernand Lebet
Yvette Lebet
Edouard Sahli
Charles-Eric Thiébaud
Jean-Marc Thiébaud
Pierre-Auguste Thiébaud
Edwin Volkart

Liste socialiste

Lucien Dubois
Gilbert Grandjean
Daniel Leuba
Josy Percassi

BOVERESSE

15 conseillers généraux

Liste villageoise

Francy Dumont
Charles Michel
Raoul Perret
Franco Pizzotti
Edmond Jeanrichard
René Dreyer
Paul Jacot
Roger Erb
Isabelle Christen
Tony Bouquet
Hansjoerg Fankhauser
Rose-Marie Joss
Arlette Magnin
Francis Blaser
René Blanc
Claude Schick
Pierre-Alain Bergen
Jean-Louis Vaucher
René Galley

MÔTIERS

15 conseillers généraux

Liste radicale

Arlette Vollerin
Jean-Pierre Barrelet
Jean-Pierre Bobillier
Denis Chevré
René Fuhrer
Claude Jaquet
Robert Jornod
Georges Montandon
Serge Procureur

Liste libérale

Arlette Durig
Jean-Jacques Bobillier
Louis Bourquin
Angelo Carminatti
Jean Clerc
René Calame

Liste socialiste

Willy Bovet
Pierre-André Delachaux
Bertrand Leidi
Gisèle Simon
Pascal Stirnemann
Laurence Vaucher
Claire-Lise Vouga
Claude Vuillomenet

SAINT-SULPICE

15 conseillers généraux

Liste socialiste

Jeanne-Rose Tuller
Richard Debély
Eugène Hermann
Jean-Pierre Leuba
Fernand Meyer
Roger Peguiron
Francis Trifoni
Maurice Tuller
Fredy Vaucher

Liste radicale-libérale-Jeunes radicaux

Louise Roth
Michel Graber
Adrien Huguenin
Didier Cornuz
Ami Currit
Gilbert Fallet
Jean-Pierre Gattoillat
Georges-Ulysse Huguenin
Eric Schlub
Jean-Maurice Vagnières

Liste «Sans-parti»

Rudi Jatton
Jean-Jacques Richard

TRAVERS

25 conseillers généraux

Liste socialiste

Liliane Bouchereus
Jeanne Burgat
Françoise Froesch
Thérèse Martin
Lorette Toimil
Jean-Pierre Carrel
Claude Jeannotat
Pierre Krugel
Jean-Pierre Racine
Daniel Ruffieux
Charles Tanniger
Serge Thiébaud
Jean-Pierre Veillard

Liste radicale

Rose-Marie Faivre
Arlette Veillard
Jacques Baehler
André Currit
Alfred Hugli
Marcel Jaccard
Jean-François Pellaton
Pierre-André Sunier
Fabien Thiébaud
Pierre Wyss

Liste libérale

Daniel Delachaux
Lydia Fluck
Charles Fluck
Robert Grisel
André Krugel
Yves-André Maulini
Jacques Otz
Bernard Overney
Paul Treuthardt
Francis Tuller

District de Boudry

voir aussi page 41

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

41 conseillers généraux

Liste radicale

Jacqueline Emery-Carrard
Michèle Meia-Keusch
Cristina Ribaux-Gehrig
Marie-Antoinette Ruedin-Peverelli
Gregor Bawidaman
Jean-Louis Bovay
Michel Châtelain
Jean-Luc Chopard
Pierre Guth
Jean-Frédéric Imhof
Pierre Leuba
René Merlotti
Jacques-André Schmid
Bernard Simon
Roger Zahnd

Liste libérale-ppn

Jacques Besancet
Jean-François Colin
Michel Du Bois
Monique Dvorak-Peter
Jean Fahrni
Françoise Fahrni
Jean-Pierre Jeanneret
Marcel Jeanrichard
Michel Jenny
Pierre Kipfer
Jean-Daniel Perret
René Robert
Françoise Rosselet
Jean-François Roulet
Raffaella Tabacchi
Barbara Vogel

Liste socialiste

André Babey
Michelle Borel-von Allmen
Pierre Bulliard
Geneviève Fiala
Jean-Pierre Huguenin
Pierre-Louis Huguenin
Frédéric Künzi
Frédéric Maire
François Mamie
Jean Martenet
Danièle, Aude Moser-Tschopp
Jean-Claude Murith
Jean-Pierre Perriard
Jeanne-Françoise Philippin-Bolle
Michel Rey
Cédric Troutot
Frédéric Weber

Liste Ralliement

Anne-Marie Dändliker-Gysin
Paulette Humbert-Frochoux
Jacqueline Merlotti-Noyer
Raymond Bastardoz

LES BAYARDS

15 conseillers généraux

Liste libérale

Jean-Louis Chédel
Paul-André Chédel
Marc Cuschieri
Louis Jeannin
Denis Poncioni
Nadine Schmid
Jacques-André Steudler

Liste radicale

Jean-Luc Basset
René Cand
Frédéric Favre
Pierre-André Hainard
Robert Jeanneret
Claude Kaenel
Roland Keller
Christine Montandon
Félix Rosselet
Jean-Jacques Rosselet

Liste villageoise

Charly Barbezat
Willy Chédel
Constant Fattton
Georges-A. Fattton
Catherine Grandjean
Christophe Guye
Samuel Keller
Frédéric Matthey
Jean-Claude Matthey
Simone Matthey
Claude Tharin

LES VERRIÈRES

15 conseillers généraux

Liste radicale

Gisèle Erb
Albert Amstutz
Jean Fahrni
Claude Fattton
Roger Perrenoud
Pierre-Eric Rey
Alain Tzaud

Liste libérale-ppn

Jean Egli
Albert Landry
Michel Moret
Pierre Roulin
Paul Wieland

Liste socialiste

Roland Cand
Jean Egger
Jean-Maurice Evard
Willy Haldi
Pascal Huguenin-Dezot
Jean-Pierre Ray

Liste verrisanne

Auguste Chariatte
Raymond Egger
Robert Fattton
Yves-Alain Fauguel
Jean-Louis Jornod
Jean-François Loew
René-Charles Meyrat
Jimmy Nowacki

ROCHEFORT

15 conseillers généraux

Liste radicale

Pierre-André Aeschlimann
Marianne Berger
Pierre-Alain Devaud
Pierre Fivaz
Ernest Frick
Claude Monnier
Blaise Réymond
Claude Roth
Jean-Denis Sauser

Liste libérale-ppn

Eduard Baettig
François Benitez
Jean-François Demaire
Mme Jean Froidevaux
Flavien Gigandet
Pierre Jeannet
Francis Humbert-Droz
Edmond Stoop

Liste socialiste

Huguette Hadorn
Jean-Jacques Pointet
Marlyse Pointet
Florian Stirnemann
Anne Vuille

FRESENS

15 conseillers généraux

Liste Entente communale

Bernard Cuhe
André Porret
Jean-Daniel Porret
Albert Porret
Jean-Marc Zwahlen
Jean-Pierre Bourquin
Henri Gaille
Nelly Meier
Jean-Louis Porret
Pierre-André Zwahlen
Jules Junod
Paul Porret
Daniel Zwahlen

BROT-DESSOUS

15 conseillers généraux

Liste entente communale

Jean-Luc Ramseyer
Jean-François Tais
Claude Vuille
Walther Fuchs
Charles Robert
Nelly Robert
Jean-Marie Saunier
Guillaume Strub
Micheline Rizzolo
Marie-Laure Thuillard
Fritz Badertscher
Ursula Méroz
Daniel Méroz
Fernand Abriel
Jean-Claude Maillard

Liste Groupement démocratique

André Bossy
Berta Bossy
Henri Jaquet
Michel Jaquet
Jean Wenger
Odette Tschanz
Alice Fluhmann
Charles-André Farron
Alain Frasse
Anne-Lise Charles
Georges-André Ducommun
Jacqueline Fluhmann
Marlyse Jaquet
Emile Jacot
Alfred Oswald
Jean-Pierre Donzé
Guy Bossy
Eglantine Jaquet
Léon Ducommun
Marthe Ducommun
Madeleine Jacot
Marguerite Kohler
Fernande Wenger
Marie Oswald
Elisabeth Ducommun
Roger Bohler
Denis Fluhmann
Lina Ducommun
Micheline Bohler

L'IMPARTIAL

élections communales

Un électeur averti en vaut plusieurs !

Qui est électeur ?

Vous avez le droit de vote pour ces élections communales si :

- vous êtes Suisse ou Suisse, âgé de 18 ans au moins et domicilié dans la commune depuis 3 mois au moins;

- vous êtes de nationalité étrangère, homme ou femme, âgé de 18 ans au moins, au bénéfice d'un permis d'établissement et domicilié dans la commune depuis 1 an au moins.

Votre qualité d'électeur doit être attestée par une CARTE CIVIQUE que vous devez posséder. Si ce n'est pas le cas, réclamez cette carte à l'administration de votre commune: vous devrez la présenter au bureau de vote.

Les heures d'ouverture des bureaux de vote figurent dans le tableau ci-contre

Si vous êtes malade, infirme, victime d'un accident et incapable de ce fait de vous déplacer mais que vous résidez dans votre commune de domicile, vous pouvez demander au bureau électoral (jusqu'au dimanche 20 mai à 10 h.) qu'on envoie une délégation recueillir votre vote auprès de vous.

Un électeur = beaucoup de voix !

Chaque électeur dispose d'autant de voix ou suffrages qu'il y a de sièges à pourvoir au Conseil général de sa commune (entre 9 et 41). Dans le système de la représentation proportionnelle, chaque fois qu'un électeur vote pour un candidat, il accorde un suffrage nominatif à ce candidat et un suffrage de liste au parti auquel ce

candidat appartient. Chaque liste de parti «vaut» en plus autant de suffrages complémentaires à ce parti qu'il y a de différence entre le nombre des sièges à pourvoir et le nombre des candidats sur la liste.

Comment voter ?

Vous présentez au bureau de vote votre carte civique (à défaut, une pièce d'identité). Après contrôle de votre qualité d'électeur, le bureau électoral vous délivrera une enveloppe timbrée. Vous devrez y introduire un seul bulletin de vote, soit un bulletin de parti, modifié ou non de votre main, soit un bulletin manuscrit (établi de votre main) sur une feuille de papier blanc, puis glisser l'enveloppe dans l'urne.

Vous pouvez voter compact, c'est-à-dire glisser telle quelle dans l'urne la liste imprimée du parti de votre choix. C'est la manière que les partis préfèrent! Vous donnez dans ce cas à ce parti la totalité de vos suffrages (de liste et complémentaires) et un suffrage nominatif à chacun des candidats de la liste.

Vous pouvez aussi modifier de votre main une liste de parti, soit en ajoutant, soit en biffant, des noms de candidats. Le fait de biffer des noms de candidats en liste s'appelle **latoisage**. Vous introduisez, à l'intérieur du parti de votre choix, un ordre de préférence des candidats. Cela n'enlève pas de suffrage au parti choisi. Seuls les candidats biffés perdent un suffrage nominatif chacun par rapport à leurs colistiers. Le fait d'ajouter des noms de candidats d'autres partis (attention: pas de noms de personnes qui ne soient pas candidates sur une liste officielle!) sur la liste d'un parti s'appelle **panachage**. Chaque candidat ainsi rajouté obtient un suffrage nominatif, le parti auquel il appartient obtient un suffrage de liste aussi, et le parti sur la liste duquel ce candidat est rajouté en perd un. Donc autant de candidats rajoutés, autant de suffrages ôtés au parti dont vous modifiez la liste. Latoisage et panachage peuvent se combiner, à condition que le total des candidats de la liste modifiée soit au moins égal à un et pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir.

Vous pouvez enfin établir votre propre liste manuscrite. Comme son nom l'indique, elle sera exclusivement rédigée à la main, sur une

feuille de papier blanc (pas de couleur!). Cette liste ne pourra contenir que les noms de candidats portés sur des listes déposées, et pas plus qu'il n'y a de sièges à pourvoir. Chaque candidat inscrit reçoit un suffrage nominatif, et son parti un suffrage de liste. Si vous n'inscrivez pas autant de candidats qu'il y a de sièges à pourvoir, vous pouvez mentionner sur votre liste le nom d'un parti auquel seront attribués alors les suffrages complémentaires. A défaut d'une telle mention, ces suffrages complémentaires seront perdus.

Notons que dans les communes à système majoritaire, il n'y a que des suffrages nominatifs, pas de suffrages de listes ni de suffrages complémentaires. Seul compte le nombre de voix recueilli par chaque candidat, sans distinction de liste.

Attention: à ne pas faire !

Votre vote sera nul et vous vous serez rendu en vain aux urnes si:

- * vous modifiez une liste imprimée, ou établissez une liste personnelle autrement qu'à la main;
- * vous biffez tous les noms d'une liste sans les remplacer par au moins un candidat d'une autre, ou si vous déposez une liste manuscrite ne portant le nom d'aucun candidat officiel;
- * vous inscrivez sur votre bulletin des expressions injurieuses;
- * vous mettez dans l'enveloppe plus d'un bulletin de vote (sauf s'ils sont exactement identiques, auquel cas un sera valable);
- * votre bulletin ne sera pas annulé, mais le bureau de dépouillement rectifiera si:
- * vous votez plus d'une fois pour un candidat (le cumul est interdit); la seconde mention du nom sera biffée;
- * vous portez en liste plus de candidats qu'il n'y a de sièges à pourvoir: on retranchera les candidats en surplus en commençant par le bas et la droite du bulletin;
- * vous mentionnez un nom qui ne figure pas sur les listes officielles de candidats: ce nom sera biffé;
- * vous inscrivez un nom illisible: il sera biffé aussi;
- * vous faites des inscriptions au verso du bulletin: seul le recto compte;
- * vous attribuez, sur une liste manuscrite incomplète, vos suffrages complémentaires à plus d'un parti: aucun n'en bénéficiera, ils seront considérés comme blancs.

A la bonne heure !

On peut voter samedi 19 mai

De 9 à 18 heures: à La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel et Pesoux.

De 11 à 19 heures: à Fleurier.

De 14 à 16 heures: aux Bayards, à La Brévine et Bémont

De 16 à 19 heures: à Boudry, Colombier et Corcelles-Cormondrèche.

De 17 à 19 heures: à Serrières, Vauseyon, La Coudre, Monruz, Hauteville, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Thielle-Wavre, Cornaux, Cressier, Le Landeron, Cortaillod, Auvernier, Bôle, Rochefort, Brot-Dessous, Bevaix, Saint-Aubin-Sauges, Môtiers, Couvet, Boveresse, Saint-Sulpice, Les Verrières, Cernier, Chézard-Saint-Martin, Dombresson, Fontaines, Fontainemelon, Les Hauts-Geneveys, Valangin, Les Geneveys-sur-Coffrane, Les Brenets, Le Cerneux-Péquignot, Les Planchettes et La Sagne.

De 18 à 20 heures: à Lignières, Gorgier-Chez-le-Bart, Travers, La Côte-aux-Fées, Villiers, Le Pâquier, Fenin-Vilars-Saules, Boudevilliers, Montmolin, Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz.

De 18 à 19 heures: à Enges, Savagnier et Vaumarcus.

De 19 à 20 heures: à Fresens, Montalchez, Coffrane et La Chaux-du-Milieu.

On peut voter dimanche 20 mai

De 9 à 13 heures: à Neuchâtel, Serrières, Vauseyon, La Coudre, Monruz, Hauteville, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Cornaux, Cressier, Le Landeron, Boudry, Cortaillod, Colombier, Pesoux, Corcelles-Cormondrèche, Bôle, Rochefort, Bevaix, Gorgier-Chez-le-Bart, Saint-Aubin-Sauges, Couvet, La Côte-aux-Fées, Cernier, Dombresson, Fontainemelon, Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Locle, Les Brenets, Le Cerneux-Péquignot, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-de-Fonds et La Sagne.

De 10 à 13 heures: à Thielle-Wavre, Enges, Lignières, Auvernier, Brot-Dessous, Fresens, Montalchez, Vaumarcus, Môtiers, Travers, Boveresse, Fleurier, Saint-Sulpice, Les Verrières, Les Bayards, Chézard-Saint-Martin, Villiers, Le Pâquier, Savagnier, Fenin-Vilars-Saules, Fontaines, Les Hauts-Geneveys, Boudevilliers, Valangin, Coffrane, Montmolin, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Bémont, Brot-Plamboz et Les Planchettes.

(On ne vote pas à Buttes, Noiraigue et Engollon: élections tacites).

De quoi s'agit-il, au juste ?

On élit pour 4 ans les membres du CONSEIL GÉNÉRAL. Un par 50 habitants de la commune, mais au minimum 9 et au maximum 41.

Le Conseil général, dans toutes les communes neuchâteloises, est donc la «chambre des représentants» de la population, la délégation du pouvoir démocratique! On l'appelle improprement «législatif», par analogie avec le Grand Conseil (son équivalent cantonal) ou le Conseil national. En fait, il n'a pas, légalement, la capacité de voter des lois, celles-ci étant exclusivement de la compétence des Etats cantonaux ou fédéral.

Le Conseil général est pourtant l'autorité suprême de la commune. C'est lui qui supervise la gestion communale, confiée dans la pratique quotidienne au Conseil communal (exécutif) qu'il élit et contrôle. C'est lui aussi qui crée, modifie ou supprime les règlements communaux, qui adopte le budget et les comptes, qui décide des dépenses d'investissement, qui régit les services communaux.

Même si, dans le système fédéraliste suisse, l'autonomie effective des communes est restreinte (par les contraintes des lois cantonales et fédérales), elle demeure quand même supérieure à ce que connaissent bien d'autres pays. Dans le cadre de son budget, l'autorité communale s'exerce, de manière plus ou moins prépondérante, sur des domaines aussi divers et importants que l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'approvisionnement en eau et en énergie, la gestion des déchets, l'épuration des eaux, la protection générale de l'environnement, les transports, les activités culturelles et sportives, l'instruction publique, l'ordre

l'hygiène et la sécurité publiques, la défense contre l'incendie, la prévoyance sociale, etc.

Dans la plupart des communes, le Conseil général est élu au système de la **représentation proportionnelle**, qui permet de répartir les sièges du Conseil général entre les divers partis en présence, proportionnellement au nombre de suffrages que chacun a obtenu, sous réserve du **quorum**, fixé à 10% du total des suffrages, c'est-à-dire du «score minimum qu'un parti doit réaliser pour avoir droit à siéger au Conseil général. Ce système exige des opérations de calculs assez compliquées et longues pour parvenir à une répartition équitable.

Dans 16 (petites) communes, c'est le **système majoritaire** qui est en vigueur, où seuls comptent les candidats eux-mêmes, pas les partis. Qu'ils figurent sur une ou plusieurs listes, sont élus les candidats qui obtiennent le plus de voix, à la majorité absolue au premier tour (la moitié plus un du nombre d'électeurs ayant valablement voté), à la majorité relative si un second tour est nécessaire.

A noter que les candidats non élus sont automatiquement **suppléants**, et appelés, dans l'ordre du nombre de voix obtenues, à remplacer un conseiller général démissionnaire en cours de période administrative.

En outre, si l'élection des **conseils communaux** se déroule au second degré (par le conseil général), il est fréquent, bien que non obligatoire, que les futurs candidats au Conseil communal se portent en liste pour le conseil général, de manière à pouvoir être, en quelque sorte, «plébiscités», choisis aussi par la population et non seulement par ses représentants...

Moi, je vote, parce que...

...ce qui est en jeu, c'est l'organisation et la gestion de la vie de la commune, donc un peu-beaucoup de la mienne, pour les 4 ans à venir!

...dans une commune, on vit ensemble, donc on doit ensemble s'arranger pour organiser la vie commune - c'est là qu'on s'en rend le mieux compte!

...la politique communale, c'est tout ce qui me touche au plus près, tout ce sur quoi on peut agir vraiment: mon cadre de vie, mes impôts, les équipements et services dont je peux ou non disposer, mes possibilités de travail, etc.!

...quoi qu'on dise, même au niveau communal, les différents partis représentent bien des manières différentes de concevoir et de pratiquer l'organisation de la vie en commun!

...le pire de tous les partis, c'est celui des abstentionnistes, car il a pour politique de «laisser faire les autres»!

...les gens qu'on va élire, prendront pendant 4 ans des décisions me concernant: je veux choisir ceux qui me semblent les meilleurs, les plus capables de le faire, les plus proches de mes conceptions, d'autant que je les connais, souvent, et qu'il m'est facile, même si je ne les connais pas, de nouer le dialogue, au besoin!

...même si ce n'est pas «mon équipe» qui gagne, j'aurai influencé le résultat (ma voix en vaut plusieurs!) et manifesté une volonté dont la majorité devra tenir compte!

...le droit de vote est trop précieux, trop essentiel, pour le mépriser en n'en faisant pas usage! C'est un principe. Quand je pense au nombre de gens par le monde qui voudraient bien participer ainsi à des décisions qu'ils ne font que subir...

...la politique est une chose trop importante pour la laisser aux seuls politiciens! K

l'avenir...

MOINS DE LÉOPARDS... PLUS D'EMPLOIS!

...c'est aujourd'hui

votez libéral-ppn
les 19-20 mai 84

POUR UNE POLITIQUE SOCIALISTE ALTERNATIVE

PARTI SOCIALISTE OUVRIER PSO
LA BRÈCHE

pour la ville des femmes, des hommes

PS
une volonté

VOTEZ RADICAL

Enfin l'Action Nationale

HALTE aux réfugiés et clandestins à l'immigration au passage du sol national

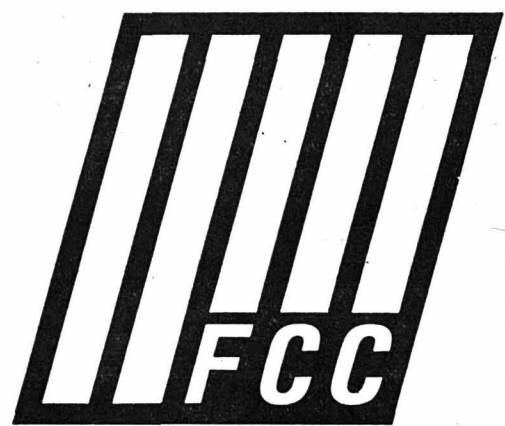
Pour cela votez la liste de l'Action Nationale **N°8**

Un parti actif Un parti présent
Votez **INDÉPENDANT**

APOP et Unité socialiste

Liste prime N° 4
19 et 20 mai 1984

FOOTBALL-CLUB



LA CHAUX-DE-FONDS

Sportifs... venez en masse applaudir les joueurs et l'entraîneur. Ils attendent vos encouragements. Ils le méritent après leur brillante saison 83-84. ● Avant-dernier match à la Charrière.

Championnat suisse de LNA

FC LUCERNE

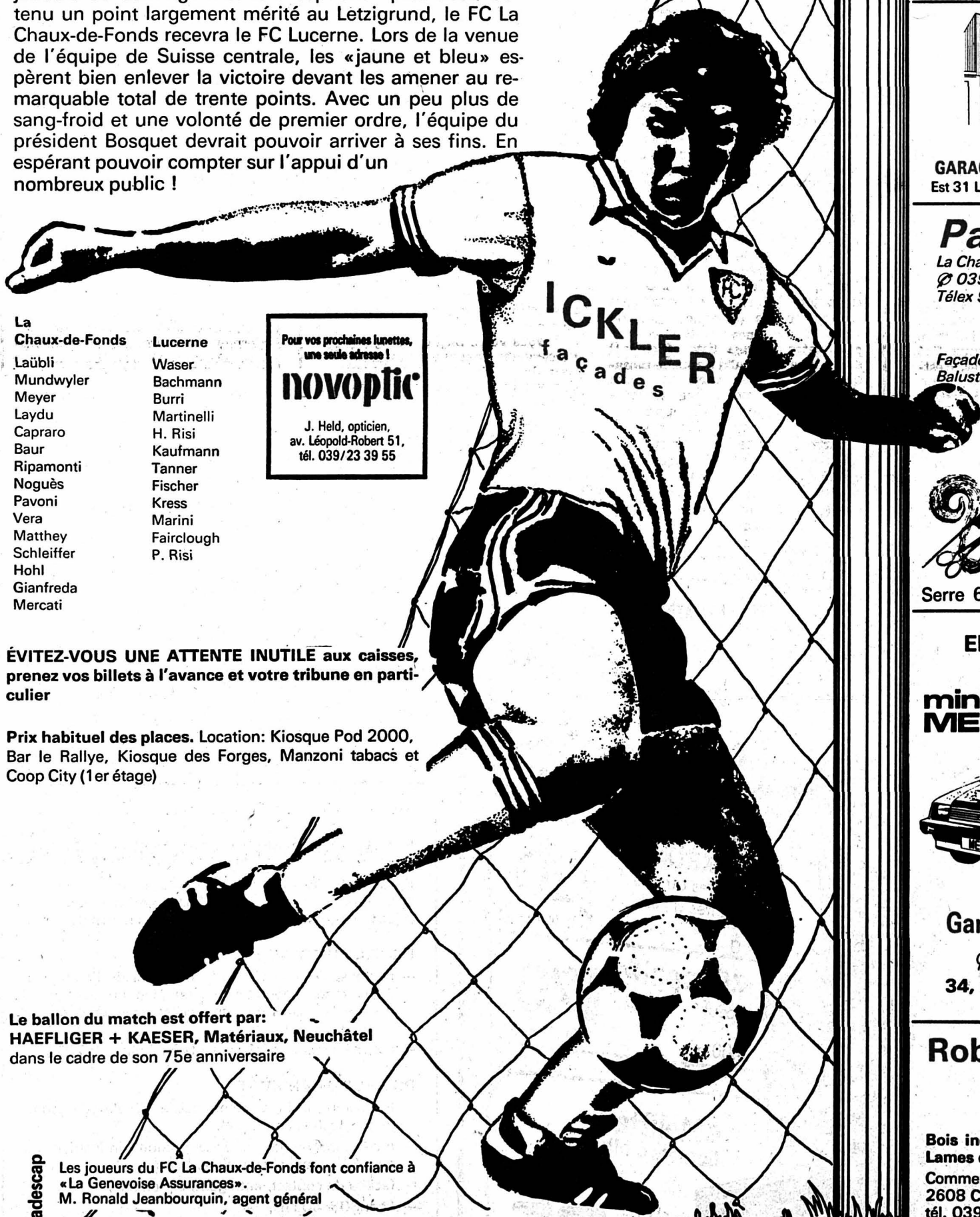
Parc des Sports de La Charrière

SAMEDI 19 MAI, à 20 h.
Une rencontre à ne pas manquer...

En achetant le programme du match, vous participez au tirage au sort à la mi-temps qui vous permet de gagner UN VRENELI EN OR offert par la SBS.

Que faut-il aux sportifs chaux-de-fonniers pour leur donner envie de se déplacer à La Charrière ? La question est désormais posée. Les affluences aux dernières rencontres du FC La Chaux-de-Fonds ont pris des allures misérables. Pourtant le néo-promu ne s'est pas montré avare de ses efforts. La manière a, certes, laissé à désirer contre Chiasso, Vevey et Young Boys.

Mais cette raison n'est pas devenue suffisante à nos yeux pour bouter une équipe offrant en permanence la garantie de jouer au ballon. Les «jaune et bleu» pour leur retour au sein de l'élite helvétique du football ont d'ores et déjà atteint leur but: le maintien. Mieux même tout au long de la saison, ils sont restés dans la première moitié du classement. Cette performance remarquable est due au travail exemplaire de l'entraîneur Marc Duvillard et des joueurs du contingent sans exception. Après avoir obtenu un point largement mérité au Letzigrund, le FC La Chaux-de-Fonds recevra le FC Lucerne. Lors de la venue de l'équipe de Suisse centrale, les «jaune et bleu» espèrent bien enlever la victoire devant les amener au remarquable total de trente points. Avec un peu plus de sang-froid et une volonté de premier ordre, l'équipe du président Bosquet devrait pouvoir arriver à ses fins. En espérant pouvoir compter sur l'appui d'un nombreux public !



La Chaux-de-Fonds
Läubli
Mundwyl
Meyer
Laydu
Capraro
Baur
Ripamonti
Noguès
Pavoni
Vera
Matthey
Schleiffer
Hohl
Gianfreda
Mercati

Lucerne
Waser
Bachmann
Burri
Martinelli
H. Risi
Kaufmann
Tanner
Fischer
Kress
Marini
Fairclough
P. Risi

Pour vos prochaines lunettes, une seule adresse !
NOVOPTIC
J. Held, opticien,
av. Léopold-Robert 51,
tél. 039/23 39 55

ÉVITEZ-VOUS UNE ATTENTE INUTILE aux caisses, prenez vos billets à l'avance et votre tribune en particulier

Prix habituel des places. Location: Kiosque Pod 2000, Bar le Rallye, Kiosque des Forges, Manzoni tabacs et Coop City (1er étage)

Le ballon du match est offert par: HAEFLIGER + KAESER, Matériaux, Neuchâtel dans le cadre de son 75e anniversaire

Les joueurs du FC La Chaux-de-Fonds font confiance à «La Genevoise Assurances». M. Ronald Jeanbourquin, agent général



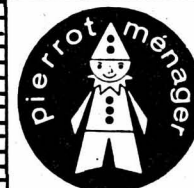
Léo Eichmann

Av. Léopold-Robert 72,
tél. 039/23 79 49

Fournisseur officiel
du FC La Chaux-de-Fonds



Appareils ménagers
Agencement de cuisine



Serre 90, ☎ 039/23 00 55
2300 La Chaux-de-Fonds

Pierrot ménager



Pierre VISINAND

GARAGE - CARROSSERIE DE L'EST
Est 31 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 51 88

Agences officielles:

NISSAN DATSUN A. M. C. Jeep

Qualité et fiabilité

La plus ancienne agence Datsun des Montagnes neuchâteloises vous offre: son expérience, ses ateliers de mécanique, de tôlerie et de peinture

Tous vos travaux
auprès de la même entreprise
● Ouvert le samedi ●

Paul Steiner SA

La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 24 26-27
Télex 952 199

résout les problèmes d'entretien
des façades de votre immeuble

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE - PLUS D'ENTRETIEN

Façades-rideaux ventilées avec isolation extérieure
Balustrades de balcons - Cabines sanitaires

HAUTE COIFFURE



Serre 63 - ☎ 039/23 33 53

Votre fleuriste



☎ 039/23 02 66

Fleurop-Service

G. Wasser

Elles sont arrivées
les nouvelles



Garage Bering & Cie

☎ 039/28 42 80

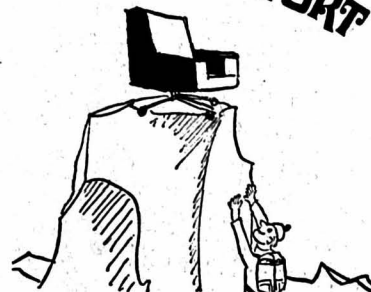
34, rue Fritz-Courvoisier

G. ZUCCOLOTTO

ELECTRICITE
TELEPHONE
CONCESSION A

La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 66 33

LE SOMMET
DU CONFORT



meubles
veuthey

AU BÜCHERON
Av. Léopold-Robert 73

ENTILLES SA
GARAGE ET CARROSSERIE

2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 42 42

2400 Le Locle
☎ 039/31 37 37

PEUGEOT TALBOT
VOILA DES AUTOMOBILES

205

UN SACRE NUMERO.
EN LEASING!

Séduisante, la nouvelle Peugeot 205 ! D'abord parce qu'elle vous offre le brio de ses 165 km/h. (1360 cm³) et la sobriété de ses 4,6 l/100 km à 90 km/h (1124 cm³).

Ensuite parce que vous l'obtenez déjà à partir de

Fr. 219.-

par mois pour un leasing de 48 mois ! Car si elle est sans prix, la séduction ne doit pas être hors de prix...



PEUGEOT 205

Usego

votre agréable voisin

Actions Usego du 17.5.-26.5.84

Lard sec
du Valais
portions, sous vide

100 g **1.35**

«Hirz» Yogourt
plus fruité

3 pour 2
3 x 180 g **1.80**

«Leisi»

Pâte à
gâteau
450 g

1.90
(100g-.42)

Pâte
feuilletée
430 g

1.95
(100g-.45)

Offre de produits frais valable jusqu'au 19.5.84



Une exclusivité Usego

Pinot Noir
de Yougoslavie

«Oplenac» 1982/83

Un Pinot Noir fruité, au
tempérament de feu,
provenant du vignoble
Oplenac

70 cl

2.80



Une exclusivité Usego

«Comet»

«Vitamin Rice USA»

Le riz, qui ne risque pas
d'être trop cuit

900 g

1.65
(100 g-.18)

Fraises

douces et aromatiques

étrangères

petit
panier
230 g

1.35



Actions Usego du 17.5.-26.5.84

Hero
Eier
Ravioli
Ravioli all'uovo

«Hero»
Ravioli aux œufs

870 g

3.20
(100 g-.37)

Huile de
colza

1 litre

4.30

«Roland»

«Zwieback»

250 g

2.70

«Pain
croustillant»

200 g

1.45

«Kitekat»

● Boulettes au bœuf
● Boulettes au gibier

400 g

1.20
(100 g-.30)

«Chappi»

Bœuf

400 g

1.20
(100 g-.30)

«Melitta»
Cornets à filtrer

55 pièces

-.75



Bière HB «Royal»
Export, blonde
«Hofbräuhaus»
- Munich

-.75
(+ dépôt)

«buffy» Citro

-.65
(+ dépôt)

1 litre

«Bac Douche»

● Original
● Primavera

2.95

250 ml

«Colgate»
Fluor + Fluor Gel

2.25
(100 g 1.96)

115 g

«Ajax
Ammoniac»

750 ml

2.70

Génie
«Lavabo»

1,6 kg

7.65
(1 kg 4.78)



OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate
ou à convenir

tailleur de pignons

EXPÉRIMENTÉ ou

mécanicien

pour machines à tailler W 90.

MIRBA SA

Faire offre à
2336 Les Bois, ☎ 039/61 14 24.

06-125 500

L'Hôpital du district de Courtelary à Saint-Imier,
cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

infirmière

diplômée en S.G.

pour ses services de médecine, chirurgie, salle de
surveillance.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitæ, copies
de diplôme et certificats à Mme Hirschi, infirmière-
chef, demandes de renseignements par téléphone à
M. Galli, infirmier-chef ad intérim, au
039/42 11 22.

06-12363

a girsberger sa

cherche pour compléter son équipe de cadres

contremaître en bâtiment

expérimenté et dynamique.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Prendre rendez-vous par téléphone: 021/26 52 52
heures de bureau, 021/24 58 42 le soir, ou faire
offres par écrit à A. GIRSBERGER SA, case postale
15, 1000 Lausanne 3-Cour.

22-2341



Antoine
Haute coiffure

cherche pour tout de suite ou pour
date à convenir

coiffeur(se)

expérimenté(e).

Minimum 2 ans de pratique.

S'adresser ANTOINE haute Coiffure, Serre 63,
039/23 33 53, La Chaux-de-Fonds.

13090

Nous souhaitons entrer en contact avec le futur

mandataire commercial

de notre mandant, une importante entreprise du sec-
teur «Equipements pour horlogers-rhailleurs et
bijoutiers», située dans les Montagnes neuchâtelaises.

PROFIL DU POSTE

- responsable vis-à-vis de la Direction de l'entreprise
de marchés internationaux au plan du développe-
ment des activités commerciales (clientèle, chiffre
d'affaires, produits),
- activité externe (déplacements à l'étranger): 70%.

PROFIL DU CANDIDAT

- formation technico-commerciale (école de com-
merce, technicum, autre),
- expérience de la vente de produits industriels au
plan international souhaitée,
- facilité de contact, entrent, diplomatie,
- âge: 30 à 40 ans,
- langues parlées: français, allemand, anglais,
- domicile souhaité: canton de Neuchâtel et environs.

Votre dossier complet (curriculum vitæ, copies de certi-
ficats, manuscrits, prétentions de salaire, date d'entrée
en fonction), sera traité avec entière discrétion.

Notre adresse:

RET SA (Recherches Econo-
miques et Techniques)

ret sa

12, av. Léopold-Robert,
2300 La Chaux-de-Fonds.

Référence:
M.-C. Bobillier.

91-478

Les maisons spécialisées:

RUE DE LA SERRE

11

YVO MODE

le classique en toutes tailles

Toutes les dames qui ont déjà franchi la porte de la rue de la Serre 11, auront été surprises du beau choix qu'elles ont trouvé à l'intérieur.

Elle est en effet bien discrète cette boutique de mode qui depuis 13 ans déjà a planté là ses assises. Et pourtant, elle a fait son bonhomme de chemin dans l'offre de confection classique, avec un large éventail de tailles qui enjambe toute les élégances, du 38/40 au 50/52, avec des pointes au 54 pour quelques modèles.

Rien que des jolies choses, de bonne qualité, qui nous arrivent d'Allemagne, de Hollande et de Suisse: la fourchette des prix demeure dans le raisonnable, et les différents modèles sont limités au minimum, pas plus d'un par taille, et encore souvent en couleurs diversifiées.

On trouve donc une grande collection de robes, de blouses, de deux-pièces, des manteaux, pluie et mi-saison, des pantalons classiques, des pulls, des gilets encore. Le classique de bon ton, quant au style, mais la variété, l'originalité, la gaieté et le chic dans les coupes et tissus.

Les dames habituées vous diront que c'est encore pour autre chose qu'elles fréquentent régulièrement cette

échoppe; pour une ambiance précieuse, faite d'attention, de sympathie, de compétence dans les conseils, de patience dans la décision.

Pour assurer cet accueil, trois dames souriantes: Mmes Rose-Marie Ramseyer, Marguerite Scheidegger et Josette Meyrat.

Elle ne ménagent ni leur temps, ni leur peine. Elle savent en effet que ces dames d'un certain âge, mais au goût d'élégance, ont parfois quelques peines à se mouvoir. Par leur compréhension, leur gentillesse, elles compensent ainsi les méfaits des ans; après quelques années d'expérience - Mme R.- M. Ramseyer a repris cette boutique il y a cinq ans - elles ont appris à sentir les demandes informelles, à guider la cliente, à conseiller quand besoin est, à comprendre les hésitations.

Un petit paradis pour nombre de grands-mamans. Mais de jeunes dames aussi ont appris à connaître cette adresse.

Et il vaut vraiment la peine d'y aller voir. Pas le lundi, c'est fermé toute la journée. (ib)



YVO-MODE
CONFECTION DAMES
CLASSIQUE
TAILLES 38 à 52
Serre 11-Chs-Guillaume 16
2e rue derrière L'Impartial
Pendant la période d'hiver entrée de préférence par la rue de la Serre 11
Fermé le lundi

ETIQUETTES
Autocollantes
Gommées
Relief sa.
Serre 24 2300 La Chaux-de-Fonds Tel : 039 23 26 18

Bar Fair-Play
Serre 55
Ø 039/23 33 55
Ouvert tous les jours dès 6 h.
FONDUE RACLETTE
Fair-play

VOS BOTTES SUR MESURE
Serre 9
Ø (039) 28 63 89
Transformations et réparations tous genres
FALZONE BOTTIER

SALON JOAQUIN
Serre 28, Ø 039/23 40 81
vous propose les tendances actuelles
LONGUE ET COURTE
D'ENTRETIEN FACILE
C'est comme ça que se vend la mode
Enfin! C'est vraiment beau et féminin, des cheveux avec un dessus de tête ébouriffé joliment sauvage! Un véritable coup qui fait mouche

116

MEUBLES GRABER

où la vie est moins chère

«Le commerce du meuble est passablement touché par la conjoncture économique» nous dit-on chez Meubles Graber, rue de la Serre 116.

Ce qui n'empêche pas le patron de ces lieux d'afficher un grand sourire et de foncer tout droit vers l'avenir... souriant.

Mais il est vrai que là les choses bougent. La dernière en date, c'est l'alliance de l'ami André avec l'ami Pem, le plus grand groupement d'achat de meubles en France: M. Graber en est le premier adhérent étranger et à ce titre, il a été félicité personnellement par Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur français.

Car, si ce diable d'homme sait que s'il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus dans ce commerce, il est persuadé encore qu'il faut voir grand.

Pour amenuiser les prix, il a porté ses regards jusqu'aux confins du marché commun; pour les méthodes de vente c'est de l'Amérique qu'il s'inspire. Imagination, agressivité, sont ses mots d'ordre; il est ravi d'être épié par ses concurrents. Pourtant, il dit sans ambages la clef de son succès: être compagnon de l'Ami Pem, c'est acheter

20% meilleur marché, c'est aussi profiter des bénéfices du groupement, c'est encore répercuter ces avantages sur ses prix de vente; les States lui ont enseigné que l'infrastructure au sol doit être réduite au minimum, et que c'est au marchand d'aller à la rencontre du client potentiel. Le voilà donc, chez nous, qui met un pied au Jumbo, et s'y installe, s'y étale, avec le plein de salons, six fois par année.

Les salons! Justement ce qu'il vend bien, et ce dont il peut se vanter d'avoir le choix le plus diversifié loin à la ronde. S'il ne doit guère user les fauteuils, avec son dynamisme, il sait que c'est chez les téléspectateurs, et les amateurs de confort, les meubles les plus sollicités.

Car en plus d'un énorme choix de chambres à coucher, de salles à manger, de parois-bibliothèques, etc., il veut distiller et offrir la joie de vivre et le confort. Pour y arriver, il effectuera même des livraisons à domicile.

«Aujourd'hui, les méthodes de vente doivent changer, car le client tourne, s'intéresse ici et là et revient où est son avantage». En l'occurrence, il prend souvent le chemin de l'ancienne Movado, Serre 116. (ib)



TOUS MEUBLES DE QUALITÉ
À PRIX AVANTAGEUX

MEUBLES GRABER
RUE DE LA SERRE 116

EX-USINE MOVADO

Eugenio Beffa
Papiers peints
Carrosserie, outillage

Couleurs et vernis

Serre 28, La Chaux-de-Fonds, 039/23 08 33
Draizes 2, Neuchâtel, 038/24 36 52

La maison de confiance
de l'aplicateur professionnel

pharmacie droguerie
pillonel
balancier 7 et serre n° 1
2300 la chaux-de-fonds
tél. 039-23 41 41/47

Ouverte toute la semaine

Vuille & uillomenet
MENUISERIE GÉNÉRALE

Toutes transformations - Fenêtres tous systèmes

Devis sans engagement

Vitrierie - Service rapide de remplacement

Serre 32 - Ø 039/23 46 55



Votre fleuriste...

pour toutes les circonstances, naissance, mariage, deuil, etc.

En toutes saisons!

Serre 79
Ø 039/23 02 66

L'IMPARTIAL

dossier

Mais qu'est-ce qui les faisait rire ?

C'EST un des grands défauts du caractère neuchâtelois que cette propension à l'engouement et cette légèreté avec laquelle il se laisse prendre aux paroles; il aime ou il hait sans trop savoir pourquoi et il passe de l'un de ces sentiments à l'autre avec une incroyable facilité. Or en politique et surtout en politique révolutionnaire, il ne s'agit ni d'aimer ni de haïr, ni d'admirer les gens, il faut les juger; s'ils sont sûrs et capables, il faut les prendre, qu'ils plaisent d'ailleurs ou ne plaisent pas; s'ils sont douteux, il faut les mettre à l'écart, fussent-ils les plus aimables du monde et disserts comme Cicéron.

Alexis-Marie Piaget, 1849.

C'est vrai, lors de la Révolution de 1848, le 1er mars, bien des royalistes changent de chemise et, le coup d'Etat ayant réussi, bien des courtisans se découvrent, tout à coup, des élans révolutionnaires et républicains. Mais les événements qui vont secouer et perturber la jeune République montrent

que la majorité des Neuchâtelois savent très bien pourquoi ils aiment ou ils haïssent et qu'ils savent très bien rester constants dans leurs sentiments.

En 1853, leurs positions sur la construction des voies de chemin de fer dans le canton, sont on ne peut plus tranchées et définitives.

De même en 1856, lors de la tentative des royalistes pour reprendre le pouvoir.

En 1871, dans le conflit qui oppose l'Eglise à l'Etat, les radicaux soutiennent à mort l'Eglise nationale et les libéraux sont prêts au sacrifice suprême pour défendre l'Eglise indépendante.

Dès 1890, ces deux partis se livrent une lutte sans merci et sans pitié pour régner sans partage sur le cœur de la jeune République.

En 1900, un cri de stupéfaction et d'indignation déchire le ciel neuchâtelois, lorsque la population apprend que quatre conseillers d'Etat sur cinq sont franc-maçons. Pensez donc,

les Neuchâtelois gouvernés par une coterie, un pouvoir occulte !

Et lorsqu'en 1912, l'opposition socialiste enlève la majorité absolue à La Chaux-de-Fonds, ce n'est pas sans un siège en règle de tous les bistrotts de la ville par les militants.

Non, nous ne pouvons accuser les Neuchâtelois d'être inconstants dans leurs sentiments politiques, d'être des girouettes...

Ce qui nous étonne au contraire, c'est le sérieux avec lequel ils descendent dans l'arène politique. Leur presse politique n'utilise pour ainsi dire pas cette arme pourtant hautement redoutable qu'est le Rire. Ils préfèrent la polémique vitriolée, musclée, les coups de gueule et de griffes, les règlements de compte...

Peut-être faut-il en conclure que, sachant le prix de la liberté de presse et d'opinion pour en avoir été privés très longtemps, ils jugent la politique comme une chose beaucoup trop sérieuse pour la confier à des humoristes !

Le parti du rire

Un conseiller s'était endormi à l'audience. Le président qui recueillait les voix, ayant demandé la sienne à ce conseiller, il répondit, en se frottant les yeux:

- Qu'on le pend ! qu'on le pend !
- Mais c'est d'un pré dont il s'agit.
- Eh bien ! qu'on le fauche.

Le Véritable Messenger Boiteux de Neuchâtel, 1850.

Deux électeurs (à propos de la révision de la Constitution fédérale en 1872, jugée trop centralisatrice par les radicaux.)

- Paul:
- Qu'est-ce que tu votes le 12 mai ?
- Jean:
- Moi, je panache.

Paul:

- Nigaud, pour panacher il faut qu'il y ait plusieurs noms en liste, mais ici où il s'agit de dire oui ou non, il n'y a pas moyen.

Jean:

- Tu crois ça, mon petit. Eh bien, je prends l'O du Oui, les deux N du NON, et je fais mon bulletin. Est-ce panacher ?

Le Drapeau Fédéral, 2 mai 1872.

Un homme peu discret confia un secret à quelqu'un en le priant instamment de n'en rien dire à personne.

- Soyez tranquille, lui dit celui-ci. Je serai aussi discret que vous.

Le Véritable Messenger Boiteux de Neuchâtel, 1872.

- Pourquoi ne veut-on plus que cinq conseillers d'Etat ?

- C'est pour qu'on puisse dire une fois: les saints conseillers.

Le Diable à Quatre, 1875.

A propos des impôts indirects. Une taxe sur les gens d'esprit serait le plus productif des impôts: tous les sots se feraient inscrire pour le payer.

Courrier de Neuchâtel et du Vignoble, 5 septembre 1883.

Un Neuchâtelois, revenu ces derniers jours d'un long séjour à l'étranger, engage la conversation sur les questions intéressantes de la ville.

- Que fait le Conseil général ?
- Rien...
- Et le Conseil municipal ?
- Il aide l'autre !...

Le Municipal, 8 novembre 1883.

Guibolard cause avec Gigonet de l'alliance franco-russe.

- Certainement nous devons les considérer comme des frères, car six Russes, c'est six Slaves; si s'avent, c'est qui s'nettoient; si ce n'est toi, c'est donc ton frère.

Le Véritable Messenger Boiteux de Neuchâtel, 1895.

Les meilleures plaisanteries cueillies dans la presse neuchâteloise du 19^e siècle, par M. François Zosso, professeur à l'Ecole secondaire de La Chaux-de-Fonds. A déjà paru: «Le rire sous l'ancien régime», 1795-1848, soit «Le rire des anciens», «Le rire du proscrit» et «Le rire des bédouins». Puis le «rire en République», avec «Le rire au garde-à-vous», «Rira bien qui rira le dernier», «Le rire mâle» voir L'Impartial des 9 et 24 décembre, 27 janvier, 25 mars et 17 avril). Aujourd'hui, à la veille des élections communales neuchâteloises des 19 et 20 mai, voici «Le parti du rire».



CAPITALISTE ET TRAVAILLEUR

- Tu es un brave, Jean. Les démagogues collectivistes n'ont pas de prise sur toi. Je constate que tu aimes le travail et les pommes de terre, et que tu n'es pas un envieux, toi! Ainsi, tu voteras contre la Banque d'Etat, le 28 février prochain.

Leurs arguments !

Sachant bien que leurs journaux ne sont répandus qu'à un nombre infime d'exemplaires, les anciens partis nous ont demandé avec un ensemble touchant de publier leurs manifestes. A proprement parler, c'est du toupet, mais nous voulons bien déférer à leur désir, ne serait-ce que pour montrer que nous ne craignons pas la contradiction. Voici les documents en question:

Association Patriarcale Ratriotique

Chers concitoyens! Nobles cœurs!

Electeurs bien-aimés! Des gens de sac et de corde, venus on ne sait d'où, émissaires du roi de Prusse ou anarchistes notoires, cherchent à nous dégommer des places que nous occupons à la satisfaction générale du public. C'est une infamie!

Vous n'écoutez pas ces fauteurs de trouble, et vous vous fapellerez tout ce que le pays doit à l'Association Patriarcale Ratriotique.

Qui donc a fait la Révolution de 1848 ?

C'est nous! Qui donc a inventé la machine à vapeur, le téléphone et la poudre sans fumée ?

C'est pas eux! Qui donc a créé le vignoble neuchâtelois ?

C'est nous! Qui donc a percé le canal de Suez ?

C'est pas eux! Qui donc vous procure la paix, la santé et le bonheur ?

C'est nous! Qui donc a inventé le moteur à benzine et la poudre corricide ?

C'est pas eux! Trêve de vaines querelles! Tous aux urnes! Votez tous pour le

triomphe de la liste ratriotique, et nous vous promettons que d'ici à cent ans l'Etat paiera des impôts aux contribuables!

Le Comité central de l'Association patriarcale ratriotique

Association Démorale Libérotique

Electeurs! Gens de bonne foi! Distingués citoyens! La République est en danger. L'argent devient rare. La famine nous menace. C'est le moment ou jamais de nous confier le gouvernement.

Qu'ont fait les hommes actuellement au pouvoir ?

Rien! Que ferons-nous ?

Tout! Que vous a promis le gouvernement actuel ?

Tout! Qu'a-t-il tenu ?

Rien! Qui donc est responsable de tous les maux de l'heure présente ?

Eux! Quels sont les hommes capables ?

Nous! Quelle liste faut-il voter ?

La nôtre! En avant! Aux urnes! Pas de panachages!

Hourrah pour la liste démorale-libérotique!

Le Comité.

Parti socialiste révolutionnaire

Camarades! Bons bougres! Prolétaires!

La faim vous tord les entrailles! Si vous tenez à manger de la viande encore une fois par semaine, il n'y a pas une minute à perdre. F...tez dehors le gouvernement!

D'abord, il y a assez longtemps qu'il est en place. A chacun son tour!

Qu'aurait dû vous procurer les bourgeois ?

La liberté!

Que vous ont-ils apporté ?

L'esclavage!

Que touchent-ils chaque année ?

Des dividendes!

Que vous reste-t-il ?

La peau!

Qui changera tout ça ?

Nous!

Qui donc nommerez-vous ?

Nous! Nous! Nous!

Prolétaires affamés, compagnons de misère, aux urnes!

Quand on n'est pas riche, il faut faire un héritage ou une révolution!

Le Parti socialiste révolutionnaire.

Le Petit Montagnard, 1913.

Un nouveau parti

(Réd.). - Le comité d'un nouveau groupement politique qui s'intitule le «Parti Chambardiste neuchâtelois» nous demande de publier la proclamation qu'on va lire. Nous le faisons volontiers, mais nous rappelons que notre journal est neutre, et nous avisons les anciens partis radical, libéral et socialiste que nos colonnes sont à leur disposition - s'ils jugent utile de répondre - moyennant une gratification convenable.

Sur ce, laissons la parole au comité chambardiste:

Aux électeurs neuchâtelois de toutes les nuances!

Citoyens! compagnons de misère!

Les élections au Grand Conseil approchent. C'est le moment de songer sérieusement à arrêter le

pays sur la route qui conduit à l'abîme moral, économique et social.

Tous les partis actuels, sans exception, ont trahi le peuple. Tous ont également mérité d'être renversés. A la fosse commune, les anciens partis!

Les radicaux ont-ils fait quelque chose pour empêcher le phylloxera de ravager les vignes, la tempête de dévaster les forêts et les fabricants de cigares de nous vendre des déchets de tourbe pour du tabac de la Virginie ?

Les libéraux ont-ils seulement levé un doigt pour arrêter les armements de l'Autriche, pour prévenir le gel des pommes de terre, et pour supprimer la mode ruineuse des grands chapeaux ?

Les socialistes ont-ils essayé d'enrayer la hausse périodique du niveau du lac au printemps, de réprimer l'arrogance croissante des marchands de pistaches et de résoudre le problème de la quadrature du cercle ?

Non! ces messieurs se sont contentés, après s'être baignés dans la sueur du peuple, de se reposer sur leurs lauriers-jaçon. Leur activité se résume en trois mots: d'ailleurs identiques: Rien! Rien! Rien!

Dans ces conditions, c'est un devoir patriotique de les mettre à la porte, et de les envoyer rajeunir leurs boniments chez les Botocudos.

Citoyens! Parias! Le Parti chambardiste neuchâtelois, de fondation toute récente, ne compte encore que deux membres. Mais il se présente à vous avec un programme résolument progressiste, un vrai programme de salut public, auquel vous n'hésitez pas à accorder vos suffrages.

Nous exigeons:

1° La mise en accusation du Conseil d'Etat, du Grand Conseil et des Conseils généraux;

2° La restitution à tous les con-

tribuables ou éventuellement à leurs héritiers des impôts payés depuis dix ans, avec les intérêts composés au 7 pour cent;

3° la création de sources de pétrole et de mines de charbon dans la vallée de La Sagne;

4° la suppression du lac de Neuchâtel et la vente aux enchères des poissons;

5° l'utilisation des ressources inépuisables de la voie lactée pour fournir du lait aux familles pauvres;

6° l'institution du veuvage obligatoire depuis l'âge de quarante-cinq ans;

7° la déclaration de guerre immédiate au canton de Vaud et la création de colonies dans la vallée de la Broye et les environs de Ste-Croix et d'Yverdon;

8° la création d'une entreprise officielle d'une exportation de la neige dans les pays tropicaux;

9° la délivrance immédiate de titres de noblesse à tous les monteurs de boîtes;

10° la vente du J.-N. à la Confédération basée sur le prix au kilo du matériel stable et roulant, à raison de fr. 3.50 le kilo, et non sur la base injuste de la valeur commerciale;

11° le droit pour tous les citoyens et citoyennes de changer de nom, de domicile, d'âge et de sexe à volonté, et sans avis préalable à l'autorité;

12° la création d'une caisse nationale de rente-jeunesse à partir de l'âge de trois mois.

Electeurs neuchâtelois!

Notre programme est modeste, mais nous préférons - contrairement aux anciens partis - peu promettre et beaucoup tenir.

Vous marchez avec nous, la main dans la main, et vous vous ralliez en masse au parti chambardiste!

Le Petit Montagnard, 1913.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons À DOMICILE

PERSONNE

très adroite et ayant bonne vue pour être formée sur travail demandant beaucoup de soin.

Ecrire sous chiffre TF 13047 au bureau de L'Impartial.

Femme de ménage

serait engagée tout de suite pour entretien de 2 appartements de 3 pièces

tous les 1ers de chaque mois, l'après-midi

Bons gages assurés à toute personne compétente.

Ecrire sous chiffre TS 13324 au bureau de L'Impartial.

Hôtel du Lac, Auvernier, cherche sommelier(ère)

pour la brasserie.

Horaire: 8 h. à 16 h. et 16 h. à 24 h.

Congé mardi après-midi et mercredi.

Suisse ou avec permis C.

☎ 038/31 21 94.

28 736

Fabrique d'injection d'articles en matière élastique à Neuchâtel, cherche tout de suite ou pour date à convenir

MÉCANICIEN

éventuellement

MOULISTE

capable de travailler de façon indépendante.

Ecrire sous chiffre 87-974 à Assa Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

au printemps

Nous désirons former en 1984

UN(E) APPRENTI(E)

pour notre super-marché.

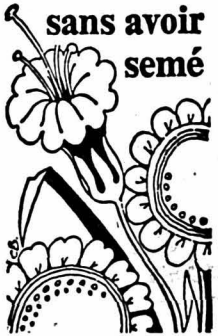
Nous offrons:

- une formation pratique complète, durée 2 ans
- des cours d'appuis internes
- les avantages sociaux d'une grande entreprise

Faites vos offres manuscrites accompagnées de votre bulletin scolaire et d'une photographie au bureau du personnel, ☎ 039/23 25 01 interne 86.

La Chaux-de-Fonds 13125

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



La maison de santé de Préfargier, Clinique psychiatrique, 2074 Marin/NE,

cherche pour date à convenir

jeune jardinier avec CFC

ayant quelques années d'expérience pour l'entretien du parc (massif fleuris, rosiers, gazon, haies et divers autres travaux) et

un chef menuisier

avec CFC, connaissant la charpente, 5 années d'expérience au minimum, pour les travaux d'entretien et de transformation.

Salaires et avantages sociaux intéressants, chambre personnelle et pension à disposition.

Présenter offres écrites ou téléphoner à l'administrateur, ☎ 038/33 51 51.

28-225

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU CANTON DE BERNE

La Direction de l'économie publique du canton de Berne met au concours le poste de

traducteur(trice) d'allemand en français

Exigences: Diplôme de traducteur et si possible expérience professionnelle. Langue maternelle française. Parfaite connaissance de l'allemand. Goût pour l'organisation et les responsabilités. Sens de la collaboration.

Activité: Traduction de textes législatifs et de textes administratifs dans les domaines de l'économie, du tourisme, de la formation professionnelle, des assurances, etc.

Traitement: A convenir, dans le cadre des dispositions cantonales.

Entrée en fonction: juin 1984 ou à convenir.

Prière d'adresser les candidatures le plus rapidement possible à la Direction de l'économie publique du canton de Berne, Münsterplatz 3a, 3011 Berne.

Berne, le 9 mai 1984.

05-1555



PRECI-COAT S.A.

Société spécialisée dans les traitements de surface, cherche plusieurs

visiteuses et épargneuses

habiles et consciencieuses, avec quelques années d'expérience.

Nous offrons:

- place stable,
- prestations sociales d'une grand entreprise,
- salaire adapté aux compétences.

Faire offre écrite, avec curriculum vitae, documents usuels et prétentions de salaire à: **PRECI-COAT SA, Morgarten 12, 2300 La Chaux-de-Fonds.**

91-550

Naturellement douce en arôme

Brunette Douce

nouveau



9 mg goudrons
0,8 mg nicotine

1er prix du concours: 20'000 francs
(1x10'000 francs pour vous et 1x10'000 francs pour votre club favori)
Les autres super-chances de gagner: 5 doubles prix valant chacun 2'000 francs (=2x1'000 francs)

Gagnez doublement!

Gagner et faire gagner... c'est l'idée sympathique de notre grand concours. Faites connaissance avec la nouvelle Brunette Douce, son arôme riche mais doux en vaut la peine! Et en gagnant vous deviendrez également le bienfaiteur de votre club favori ou de l'institution de votre choix. **Voici comment:** si vous figurez parmi les 6 grands gagnants, vous recevrez, tout comme le club ou la société de votre choix, le montant du prix en espèces. Une idée tout à fait dans le style Brunette!

Vous trouverez une carte de participation chez votre marchand de tabac habituel.

(Âge minimum de participation 20 ans)

OFFRES D'EMPLOIS



désire engager un nombre important de
mécaniciens
TOUS GENRES
décolleteurs
Pour la Suisse et l'étranger
mécaniciens-électroniciens
(électriciens)
également
serruriers
TOUS GENRES.
Contrats fixes, revenus élevés.
☎ 032/93 90 08 ou 93 98 82 06-16043

Restaurant La Fontana

Locle 3b, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 04 04

cherche une
JEUNE FILLE

sortant de l'école, pour la fonction d'aide de buffet.

Prière de se présenter au restaurant. 9 618

Entreprise de menuiserie-charpente cherche

MENUISIER QUALIFIÉ

S'adresser:
CHARLES MAYERAT & FILS SA,
1422 Grandson, ☎ 024/24 49 81.

22-141 368

Nous cherchons pour différents remplacements

secrétaires médicales

Veuillez appeler Mme Gosteli,
☎ 039/23 91 33

Adia Intérim 91-436
Av. Léopold-Robert 84
La Chaux-de-Fonds



91-436



L'imprimerie **CORBAZ SA**, à **Montreux**, qui occupe sur le plan suisse une position importante dans le secteur arts graphiques et de l'édition, cherche pour ses activités de vente un

adjoint à la direction commerciale

Cette personne, en étroite collaboration avec le directeur commercial, se verra confier principalement des tâches telles que des études de marketing et la visite de la clientèle de marchés importants.

En plus d'une formation de base dans l'imprimerie, nous attendons de notre futur collaborateur, de langue maternelle française et âgé de 30 à 35 ans, si possible de bonnes notions de langue allemande.

Nous offrons les prestations d'une grande entreprise, adaptées aux exigences actuelles.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs offres manuscrites, accompagnées des documents usuels, à la **Direction commerciale de l'imprimerie CORBAZ SA**, 22, av. des Planches, 1820 Montreux.

83

« La Suisse »
Assurances

Pour renforcer nos équipes au sein du service exploitation des ordinateurs, nous recherchons un

opérateur-pupitreur

Nous offrons:

- travail varié sur du matériel IBM 4361 / 38
- possibilités d'apprendre et d'utiliser des techniques modernes (liaisons entre ordinateurs, impression laser, bases de données relationnelles, travail à distance par réseaux TP)
- formation continue.

Nous demandons:

- une année d'expérience comme opérateur avec système d'exploitation VSE ou CPF
- aptitudes à travailler en équipe
- volonté de s'adapter rapidement et continuellement aux nouvelles techniques.

Nos collaborateurs bénéficient des prestations sociales d'une grande entreprise, y compris centre de loisirs et horaire variable.

Les candidats voudront bien adresser leurs offres détaillées à 22-2215

Monsieur J.-P. Ducret
Chef du personnel « La Suisse » Assurances
Av. de Rumine 13 - 1001 Lausanne
Tél. 021 20 18 11

assa annonces Suisses Schweizer Annoncen

Pour compléter nos effectifs, nous cherchons pour notre service de vente un

courtier en publicité propagandiste

Il s'agit d'un poste intéressant principalement axé sur le service extérieur.

Profil du candidat:

- Formation commerciale ou pouvant justifier, par son expérience, de ses compétences
- Excellente présentation
- Expérience dans le contact et le conseil à la clientèle
- Esprit d'initiative et dynamisme.

Ce que nous offrons:

- Prestations sociales d'une grande entreprise suisse
- Salaire adapté au poste de travail
- Des collègues qui se réjouissent de collaborer avec vous.

Nous attendons votre offre manuscrite avec les documents usuels à adresser à: **J.-L. ZUBER, Assa Annonces Suisses SA**, 2800 Delémont, qui vous garantit la parfaite discrétion dans le traitement de vos offres. 93-366



cherche

sténodactylo

QUALIFIÉE pour place stable, semaine de 40 heures.

ERCAL SA,
☎ 022/36 66 51-52,
12, avenue de Rosemont,
1208 Genève. 18-5577

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir

mécanicien-autos

QUALIFIÉ, sachant travailler seul, avec expérience de la marque Alfa Romeo (âge dès 25 ans).

GARAGE M. BARDO SA,
Neuchâtel, ☎ 038/24 18 42. 87-144

famila

Perrier
Têtes de Nègre
4 pièces
120 g
seulement **1.50** net
au lieu de ~~1.80~~
(100 g = 1.25)

mon amigo

OFFRE JOKER

Comfort
Concentrat
2 l
7.90 net

Super-Vlaush
Hakle
2 couches,
10 rouleaux
seulement **3.75** net
au lieu de ~~4.25~~

Larmes de Kirsch
100 g
seulement **1.60** net
au lieu de ~~1.90~~

REGINA
Choix de légumes
avec champignons
de Paris
425 g/ég. 260 g
2.:
(100 g = .769)

LIMONA
pour une vaisselle
brillante
1000 g
seulement **2.30**
au lieu de ~~2.70~~

REGINA
Rösti
prêts à servir
850 g
3.:
(100 g = .353)

Nous offrons des prix bas permanents...
par exemple:

Ovomaltine 1 kg 11.20	Nescafé Gold de Luxe 100 g 7.45
Cœurs noisettes HUG 165 g 2.20 (100 g = 1.333)	Dish-Lav pour automates à laver la vaisselle 1 kg 4.30

plus près, sympathique, avantageux...

L'annonce, reflet vivant du marché

Coop La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

UNE EMPLOYÉE

pour un emploi à temps partiel à notre service des inventaires (contrôle des stocks marchandises des magasins).

Cet emploi prévoit une occupation d'environ 10 jours pleins par mois, selon un plan connu à l'avance. il s'adresse à une personne précise, aimant les chiffres ainsi que le travail en équipe, pouvant disposer facilement de son temps.

Bonnes conditions d'engagement.

Veuillez prendre contact avec le service du personnel de **Coop La Chaux-de-Fonds**, afin de fixer un rendez-vous. ☎ 039/25 11 61 13261

Coop La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour notre service de boulangerie:

UN BOULANGER

Travail de nuit, date d'entrée immédiate ou à convenir.

Veuillez vous adresser au

Service du personnel de Coop La Chaux-de-Fonds,
rue du Commerce 100,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/25 11 61. 97802

L'IMPARTIAL

actualité

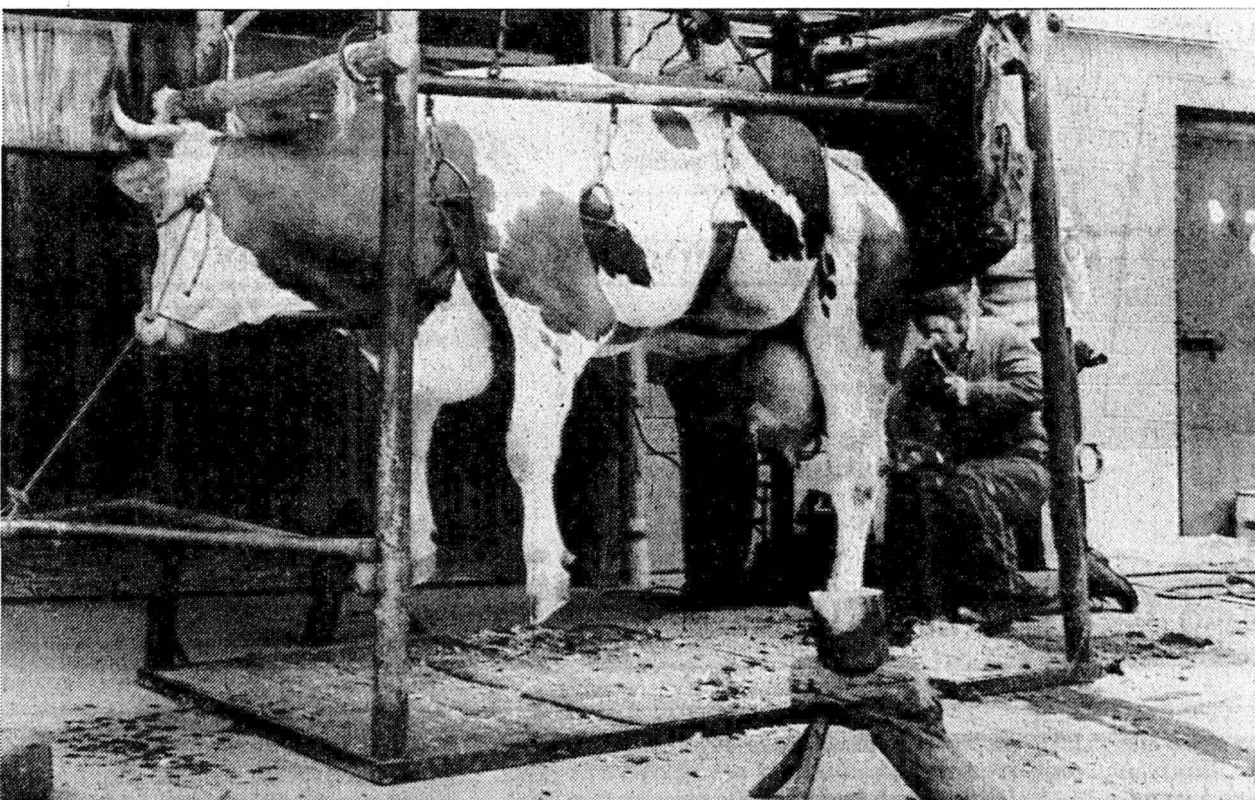


La mâle image d'une Landsgemeinde appenzelloise, ou l'éducation patriarcale. Et la femme ? L'absence féminine de la vie politique en Appenzell est largement compensée par le regard des deux personnages, sur la droite...



...qui contemplant le rôle qui lui est assigné, à elle qui, à défaut de sabre et de droit de vote, possède, outre tablier et torchon, le privilège d'être mise en boîte.

Photo mêlée



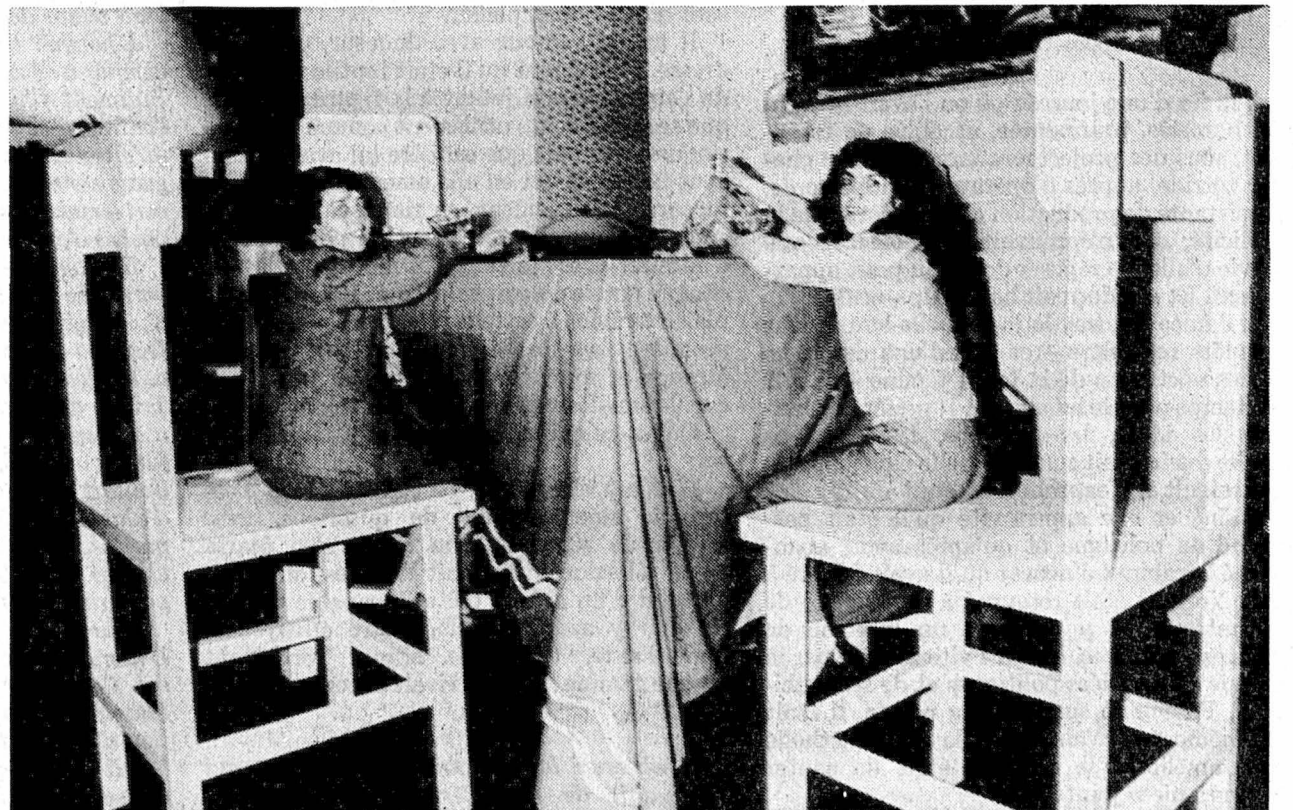
Les vaches réticentes à toute forme de soins relatifs à leurs mignonnes pattes ont trouvé leur maître: un échafaudage propre à calmer des envies de retour sur les vertes prairies.



Les enfants sont comme les lainages. En cas de lavage, de l'eau à 30 degrés, puis un essorage manuel pratiqué avec la délicatesse idoine.



Si le chien pouvait sourire, sûr qu'il ne s'en priverait point, puisque sa patte mutilée a été remplacée avec succès par un équivalent de matière plastique, qui fonctionne.



Question de nanisme, ou de gigantisme ? Cela dépend du point de vue que l'on adopte, humain ou mobilier.

Adressez-vous à l'artisan
Bijouterie
Henri Bailod
 Daniel-JeanRichard 44 - 1er étage
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ (039) 23 05 15 94904

Abonnez-vous à L'Impartial

FUST
 Echangez maintenant
 votre ancien appareil:
aspirateur
lave-linge
cuisinière
réfrigérateur
lave-vaisselle
 Demandez notre formidable
 offre d'échange.
 Nous n'avons que des marques
 connues et de qualité en stock
 et tout cela aux prix les plus bas.

Appareils électroménagers
 Meubles de cuisines et de salles de bains

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
 Bienne, 36, Rue Centrale 032 22 85 25
 Marin-centre 038 33 48 48
 Yverdon,
 Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

05-2569

Le saviez-vous ?



Nettoyage de duvets et oreillers
 Transformation en grandeur
 nordiques
 Service rapide dans la journée,
 le jeudi
 Veuillez nous téléphoner svp.
 Le spécialiste de la literie

Frédéric BOURQUIN
 Tapissier-décorateur
TAPIS-RIDEAUX
RESTAURATION DE MEUBLES
REMBOURRÉS
 Place du Marché
 Tél. 039/28 44 32
 La Chaux-de-Fonds 66027

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande
 ★ ★ ★
 vous propose cette semaine ses
 excellents
POULETS FRAIS DU PAYS
à Fr. 7.80 le kg.
 et sa bonne viande fraîche
 de 1re qualité, aux meilleurs prix
 du jour.
 Profitez des services de votre
 spécialiste en viande ! 13375
SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS
 La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets
 Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine

LIQUIDATION
 de mobilier et installations usagés
 à vendre
D'OCCASION
 INSTALLATIONS ET AGENCEMENT
 D'ENTREPÔTS - MACHINES -
 TRANSPALETTES ET CHARIOTS
 ÉLEVATEURS - VESTIAIRES -
 MOBILIER DE BUREAU, ETC.

SAMEDI 19 MAI
 de 9 h. à 15 h.
 à Marin
 ancienne centrale
 de distribution MIGROS
 rue de la Gare

MIGROS
 NEUCHÂTEL - FRIBOURG

RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA
 A l'occasion du dixième anniversaire du
 vote historique du 23 juin 1974, le Gouver-
 nement de la République et Canton du
 Jura ouvre un
CONCOURS D'ARTS VISUELS
 dans les domaines de la peinture, de la sculpture, du dessin
 et de la photographie.
 Le concours, doté de prix, est réservé aux artistes domiciliés
 dans les sept districts constituant le Jura historique, ainsi
 qu'aux artistes qui en sont originaires.
 Le concours sera clos à la date du **15 septembre 1984**.
 Le règlement paraît dans le Journal officiel de la République et
 Canton du Jura du **16 mai 1984** et peut être obtenu auprès
 du **Délégué aux affaires culturelles**
3, rue des Marronniers,
2800 Delémont, ☎ 066/21 53 34.
Delémont, le 7 mai 1984.
 Au nom du Gouvernement
 de la République et Canton du Jura
 Le président: François Lachat
 Le chancelier: Joseph Boinay. 14-10

Institut Les Côtes
 2725 Le Noirmont
 Enseignement primaire et secondaire
 dès la 5e année.
 Pédagogie: enseignements person-
 nalisés, cours à niveaux.
 Internat de semaine, vie en équipes:
 par chambres de 4, loisirs organisés,
 atelier bois.
 Formation chrétienne.
Examen d'entrée
 6 juin 1984.
 Renseignements et inscription: ☎ 039/53 11 50.
 14-31349

ECHEC AUX CAMBRIOLEURS
volstop
 Avenue de la Gare 6 A
 2013 Colombier
 ☎ 038/41 14 10
 résoud vos problèmes de sécurité
 en détection et alarme 28-1112

Chômage
Information
 Consultations gratuites
 Les lundis et vendredis
 de 17 h. 30 à 19 h. 30
Rue de la Serre 67
 13254

VISION 2000
ORDINATEURS OPTIQUES
 von **gunten** Maîtres opticiens
 Av. L.-Robert 23
 ☎ 039/23 50 44

ESPAGNE
 Venez au soleil de Ciudad Quesada
 (Alicante) Torrevieja
 Climat sec, Idéal pour
 16,5° la retraite et
 de moyenne les vacances
 à l'année
 Urbanisation de premier ordre avec 2
 supermarchés - 3 piscines - 4 courts
 de tennis - 3 restaurants - médecin -
 Aéro- Club - garage - vue sur la mer!
VILLAS
 avec 1 chambre à coucher ou plus,
 salon, terrasse et salle de bain et 500
 m2 de terrain à partir de 3 487 500
 ptas = environ Fr. S. 48 000.-.
BUNGALOWS
 avec 2 pièces ou plus, cuisine, dou-
 che, terrasse, jardin, à partir de
 1 944 000 ptas = environ.
 Fr. S. 27 000.-.
QUALITÉ SUISSE
GRANDE EXPOSITION
 Le vendredi 18 mai de 18 h. à 21 h.
 au restaurant **LE BRITCHON**, rue de
 la Serre 68, La Chaux-de-Fonds,
 samedi 19 et dimanche 20 mai à
 l'Hôtel Terminus à Neuchâtel,
 de 10 h. à 18 h.



Pour tous renseignements:
NORTEVE SA, chemin des Cèdres 2,
 1004 Lausanne, ☎ 021/38 33 28 -
 37 28 55 60-366511
 Depuis 10 ans déjà avec vous

Marending
 BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
 Aujourd'hui et demain vendredi 18
ACTION
STRUDEL AUX POMMES
 à la façon viennoise
 Fr. **1.50** au lieu de 1.80
 La Chaux-de-Fonds - Le Locle - St-Imier 13188

Grand feuillet de «L'IMPARTIAL» No 18

Louis Charbonneau
Le Grand
Ordinateur

Droits réservés: Presses de la Cité, Paris
 et Cosmopress, Genève

A la fin d'une journée où on l'avait bousculée, harcelée, tourmentée, accablée de reproches, sous des projecteurs imposant une chaleur torride, auprès d'opérateurs indifférents, d'assistants de production et de vedettes de la publicité, elle n'éprouvait plus ensuite que l'envie d'aller se reposer dans son petit appartement. Et elle dormait beaucoup - seule.

Si James Conway la jugea belle lors de leur première rencontre - et lors d'une des rares sorties nocturnes de la jeune femme -, il prit son temps pour le lui avouer. Il préféra rechercher les idées, les opinions, les émotions qu'elle dissimulait sous une belle enveloppe, la contraignant à s'exprimer. Il était de dix ans son aîné et elle apprit vite qu'il était passionné de politique et qu'après avoir abandonné le cabinet d'avocat où il avait débuté à New York, il était retourné à l'université de Columbia pour y préparer un diplôme de sciences politiques. Elle fut vite séduite par la ferveur de ses idées politiques et de ses ambitions. Passionné sur tous les points, il était obstinément convaincu que la seule méthode pour améliorer le système était de sauter dedans à pieds joints.

James Conway aida Toni à ouvrir des portes par lesquelles elle découvrit de manière inattendue ce qu'elle était et ce qu'elle pou-

vait être réellement. Les liens entre elle et lui se renforcèrent - c'était captivant, et effrayant aussi. Elle avait peine à y croire.

Ils se rencontrèrent cinq ou six fois avant qu'il ne l'emmenât dans son appartement. Elle avait deviné que c'était inévitable, et elle le redoutait, certaine qu'il serait déçu par ses petits seins, ses hanches osseuses, sa froideur dans un lit. Conway, lui, fut surpris d'apprendre qu'elle s'attendait à ce qu'il la brutalisât sans qu'elle y prît plaisir.

Il lui fit l'amour avec douceur, avec tendresse. Il s'aperçut qu'il était inutile de tenter de l'animer en lui jetant à la figure des mots que ses précédents utilisaient comme aphrodisiaques, ces mots que sa mère lui avait si souvent hurlés et qui en elle associaient haine et fureur. A un moment, en riant, Conway cita Andrew Marvell, et il parut ne pas se lasser d'admirer avec ses yeux, ses mains, ses lèvres, chaque partie du corps de Toni. Il prit tant de plaisir évident à cette exploration que, pour la première fois de sa vie, durant une heure étrange et merveilleuse, Toni fut peu à peu éveillée au désir de se sentir réellement belle...
 Qu'est-ce qui avait transformé James Conway ?

Livrée à elle-même, l'imagination de Toni formula une centaine de questions, avec autant de réponses. Son esprit s'en écarta après réflexion. Elle avait l'impression d'être au bord d'un abîme, d'être incapable de voir ce qu'il y avait au-delà, d'être effrayée et impuissante, telle une adulte constatant qu'une gamine solitaire vivait encore en elle.

Il observa la patrouille de sécurité qui s'éloignait de lui. Certes des patrouilles devaient à des heures non déterminées parcourir le campus, en évitant l'horaire de routine mais il avait remarqué qu'il fallait au

moins une demi-heure pour que quelqu'un reparût à l'endroit qui venait d'être inspecté. Maintenant, les bâtiments réservés aux sciences ne seraient plus examinés avant trente minutes. Plus, probablement, parce que le garde de cette section particulière s'arrêterait chaque soir vers 9 heures pour s'abriter du froid et avaler une tasse de café supplémentaire.

Le garde disparut à l'angle du bâtiment. Il était temps de bouger.

L'homme traversa vivement une bande de campus à découvert et se fonda dans l'ombre du Bâtiment Chimie. Planté dans un recoin de l'entrée, il se retourna pour inspecter le chemin qu'il venait d'emprunter. Sur la neige, on distinguait sans peine quelqu'un marchant à découvert - mais, en même temps, la neige formait des poches d'ombre noire plus impénétrable.

Il attendit jusqu'à ce qu'il fût certain que personne ne l'avait remarqué. Il disposait d'une clé pour pénétrer dans l'immeuble. Dans la plupart des bâtiments anciens, dont celui des sciences, la sécurité était relative. Trop de professeurs et de chercheurs n'avaient pas d'heure pour travailler, que ce fût tôt ou tard, et ils s'exaspéraient quand on limitait leur libre accès par des systèmes d'alarme ou des caméras de télévision dissimulées. Bref, à ceux-là, on avait laissé le champ libre. Tous ceux qui avaient une clé pouvaient aller et venir à leur gré.

L'immeuble était plongé dans le silence. L'homme descendit l'escalier jusqu'au sous-sol. Le couloir était allumé en permanence et l'homme avait pour but le boîtier de distribution d'électricité qu'il avait repéré un mois plus tôt. Il avait depuis passé des jours à l'étudier en secret, à identifier les lignes et câbles divers. Au lieu d'utiliser des lignes réservées pour chaque terminal éloigné rattaché au Centre, les employés du téléphone avaient

jugé plus pratique et plus économique de multiplier les fils. Autrement dit, les lignes de communication aboutissaient à plusieurs boîtiers de raccordement au départ ou à l'arrivée du Centre. L'homme avait repéré l'un de ces boîtiers au sous-sol du Bâtiment Chimie.

Il ne s'était pas pressé de tenter d'intercepter une ligne téléphonique tant qu'il avait accès au terminal de l'hôpital du comté. Mais ce n'était plus sûr.

Il travailla vite et sans hésitation sur la boîte de raccordement. Il fit deux montages en pont. Une extrémité constituait la perte de charge pour l'un des terminaux éloignés de la ville. L'autre était le raccordement vers le système principal d'ordinateur du Centre.

Au milieu se trouvait une ligne soigneusement choisie. Un réparateur de téléphone compétent aurait tôt fait de remarquer le truquage, mais il fallait miser sur l'absence d'intervention d'un réparateur durant le temps bref pendant lequel l'homme comptait utiliser cette dérivation. Et même si un accident se produisait, ce ne serait qu'un recul provisoire et lui-même ne serait pas en danger. Le mouchard ne pouvait aucunement le dénoncer, puisque la ligne téléphonique n'était pas la sienne.

Il quitta le bâtiment comme il y était entré - il n'y était pas resté plus de cinq minutes. En sortant dans le froid, il persista à sourire, méchamment, et cela malgré le nerf douloureux d'une dent gâtée que le froid justement agaçait...

Seul fait insolite au début du jour de l'inscription de printemps à l'université de Hollister - tous les emplacements de parking disponibles furent rapidement occupés. Un nombre

Les nouvelles Mazda 323

COMPAREZ!



Mazda 323 1300 L, traction avant, 5 vitesses, 3 portes. **10 950.-**

Venez. Regardez-la. Installez-vous.

mazda

GARAGE DE L'AVENIR

Progrès 90 - La Chaux-de-Fonds - R. & A. CHARNAUX

Publicité intensive, publicité par annonces

Economies actives:



Géraniums

zonale et lierre, plants robustes du pays

le panier de 6 plants

22.-

le pot 4.-

Fuchsias

le pot

4.-

MIGROS

NEUCHÂTEL-FRIBOURG

régions de Tramelan, Saint-Imier et Vallée de Tavannes

Faire le bon choix n'est plus une gageure.

Nous avons les nouveaux Mercedes de 6,5 à 11 t à cabine basculante qui vous attendent pour une course d'essai:

Schweingruber SA
Rue Charles L'Éplattenier 11, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
TEL. 038 57 11 15

P. Steulet SA
2764 Courrendlin
TEL. 066 35 55 33

La Chaux-de-Fonds: Paul Ruckstuhl SA, Rue Fritz Courvoisier 54, TEL. 039 28 44 44.

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT

Rue Jardinière 41
☎ 039/23 75 00

A vendre moto

Yamaha 125

de route, 7 700 km., non-expertisée.

☎ 039/41 22 06.



Junod

Location d'échafaudages et location de monte-charge

Devis sans engagement.

Gibraltar 11, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 53 90.

considérable de véhicules se répandirent dans les rues avoisinantes. Apparemment, beaucoup de nouveaux étudiants pleins d'espoir avaient cru arriver de bonnes heures.

Vers 10 heures, le secrétaire eut l'intuition que quelque chose n'allait pas et son anxiété se remarqua. L'éventualité qui lui vint à l'esprit était absurde, mais il l'étudia tout de même. Il écarta les questions de l'employée harassée qui s'efforçait de venir à bout de longues files de jeunes gens présentant leurs autorisations à l'inscription. Il n'y avait rien d'autre à faire qu'à inscrire ces étudiants dès l'instant qu'ils avaient reçu une convocation.

Dans le grand hall du bâtiment de l'Administration, des longues queues se formèrent rapidement. Quelques étudiants futurs, s'impatientant, se firent turbulents. Le ton monta bientôt, comme si on avait poussé l'amplificateur stéréo.

Peu après 10 h. 15, lorsque les files se mirent à serpenter en se repliant sur elles-mêmes, accroissant la foule et la confusion, l'un des fonctionnaires vint épinglez les notes imprimées sur le tableau de service. Des étudiants firent cercle autour du tableau. «Que se passe-t-il?», s'enquit une jeune fille qui, hors du cercle, s'efforça de lire.

— Ce sont les listes de classes établies par l'ordinateur, lui répondit quelqu'un. Ces classes sont bourrées.

— Comment est-ce possible puisque nous sommes encore nombreux à ne pas être inscrits?

— Je l'ignore — mais je n'ai encore jamais vu cela auparavant. Bon sang, j'étais supposé être pour ce semestre dans la classe de Sciences économiques de Hendriks. Dire que c'est plein à 10 heures!

A l'autre bout de la salle, un conseiller assis

à une table d'inscription se débattait pour tenter d'expliquer l'inexplicable.

— L'ordinateur reproduit les permis à enregistrer, dit-il à un postulant agressif. Il manipule à la fois les listes d'inscrits et les affectations de classes. Les classements de l'ordinateur tiennent compte de la capacité des classes. Nous n'acceptons pas plus de demandes qu'il n'y a de places.

— Et moi, alors, M'sieur? fit un étudiant, tendant une poignée de formulaires. Je suis accepté, je suis censé être inscrit. Comment se fait-il que, d'après vous, je sois refusé?

— Franchement, je n'ai pas personnellement de réponse à cette question. Le fait est que vos cours sont complets. Tout ce que je peux faire, c'est vous inscrire en attente.

— Enfin, j'ai le droit de me faire enregistrer, non?

— Oui, mais...

— Vous n'acceptez les inscriptions qu'en fonction de vos possibilités, donc vous ne m'auriez pas expédié une convocation si vous n'aviez pas eu de place, exact?

— Normalement, c'est ainsi que les inscriptions fonctionnent...

Le conseiller se passa la main dans les cheveux — ou du moins dans ce qu'il en restait, car, à demi-chauve, il ramenait sur son crâne les quelques mèches qui poussaient sur les tempes et les côtés de la tête. Mais son front était baigné de transpiration.

— Apparemment, il y a quelque confusion... une erreur de l'ordinateur peut-être. Nous avons accepté plus de demandes que nous n'avons de places. Je ne sais pas ce qui a pu se produire...

La foule autour du tableau d'affichage se faisait plus dense et plus tumultueuse. Certains jeunes gens se mirent à taper du pied en

mesure. D'autres les imitèrent. Et bientôt, à travers le tapage, un courant de fureur se manifesta dans le hall.

A une des tables d'inscription, un étudiant cria. Le conseiller exaspéré s'énerma, et riposta. L'étudiant, un jeune garçon au visage aigu, brandit ses bras osseux, gesticula en hurlant.

Un garde en uniforme se rua à travers le hall. Parvenu à la table, il dut hausser le ton pour se faire entendre:

— Qu'est-ce qui ne va pas, ici?

— Vous, ne me touchez pas! vociféra l'étudiant au masque osseux.

Le garde musclé l'agrippa d'une poignée solide, l'autre se débattit — il était maigre et de taille moyenne, mais il se tortilla comme une anguille.

— Du calme, mon petit vieux! aboya le garde, la figure virant au rouge.

— Tranquille!

Le maigrichon balançait un coup de pied que le garde reçut dans le tibia. Il s'arracha à l'étreinte du garde qui poussa un cri de douleur. Furieux, le garde s'élança après lui, bousculant au passage un étudiant qui tentait de s'interposer.

D'autres soudain intervinrent, repoussant le garde en lui glapissant des obscénités. L'homme n'était pas armé, mais un gourdin pendait à sa ceinture. Un poing lui effleura la tête. Aussitôt, le garde empoigna sa matraque et la balançait d'un énergique revers de main...

La mêlée autour du tableau d'affichage éclata. L'un des éléments modérateurs jaillit de la foule, projeté en l'air, tomba en heurtant de la hanche le rebord de la table, laquelle partit en glissant sur les dalles. Des étudiants déchirèrent les bulletins plaqués sur le tableau.

Venant des extrémités du hall, deux gardes de sécurité accoururent, l'un des deux parlant en courant dans son émetteur-récepteur.

— Du calme, je vous en prie, cria le malheureux conseiller, cherchant vainement à se faire entendre par-dessus le vacarme.

Un étudiant bâti en athlète engagea ses mains sous le rebord de la table d'enregistrement et souleva. La table prit son envol. En voulant reculer, le conseiller heurta des genoux sa chaise et s'affala au sol, au milieu des paperasses qui s'éparpillèrent. Une main se plaqua sur son épaule, l'athlète pivota sur lui-même et, dans un mouvement élégant bien que puissant, son poing gauche alla s'écraser sur la figure d'un garde.

— Egan? fit la voix pressante de Tom Ames. On a une émeute sur les bras.

— Besoin d'aide?

— Gardez vos gens sur place. Il se peut que le mouvement se déplace vers vous.

— Et la police? Je sais que vous répugnez à l'appeler sur le campus, mais...

— Elle arrive. Mike, d'après ce que j'ai compris, tout a démarré à la suite d'une salade de l'ordinateur, et les manifestants pourraient bien s'en prendre à vous. Surveillez vos portes.

— Compris.

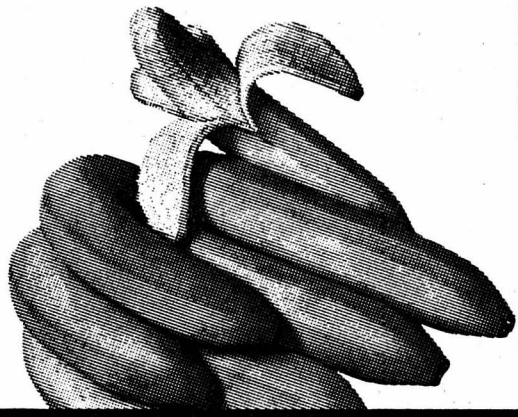
— Terminé.

L'officier de service à la console de sécurité était Riskind, un jeune frais émoulu de l'Université et qui n'avait aucune expérience sur le terrain. C'était le premier remplaçant qu'Egan avait embauché, de préférence à un policier retraité de cinquante ans. Il avait le sentiment que s'il y avait un service où il fallait quelqu'un de jeune, de souple, aux réflexes rapides, c'était bien au centre d'informatique installé à l'université. Il avait aujourd'hui l'occasion de juger s'il avait fait le bon choix.

(à suivre)

COOP

Informations Coop:

**Studio
Coop
du mercredi**
**chaque
mercredi
entre
19.15-19.25**
**Coop-Hit <weekend> du jeudi 17 mai
au samedi 19 mai 1984**


Bananes

le kg

1.95

Actions

Mocca Gold, café soluble lyophilisé sachet recharge de 100 g

avec caféine **4.30** au lieu de 4.90

décaféiné **4.80** au lieu de 5.40

INCAROMI

2 sachets recharge de 275 g **7.95** au lieu de 9.95

NESCAFÉ GOLD

Pot de 200 g

NESCAFÉ GOLD de Luxe et Espresso **10.90** au lieu de 12.80

NESCAFÉ SERENADE

Serenade décaféiné Pot de 200 g **12.50** au lieu de 14.50

Prix choc

Collants pour dames <Ideal>

Crêpe 17 den., slip sans couture. Coloris: Terre, Sissi et Paloma.

Tailles: 8½-10½

2 paires

4.90

Socquettes pour dames

Crêpe, 30 den., taille unique, 8 coloris différents.

3 paires

2.90

Coop-Hits hebdo 16.-22.5. 1984

Vinaigres Picanta et Kressi

chaque bouteille de 1 litre -40 moins cher

Kressi vinaigre aux herbes **1.80** au lieu de 2.20
par exemple: Picanta vinaigre de vin rouge **1.40** au lieu de 1.80

Tomates italiennes

Midi pelées

Boîte de 420 g poids égoutté: 280 g

3 boîtes

1.65

au lieu de 2.40

Knorr Quick Soup

6 sortes

1 paquet (5 portions)

1.30

au lieu de 1.70

Confitures Midi

chaque pot de 450 g -50 moins cher

Abricots **1.50** au lieu de 2.-
par exemple: Cerises noires **2.-** au lieu de 2.50

Lard maigre

fumé, emballé sous-vide

le kg

8.50

Demi-crème UHT 25% à fouetter

Pot de 1,8 dl

1.55

au lieu de 1.85

Liquide vaisselle Fox citron

2 flacons de 690 g

3.50

au lieu de 4.20

Liquide vaisselle FOX au Dermafin

2 flacons de 700 g

2.50

au lieu de 3.-

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 36

Florence Aboulker La Femme-tendresse Roman

Droits réservés Editions Plon, Paris et Cosmopress, Genève

9

Dans la petite église de Sainte-Marine, le prêtre parlait, parlait. Je n'entendis que péchés, retour à Dieu, ce fils qui avait tant vécu hors de la religion mais que le Seigneur rappelait à lui, le Seigneur dans toute son indulgence, sa compréhension... Regardant Marie, dans sa petite robe à fleurs, les yeux exorbités d'injustice, j'entrais dans une colère intérieure que j'avais du mal à contrôler. Le cercueil en chêne était posé sur des tréteaux perpendiculaires à l'autel. Une croix de cuivre sur laquelle était gravé «Stephan Malher», comme si ça pouvait être quelqu'un d'autre. Je me demandais qui avait eu cette idée absurde. Là où il allait, Stephan n'avait plus besoin de carte d'identité. Elles étaient toutes là, ses femmes, la première entourée de ses

trois enfants, dont Nicole, blême, tout en noir. Les deux autres étaient devenus grands. Je ne les avais jamais revus depuis notre divorce. La première épouse était laide de méchanceté, le visage tourné vers le cercueil, elle paraissait penser:

- Au moins là, il ne me quittera plus.

Derrière, toute seule, Lynda. En larmes. Marie et moi nous étions mises à droite de Stephan, auprès de Juliette. Même là, les époques de la vie de Stephan n'étaient pas reliées. Je laissai Marie auprès de sa grand-mère et allai chercher Lynda, pour qu'elle ne soit pas si seule, si abandonnée, si perdue. Je pris son bras et la guidai vers nos chaises. Elle était toute petite, trop mince. Elle protégeait son ventre de ses deux mains jointes. Elle gardait précieusement la vie, comme si cette mort pouvait la lui prendre. Elle me sourit tristement.

- Thanks, Anne, dit-elle.

Derrière nous, discrets, se tenaient debout Rémy, Martine et Pierre, bloc d'amitié.

On nous fit nous asseoir, nous lever, nous mettre à genoux. Nous étions des automates, seule Marie ne bougeait pas. Petite statue de douleur. Raide. Glacée. Puis Rémy fit un court hommage à l'homme, au metteur en

scène, à l'œuvre. Quelqu'un jouait de l'orgue. Moi, j'essayais d'imaginer comment Stéphan était habillé, s'il nous voyait tous là, morceaux hétéroclites de sa vie. Des questions idiotes se bousculaient dans ma tête. Avait-il sa montre? Je perdais pied, fuyais la réalité horrifiante de ce que nous étions en train de vivre. Peut-être n'était-il pas tout à fait mort, mais en train d'étouffer, dans cette boîte, lui qui n'aimait que la liberté.

Marie se serra contre ma hanche. Elle grelottait. Je n'attendis pas la fin de la cérémonie, j'évitai le goupillon et sortis avec ma fille. elle était toujours muette, les yeux immenses dans son petit visage désespéré.

Je la fis asseoir dehors sur la dernière marche de granit de l'église. Le soleil allait la réchauffer. Je la berçai, elle dit:

- Papa.

C'était plus un SOS de détresse qu'une constatation.

- Je veux aller au cimetière, dit-elle.

J'aurais voulu lui éviter toutes ces scènes macabres, tous ces rituels qu'elle mettrait sa vie à oublier, mais elle avait décidé.

La fosse qui avait été creusée tôt le matin était trop petite. Le cercueil de Stephan attendait donc. Il se mit à pleuvoir, une pluie

fine, celle qu'il aimait trouver en Bretagne. Des fleurs avaient été déposées par terre, attendant d'être jetées dans la tombe.

- C'est inadmissible, disait Nicole.

Juliette proposa de rentrer à la maison et d'attendre que l'on agrandisse le trou.

- Je ne veux pas laisser papa tout seul, dit Marie. Je reste. Il va avoir peur.

Pierre était près de nous. Il prit l'enfant dans ses bras. Tout était dérisoire, ridicule, absurde, atroce.

- Juliette, dit-il, vous avez raison, rentrons à la Marelle.

Le clan de la première femme restait soudé sous sa houlette de haine et de ressentiment. Nicole avait maintenant pris en main l'organisation de la journée. Dans le salon, elle servait café et gâteaux. Ça paraissait tout à coup être une journée comme les autres, avec des gens de passage pour le goûter. Elle nous ignorait complètement, s'occupant de sa mère et de ses frères et sœurs. Rémy parlait avec Pierre près du téléphone maudit. Martine vint vers moi.

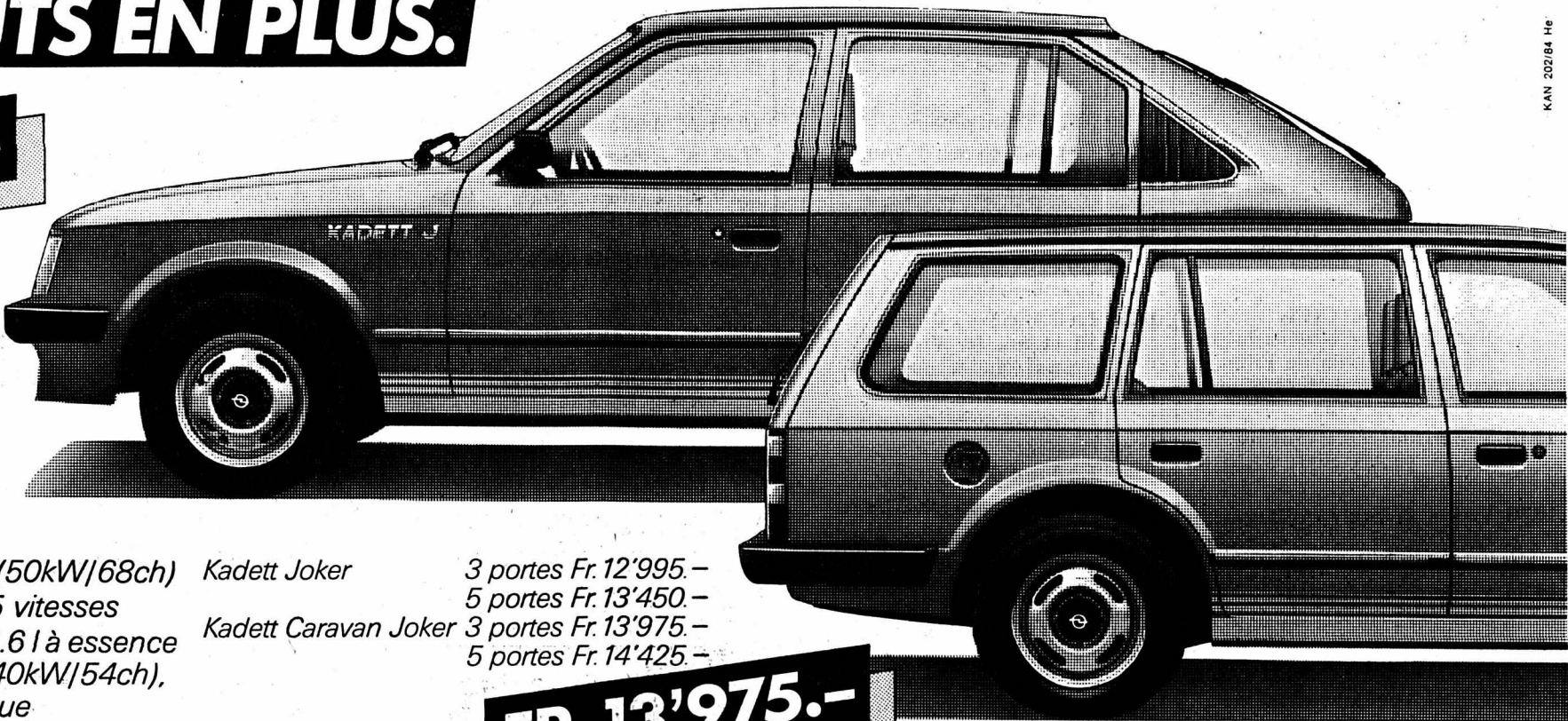
- C'est pire que du Buñuel, me dit-elle.

Juliette avait disparu, laissant envahir sa maison. Marie s'était réfugiée près d'une fenêtre, debout, toujours droite, regardant, effrayée, tous ces gens qu'elle ne connaissait pas, qui parlaient de son père tout en mangeant des sucreries. (à suivre)

KADETT JOKER. EQUIPEMENT ET PRIX: LES ATOUTS EN PLUS.



FR. 12'995.-



- Moteur moderne 1.3 OHC (50kW/68ch) Kadett Joker 3 portes Fr. 12'995.-
- Traction avant et boîte à 5 vitesses 5 portes Fr. 13'450.-
- Sur demande, moteur de 1.6 l à essence (66kW/90ch) ou diesel (40kW/54ch), ainsi que boîte automatique Kadett Caravan Joker 3 portes Fr. 13'975.-
- Equipement complet et intérieur de luxe à un prix extrêmement avantageux: 5 portes Fr. 14'425.-

FR. 13'975.-

OPEL
FIABILITÉ ET PROGRÈS

LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE N° 1 EN SUISSE

La Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret Garage R. Gerster; Les Verrières Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit; et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; La Sagne Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz Garage P. Hürzeler.

06-595

Innovation suisse dans le mobilier contemporain!

La naissance des bibliothèques CASAFORM à Fleurier (NE)

Des ensembles livrables de suite

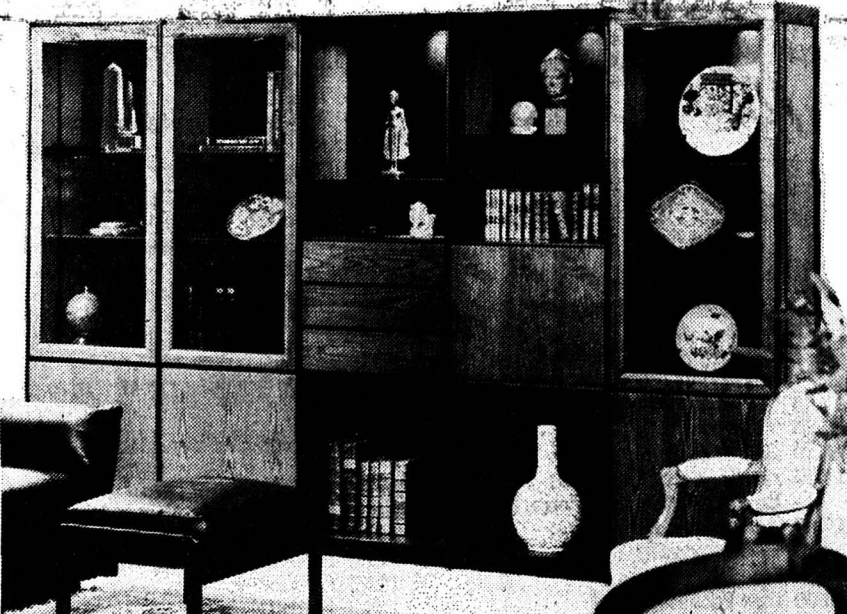
Il y a un an déjà, des industriels du meuble contemporain venaient s'installer à Fleurier afin de concevoir un système modulaire entièrement nouveau qui s'adaptait complètement aux appartements modernes. C'est maintenant chose faite et l'on peut les contempler aussi bien au «show-room» de l'usine qu'à l'exposition genevoise actuelle. La première innovation du système (et non des moindres) est qu'il est livrable immédiatement ce qui est relativement inhabituel pour un meuble de cette classe. En effet, l'ensemble CASAFORM que vous avez choisi sera installé et monté chez vous dans les plus brefs délais (en règle générale dans la même semaine).

Modulaire et adaptable partout

Le système CASAFORM permet de concevoir du plus petit au plus grand système de rangement: il possède plusieurs hauteurs et largeurs disponibles, de plus les portes, tablettes et tiroirs de différentes grandeurs sont facilement ajustables à tous les niveaux. Il est alors facile de construire des ensembles qui correspondent exactement aux besoins de tous les utilisateurs. Tous les objets peuvent s'intégrer harmonieusement, livres, haute fidélité, magnétoscope, télévision, cassettes vidéo et audio, objets d'art, etc...

Transformable dans le temps

Contrairement à la plupart des meubles de bois collés et assemblés une fois pour toutes, la structure en aluminium anodisé de CASAFORM permet de modifier par la suite très facilement tous les ensembles, permettant ainsi une grande évolutivité. On peut par exemple rajouter les éléments qui manquent encore, ou bien transformer radicalement ses meubles de rangement à la suite d'un déménagement.



Une bibliothèque modulaire et transformable dans le temps

Un choix facilité

Afin d'aider sa clientèle à choisir la combinaison qui correspondra exactement à ses besoins, l'équipe de CASAFORM a mis au point un ingénieux système de maquette composable. Il suffit d'ajouter une à une les languettes qui représentent les éléments CASAFORM et lire directement la dimension de l'ensemble. Ce système permet de se rendre compte rapidement de l'aspect esthétique et pratique des compositions possibles afin de choisir la plus personnalisée.

A crédit ou en aménageant au fur et à mesure de vos moyens

Chez CASAFORM, on a bien entendu pensé aux formules de crédit classiques

afin de pouvoir acquérir une bibliothèque entièrement terminée: le financement est proposé par le Crédit Suisse. Mais il est aussi possible d'aménager son ensemble petit à petit au fur et à mesure de ses moyens: par exemple, on peut choisir d'agrandir son meuble, élément par élément, ou bien rajouter par la suite porte, tiroir, éclairage, etc... sur une structure simple composée au départ de montants et d'étagères.

Les quelques professionnels qui ont pu jusque là découvrir le système CASAFORM ont été unanimes à louer son originalité et admirer sa conception pensée dans les moindres détails.

Le public est maintenant convié à le contempler à son tour dans les deux expositions ouvertes en Suisse Romande, une dans l'usine de production située à Fleurier, l'autre, au centre ville de Genève.

Où trouver CASAFORM?

Je voudrais en savoir davantage sur le système modulaire CASAFORM sans aucun engagement de ma part.

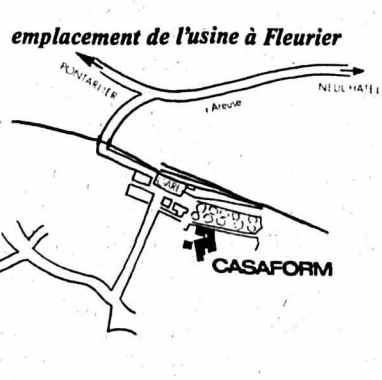
NOM _____
ADRESSE _____
TÉLÉPHONE _____

D.M.C. 1204 GENÈVE
12-14, rue du Marché Tél. (022) 28 69 35

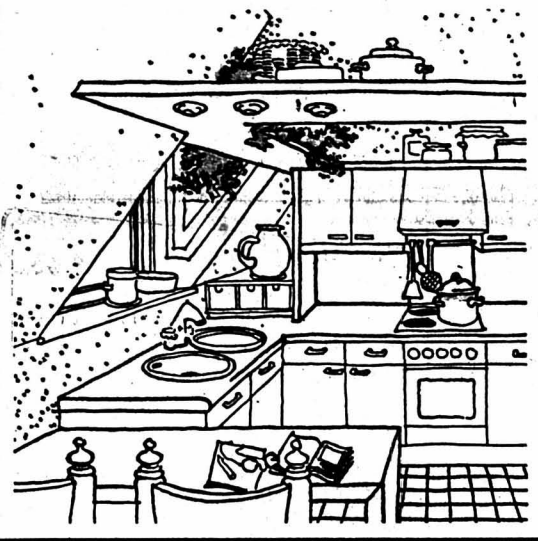
IMP1

à Genève: du lundi au vendredi de 10 h. à 18 h.
DIFFUSION DU MOBILIER CONTEMPORAIN SA
6^e étage
12-14, rue du Marché, 1204-GENÈVE
Tél. (022) 28 69 35

à l'usine: tous les jours de 10 h. à 18 h. même le dimanche
CASAFORM SA
Avenue de la Gare 14C
2114-FLEURIER (NE)
Tél. (038) 61 35 41



AGENCEMENTS DE CUISINES



Bernard Ducommun
Menuiserie + agencements de cuisines
☎ 039/28 74 95
28 27 90
La Chaux-de-Fonds

Fornachon & Cie
Appareils ménagers + agencements de cuisine
☎ 039/28 40 33
038/46 18 77
Le sens du beau travail soigné caractérise les spécialistes Hauenschild
Devis sans engagement
Exposition permanente Serre 15, en ville 2154

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations



Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.....
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

62-414436

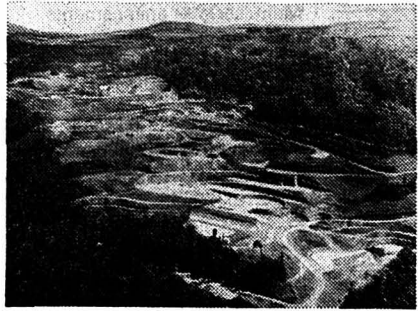
jeudi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE



- 12.00 **Midi-music**
Flash TJ - 12.05 Le Village englouti (10) - 12.30 Flash TJ - 12.35 Jeu - 13.00 Flash TJ - 13.05 Météo
- 13.25 **La Couronne du Diable**
Une Rose, une Epine
- 14.20 **Télépassion**
LES FOUS DU CIEL
Sur un petit aérodrome de campagne du canton de Fribourg, de jeunes parachutistes sautent chaque dimanche
- 15.10 **Vision 2: Spécial cinéma**
GROS PLAN SUR SERGIO LEONE
- 16.10 **Vision 2: Les aiguillages du rêve**
2. Nostalgie et vitesse
- 16.35 **Vision 2: Escapades**
Les Amis pour le futur
- 17.20 **Flashjazz**
Wilson Pickett
- 17.45 **Vision 2: A bon entendeur**
- 17.50 **Téléjournal**
- 17.55 **4, 5, 6, 7... Babibouchettes**
Yakari: La Grotte. Un dessin animé
- 18.10 **Il était une fois l'Espace**
Série de science-fiction
- 18.35 **Journal romand**
- 18.55 **Dodu Dodo (98)**
- 19.10 **De A jusqu'à Z**
Jeu
- 19.30 **Téléjournal**
- 20.00 **TJ sport**
- 20.10 **Temps présent**
Amazonie:
Une forêt à abattre



- 21.20 **Dynasty**
33. L'Arme
- 22.10 **Téléjournal**

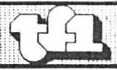
Nocturne

22.25 **Le Grand Paysage d'Alexis Droeven**

Film de Jean-Jacques Andrien - Avec: Jerzy Radziwilowicz - Nicole Garcia - Maurice Garrel

Les Fourons, une province belge à la frontière de la Hollande, Alexis Droeven s'est battu toute sa vie pour défendre la condition paysanne. Aujourd'hui, son fils reprend le combat qu'Alexis n'a pu achever.

FRANCE 1



- 11.30 **TF1 Vision plus**
- 12.00 **Le rendez-vous d'Annik**
- 12.30 **Atout cœur**
Avec Robaldy Passion
- 13.00 **Actualités**
- 13.45 **Objectif santé**
Première éducation sexuelle
- 14.00 **La Croisière s'amuse**
13 et fin. La Vedette - Série avec: Gavin McLeod
- 14.55 **Les choses du jeudi**
Les cartes postales
- 15.30 **Quarté**
En direct d'Evry
- 15.55 **Les choses du jeudi (suite)**
- 16.55 **Images d'histoire d'aujourd'hui**
Saumur, la tradition et la modernité
- 17.25 **Le village dans les nuages**
La Commedia dell'Augusto - Les Compagnons du Dragon: Vive la Saint-Georges
- 17.45 **Cher Inspecteur**
Un Flair infallible. Série - Avec: Ron Moody
- 18.15 **Presse-citron**
- 18.25 **Clip-jockey**
Avec: Alan Parsons - Police - Jean-Baptiste Mondino
- 18.50 **Jour J**
- 19.15 **Actualités régionales**
- 19.40 **Les petits drôles**
- 20.00 **Actualités**

20.35 **L'Homme de Suez**

L'Attentat du Caire. Série - Avec: Guy Marchand - Horst Franck - Ricardo Palacios

- 21.35 **Contre-enquête**
- 22.30 **Histoires naturelles**
Un chasseur en habit vert ou une ballade... irlandaise
- 23.10 **Actualités**

SUISSE ITALIENNE



- 15.45 **Cyclisme**
Tour d'Italie
- 18.00 **Le Garde forestier Giannino et le Faon Venticello**
Dessin animé
- 18.05 **Nature amie**
- 18.45 **Téléjournal**
- 18.50 **Viavai**
- 19.25 **Le Jeune Dominique**
L'Homme au Visage maquillé. Série
- 19.55 **Magazine régional**
- 20.15 **Téléjournal**
- 20.40 **Un Attimo, una Vita**
Film de Sydney Pollack, avec Al Pacino
- 22.45 **Thème musical**
Colonne sonore
- 23.15 **Téléjournal**

ANTENNE 2



- 10.30 **A2 Antiope**
- 11.15 **A2 Antiope**
- 12.00 **Midi informations**
Météo
- 12.08 **L'académie des 9**
Avec: Perette Pradier - Bernard Lavalette
- 12.45 **Antenne 2 midi**
- 13.35 **La Ligne de Conduite (3)**
Avec: Blanche Ravalec - Jacques Rosny
- 13.50 **Aujourd'hui la vie**
Comme sur des roulettes
- 14.55 **L'Echiquier de la Passion**
Avec Bruno Ganz
- 16.40 **Un temps pour tout**
La radiesthésie
- 17.45 **Récré A2**
- 18.30 **C'est la vie**
- 18.50 **Des chiffres et des lettres**
Jeu
- 19.10 **D'accord, pas d'accord**
- 19.15 **Actualités régionales**
- 19.37 **Expression directe**
Le Sénat
- 20.00 **Le journal**

20.35 **La Saga du Parrain (8)**

Téléfilm en 9 épisodes de Francis Ford Coppola - Avec: Al Pacino - Robert Duvall - Diane Keaton

- 21.40 **L'histoire en question**
Hitler mourra le 20 juillet 1944, par Alain Decaux
- 22.55 **Edition de la nuit**

SUISSE ALEMANIQUE



- 16.00 **Rendez-vous**
- 16.45 **La maison où l'on joue**
- 17.15 **TV scolaire**
Géographie: 2. Prahlad, un jeune de l'Inde
- 17.45 **Gschichte-Chischte**
- 17.55 **Téléjournal**
- 18.00 **Karussell**
- 18.35 **Boomer der Streuner**
Le Détective privé. Série
- 19.05 **Actualités régionales**
- 19.30 **Téléjournal**
Sports
- 20.00 **Der rote Strumpf**
Téléfilm de Wolfgang Tumler, avec Inge Meysel
- 21.35 **Téléjournal**
- 21.45 **Not macht erfinderisch**
Exemples de subventions privées à la culture en Suisse, en Allemagne et en Autriche
- 22.45 **Jeudi-sports**
Handball: Suisse-Etats-Unis
- 23.45 **Téléjournal**

FRANCE 3



- 17.00 **Télévision régionale**
- 19.10 **Inf 3**
- 19.15 **Actualités régionales**
- 19.55 **Inspecteur Gadget**
Le Rubis (4)
- 20.05 **Jeux de 20 heures**

20.35 **Enquête sur un Citoyen au-dessus de Tout Soupçon**

Film d'Ello Petri (1960) - Avec: Gian Maria Volonté - Florinda Bolkan - Gianni Santuccio

Un policier arrogant et mégalo-mane tue sa maîtresse qui le trompait. Pour prouver sa puissance, il accumule les preuves contre lui-même, provoque ses subordonnés au cours de l'enquête, certain qu'on n'osera pas envisager, ou reconnaître, sa culpabilité.

- 22.30 **Soir 3**
- 22.55 **Parole de régions**
- 23.05 **Prélude à la nuit**
- 23.25 **Les nuits du cinéma**
En direct de Cannes

ALLEMAGNE 1



- 16.00 **Téléjournal**
- 16.10 **Wencke voraus!**
Show Wencke Myhre sur le «Norway»
- 16.55 **Was ist was**
- 17.25 **Alpha 5**
- 17.50 **Téléjournal**
- 18.00 **Programmes régionaux**
- 20.00 **Téléjournal**
- 20.15 **Coup pour coup**
- 21.15 **Wer dreimal Lügt**
Avec Wolfgang Spier
- 21.45 **Connaissez-vous le cinéma?**
- 22.30 **Le fait du jour**
- 23.00 **Einmal im Leben (2)**
- 0.20 **Téléjournal**

ALLEMAGNE 2



- 16.00 **Informations**
- 16.05 **Die Alten und die Jungen**
- 16.35 **Mickys Trickparade**
- 17.00 **Informations régionales**
- 17.15 **L'Illustré-Télé**
- 18.00 **Hallo-Hotel Sacher... Portier!**
- 19.00 **Informations**
- 19.30 **Dalli Dalli**
- 21.00 **Recherche et technique**
La vengeance du Nil
- 21.45 **Journal du soir**
- 22.05 **Die Ware Liebe**
Prostitution et traite des filles
- 22.50 **Fluchtpunkt**
Téléfilm
- 0.05 **Informations**

NOTES BRÈVES

Anthracite d'Edouard Niermans

Edouard Niermans, on l'a vu récemment dans l'insolite et provocateur premier long-métrage de Francis Reusser, «Vive la mort!».

On a vu de lui un excellent «Ennemi public No 2», dans la série «Série noire», signé comme réalisateur. Et voici son premier film (TVR / nocturne / jeudi 11 mai), «Anthracite», composé de souvenirs personnels d'un jeune élève dans un collège de Jésuites, œuvre vivante qui devra peut-être être considérée comme un témoignage essentiel du cinéma personnel, pourquoi pas, aussi important que «Zéro de conduite» de Jean Vigo.

Midi-public

Je me refuse à devenir l'esclave de la télévision du milieu de la journée. Par contre, il me semble intéressant de suivre parfois l'évolution de Midi-public, pour savoir si les promesses des premiers jours se confirment. Elles se confirment. Midi-public appartient à la catégorie «Télévision-de-bonne-compagnie». Les interventions du TJ semblent moins répétitives qu'au début. Les liaisons entre le studio et l'équipe sur le terrain fonctionnent bien. Le jeu reste amusant, qui fait appel au sens de l'observation. Les informations culturelles ne sont pas oubliées, ni les conseils pratiques, touristiques par exemple.

Mais quel intérêt y a-t-il de savoir que Philippe Noiret a dérangé ses voisins, pendant la projection à Cannes de «Fort Saganne», d'Alain Corneau, parce qu'il avait besoin de pisser après avoir passablement bu. Defaye aurait mieux à faire que récolter ces potins-là.

Les Américains et nous

C'est une série (TVR / samedis), signée Claude Fléouter et Robert Manthoulis, qui veut saisir l'Amérique des mythes, avec admiration et lucidité. Malgré l'absence de commentaire, le montage parallèle, qui dément certaines déclarations, est un peu trop systématique, mais il n'empêche pas la vitalité américaine d'exploser en multiples comportements optimistes.

Le Tour de Romandie

Fort belle épreuve, cette année, et bien rendue sur le petit écran - et oui, avec la neige sur le Jura, pour conjurer les idées reçues - mais la TV n'y peut rien. Le dimanche, dans l'après-midi, quel suspense, avec un brin d'émotion, dans l'attente de la désignation du vainqueur, Roche ou Grezet.

A la radio, on apprend rapidement une décision qui se fit attendre sur le petit écran... jy

RADIO

SUISSE ROMANDE 1

SUISSE ROMANDE 2

SUISSE ALEMANIQUE

FRANCE MUSIQUE

FRANCE CULTURE

12.30 Journal. 13.30 Avec le temps. L'actualité du disque compact. 14.05 Profil, par J. Boffort. 15.05 Le diable au cœur. 16.05 Les démolisseurs de piano. 17.05 Subjectif. 18.05 Journal. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le Petit Alcazar. 19.00 Titres. 19.05 Les dossiers de l'actualité. 19.30 Le Petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune. Fête... comme chez vous, à Bellevue (GE). 21.30 Ligne ouverte. 22.30 Journal. 22.40 Théâtre: Dernière sortie, de Bernadette La Barge. 23.05 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

12.30 Titres. 12.32 Table d'écoute (1). 12.55 Concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute (2). 14.05 Suisse-musique. 16.00 La vie qui va. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes: Des sciences et des hommes. 19.20 Per i laboratori italiani. 19.50 Novitads, émission en romanche. 20.02 Opéra: Concours. 20.10 Smetana, musicien tchèque, pour le centenaire de sa mort. 20.25 Libuse, Smetana (22.30 Journal). 23.35 Les noctambules de l'opéra. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

12.15 Magazine et journal. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 15.00 Gedankenstrich. 15.20 Nostalgie. 16.00 Typiquement. 16.30 Enfants. 17.00 Welle eins. 17.45 Sport. 18.00 Nouvelles. 19.15 Mus. popul. 20.00 Z.B. 21.30 Naturmusik. 24.00 Club de nuit.

12.30 Journal. 12.40 Culture. 13.30 Musique classique. 16.00 Feuilleton. 16.30 Sérénade. 17.50 Italien. 18.30 Journal. 19.15 Economie. 19.30 Culture. 20.15 Orch. philharm. de Berlin. 22.00 Disques. 23.00 DRS. 3.

12.05 Formation de chambre de Nouvel Orch. philharm.: oeuvres de Mozart, Mintchev, Gagneux et Schubert. 13.32 Opérette-magazine. 14.02 Repères contemporains. 15.00 Après-midi des musiciens: Naples et Napolitaines: oeuvres de Cimarosa, Mozart, Porpora, Haydn, J.-C. Bach, Bach, Pergolèse, Stravinski. 18.05 L'imprévu. 19.00 Le temps du jazz. 19.30 Feuilleton: Tout Duke. 20.00 Concours international de guitare. 20.30 L'Orchestre du XVIIIe siècle: Haydn, Mozart, Beethoven. 22.34-2.00 Les soirées de France-Musique.

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Peintres et ateliers, par M. Chapuis. 14.10 Un livre, des voix, par Pierre Sipriot. 14.50 Musique: A la recherche de l'interprète. 16.03 Méridiennes, par F. Maletta. 18.30 La vie entre les lignes, d'E. Wiesel: L'aube. 19.00 Magazine. 19.25 Jazz à l'ancienne. 19.30 Progrès de la biologie et de la médecine. 20.00 Les enjeux internationaux. 20.30 Le conquérant des mots perdus, de D.-A. Kergal: 2. Tes jours sont comptés, avec J.-N. Sissia, P.-F. Pistorio, etc. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

0.05 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.25 Journal routier. Météo. 6.30 Journal régio. 6.55 Minute œcuménique. 7.32 Diagnostic. 8.10 Revue de presse. 8.30 Indicateur. 8.40 Memento des manifestations. 9.00. Météo. 9.05 Saute-mouton, par Janry Varnel, divertissement et jeux. 11.30 Bon qu'est-ce qu'on fait demain, par Jean Charles.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.10 6/9 avec vous. 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classiques. 8.10 Poésie. 8.58 Minute œcuménique. 9.05 La vie qui va... Actuel. 9.30 Le temps d'apprendre, radio éducative. 10.00 Portes ouvertes sur l'université. 10.30 La musique et les jours: 1. Quatuors de J. Haydn. 2. Organomania. 12.00 Grands noms de la musique folklorique: Manitas de Plata.

Seul figure l'essentiel des programmes. 1 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 12.00 Touristorama. 2 6.00 Mattinata. 6.10 Pages de Schumann, Beethoven, Mendelssohn, Steinkühler, J. Strauss, Suppé et l'archiduc Rudolf d'Autriche. 7.00 Actualités. 7.15 Pages classiques. 9.00 Aula. 10.00 Spasspartout. 11.30 La religion aujourd'hui. 12.00 Airs d'opéras et de ballets célèbres.

2.00-7.00 Les nuits de France-Musique: Birgit Nilsson: Tristan et Isolde, Wagner; Faust, Gounod; «La Tosca», Puccini; Symphonie, Berwald; Turandot, Puccini; Le Barde, Sibelius; Macbeth, Verdi; Crépuscule des dieux, Wagner; «Rhapsody in Blue», Gershwin. 7.10 Actualité du disque. 8.00 Le journal de musique. 9.00 Le matin des musiciens: Le trio à cordes, par J.-P. Derrien.

Infos à 7.30, 8.30, 9.00, 12.30, 19.00, 23.55. 7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance: Les visages de Pierre Jean Jouve (5): La cohérence. 8.32 Max Weber, Georg Simmel et la ville (5): la sociologie au quotidien. 8.50 Echec au hasard. 9.07 Les matinées de France-Culture: Temps présent. 10.30 Le texte et la marge. 10.50 Musique: INA - GRM.

Aujourd'hui

Demain